

DERNIÈRE ENQUÊTE

San-Antonio chez les Latinos

LE COMMISSAIRE San-Antonio enquête sur une vilaine affaire : son fils a laissé tomber sa casquette sur le lieu du meurtre de la jeune Mélanie. Tout accuse son fiston, mais San-Antonio cherche le vrai coupable. Jusqu'en Italie, dans la communauté latino.

Lire notre cahier spécial

www.lemonde.fr/sanantonio

Le tabac au travail

LA LOI ÉVIN sur la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme a dix ans. Une étude publiée par le Centre français d'éducation pour la santé montre que le sentiment de « respect des zones non-fumeurs » sur le lieu de travail est majoritaire aussi bien chez les fumeurs que chez les non-fumeurs. Néanmoins, les rapports ne sont pas toujours sereins dans les entreprises, et les conflits se terminent souvent devant les tribunaux, dont les décisions sont peu dissuasives. Faut-il durcir la loi ? L'ancien ministre de la santé, Claude Evin, n'y est pas favorable, préférant une bonne politique de prévention et d'éducation sanitaire dont il juge qu'elle a été « insuffisante » ces dernières années.

Lire page 10

Italie : questions sur la Fininvest



SILVIO BERLUSCONI

ALORS QU'É s'ouvre la campagne pour les élections législatives du 13 mai, en Italie, le chef de la droite, Silvio Berlusconi, est au centre d'une polémique sur son empire, la Fininvest. Selon un rapport, 64 de ses sociétés sont domiciliées dans des paradis fiscaux.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



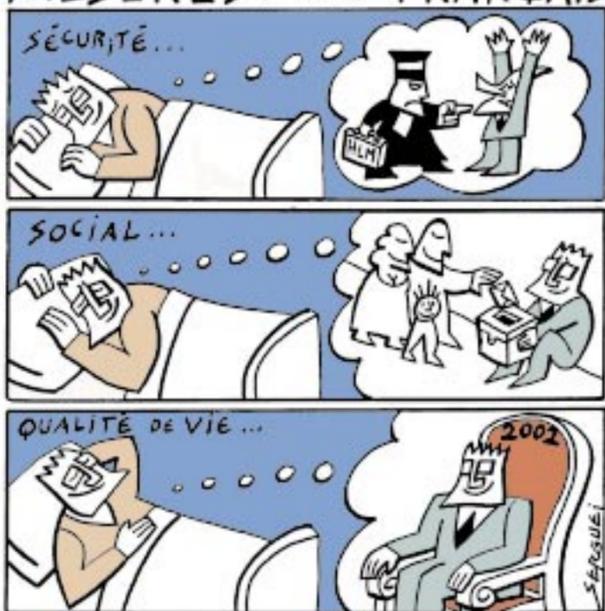
Jospin : l'emploi avant le social

● Le gouvernement maintient sa priorité à la création d'emplois ● Les jeunes et les salariés menacés de licenciement seront les premiers bénéficiaires des « ajustements » de sa politique sociale ● Le PCF et les Verts accueillent fraîchement les mesures annoncées

L'EMPLOI avant tout : c'est la ligne que s'est fixée Lionel Jospin et que le gouvernement a confirmée jeudi 12 avril au terme d'une réunion destinée à arrêter les « ajustements » de sa politique promise par le premier ministre après les revers subis par la gauche aux élections municipales. Les jeunes et les salariés menacés par des plans sociaux seront les premiers bénéficiaires des mesures annoncées. L'accumulation spectaculaire de plans sociaux - notamment ceux de Danone, Marks & Spencer et AOM - a fortement pesé sur les choix gouvernementaux. Lionel Jospin se propose de faire payer plus cher les entreprises en bonne santé qui licencient. Ainsi, il envisage d'augmenter les indemnités de licenciement accordées aux salariés dont l'emploi a été supprimé.

Le gouvernement étudie la création d'une allocation d'insertion pour les jeunes de moins de 25 ans. Il appelle l'ANPE à se mobiliser en faveur de ceux qui ont le plus de difficultés à entrer dans le marché du travail. Il se propose

MESURES POUR LES FRANÇAIS



aussi de pérenniser une partie des emplois-jeunes. Il confirme le doublement de la prime pour l'emploi en 2002. Il envisage de réquisitionner certains logements qui seraient destinés à des familles en grande difficulté. Le budget de 2002 progressera de 0,5 % au lieu des 0,3 % que souhaitait Laurent Fabius, ministre de l'économie, soit une augmentation de 28,9 milliards de francs.

Ces annonces ont été fraîchement accueillies par les alliés du Parti socialiste. « Jospin à moitié sourd », titre L'Humanité vendredi. Robert Hue, secrétaire national du PCF, juge que « le compte n'y est pas ». Les Verts, par la voix de Noël Mamère, dénoncent « flou et mesurette ». Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, parle de « trompe-l'œil » et de « décalage ». A l'extrême gauche, Alain Krivine (LCR) affirme que les projets du gouvernement ne sont qu'un « catalogue de vœux pieux ».

Lire pages 6 et 7



ÉDITION

La mort de Jérôme Lindon

Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, mort lundi 9 avril et enterré dans la plus grande discrétion, était devenu un symbole. Avec calme et distance, sans éclat médiatique, il démontrait que la qualité et l'exigence littéraires n'avaient pas forcément à plier sous le joug de l'impératif commercial. Une grande leçon en somme.

p. 25 et notre éditorial p. 16

Radio-trottoir à Haikou : « Non, la Chine n'est pas faible ! »

HAIKOU (île de Hainan, Chine du Sud) de notre envoyé spécial

C'est une boutique de pièces d'air conditionné sur Nanhang Lu. Les deux commis, Xiao Zhang et sa comparse Zhou Meili, ne veulent même plus regarder la résidence de l'Armée populaire de libération (APL) située sur le trottoir d'en face. Un vague dégoût à la seule vue de cet établissement surmonté d'une étoile rouge que les vingt-quatre membres de l'équipage américain de l'avion espion ont quitté jeudi 12 avril au petit matin en partance pour Guam puis Hawaï.

« Les Américains se sont dits vraiment désolés, mais cela ne suffit pas, proteste Xiao Zhang. Comment a-t-on pu les laisser partir alors que nous n'avons pas encore retrouvé le corps de notre pilote Wang Wei ? » Zhou Meili opine. Les voix ne s'emporent pas. Ce n'est pas une explosion de colère. C'est une indignation rentrée, comme une tristesse devant le spectacle d'une nouvelle humiliation infligée à la Chine. Les voix ne s'élèvent pas, mais l'avertissement est froidement lancé par Xiao Zhang : « La Chine a l'air de dormir. Mais attention au moment où elle va se

réveiller. Là, nous serons prêts à combattre les Américains. »

Quelques mètres plus loin, Lao Wu suçote ses pattes de poulet graisseuses au milieu de pots de peinture empilés. Le boutiquier était de la manifestation de la veille sur Nanhang Lu, un attroupement de quelques milliers de riverains drainés par la rumeur de l'imminence du départ de l'équipage de l'EP-3. « La police nous a demandé de nous disperser, raconte Lao Wu, qui lâche alors la formule que l'on entend partout, dans la rue ou sur Internet : « Le gouvernement chinois est faible. » Son collègue Xiao Wang n'est pas d'accord. Le ton monte un peu. « Non, la Chine n'est pas faible, lance-t-il. Nous avons laissé l'équipage partir uniquement par humanisme, pour leur permettre de retrouver leurs familles. Mais ce n'est pas parce que nous avons peur des Américains. »

A 2 kilomètres de Nanhang Lu, les étudiants du campus de Haikou goûtent l'air frais de la soirée. Liang Yue joue au billard. Etudiant en droit, il se destine à la fonction publique ou au métier d'avocat. Lui aussi regrette que la Chine n'ait pas « montré sa force ». Pourquoi ? « Parce que

nous consacrons nos énergies avant tout au développement économique, explique-t-il. Nous voulons apparaître comme hospitaliers et non anti-étrangers. Personne ne souhaite la guerre », ajoute-t-il, même s'il en admet « la possibilité » à cause de Taïwan, qui est « notre terre ».

Mais nul sans doute n'est plus dépité, dans ce Haikou nocturne encore groggy par la crise, que Lao Tan. Le vieil homme vit dans un minuscule appartement dans l'enceinte d'une école primaire. Lao Tan est un retraité d'une usine de sucre de la province du Guangdong qui vient d'être rachetée par un privé. Il appartient à un autre temps. Il est un enfant de l'ère Mao, quand les « travailleurs étaient mieux traités ». Une époque aussi où la Chine ne se faisait pas offenser de la sorte. « Mao aurait réagi avec beaucoup plus de force », dit Lao Tan ; il n'y aurait pas eu de discussion autour de la libération de l'équipage : « L'avion américain, il fallait l'abattre tout de suite. Il ne se serait même pas posé à Hainan. »

Frédéric Bobin

www.lemonde.fr/chineusa



INONDATIONS

Abbeville qui déprime

Pour la première fois depuis un mois, la Somme a enregistré une baisse de quelques millimètres dans les rues d'Abbeville. Mais la rumeur sur les causes de ces inondations court toujours, malgré les dénégations des autorités : « Pour préserver Paris, on nous a inondés » affirment des affiches. Enquête sur une rumeur et reportage sur la cellule de soutien psychologique.

p. 11

L'Europe, moteur économique mondial

À FORCE de scruter avec inquiétude ce qui se passe aux Etats-Unis - ralentissement ou récession ? -, nous risquons de ne pas voir l'évidence : c'est ici, en Europe, que se joue le sort de l'économie mondiale. Comme au sumo, le poids des lutteurs compte, et l'Union européenne est une économie qui pèse autant que celle des Etats-Unis. Pour donner un ordre de grandeur, l'ensemble nord-américain et l'ensemble européen représentent chacun environ un tiers de l'économie mondiale, et le Japon 15 % (prises ensemble, la Chine et l'Inde ne produisent pas plus que la Californie). Pendant le plus clair des années 1990, on s'était habitué à un scénario dans lequel les Etats-Unis caracolaient en tête de la croissance, tandis que le Japon et les grands pays européens progressaient à un rythme tantôt lent, tantôt moyen.

L'Amérique de Bill Clinton semblait avoir les quatre as dans son jeu - la demande forte, l'offre compétitive, l'innovation jaillissante propre aux grandes révolutions industrielles, une productivité en forte hausse - et le joker de surcroît : Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale,

véritable virtuose de la politique monétaire. Peut-être par analogie avec son hyperpuissance stratégique, l'idée s'est imposée que l'Amérique était la locomotive qui tirait l'économie mondiale. Qu'elle s'arrête, et tout s'arrêterait avec elle.

Le milieu de l'année 2000 a apporté le retournement long-temps prédit aux Etats-Unis. Comme les indices économiques mettent des mois à confirmer l'ampleur des mouvements conjoncturels, les experts ont eu tout le temps de s'interroger sur le type de ralentissement auquel on aurait affaire : en V (chute brutale, remontée de même), en U (descente plus douce, remontée lente), voire en L (forte baisse suivie d'une stagnation).

Chacune de ces hypothèses est déclinée en termes d'impact sur le reste du monde. C'en serait donc fait de la période de croissance qu'a connue le Vieux Continent depuis 1997, au demeurant assez modeste sauf pour des pays comme l'Irlande, l'Espagne ou les Pays-Bas.

Sophie Gherardi

Lire la suite page 16



MODE

« Trop classe », les 10-13 ans

Les préadolescentes ne veulent plus s'habiller en petite fille. Des chaînes de prêt-à-porter proposent lignes de vêtements et magasins adaptés à ces « tweenagers » au pouvoir d'achat en constante augmentation.

p. 22

International.....	2	Aujourd'hui.....	21
France.....	6	Météorologie.....	24
Société.....	10	Jeux.....	24
Régions.....	12	Culture.....	25
Horizons.....	13	Guide culturel.....	27
Entreprises.....	17	Kiosque.....	28
Communication.....	19	Abonnements.....	28
Carnet.....	20	Radio-Télévision.....	29

ITALIE La campagne électorale pour les élections législatives du 13 mai s'est officiellement ouverte, vendredi 13 avril. Cinq ans après la victoire historique du centre-gauche,

la droite est donnée gagnante par tous les sondages. Silvio Berlusconi, leader de la Maison des libertés, coalition de centre-droit, est opposé à Francesco Rutelli, ancien maire de

Rome, qui a pris la tête de l'Olivier, regroupement des principales forces de gauche. ● LE MAGNAT de l'audiovisuel est au centre d'une nouvelle « affaire » : le parquet de Milan s'est

saisi d'un rapport d'un cabinet d'analyse international, KPMG, selon lequel le groupe Fininvest aurait 64 sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux. ● SILVIO BERLUSCONI se

présente, à l'instar de José Maria Aznar en Espagne, comme un chantre du nouveau libéralisme. ● AUX MILLE candidats de son mouvement, il a distribué un kit du parfait militant.

Les paradis fiscaux perturbent l'ascension de Silvio Berlusconi

A un mois des élections législatives, le magnat de l'audiovisuel est de nouveau sur la sellette à propos d'une présumée double comptabilité. Sa coalition de centre-droit, la Maison des libertés, part cependant favorite pour le scrutin du 13 mai

ROME

de notre correspondante

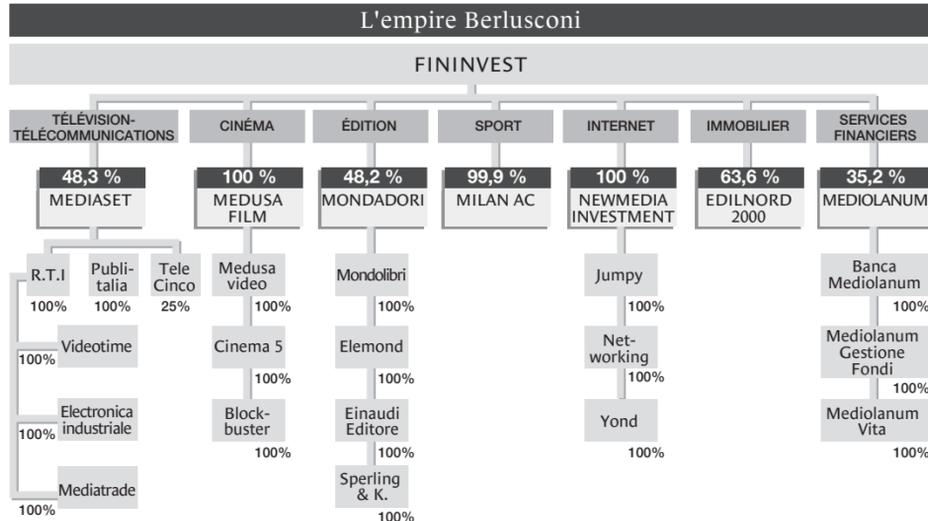
« Les Italiens savent qui nous sommes en dépit de tous les mensonges que nos adversaires débitent sur nous. » Devant la presse, à la foire de Rome, Silvio Berlusconi s'en est tenu à ce bref credo, mercredi 11 avril, après les dernières révélations concernant son empire, la Fininvest. Une nouvelle procédure pourrait en effet être engagée à son encontre. Le parquet de Milan a reçu, fin janvier, un rapport de huit cents pages rédigé à sa demande par un cabinet international d'analyse comptable, la KPMG de Londres. Selon ces experts, les bilans du groupe Fininvest auraient été falsifiés. La période examinée comporte sept années, de 1989 à 1996. La fraude porterait sur près de 1 500 milliards de lires (plus de 5 milliards de francs).

REJET EN BLOC

Il s'agirait en fait d'une double comptabilité. L'une dite du « secteur A », de la vingtaine de sociétés du groupe, et l'autre du « secteur B », portant sur « une soixantaine de sociétés également contrôlées par la Fininvest qui ne devaient pas apparaître comme des sociétés du groupe afin d'être tenues à l'écart du bilan consolidé », indique le rapport. Ce « secteur B », off-shore, serait localisé dans des paradis fiscaux, aux Bahamas ou aux îles Vierges britanniques après avoir transité au Luxembourg ou dans le Tessin.

Silvio Berlusconi à la tête de la Fininvest était-il au courant de ces faits ? Il l'a toujours nié. Le rapport de la KPMG est pourtant troublant. La question est désormais d'importance puisque le magnat de l'audiovisuel a toutes les chances de devenir le prochain président du conseil si l'on en croit les sondages.

L'hebdomadaire *Diario* a le pre-



mier révélé l'existence de ce secteur off-shore dans un numéro spécial sur le président de la Maison des libertés, la coalition de l'opposition, paru le 30 mars. Le 6 avril le *Corriere della sera* et le lendemain

La Repubblica ont repris ces informations. La direction de Fininvest a tout rejeté en bloc. Dans une lettre ouverte adressée à la rédaction de *La Repubblica*, la holding de Silvio Berlusconi a estimé que ce ne

sont que « des hypothèses » avancées par les experts, et que « le rapport n'a pas encore été passé au crible ni par la défense ni par le juge ». Dans le « compartiment réservé » de la Fininvest mis au jour par la

KPMG après quatre ans d'enquêtes marquées par d'énormes difficultés à se faire communiquer les documents nécessaires, figure la société All Iberian, enregistrée à Nassau (Bahamas). Cette société était au cœur du procès du financement illégitime du Parti socialiste de Bettino Craxi. Silvio Berlusconi fut condamné en première instance à deux ans et quatre mois d'emprisonnement pour avoir versé quelque 21 milliards de lires (près de 70 millions de francs) au PSI via All Iberian. Il avait été finalement acquitté en octobre 1999, les juges ayant estimé que le délit était prescrit.

DEMANDE DE LEVÉE D'IMMUNITÉ

Selon la KPMG, près de 1 000 milliards de lires (près de 3,3 milliards de francs) auraient transité par les comptes off-shore de la Fininvest. Les experts ont découvert que « leur gestion était confiée à des administrateurs et des membres du personnel du groupe Fininvest » et que « leur financement dépendait quasi exclusivement de la Fininvest ». De cette manière, la Fininvest aurait voulu contourner

la réglementation nationale et internationale en matière fiscale ou concernant la concentration du secteur télévisé.

Par exemple, entre 1989 et 1991, 600 millions de dollars se seraient volatilisés en opérations internes au groupe sur des droits de télévision négociés à Londres. Sur ce point, les magistrats milanais avaient demandé et obtenu de leurs collègues britanniques les documents qu'ils recherchaient. La défense de Silvio Berlusconi avait argué qu'il s'agissait d'un « délit politique » mais Lord Justice Simon Brown avait répliqué : « Je ne réussis pas à voir en ces payeurs corrompus de la politique des "Garibaldi d'aujourd'hui", des chercheurs de "liberté" ou encore des "prisonniers politiques" », ainsi que l'évoquaient les avocats du « Cavaliere ».

La Fininvest aurait donc détenu, à travers cette structure parallèle et au-delà des seuils autorisés, des parts du capital de la chaîne à page Telepiù, contrôlée par Canal+, et une partie de la chaîne espagnole Tele Cinco autre que le pourcentage officiellement connu. Depuis des mois, le juge Balthasar Garzon demande la levée de l'immunité parlementaire du député européen Silvio Berlusconi. Cette recherche de transparence concerne également la période pendant laquelle le leader de l'opposition était au pouvoir en 1994 avant d'être contraint à la démission à la suite de la défection de son allié Umberto Bossi.

Ces révélations vont-elles peser dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir ? Silvio Berlusconi continue néanmoins d'assurer que, comme par le passé, il gouvernera au nom de l'intérêt national et non pas de son groupe, sans confusion entre les deux.

D. R.

Danielle Rouard

Le manuel du parfait candidat : un livre à la gloire de l'entrepreneur

ROME

de notre correspondante

La boîte en carton à la forme d'un paquet de dix kilos de lessive. Il s'agit du kit pour chacun des mille candidats de la Maison des libertés, la coalition de l'opposition. A l'intérieur, figure en bonne place un beau livre illustré de clichés en couleur à la gloire de Silvio Berlusconi. La vie du « président » y est racontée dès sa naissance jusqu'à nos jours. « Partant de zéro, il a tout construit », déclame cet ouvrage dans lequel la vie et l'œuvre du *Cavaliere* sont déclinées sur le mode de l'hagiographie. Son ambition : diriger le pays comme son empire et faire de l'Italie une réussite si la coalition qu'il dirige gagne les élections législatives.

Intitulée *Une histoire italienne*, cette biogra-

phie est un livre de 125 pages édité par Mondadori, une maison d'édition qui fait partie de son empire industriel. Ce livre sera envoyé par la poste à plus de 21 millions de personnes « parce que les citoyens doivent savoir qui est Berlusconi au-delà des campagnes de diffamation à son encontre », ont expliqué les stratèges électoraux de Forza Italia, le parti du magnat de l'audiovisuel. Le coût de cette campagne n'a pas été précisé mais, selon certaines sources indépendantes, il devrait s'élever à plus de 82 millions d'euros (538 millions de francs).

Pour le quotidien de centre-gauche *la Repubblica*, « on peut seulement faire croire à un idiot cette fable de l'entrepreneur angélique qui, à trente ans, trouve par miracle une avalanche de milliards (de lires) et fonde à partir de rien un

empire télévisuel », écrit le journal qui ajoute : « On peut faire croire seulement à un enfant qu'un homme qui a dédié sa vie à accumuler de l'argent jusqu'à atteindre un chiffre d'affaires de 28 000 milliards (plus de 14 milliards d'euros) puisse administrer la chose publique sans oublier au passage ses propres intérêts. »

Par ailleurs, chaque candidat dispose d'un vade-mecum qui doit lui fournir des armes dans les discussions préélectorales dont, par exemple, une liste de qualificatifs à utiliser pour désigner Francesco Rutelli, leader de la coalition de centre-gauche. « Homme pour toutes les saisons » ou encore « leader virtuel » sont deux des propositions laissées au libre arbitre des candidats.

D. R.

Danielle Rouard

Deux coalitions s'affrontent

La droite italienne se présente sous la bannière de la Maison des libertés, dont le chef de file est Silvio Berlusconi, 64 ans. Elle est composée principalement de :

- **Forza Italia**, parti libéral fondé en 1994 par M. Berlusconi ;
- **Alliance nationale**, héritière du Mouvement socialiste italien néofasciste dirigé par Gianfranco Fini ;
- **Ligue du Nord**, mouvement populiste créé en 1991 et dirigé par Umberto Bossi.

La coalition de l'Olivier, menée par l'ancien maire de Rome, Francesco Rutelli, 46 ans, comprend notamment :

- **Les Démocrates de gauche**, issus du Parti communiste italien ;
- **La Marguerite**, dirigée par Francesco Rutelli, coalition de quatre partis de centre-gauche ;
- **Le Tournesol** (Girasole), regroupe les Verts et les Socialistes démocrates italiens né d'une scission avec le PSI ;
- **Le Parti des communistes italiens**, né en 1998 d'une scission avec Rifondazione comunista.

Au programme économique de l'opposition, « moins d'impôts et un modèle à l'allemande »

ROME

de notre correspondante

Silvio Berlusconi compose déjà son équipe gouvernementale. Lors de l'assemblée de ses mille candidats, mercredi 11 avril, le leader de la Maison des libertés, la coalition de l'opposition, a confirmé le choix de quatre ministres. Giulio Tremonti sera son ministre de l'économie. Ce qui n'est pas une surprise. Il était déjà son ministre des finances pendant la période de sept mois au cours de laquelle il a dirigé le gouvernement, de mai à décembre 1994. Lucio Stanca - expert informatique qui vient de démissionner d'IBM - sera nommé à l'administration publique ; Giorgio Lunardi, ingénieur, se verra confier les travaux publics ; et un économiste, Antonio Marzano, aura en charge les activités productives.

Ces choix sont dans le droit fil de son programme décliné en huit grands chapitres, dont la teneur a été rendue publique dès la fin de

septembre 2000. « Moins d'impôts, un modèle à l'allemande » : tel est le mot d'ordre. Une vaste réforme fiscale sera entreprise. Elle a pour but de ramener le nombre de taxes à huit. Un code fiscal unique sera institué avec deux taux pour les personnes physiques et un taux pour les entreprises. Une détaxation des investissements utiles ainsi que l'abolition des impôts sur la succession et les donations sera instaurée. Lors de ses récentes rencontres avec les confédérations syndicales des industriels et des commerçants, Silvio Berlusconi s'est déclaré favorable à un ample

programme de privatisations, ce qui a parfaitement satisfait ses auditeurs.

LA POLITIQUE DES « TROIS T »

Parmi ses autres objectifs figurent également les retraites. Elles ne devront pas être inférieures à un million de lires par mois (3 500 francs). A condition, comme vient de le souligner M. Berlusconi, que cette retraite soit le seul revenu perçu par l'intéressé. Le développement des fonds de pension privés sera, par ailleurs, soumis à une étude approfondie.

Le Sud, quant à lui, n'est pas

oublié. Il faut y faire de l'« autodéveloppement », prône le patron de la droite, pour lequel la politique à mener sera celle des « trois T » : la Tête pour « la merveilleuse intelligence méditerranéenne », le Tourisme pour « un patrimoine paysager et artistique inestimable » et la Terre pour « une agriculture robuste ».

En ce qui concerne l'audiovisuel, Silvio Berlusconi, propriétaire des trois principales chaînes privées (Mediaset), n'est pas favorable à la privatisation de la RAI (trois chaînes publiques). Et à propos de l'administration publique,

D. R.

La symbiose entre le « Cavaliere » et M. Aznar, chantres de la droite européenne

MADRID

de notre correspondante

S'il n'y avait pas l'insistance du juge Baltasar Garzon à vouloir le poursuivre, depuis quatre ans, devant les tribunaux, l'Espagne serait pour Silvio Berlusconi, un pays de cocagne. C'est ici que le magnat de la télévision avait essayé de se tailler un empire à l'étranger avec la chaîne privée Tele Cinco. C'est également ici, en tant que dirigeant politique, que l'ex-président du Conseil italien, le « Cavaliere », a trouvé un parrain, au niveau international. Et un parrain de poids, puisqu'il s'agit du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar. Entre le créateur de Forza Italia et le « Pygmalion » du Parti populaire, le courant - un fort courant de centre droit - passe, en effet, à merveille.

Une entente personnelle, vite cimentée, au-delà des visites privées, par un projet commun : construire une Europe plus libérale, plus compétitive, en un mot plus proche des idées de José Maria Aznar, que Silvio Berlusconi a faites siennes, pour relancer sa pro-

formation. Au point de se comporter sur la scène internationale en véritable chantre de celui qu'il présente comme l'apôtre de la nouvelle droite européenne.

ACCUSATION DE FRAUDE

Cet activisme ne déplaît sans doute pas à M. Aznar, soucieux de son image. Il n'est pas totalement gratuit. En effet, à un moment où Silvio Berlusconi, en perpétuelle délicate avec la justice de son pays et peu regardant sur ses alliances politiques, était légèrement tenu à l'écart, c'est José Maria Aznar qui - mettant toute son influence dans la balance - lui a ouvert la porte du Parti populaire européen. Une reconnaissance européenne très appréciée de M. Berlusconi.

Autant dire, dans l'esprit des intéressés, que pareille symbiose ne manquera pas d'être utile pour les deux pays, à l'heure où M. Aznar jouit tranquillement de la majorité absolue obtenue aux élections du printemps 2000 et où, selon les sondages, M. Berlusconi a des chances sérieuses de récupérer la présidence du Conseil aux élections du 13 mai.

Pourtant, une fois de plus, la seule ombre apportée au tableau vient de la justice. Précisément de Baltasar Garzon, le « tombeur » d'Augusto Pinochet, que l'on peut difficilement accuser de manquer de suite dans les idées. Or, depuis 1997, le juge Garzon enquête sur M. Berlusconi.

Que lui reproche-t-on ? D'avoir, en compagnie de Marcello Dell'Utri, autre député européen italien et surtout bras droit de Silvio Berlusconi à Tele Cinco, où il dirigeait PubliEspaña (société gérant la publicité de la chaîne), commis six délits contre le fisc et six autres pour usage de faux. La fraude porterait sur 108 millions d'euros. Le juge soupçonne également le magnat italien d'avoir versé - via des comptes en Suisse - de l'argent à d'anciens responsables politiques socialistes espagnols, au pouvoir jusqu'en 1996, pour échapper au fisc.

Silvio Berlusconi nie tout. Il est venu à Madrid pour répondre aux questions du magistrat. Mais ce dernier estimant que MM. Berlusconi et Dell'Utri bénéficiaient d'une immunité parlementaire européenne « de circonstance »

- car obtenue deux ans après leur implication - a demandé, en juin 2000, sa levée pour poursuivre l'enquête. Or, depuis rien. De la même manière, les commissions rogatoires adressées entre 1996 et 1997 en Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse et Luxembourg sont restées sans effet. D'où la question que se posent certains juges et hommes politiques espagnols : cette lenteur qui sert bien évidemment M. Berlusconi ne serait-elle pas voulue que ce soit à Bruxelles et, plus encore, à Madrid ?

En mars, interpellée à ce sujet, la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine a déclaré ne pas comprendre pourquoi la demande espagnole de levée d'immunité avait transité par le Tribunal suprême espagnol et non par le gouvernement. Elle a donc demandé des précisions à Madrid. Depuis, entre nouvelles lenteurs et querelles de procédures, rien n'a bougé et rien n'indique, non plus, qu'il y aura du nouveau avant les élections italiennes.

Marie-Claude Decamps

AFIG **BAC + 1** **ISG**

**RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Srebrenica : deux ministres néerlandais s'expliquent à Paris

MM. Van Mierlo et Voorhoeve ont donné à la mission d'information parlementaire les raisons pour lesquelles ils avaient demandé, en juillet 1995, l'arrêt d'une intervention aérienne trop tardive pour sauver l'enclave

LA MISSION d'information parlementaire sur Srebrenica a commencé, jeudi 12 avril, les auditions de responsables néerlandais qui étaient en fonction en juillet 1995, quand l'enclave musulmane de Bosnie subit l'offensive des forces serbes qui allaient y assassiner 7 000 personnes. Srebrenica était l'une des cinq zones de Bosnie théoriquement protégées par l'ONU, qui ne bougea pas ; un bataillon de 400 casques bleus néerlandais y était stationné.

La part de responsabilité du gouvernement de La Haye dans l'incapacité internationale à éviter la tragédie de Srebrenica a fait l'objet, aux Pays-Bas, d'un débat qui n'est toujours pas clos, mais qui s'est apaisé. C'est parce qu'ils craignaient de le voir relancé à leurs dépens par l'enquête française que les anciens ministres des affaires étrangères et de la défense, Hans van Mierlo et Joris Voorhoeve, avaient demandé à être entendus à Paris. Ils voulaient répondre en particulier, mais sans polémique, à Alain Juppé, à l'époque premier ministre, et Jean-David Levitte, conseiller à la présidence, qui, dans le récit qu'ils ont fait de la journée du 15 juillet 1995, avaient souligné que c'est à la demande du gouvernement de La Haye que l'opération aérienne engagée par l'ONU avait été stoppée ce jour-là.

Les deux ministres se sont expliqués sur ce point. Le 10 juillet 1995 (alors que l'offensive serbe est engagée depuis le 6) le gouvernement néerlandais est consulté - « pour la première fois », ont-ils souligné - par un appel de l'ONU lui demandant, au nom du général Janvier, commandant en chef de la Forpronu, s'il ne s'oppose pas à une opéra-

tion de l'aviation occidentale. Quarante soldats néerlandais sont les otages des forces serbes dans l'enclave, mais le gouvernement unanime accepte que l'arme aérienne soit engagée, en dépit du risque que cela leur fait courir.

L'opération n'est pas lancée le soir même. « Je croyais que le 11, vers 6 ou 7 heures du matin, un grand nombre d'avions de l'OTAN attaquaient l'artillerie serbe. Mais ce matin-là, on n'a rien vu venir », raconte Joris Voorhoeve. A

On saura peut-être tout, ou en tout cas beaucoup, à l'issue de la mission parlementaire, sur cette journée du 11 juillet où trop peu fut entrepris trop tard. Mais que s'est-il passé avant, quand il était encore temps, pour que les cinq ou six demandes d'appui aérien précédemment émises par le bataillon hollandais soient restées sans réponse ? A entendre les deux ministres répéter que l'ONU ne les avait « consultés pour la première fois » que le 10 juillet, on avait envie de leur

Colin Powell à Sarajevo

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, était attendu vendredi 13 avril à Sarajevo, pour rencontrer les responsables des institutions dont le pays a été doté par l'accord de Dayton. Il devait s'entretenir aussi avec le représentant de la communauté internationale en Bosnie, Wolfgang Petritsch, confronté à une fronde des nationalistes croates, qui réclament l'autonomie. Les Etats-Unis ont réaffirmé leur soutien à l'accord de Dayton et condamné les nationalistes.

M. Powell devait enfin rencontrer des représentants de la Force de stabilisation de l'OTAN, à laquelle participent 3 550 soldats américains.

14 h 40 seulement, huit appareils de l'OTAN survolent l'enclave et deux d'entre eux seulement lancent deux bombes qui détruisent un char ; autant dire que l'opération n'est pas massive. Deux heures plus tard, l'ONU et La Haye sont informés que la ville même de Srebrenica est tombée et que le général Mladic menace de tuer les otages et de bombarder les milliers de civils réfugiés sur la base des casques bleus si les frappes se poursuivent. La Haye demande alors à l'ONU d'interrompre l'opération. L'un des officiers de la Forpronu à Sarajevo, le général Gobillard, « avait fait la même requête dix minutes avant », affirme Joris Voorhoeve.

demande pourquoi eux n'avaient pas tempêté plus tôt pour relayer les appels de leur contingent sur place ; et aussi - puisqu'ils avaient eu finalement le courage d'exposer leurs soldats à des représailles - pourquoi ils n'avaient pas songé, avant, à leur donner consigne de résister.

« Nous sommes un petit pays sans grande influence », a dit M. Van Mierlo. Modestie, ou respect envers un système onusien défaillant, lourd de conséquences. Mais aucun des parlementaires français n'a vu là, jeudi, matière à questions intéressantes. Consternant.

Claire Tréan

Des centaines de prisonniers turcs en grève de la faim « jusqu'à la mort »

Le mouvement a déjà fait neuf victimes depuis le 21 mars

Les grèves de la faim dans les prisons turques continuent et le bilan actuel - neuf décès en trois semaines - pourrait s'alourdir dans les jours qui viennent. Les détenus protes-

tent contre le refus du gouvernement de réviser un article de loi qui restreint les mouvements des personnes condamnées pour terrorisme à l'intérieur des pénitenciers.

ISTANBUL

de notre correspondante

Deux détenus turcs, en grève de la faim pour protester contre la réforme des prisons, sont décédés, jeudi 12 avril, à l'hôpital d'Izmir, portant à neuf le nombre des victimes du mouvement depuis le 21 mars. Selon l'Association turque des droits de l'homme (IHD), quelque quatre cents détenus sont engagés dans une grève de la faim « jusqu'à la mort » alors que plusieurs centaines de leurs camarades jeûnent partiellement par solidarité. « Cent trente grévistes ont été transférés à l'hôpital », a expliqué Umit Efe, membre de l'Association. Une soixantaine d'entre eux seraient désormais dans un état critique.

La plupart des grévistes appartiennent à des organisations clandestines d'extrême gauche relativement marginales, mais leur action a attiré la sympathie de nombreux partisans, notamment dans les banlieues pauvres d'Istanbul où vit la minorité alévi. Une foule importante a assisté, mercredi, aux funérailles des détenus morts la veille.

Le décès de ces prisonniers marque une nouvelle étape du conflit entre les autorités et les prisonniers politiques qui dure déjà depuis plusieurs mois. Pour tenter de remédier à la situation anarchique qui régnait dans de nombreux établissements pénitentiaires, où les émeutes et les prises d'otages étaient fréquentes, le gouvernement avait décidé de construire de nouvelles prisons. D'ordinaire, les détenus étaient logés dans des dortoirs surpeuplés pouvant abriter jusqu'à cent personnes. Les autorités, qui n'avaient qu'un accès limi-

té à ces salles, étaient déterminées à briser l'emprise des organisations politiques qui contrôlaient de facto la vie quotidienne de leurs camarades à l'intérieur des établissements.

Les prisonniers politiques s'étaient immédiatement opposés aux nouveaux pénitenciers, dits de « type F », où les groupes devaient être divisés et les prisonniers incarcérés dans des cellules individuelles ou de trois ou quatre personnes. La grève de la faim avait commencé pour marquer l'hostilité des prisonniers aux plans de réforme.

RÉGIME D'ISOLEMENT

En décembre 2000, alors que le mouvement durait depuis environ deux mois, les autorités avaient simultanément pris d'assaut vingt établissements, répartis sur l'ensemble du territoire. L'objectif était double : mettre un terme aux grèves de la faim et transférer les prisonniers. Les détenus avaient opposé une forte résistance aux troupes paramilitaires du ministère de l'intérieur et l'assaut avait duré plusieurs jours. L'opération, curieusement nommée « Retour à la vie », s'était soldée par la mort d'au moins trente personnes, dont un soldat, et par le transfert forcé des détenus politiques vers les nouvelles prisons de type F.

Séparés de leurs camarades dans les nouveaux pénitenciers, les militants n'avaient pas pour autant abandonné leur grève de la faim. L'IHD affirme que le régime en vigueur dans les nouveaux pénitenciers a confirmé les craintes des détenus, qui estimaient que l'isolement les rendrait plus vulnérables aux mauvais traitements. Selon l'association, les prisonniers se

plaignent d'être fréquemment battus. Plusieurs ont déclaré avoir été torturés.

Les autorités, pour leur part, affirment que les prisons de type F sont conformes aux normes européennes. D'un point de vue architectural et technique, elles le sont vraisemblablement. Encore faut-il que les prisonniers aient accès à des salles communes où ils peuvent rencontrer d'autres détenus au cours de la journée. Or, selon l'IHD, un régime d'isolement est appliqué dans les nouveaux pénitenciers. Les détenus peuvent recevoir les visites de leurs proches, mais celles-ci sont parfois limitées pour les grévistes de la faim qui ont été hospitalisés.

Jeudi, le ministre de la justice, Hikmet Sami Turk, est intervenu publiquement pour la première fois depuis plusieurs semaines. Il a exprimé sa « tristesse » à la suite du décès des prisonniers et regretté que le mouvement, « contraire à la vie humaine », se poursuive. « Tout ce que nous pouvons faire est d'apporter les soins nécessaires à ceux qui le souhaitent » mais « ceux qui acceptent d'être traités le font trop tard, a-t-il ajouté, selon l'agence Anatolie. J'en appelle à la fin de cette action et à l'acceptation de soins. » Il a réaffirmé cependant que le gouvernement n'entendait pas faire marche arrière sur son plan de réforme pénitentiaire.

Le même jour, à Paris, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a appelé le gouvernement turc à ouvrir un dialogue avec les détenus, « leurs avocats et les représentants de la société civile ».

Nicole Pope



N'oubliez pas ! Jusqu'au 30 avril, le JTD Common Rail est au prix de l'essence : 15 000 F d'économie*.



Bravo JTD Steel Clim
injection directe Common Rail
Climatisation, 4 Airbags Fiat®, ABS,
Direction assistée, Autoradio CD 6 IIP,
Peinture métallisée... de série.



Marea Weekend JTD
injection directe Common Rail
Climatisation, 4 Airbags Fiat®, ABS,
Direction assistée, Autoradio cassette RDS,
Banquette AR rabattable... de série.



Brava Steel JTD
injection directe Common Rail
Climatisation, 4 Airbags Fiat®, ABS,
Direction assistée, Autoradio CD 6 IIP,
Peinture métallisée... de série.

Pavel Borodine a été libéré sous caution en Suisse

L'ex-intendant du Kremlin, poursuivi pour blanchiment d'argent, pourrait regagner Moscou pendant le week-end

GENÈVE

de notre correspondant

Moins d'une semaine après son extradition volontaire des Etats-Unis vers la Suisse, l'ancien intendant du Kremlin, Pavel Borodine, peut désormais regagner Moscou. Appelée à statuer sur une demande de mise en liberté provisoire introduite par ses avocats, la chambre d'accusation de Genève a décidé, jeudi 12 avril, de répondre favorablement à cette requête moyennant une caution de 5 millions de francs suisses (3,3 millions d'euros). Dès que cette somme a été versée dans l'après-midi, le prévenu a retrouvé sa liberté de mouvement et a quitté le quartier cellulaire de l'hôpital cantonal où il avait été transféré lundi, se plaignant de douleurs thoraciques. Selon l'un de ses avocats, la caution a été avancée par le ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie au nom de l'Union Russie-Belarus, dont M. Borodine est le secrétaire. L'ancien proche de Boris Eltsine a exprimé le souhait de quitter la Suisse le plus rapidement possible et devrait rentrer en Russie durant le week-end pascal, a ajouté l'avocat.

ENTRAIDE JUDICIAIRE

Arrêté le 17 janvier à New York en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice helvétique, Pavel Borodine avait été transféré samedi 7 avril à Genève où il avait été formellement inculpé de « blanchiment d'argent et participation à une organisation criminelle » par le juge d'instruction Daniel Devaud, chargé du dossier. Le parquet de Genève le soupçonne d'avoir blanchi dans des banques suisses environ 25 millions de dollars de pots-de-vin versés par deux sociétés domiciliées à Lugano, Mercata et Mabetex, à l'occasion de contrats pour des travaux de rénovation du Kremlin, du temps de Boris Eltsine. La justice russe, qui avait entamé la procédure en demandant l'entraide judiciaire à la Suisse, avait finalement classé l'affaire en décembre pour « absence de délit ».

Estimant ne pas disposer « d'informations suffisantes en l'état », la

chambre d'accusation de Genève a abandonné la charge de participation à une organisation criminelle et comme l'accusé « n'a pas d'antécédents judiciaires », a décidé de l'élargir sous caution. Elle n'a pas suivi le procureur général qui réclamait une détention préventive de trois mois, même si l'inculpé demeure en principe à la disposition de la justice. Convoqué jeudi matin par le juge, Pavel Borodine s'est rendu dans son bureau, mais a refusé de répondre à toute question.

La mise en liberté de Pavel Borodine illustre à sa manière les difficultés que rencontrent les juges genevois, qui se veulent à la pointe de la lutte contre le blanchiment. Pour ses avocats, qui n'ont pas dissimulé leur satisfaction, la cause était entendue, car « le blanchiment suppose une infraction en amont », ont-ils fait valoir pour contester la compétence de la justice suisse. Ce n'est pas la première fois que les autorités judiciaires genevoises ont maille à partir avec la Russie. En décembre 1998, l'homme d'affaires Sergueï Mikhaïlov, accusé d'être un parrain de la mafia russe, avait été acquitté faute de preuves et dédommagé par la coquette somme de 800 000 francs suisses (530 000 €) des 778 jours passés en détention préventive.

Ensuite, la même chambre d'accusation avait ordonné la levée du séquestre des comptes de la société Mercata, bloqués à la demande du juge Devaud. Il y a une semaine, le même juge était désavoué par la Cour suprême pakistanaise qui a cassé le jugement condamnant Benazir Bhutto, poursuivie pour détournements de fonds à Genève. Signe d'une certaine lassitude des magistrats genevois, le juge Georges Zecchin, qui avait instruit l'affaire Mikhaïlov et le dossier de l'ancien dictateur Abacha du Nigeria, vient d'annoncer qu'il démissionnait de ses fonctions pour devenir consultant au Crédit agricole Indo-Suez (Suisse SA).

Jean-Claude Buhner

► www.lemonde.fr/russie

Emeutes et couvre-feu à Cincinnati, dans l'Ohio, après la mort d'un jeune Noir tué par la police

Le maire de cette ville industrielle du Midwest a décrété l'état d'urgence

La mort de Timothy Thomas, un jeune Noir de dix-neuf ans tué par un policier auquel il essayait d'échapper, a entraîné une réaction de colère à

Cincinnati, une ville de l'Ohio, Etat industriel du Midwest américain. Pendant trois jours, les quartiers noirs de la ville ont été en proie à des émeu-

tes et des pillages de magasins. Le jeune homme était le cinquième Noir victime d'une bavure policière présumée depuis novembre.

NEW YORK

de notre correspondant

Des renforts de police et un couvre-feu strictement imposé de 20 heures à 6 heures du matin dans toute la ville ont ramené l'ordre, jeudi soir 12 avril, dans les rues des quartiers noirs de Cincinnati après deux nuits d'émeutes raciales comme cette grande ville d'Ohio n'en avait pas vues depuis l'assassinat de Martin Luther King en 1968.

Subitement arrachée à l'actualité heureuse et aux flonflons patriotiques du retour des 24 militaires retenus en Chine, l'Amérique a découvert sur ses petits écrans des images qu'elle croyait révolues avec le XX^e siècle, des images de colère et de frustration de jeunes Noirs aux prises avec des policiers blancs dans les quartiers déshérités d'une métropole industrielle du Midwest qui a connu des jours meilleurs.

Vitres cassées, magasins pillés, incendies allumés çà et là, coups de feu, habitants blancs pris à partie, face-à-face haineux avec des poli-

ciers casqués et armés, arrestations (155, dont 27 mineurs, entre lundi et jeudi soir) : au bout de trois jours de ce spectacle, le maire (blanc) de Cincinnati, Charles Luken, a décrété jeudi l'état d'urgence, une mesure qui lui permet techniquement d'assurer les pouvoirs de police et d'imposer un couvre-feu. « La violence dans nos rues est incontrôlée, a-t-il averti. Il faut l'arrêter. » Le gouverneur de l'Ohio lui a envoyé 75 policiers supplémentaires.

FRACTURE ENTRE GÉNÉRATIONS

Le maire a reconnu qu'il existait dans sa ville « un problème réel et tout à fait légitime, celui des relations raciales et de la manière dont la ville allait en guérir ». Il a cependant tenu à dissocier les émeutes actuelles de ce problème : « Cela n'a rien à voir », a-t-il affirmé.

Ce n'est évidemment pas du tout l'avis des jeunes Noirs descendus dans la rue après avoir appris qu'un des leurs, Timothy Thomas, dix-neuf ans, avait été tué par bal-

les dans la nuit de samedi à dimanche par un policier auquel il cherchait à échapper.

Recherché pour 47 infractions mineures, essentiellement des violations du code de la route, Timothy Thomas ne portait pas d'arme. Et si la mort du jeune homme (sur laquelle une enquête a été ouverte) a mis le feu aux poudres, c'est parce que, loin d'être unique en son genre, elle s'ajoute au contraire à une longue série : quinze hommes noirs ont été tués par la police depuis 1995 à Cincinnati, dont quatre depuis novembre dernier. Ce sont, là aussi, des chiffres que la plupart des Américains croient relégués aux livres d'histoire.

Kweisi Mfume, le président de la grande organisation noire américaine de défense des droits civiques, la NAACP, s'est rendu à Cincinnati jeudi pour aider les dirigeants de la communauté noire locale à rétablir l'ordre.

Mais les incidents de ces derniers jours ont révélé une fracture entre les générations qui ne lui facilitera

pas la tâche : mercredi, au plus fort de la violence, les plus âgés dans la communauté noire, y compris plusieurs dizaines de pasteurs baptistes, se sont interposés physiquement pour aider la police en essayant de contenir la rage des gangs de jeunes. « Les bonnes manières ne marchent pas pour nous. Au moins maintenant, les gens nous écoutent », a riposté une jeune manifestante à la presse locale, reflétant le scepticisme des jeunes Noirs à l'égard des méthodes non violentes de la génération de leurs parents.

Cincinnati, l'une des villes historiques de la lutte contre l'esclavage, donne parfois l'impression de repartir en arrière : l'exode massif des familles blanches vers les banlieues s'est poursuivi dans les années 1990 et la ville elle-même est aujourd'hui à 43 % non blanche, faisant de Cincinnati l'une des grandes villes américaines où la ségrégation résidentielle est la plus rigide.

Sylvie Kauffmann

Avion-espion : le président Bush règle ses comptes avec la Chine

WASHINGTON

de notre correspondant

L'équipage de l'avion-espion américain avait à peine mis le pied sur le sol national, à Hawaï, jeudi 12 avril, que le président Bush a critiqué vivement l'attitude de la Chine dans l'incident aérien du 1^{er} avril. Les vingt-quatre hommes et femmes ont été accueillis en héros et les télévisions ont diffusé les images de leur arrivée en fanfare. Ils vont être débriefés avant de retrouver leur famille dès samedi.

En quelques heures, le ton de Washington a changé du tout au tout. Fini le temps des regrets officiels, de la prudence diplomatique et des négociations secrètes. George W. Bush - qui n'a jamais caché son peu de sympathie pour l'un des derniers régimes communistes et qui, après bientôt trois mois à la Maison Blanche, n'a toujours pas jugé nécessaire de téléphoner au président chinois Jiang Zemin - n'a pas mâché ses mots, revenant point par point sur la lettre conciliante de l'ambassadeur américain à Pékin qui avait débloqué la crise mercredi. Les Etats-Unis étaient dans leur droit en envoyant l'EP-3, qui volait dans l'espace aérien international. Les vols de reconnaissance « font partie de

notre stratégie globale de sécurité » et les Américains ont l'intention de poser « les questions sans concessions » à leurs interlocuteurs lors de leur prochaine rencontre, le 18 avril. Et ces vols vont reprendre incessamment, si M. Bush écoute la requête du commandant des forces américaines dans le Pacifique.

Mais, surtout, il a mis en garde les Chinois, leur faisant comprendre que s'ils veulent avoir de bonnes relations avec les Américains, ils doivent changer de manières : « Ce genre d'incident ne fait rien pour faire avancer des relations constructives entre nos deux pays. (...) La décision de la Chine d'empêcher le retour de notre équipage pendant 11 jours est en contradiction avec le type de relations que nos deux pays disent souhaiter. »

« DÉSACCORDS FONDAMENTAUX »

Le président américain a aussi insisté sur les « désaccords fondamentaux » qui les opposent et qui vont, « sans aucun doute », resurgir : droits de l'homme, liberté religieuse, « vues divergentes sur le chemin à suivre pour que la région Asie-Pacifique soit plus stable et sûre », en clair sur Taïwan. Il faut donc que les dirigeants chi-

nois effectuent un « choix résolu » s'ils veulent des relations plus productives avec l'Amérique.

Il n'est pas fréquent qu'un dirigeant occidental s'adresse à Pékin sur ce ton. Reste à voir si, derrière une rhétorique destinée à satisfaire ses amis de la droite républicaine, les pressions des milieux d'affaires, eux aussi liés au Parti républicain, ne vont pas pousser à une normalisation. Avant George W. Bush, les présidents Nixon, Reagan, Clinton ou George Bush père avaient entamé leur mandat sur un mode critique du régime chinois avant de céder aux sirènes commerciales et de développer des relations amicales avec Pékin.

En même temps, les deux pays sont liés de plus en plus étroitement par leur commerce en croissance constante, qui représente plus du tiers des exportations chinoises et est largement déficitaire pour les Etats-Unis (moins 48 milliards de dollars l'an dernier). Ces échanges sont essentiels à la stratégie de modernisation de Jiang Zemin, tout comme à l'approvisionnement des Américains en biens de consommation nécessitant une main-d'œuvre très bon marché.

Patrice de Beer

Le président indonésien autorise la reprise d'opérations militaires à Atjeh

Dans la province séparatiste, les pouvoirs donnés à l'armée font craindre de nouvelles campagnes de terreur contre les civils

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, ne croit pas à une solution militaire à Atjeh, province septentrionale de Sumatra où un courant séparatiste se renforce chaque jour. Il veut également éviter de prendre la responsabilité d'un bain de sang. Toutefois, affaibli par une grave crise de régime et soumis à des pressions croissantes de l'armée, le chef de l'Etat a fini par ordonner « la restauration de l'ordre et de la loi » dans une province où la répression du séparatisme a fait plus de six mille victimes, la plupart civiles, depuis 1989, dont plus de trois cents cette année.

Même si cette « instruction » présidentielle tient compte des aspects politiques et sociaux du conflit, elle a aussitôt été présentée par le ministre de la défense, Mahfud Mohammad, qui en a

annoncé l'existence jeudi 12 avril, comme un « ordre donné aux militaires et aux policiers de coopérer pour rétablir la sécurité ».

De 1989 à 1998, à la fin du règne de Suharto, l'armée avait brutalement réprimé Atjeh Merdeka (Atjeh libre), insurrection indépendantiste née en 1976. Ephémère successeur du vieil autocrate, Jusuf Habibie avait mis fin à ces opérations militaires et présenté des excuses publiques aux Atjeh-nais pour les exactions - assassinats, enlèvements, tortures, viols - subies pendant dix ans.

Au lendemain de son élection, en octobre 1999, le président Wahid a fait un pas de plus : après avoir flirté avec l'idée d'organiser un référendum sur le sort d'Atjeh, il a accepté d'accorder une large autonomie à cette province qui compte un peu plus de quatre millions de pieux musulmans. Menées en Suisse, des négociations avec Atjeh Merdeka ont abouti, le 2 juin 2000, à une « pause humanitaire » temporaire, reconduite depuis à deux reprises. Mais cet accord n'a jamais été respecté, et la situation a continué de se dégrader.

CHAMPS GAZIERS

Le mois dernier, l'armée a obtenu du gouvernement qu'Atjeh Merdeka soit officiellement classé mouvement subversif. Le cabinet a aussi autorisé des « opérations militaires limitées » tout en refusant de déléguer au commandement la responsabilité du maintien de l'ordre. Le commandant de Kos-trad (réserves stratégiques), le général Ryamizard Ryacudu, a averti que « ceux qui donnent des ordres devraient également en prendre la responsabilité ». « Disons,



a-t-il explicité, que si les Kos-trad sont déployés à Atjeh et que de nombreuses personnes sont tuées, les soldats ne devraient pas être aussitôt blâmés et entraînés devant les tribunaux. »

Les mouvements locaux de défense des droits de l'homme, qui s'estiment déjà la cible croissante des forces de l'ordre, ont peur qu'une opération militaire même « limitée » serve de couverture à une campagne de terreur dont les civils seraient les premiers à faire les frais. D'autres rappellent qu'une décennie d'intervention militaire, sous Suharto, n'a fait qu'exacerber l'hostilité de la population à l'égard des forces de l'ordre.

La situation sur le terrain connaît une nouvelle urgence depuis l'arrêt, le 9 mars, pour des raisons de sécurité, de l'exploitation à Lhokseumawe de trois des cinq champs gaziers par la société américaine Exxon Mobil. Ces derniers fournissent 40 % de la production nationale de gaz et des recettes annuelles de plus de 7 milliards de francs à

l'Indonésie, premier producteur mondial de gaz liquéfié. Prélèvés sur les quelque trente mille soldats et policiers déjà présents dans la province, quatre bataillons d'infanterie ont été, depuis, affectés à la protection de ces puits. Atjeh Merdeka a toutefois nié toute responsabilité dans des incidents qui se sont produits dans le secteur, y compris

des tirs, fin mars, sur un hélicoptère transportant un ministre. La société américaine Exxon Mobil hésite encore à redémarrer l'exploitation de Lhokseumawe. Faute de l'expertise nécessaire, la société nationale indonésienne Pertamina ne peut pas assurer la relève.

ADMINISTRATION PARALLÈLE

Prétexant ou raison, l'abandon provisoire de ces exploitations a renforcé la main des militaires, qui reprennent virtuellement le commandement des opérations même s'ils sont censés, selon l'instruction présidentielle, protéger avant tout des installations stratégiques, comme celles d'Exxon Mobil. La force d'Atjeh Merdeka ne réside pas, cependant, dans ses moyens militaires : quelque deux mille hommes en armes. De nombreux incidents attribués à la guérilla sont le fait d'inconnus ou d'éléments manipulés par Djakarta.

Le mouvement séparatiste exploite le vide laissé par la dilution de l'administration indonésienne avec

la fuite de fonctionnaires, d'hommes d'affaires et de soixante-dix mille migrants venus des autres provinces de l'archipel. Atjeh Merdeka contrôle de plus en plus la population rurale à l'aide d'une administration parallèle (tribunaux, certificats de mariage, transactions foncières, taxes) et commence à superviser les administrations municipales. L'autogestion rentre ainsi dans les mœurs et toute opération militaire se tromperait de cible.

De son côté, intervenant simultanément aux Moluques, en Irian-Jaya et, plus récemment, à Kalimantan (Bornéo indonésienne), l'armée indonésienne ne peut plus, comme autrefois, concentrer ses efforts sur Atjeh. Ses effectifs, son budget et ses moyens de transports sont limités. Le manque de motivation des soldats explique en partie le laxisme dans la protection des installations industrielles. Enfin, l'apparition de mines dotées de commande à distance sur les routes d'Atjeh réduit d'autant la mobilité des troupes.

La grave crise politique à Djakarta, où le président Wahid est de plus en plus isolé, contribue sans doute à renforcer la position de l'armée face aux mouvements séparatistes, à Atjeh comme en Irian-Jaya. Mais les brutales recettes militaires d'hier font d'autant plus peur que la situation continue de se détériorer, que les moyens manquent et que les donateurs étrangers de l'Indonésie réclament, tout en défendant l'intégrité territoriale du vaste archipel, des solutions négociées.

Jean-Claude Pomonti

► www.lemonde.fr/indonesie

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Les appels pour le retour au calme en Palestine se multiplient, mais la violence continue

Deux Palestiniens ont été tués à Gaza et en Cisjordanie

Les Etats-Unis et la Russie ont appelé Israéliens et Palestiniens à mettre fin aux affrontements et à prendre des mesures pour rétablir le calme au

Proche-Orient, à l'issue d'une rencontre, jeudi 12 avril à Paris, entre le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et le chef de la diplomatie russe,

Igor Ivanov. La France a indiqué que plusieurs pays se concertent actuellement pour contribuer à mettre fin aux violences.

LES AFFRONTEMENTS israélo-palestiniens ont fait deux nouvelles victimes, jeudi 12 avril, malgré l'optimisme, il est vrai tout relatif, affiché par les deux parties après une rencontre bilatérale destinée à faire baisser la violence (*Le Monde* du 12 avril).

Dans la bande de Gaza, où les Palestiniens ont enterré trois « martyrs » morts la veille, Hafez Rouchdi Khalil, 35 ans, a été tué par l'armée israélienne, alors qu'il passait près d'une position israélienne qui avait essuyé des tirs palestiniens. Dans la soirée, Chaoukat Alami, 15 ans, a été mortellement atteint par des tirs israéliens lors de heurts près de Hébron (Cisjordanie). Selon la poli-

ce palestinienne, l'adolescent a été tué dans la cour de sa maison, mais un porte-parole militaire israélien a déclaré qu'il avait été tué « au moment où il allait lancer une bouteille incendiaire contre un autobus civil israélien ». Ces décès portent à 477 le nombre de morts depuis le début de l'Intifada le 28 septembre : 392 Palestiniens, 71 Israéliens, 13 Arabes israéliens et un Allemand.

Côté israélien, trois militaires ont été blessés par des tirs dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Par ailleurs, un activiste du Fatah, le mouvement du président palestinien Yasser Arafat, a échappé à une tentative d'assassinat à la voiture piégée à Ramallah (Cisjordanie), a

annoncé un responsable de la sécurité palestinienne, attribuant cette affaire à Israël, qui a démenti.

MÉDIATION JORDANIENNE

Auparavant, le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, avait averti que les Palestiniens n'avaient pas épuisé tous les moyens à leur disposition pour lutter contre Israël. « Nous allons agir sur le terrain et aux plans arabe et international », a-t-il dit. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, croit percevoir un « fléchissement » chez le président palestinien, Yasser Arafat, qui « commence à comprendre les exigences d'Israël ». Dans un entretien au quoti-

dien *Yediot Aharonot*, il estime « pouvoir regarder vers l'avenir avec optimisme ».

Le chef de la diplomatie jordanienne, Abdel Ilah El Khatib, qui a rencontré M. Arafat jeudi à Ramallah, doit se rendre lundi en Israël pour s'entretenir avec M. Sharon, d'après un haut responsable jordanien. La Jordanie s'emploie à ramener le calme. La présidence de l'Union européenne (UE) s'est dite « préoccupée par l'attaque du camp de réfugiés palestiniens Khan Younès le 10 avril » et a « déploré l'escalade dangereuse et dramatique de la violence des deux côtés ». — (AFP.)

► www.lemonde.fr/israel

Plus de 89 condamnés à mort exécutés en Chine en une journée

PÉKIN. Les autorités ont exécuté, mercredi 11 avril, au moins 89 personnes dans le cadre d'une nouvelle campagne de répression de la criminalité, lancée la semaine dernière par le président Jiang Zemin. Annoncées, jeudi, dans la presse chinoise, ces exécutions ont eu lieu dans diverses villes (28 à Canton, 21 à Shenzhen, 17 à Zhengzhou). Pékin ou Shanghai ont indiqué avoir procédé également à des exécutions capitales, mais sans fournir de statistiques. L'exécution de 89 personnes en une journée constitue l'un des chiffres les plus élevés enregistrés en Chine. Outre les exécutions, les tribunaux ont organisé, mercredi, des rassemblements pour annoncer 46 condamnations à mort qui venaient d'être prononcées. Selon Amnesty International, au moins 1 263 exécutions ont été recensées en Chine en 1999. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : à l'élection municipale, mardi 10 avril à Los Angeles, le fils d'un Mexicain, Antonio Villaraigosa, 48 ans, est arrivé devant Jim Hahn, procureur de la ville, avec 30 % des suffrages exprimés mardi 10 avril, contre 25 % pour son concurrent. Ces deux candidats, démocrates, ont devancé l'agent immobilier multimillionnaire Steve Soboroff, seul candidat républicain, qui est arrivé en troisième position avec 21 % des voix. Ils se disputeront la mairie lors d'un second tour le 5 juin. Le taux de participation n'a pas dépassé 33 % des électeurs inscrits, qui sont au nombre de 1,5 million, ont indiqué les autorités. Si M. Villaraigosa était élu, il deviendrait le premier maire d'origine mexicaine de Los Angeles depuis 1872. — (AFP.)

■ **PHILIPPINES** : l'otage américain Jeffrey Schilling, détenu depuis le 26 août par le groupe Abu Sayyaf sur l'île de Jolo, a été libéré, jeudi 12 avril, par l'armée, a annoncé le même jour la présidence philippine. L'Américain, âgé de vingt-six ans, converti à l'islam et marié à une Philippine, avait été arrêté par les terroristes alors qu'il leur rendait visite. Jeffrey Schilling était le dernier otage étranger d'Abu Sayyaf, auteur en 2000 d'une série d'enlèvements avec demande de rançon. — (Corresp.)

■ **AFGHANISTAN** : deux jeunes Français sont morts, mercredi 11 avril, lors d'un accident de circulation dans la région de Kaboul. Thomas Allix et Vadim Schoffel, ainsi que leurs deux accompagnateurs afghans, ont été tués lors de la collision de leur jeep avec un minibus. Ils travaillaient pour la Société des explorateurs français, qui avait ouvert en 2000 un bureau en Afghanistan afin de procéder à un inventaire archéologique, projet ayant tourné court après la destruction de la statue pré-islamique par les talibans. — (AFP.)

■ **IRAK** : Bagdad et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont adopté un plan pour explorer ensemble les liens éventuels entre l'uranium appauvri et les maladies qui affectent la population irakienne à la suite de la guerre du Golfe en 1991, a annoncé l'OMS, jeudi 12 avril à Genève. Un cadre d'action et de collaboration a été établi par une délégation irakienne et des experts de l'OMS au cours de discussions qui ont duré du 9 au 11 avril au siège de l'OMS. Il est prévu que les deux parties examinent également tous les autres risques environnementaux pour la santé, afin d'examiner s'il y a d'autres facteurs en jeu issus du conflit. — (AFP.)

■ **IRAN** : un étudiant réformateur, Ibrahim Cheikh, membre influent du Bureau de consolidation de l'unité (BCU), mouvement favorable au président Mohammad Khatami, a été libéré sous caution, jeudi 12 avril, après dix-huit jours de détention. Il est soupçonné de complicité avec le principal dirigeant du BCU, Ali Afchari, condamné en janvier à six ans de prison pour sa participation, en avril 2000 à Berlin, à une conférence jugée « anti-islamique ». Un autre responsable du mouvement étudiant, Morteza Ahmadi, dont la détention n'avait pas été révélée publiquement, a été libéré également jeudi. — (AFP.)

A la recherche de l'« Andalousie du XXI^e siècle »

CET ESSAI est à recommander pour tous ceux que le dossier israélo-palestinien désespère. Son auteur, militant pacifiste israélien, compte parmi les très rares à ne pas avoir renoncé. Résistant aux tressauts de haine comme au recroquevillement communautaire qui frappe des deux côtés depuis le début de l'Intifada, Michel Warshawski quête cet avenir apaisé, que n'a pas su apporter le processus de paix lancé à Oslo.



BIBLIOGRAPHIE

Antisioniste, il dresse une histoire sans concessions d'un demi-siècle d'Israël, prenant appui sur les travaux des « nouveaux historiens » israéliens, pour jeter à bas ses mythes fondateurs. Cette histoire débouche au début des années 1990 sur les accords d'Oslo, qui se fixaient comme objectif la séparation, mesure de bon sens pour mettre un terme à des décennies de violence : chacun chez soi et la paix pour tous. Perspective raisonnable qui s'est révélée impossible.

« Le démantèlement de la Cisjordanie en fonction de la réalité vivante et dynamique des colonies (...) laisse deviner à quel statut définitif aspirent les divers gouvernements israéliens, assure Michel Warshawski, l'annexion d'une partie substantielle de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et la poursuite du contrôle israélien, économique, spatial et militaire sur les territoires qui deviendraient l'Etat de Palestine. » « On est loin du compromis historique qui avait motivé les Palestiniens à signer la déclaration de principes d'Oslo, et d'une partition, si ce n'est juste, du moins acceptable par le peuple palestinien : le projet israélien vise en fait à la création de bantoustans, dans le cadre de la pérenniation du système d'apartheid mis en place dès le milieu des années 1970 » Si on suit l'auteur, on est loin de la « générosité » israélienne qui aurait été exprimée lors du sommet raté de Camp David, le refus palestinien, comme le pense désormais la majorité des Israéliens, masquant mal le vieux désir de « jeter les juifs à la mer ».

Conduisant à une apparence d'Etat palestinien, une Palestine au rabais génératrice de conflits, la séparation s'avère impossible. Une

autre voie s'impose, d'autant qu'Israël se débat depuis sa création avec l'aporie d'un Etat « juif et démocratique », qui fait peu de cas de ses minorités, au premier rang desquelles figurent les Arabes, qui ont résisté à une « épuration ethnique » inaboutie.

Le dépassement de ces contradictions, Michel Warshawski le trouve dans le projet d'un Etat binational. La perspective peut paraître idéaliste en ces temps de violences meurtrières, mais « elle est », selon lui, « plus proche de la réalité que l'on aurait tendance à croire » et correspondra de plus en plus à la nature multiculturelle d'Israël, compte tenu de l'échec du creuset sioniste et des effets de la mondialisation. Michel Warshawski guette « une transnationalité où la spécificité de chacun puisse être source de richesse pour tous, l'Andalousie du XXI^e siècle ».

Gilles Paris

★ Michel Warshawski, *Israël-Palestine, le défi binational, post-scriptum d'Elias Sanbar*, éditions Textuel, 110 F (16,76 €).

En avril, cueillette de Nokia®

dans votre Agence France Télécom

Respirez, c'est le printemps !

Communiquez la gaieté avec la nouvelle collection de façades "Couture" du mobile Nokia 8210. Profitez d'une parfaite indépendance avec le nouveau kit **mobicarte**™ "Tendance" Nokia 3310. Entrez dans le futur grâce au mobile Nokia 6210 "High Tech". Et gagnez en liberté : un **kit piéton offert**™ pour tout achat d'un mobile Nokia 6210 ou d'un mobile Nokia 8210.

*Téléphones mobiles Nokia. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Copyright © 2001 NOKIA MOBILE PHONES. Tous droits réservés.

(1) Afin de protéger le titulaire contre le vol, le téléphone mobicarte contenu dans le kit ne peut être utilisé qu'avec la carte SIM incluse dans le kit. Suite à une demande ministérielle fondée sur les dispositions de la Loi n° 91-646 du 10/07/1991, vous devez désigner votre identité à votre point de vente. A défaut, l'usage de votre mobicarte sera suspendu sous 15 jours. (2) Offre valable du 5 avril 2001 au 31 mai 2001 inclus pour tout achat d'un téléphone mobile Nokia 6210 ou mobile Nokia 8210 et la souscription simultanée à un forfait ou à un abonnement Itineris ou OLA d'une durée minimum de 12 mois après la Période d'Essai de 3 mois. Frais de mise en service inclus. Forfaits de communications en France métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. Offre cumulable avec les promotions en cours. Téléphones disponibles exclusivement sur le réseau Itineris avec la Carte SIM incluse. High Tech : haute technologie.

SOCIAL Le gouvernement a annoncé, jeudi 12 avril, une série d'ajustements de sa politique, notamment en matière sociale et budgétaire. La multiplication des

plans sociaux, dont ceux de Danone, Marks & Spencer et AOM, ont pesé sur ces décisions. ● LES JEUNES en seront les premiers bénéficiaires : allocation d'insertion, aide accrue

de l'ANPE, pérennisation de certains emplois-jeunes. ● LES LICENCIEMENTS coûteront plus cher aux entreprises, qui devront également aider à la réinsertion des salariés licenciés.

● DES LOGEMENTS vacants pourront être réquisitionnés afin d'accueillir des familles en grande difficulté. ● LE BUDGET de l'Etat augmentera de 0,5 % en 2002, au lieu des

0,3 % prévus. ● LE PCF estime que « le compte n'y est pas » et, pour les Verts, Noël Mamère qualifie l'ensemble des dispositions gouvernementales de « mesurette ».

Le PCF et les Verts accueillent fraîchement les « mesurètes » de M. Jospin

Le gouvernement relâche légèrement l'étreinte budgétaire pour 2002 et annonce une série de dispositions sociales pour limiter les licenciements et favoriser l'insertion des jeunes. Le premier ministre maintient sa priorité à la création d'emplois

IL FALLAIT agir, et vite. Montrer que le gouvernement n'avait de « boules Quiès », comme dit Robert Hue, sans attendre l'intervention télévisée du premier ministre, mardi 17 avril. C'est le climat social, avec les conflits de LU, Marks & Spencer, AOM, qui a donné la cadence, celle de l'urgence. Mais aussi des élections moyennement réussies, une majorité pleine d'états d'âme et une extrême gauche qui se pousse. Un catalogue de mesures est donc sorti de la réunion de ministres, jeudi 12 avril, qui devront trouver place dans un programme parlementaire chargé et dans un cadre budgétaire légèrement desserré. L'effort porte essentiellement sur le domaine social, mais peu de mesures sont vraiment nouvelles.

● **Le social au premier rang.** Signe attendu, Lionel Jospin a répété que le projet de loi de modernisation sociale donnera « l'occasion de confirmer voire d'améliorer les garanties offertes aux travailleurs » confrontés à des licenciements et de « mieux contrôler le comportement de certaines entreprises ».

Les mesures en faveur des jeunes portent sur la situation des moins de vingt-cinq ans les plus en difficulté, et sur l'accès à l'autonomie des jeunes adultes. Le premier volet, destiné à « assurer à tous ceux qui en ont besoin une sécurité de revenu » à travers une allocation d'insertion, figurera dans le nouveau plan de lutte contre l'exclusion, présenté en mai, par Elisabeth Guigou, tandis que le second devrait être abordé, début juin, lors de la conférence sur la famille.

Le programme d'accompagnement personnalisé Nouveau départ mis en place à l'ANPE en 1998, pour aider au retour à l'emploi des chômeurs, sera élargi, « un effort particulier » devant être apporté aux bénéficiaires du RMI et aux mères isolées. Le cumul d'un minima social avec un salaire sera porté, à partir de septembre, à six mois contre trois actuellement. Au chapitre des salaires, comme prévu, la commission de la négociation col-

lective, réunie fin avril, fournira « l'occasion de dresser le bilan des négociations de branche sur les minima conventionnels » dont le gouvernement « tiendra compte pour ses décisions à venir, le 1^{er} juillet sur le SMIC ».

En matière de logement, le gouvernement veut engager un programme « ambitieux » sur cinq ans pour « mettre fin aux bidonvilles, au saturnisme et à l'insalubrité », selon la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann. Le programme de réquisition de loge-

ments vacants constitue l'autre disposition forte du train de mesures en préparation. Des actions seront engagées la première année dans les départements les plus touchés : certains arrondissements de Paris, la Seine-Saint-Denis, le Nord - Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône...

● **Un cadre budgétaire légèrement desserré.** Jean-Claude Gaysot, ministre communiste du transport chargé de « renforcer la qualité et la sécurité dans les transports publics » a bien fait valoir que cette lourde tâche ne pourrait se faire à

moyens constants, puisqu'elle suppose notamment d'embaucher des personnels. Il sera peut-être entendu. Les dépenses de l'Etat augmenteront de 0,5 % en volume (hors inflation) l'an prochain (soit 28,9 milliards), alors que le gouvernement avait initialement prévu une progression de 0,3 %, indique la « lettre de cadrage » budgétaire adressée, vendredi 13 avril, à chaque ministre par Matignon. Ce léger desserrement du carcan – qui reste néanmoins dans le cadre du programme triennal des dépenses

publiques présenté à la Commission de Bruxelles (1 % sur 2002-2004) – permettra de dégager 3,4 milliards supplémentaires. Le gouvernement va également redéployer des crédits pour financer les aides aux éleveurs.

● **Un calendrier parlementaire surchargé.** Celui-ci ne laisse qu'une marge de manœuvre limitée au gouvernement pour mettre en application les mesures définies lors du séminaire. Néanmoins, l'examen du projet de loi de modernisation sociale par le Sénat, le 24 avril, puis

par l'Assemblée au mois de mai en deuxième lecture, permettra de discuter d'une législation permettant de mieux contrôler les licenciements économiques. La réforme des enquêtes publiques destinée à mieux associer les citoyens aux choix d'aménagement, sera incluse dans le projet de loi sur la démocratie de proximité, présenté par Daniel Vaillant, avant la fin de la session. Le projet de loi sur la sécurité quotidienne, programmé à l'Assemblée le 26 avril, sera assorti d'un amendement gouvernemental portant sur la participation des maires à la définition et au suivi des politiques de lutte contre l'insécurité. Mais le projet de loi sur l'eau, si cher à Dominique Voynet, présenté lors d'un « tout prochain conseil des ministres », sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée au plus tôt en septembre.

● **Les réactions politiques** sont sévères. A l'exception du Parti socialiste, qui affirme que le gouvernement « sait accélérer le rythme », les autres partenaires de la majorité plurielle ne cachent pas leur déception. « Pour le moment le compte n'y est pas », a déploré le secrétaire national du PCF, Robert Hue, en exprimant la crainte que « le premier ministre et le gouvernement ne prennent pas suffisamment la mesure » des attentes. S'ils approuvent certaines mesures, les Verts restent sceptiques quant à leur « réalisation concrète et rapide ». « La gauche plurielle tourne en rond », constate le Mouvement des citoyens, tandis que l'extrême gauche, par la voix d'Alain Krivine, porte-parole de la LCR, dénonce « un catalogue assez hallucinant de vœux pieux ». A droite, le ton était encore plus critique. Pour le RPR, le gouvernement est « déboussolé » et « Lionel Jospin est aujourd'hui dans une impasse face à la contradiction de premier ministre et de candidat à l'élection présidentielle ». Pour François Bayrou, il s'agit de « saupoudrage, patchwork et fonds de tiroir ».

Le choix de la mise en scène, au risque de décevoir

L'IMAGE – celle d'un manifestant de Danone, grimé en premier ministre, un gros cigare aux lèvres et les deux mains appuyées sur les oreilles – et le titre « Jospin à moi-

ANALYSE

La droite dénonce le « saupoudrage » et « patchwork et fond de tiroir »

tié sourd », barrent toute la « une » de L'Humanité, vendredi 13 avril. « Le compte n'y est pas », avait déjà sèchement affirmé Robert Hue, secrétaire national du PCF, en découvrant jeudi soir, le catalogue de mesures présenté à l'issue de la réunion des ministres à Matignon. « Saupoudrage », pour le RPR, « patchwork et fonds de tiroir », pour François Bayrou, « catalogue de vœux pieux » pour Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, « flou et mesurette », pour le député Vert Noël Mamère, « trompe l'œil et décalage », pour le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Il est peu dire que les annonces du gouvernement ne suscitent pas l'enthousiasme : au pis, elles entraînent l'ironie, au mieux, le doute. A quelques

jours de son intervention télévisée, mardi 17 avril sur France 2, Lionel Jospin va devoir affiner ses arguments s'il veut convaincre le pays de l'intérêt de toute cette mise en scène : séminaire du gouvernement le 31 mars, entretien-explication avec la presse quotidienne régionale le 4 avril, puis réunion de ministres suivie d'une large communication jeudi.

Le plus justement sévère a sans doute été le président de l'UDF, avec ses « fonds de tiroir ». Le gouvernement a en effet tenté de prendre les Français, sinon pour des dupes, du moins pour des

oubliés. L'avalanche de mesures présentées jeudi, en matière sociale, de logement, de lutte contre l'exclusion, ou encore contre la violence et l'insécurité, avaient déjà été, pour la plupart, soit engagées, soit annoncées, soit promises par les ministres. Il ne s'agit donc pas de nouveautés, mais bien de vieux stocks réactualisés, grâce à quelques accessoires.

CRUELLES EXPÉRIENCES

Cette mise en scène est d'autant plus surprenante que M. Jospin a déjà connu en la matière quelques cruelles expériences. Il n'est que de

reliure les titres sévères des articles publiés à l'automne 1999, au lendemain d'un séminaire du gouvernement qui avait échoué à traduire en propositions concrètes la « deuxième étape », puis d'une explication de M. Jospin sur France 2, qui lui avait coûté cher ! Ce n'était pas Danone et Marks & Spencer qui occupaient alors l'actualité, mais les salariés de Michelin, et la majorité plurielle, divisée sur les mesures à prendre, avait déjà présenté quelques signes sérieux de tangage. La profonde méfiance du premier ministre à l'égard des effets d'annonce n'a donc pas résisté à la tentation de la communication. Elle révèle la vulnérabilité, le sentiment d'urgence et l'inquiétude du gouvernement et de son chef. M. Jospin avait pourtant résumé lui-même, lors du séminaire, l'une des difficultés à laquelle il était confronté : à un an des élections présidentielle et législatives, le problème était moins de lancer de nouveaux chantiers, a fortiori dans un calendrier parlementaire restreint, mais de bien mettre en œuvre et d'appliquer les lois déjà votées. C'était une ambition modeste, mais respectable. Il lui a préféré la mise en scène, au risque d'entretenir le doute.

Pascale Robert-Diard

Service France

Le premier ministre desserre un peu l'étai budgétaire

CE N'EST PAS vraiment de la débauche budgétaire, mais les quelques milliards de dépenses supplémentaires que Lionel Jospin a autorisées pour 2002 ne seront pas mal venus pour ceux qui réclament toujours plus d'intervention du gouvernement sur le terrain social. Les crédits de l'Etat progresseront de 0,5 % en volume (1,7 % avec l'inflation) l'an prochain (Le Monde du 11 avril), a annoncé le porte-parole du premier ministre, Yves Colmou, jeudi 12 avril, à l'issue de la réunion des ministres à Matignon.

Le gouvernement avait initialement prévu 0,3 %, et Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a dû se faire un peu violence. Plaidant d'entrée de jeu pour le « sérieux » et le « raisonnable » dans la conduite de la politique économique et des réformes, il a rapidement concédé que 0,2 % de plus (3,4 milliards de dépenses supplémentaires sur un total de 1 700 milliards) était acceptable. Si M. Jospin veut tenir les engagements qu'il a pris vis-à-vis de la Commission européenne (1 % en volume sur trois ans), il devra limiter la progression de la dépense à 0,5 % sur la période 2003-2004.

COUP DE POUCE AUX BAS SALAIRES

Le premier ministre a déjà annoncé que la justice et la sécurité (police et gendarmerie) feront l'objet d'un effort particulier l'an prochain. En revanche, la revalorisation des salaires des fonctionnaires ne semble pas une priorité. Pour arracher la signature d'une partie de leurs fédérations, il faudrait qu'il ajoute au moins 5 mil-

liards de francs aux 24 milliards proposés par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, pour la période 2000-2002. M. Fabius continue de s'arc-bouter sur un strict maintien de leur pouvoir d'achat, avec un coup de pouce au plus bas salaires.

Depuis 1997, les dépenses de l'Etat ont augmenté en moyenne de 0,3 % par an, avec un pic en 1999 (1 %) et des années où la progression a été nulle (1997, 1998, 2000) ou limitée (0,3 % en 2001). Cela ne place pas pour autant la France parmi les bons élèves de la classe des Quinze, mais M. Jospin, qui dit mener « la politique la plus à gauche » en Europe, n'a jamais fait de la rigueur budgétaire une règle absolument intangible. Avec 28,9 milliards de francs supplémentaires par rapport au budget 2001, auxquels s'ajouteront à peu près autant de crédits redéployés vers des ministères prioritaires, M. Jospin aura néanmoins du mal à financer sa politique.

D'autant que des incertitudes pèsent sur les recettes pour 2002. Les engagements pris pour les baisses d'impôts (37 milliards) et le rôle de « pompier du social » qu'il fait jouer à l'Etat ont un coût. Or le ralentissement de la croissance, dont les prévisions ont été ramenées de 3,3 % à 2,9 %, pourrait se traduire par une baisse des rentrées fiscales à la fin de l'année. Dans une période préélectorale propice à toutes les largesses, M. Fabius ne manque jamais de rappeler que l'époque de la « cagnote » est bel et bien révolue.

Jean-Michel Bezat

Cap maintenu sur l'emploi et volonté de limiter les conséquences des plans sociaux

Le gouvernement envisage d'augmenter les indemnités de licenciement

LE CAP sur l'emploi maintenu, les mesures sociales énoncées à l'issue de la réunion du gouvernement mêlent un programme déjà connu, quelques « ajustements » et beaucoup de « pistes ». C'est dans la première catégorie que s'inscrit, par exemple, l'élargissement de trois à six mois du cumul d'un minima social et d'un salaire. Très tôt, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait en effet confirmé l'intention du gouvernement d'inciter de la sorte les chômeurs de longue durée à reprendre un emploi (Le Monde du 8 janvier). De même, la reconnaissance officielle du plan de retour à l'emploi (PARE) signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, dans le projet de loi portant diverses mesures sociales qui vient d'être envoyé au Conseil d'Etat, était annoncé depuis belle lurette.

Les dispositions en faveur des jeunes entrent dans la catégorie des « ajustements ». Pour contourner le débat récurrent sur un RMI-jeunes, le gouvernement s'apprête à modifier le programme d'accompagnement personnalisé Trace, mis en place en 1998 et qui a bénéficié jusqu'ici à 70 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans. Pendant une durée maximale de dix-huit mois, les conseillers des missions locales suivent ainsi un jeune qui alterne périodes de formation, stages et insertion en entreprises, tout en bénéficiant, dans les périodes « creuses » d'une petite aide financière. Désormais, il s'agit d'y intégrer, d'ici à 2003, 160 000 à 170 000 jeunes en grande difficulté, sans famille et sans ressources. Pour leur « permettre de sortir la tête de

l'eau », l'aide financière passerait, selon le ministère, d'une moyenne de 2 000 francs par an à 2 000 francs par mois. Pour cela, l'Etat devrait débloquer 1,2 milliard de francs.

Dans la catégorie des « pistes » figurent les salaires et les licenciements. Si un coup de pouce – « raisonnable » – est bien prévu le 1^{er} juillet pour le smic, sa revalorisation dépendra surtout du « troc » que sont disposés à négocier les par-

ténaires sociaux (Le Monde du 2 avril). C'est en effet en fonction du relèvement des minima conventionnels dans les branches, dépendant des syndicats et du patronat, que le tir sera ajusté. S'agissant de l'augmentation des minima sociaux dont il a la charge, le gouvernement n'a pas l'intention de déroger à l'habitude qui a été prise : le coup de pouce est renvoyé à la fin d'année. Les licenciements, ensuite. Actuelle-

ment obligés, des modifications vont être apportées au projet de loi de modernisation sociale dont l'examen reprend le 24 avril au Sénat. Lionel Jospin a défini « trois orientations possibles » : le « renchérissement du coût des licenciements pour les entreprises qui font des profits », une « plus grande exigence en terme de réindustrialisation » des sites touchés par des fermetures d'usine et le « renforcement des efforts de reclassement ». En plus des parle-

ÉRIC BESSON « PLANCHE »

D'autres « pistes » sont envisagées : utiliser la période de préavis pour obliger les entreprises à former leurs salariés avant qu'ils ne se retrouvent sur le marché du travail ; ou bien encore renforcer les pénalités financières en élargissant la contribution Delalande. Celle-ci, créée en 1987 pour les entreprises qui licencient les plus de cinquante ans, avait déjà été doublée par Martine Aubry en 1998. De son côté, après avoir exposé des premières solutions qui n'ont pas fait l'unanimité au Parti socialiste, Eric Besson, secrétaire national du PS pour l'emploi, a été chargé par François Hollande de continuer à phosphoryer pour un nouveau bureau national consacré à ces questions, le 24 avril.

Le député de la Drôme compte mettre l'accent sur la formation préalable aux licenciements en intéressant éventuellement financièrement les entreprises au reclassement de leurs salariés. Dans une seconde phase, pour le projet 2002 des socialistes, il proposera, en s'inspirant des travaux de l'économiste Edmond Malinvaud, la création d'un bonus-malus appliqué aux cotisations chômage des entreprises. Et il reposera la question de la fiscalité.

Isabelle Mandraud

Le retour des contrats emploi-solidarité

La diminution drastique des crédits en faveur des contrats emploi-solidarité suscite un mécontentement grandissant des élus. Au lendemain des élections municipales, l'ire des députés de gauche, en particulier, est montée d'un cran. Qualifiés « d'outil intéressant et souple » par le ministère de l'emploi, les CES constituent aujourd'hui « un des points forts de nos demandes budgétaires » selon l'entourage d'Elisabeth Guigou, qui souligne-t-on, se montrera « farouche » sur la question.

Commencée en 1998, la baisse du nombre des contrats aidés s'était poursuivie, leur enveloppe avait subi une nouvelle coupe franche dans le budget 2001 qu'avait défendu, à peine nommée, M^{me} Guigou sans en prendre toute la mesure. Sous l'impulsion de Bercy, qui réclamait des économies, le nombre de CES avait reculé de 27 % et celui des contrats emploi consolidés de 14 %. A l'époque, les députés, toutes catégories confondues s'étaient déjà émus de cette situation (Le Monde du 11 novembre 2000).

tenaires sociaux (Le Monde du 2 avril). C'est en effet en fonction du relèvement des minima conventionnels dans les branches, dépendant des syndicats et du patronat, que le tir sera ajusté. S'agissant de l'augmentation des minima sociaux dont il a la charge, le gouvernement n'a pas l'intention de déroger à l'habitude qui a été prise : le coup de pouce est renvoyé à la fin d'année. Les licenciements, ensuite. Actuelle-

ment obligés, des modifications vont être apportées au projet de loi de modernisation sociale dont l'examen reprend le 24 avril au Sénat. Lionel Jospin a défini « trois orientations possibles » : le « renchérissement du coût des licenciements pour les entreprises qui font des profits », une « plus grande exigence en terme de réindustrialisation » des sites touchés par des fermetures d'usine et le « renforcement des efforts de reclassement ». En plus des parle-



Coup d'accélérateur promis pour améliorer la qualité de vie

POUR ADRESSER un signe aux Verts et à un électorat qui a montré sa sensibilité aux problèmes écologiques et de qualité de vie, le gouvernement a décidé d'accélérer la mise en œuvre de quelques mesures « encalminées depuis des mois », selon l'entourage de Dominique Voynet.

En matière de qualité de l'air, le gouvernement promet la parution prochaine des décrets sur les « plans de protection de l'atmosphère », qui complètent la loi sur l'air de 1996 de Corinne Lepage. Alors que les directives de l'Union européenne durcissent les normes en matière de qualité de l'air, ces textes donnent pouvoir aux préfets de prendre les mesures qui s'imposent. Des « opérations » touchant à la qualité de l'air seront organisées.

TRANSPARENCE NUCLÉAIRE

Le gouvernement s'engage également à accélérer sa lutte contre le bruit, une œuvre de longue haleine étant donnée l'ampleur des travaux à réaliser, pour protéger des nuisances sonores les 200 000 logements qui y sont le plus exposés.

Le projet de loi sur l'eau, qui semblait renvoyé aux calendes grecques il y a quelques semaines, sera « présenté lors d'un tout prochain conseil des ministres », mais pas examiné au Parlement lors de cette session. M. Colmou a indiqué que les normes de qualité de l'eau potable seraient renforcées et qu'une redevance spéciale permettrait de mieux prévenir les inondations.

En fait, les arbitrages ne sont pas tous rendus, notamment sur le prix de l'eau pour les agriculteurs. En pleine crise de vache folle et de fièvre aphteuse, le problème reste ultrasensible.

Enfin, Lionel Jospin veut mettre de la transparence dans la démocratie. En matière de sûreté nucléaire, en créant l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), avant l'été. En améliorant les procédures de consultation des citoyens sur les grands travaux, partie du projet de loi sur la démocratie locale présenté au Parlement avant la fin de la session (*Le Monde* du 9 avril).

Béatrice Gurrey

Six « axes » pour lutter contre « la violence et l'impunité »

RENFORCEMENT des effectifs, poursuite des réformes déjà engagées : en matière de sécurité, les propositions gouvernementales s'inscrivent dans la continuité. Les « six axes » définis par le gouvernement pour lutter contre « la violence et l'impunité » comprennent ainsi la poursuite de la mise en place de la police de proximité, ainsi que la recherche d'une coopération accrue entre magistrats, policiers et responsables locaux. La justice est, par ailleurs, chargée de poursuivre la création des « centres de placement immédiat et des centres d'éducation renforcée » pour les mineurs délinquants.

Le gouvernement a ainsi décidé de la « généralisation de la police de proximité », censée lutter contre le sentiment d'insécurité en rapprochant le policier de la population, en le rendant plus visible dans la rue. La première phase de

l'opération, qui concernait les secteurs les plus sensibles du pays en matière de délinquance, est en passe d'être achevée. La deuxième phase commence à être mise en œuvre, l'objectif restant d'avoir généralisé la police de proximité à l'ensemble des zones urbaines au moment des élections législatives, en 2002. Pour mener à bien l'opération, le gouvernement s'engage à débloquer des moyens sans en préciser le montant.

Afin de mieux cibler les objectifs locaux en matière d'insécurité, le gouvernement a prévu d'« accroître le rôle des maires dans la définition des priorités et dans le suivi des politiques de lutte contre la violence ». Les maires sont déjà associés à l'élaboration des politiques de prévention et de répression au travers des contrats locaux de sécurité, mais Matignon estime qu'il est nécessaire de renforcer leur rôle,

en multipliant les contacts avec les magistrats et les policiers. Un amendement en ce sens sera déposé par le gouvernement, lors de la présentation au Parlement du projet de loi sur la sécurité quotidienne, le 26 avril.

L'ÉCONOMIE SOUTERRAINE

Soucieux d'améliorer la répression de la délinquance urbaine, le gouvernement prévoit également de renforcer les moyens et l'action répressive de la police judiciaire. Les effectifs policiers spécialisés seraient augmentés tandis que seraient plus particulièrement ciblées « la lutte contre les bandes, les trafics, l'économie souterraine ». Les services fiscaux leur seraient associés, pour mener à bien cette tâche définie comme prioritaire. Une circulaire de politique pénale de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, devrait être diffusée

prochainement, afin de renforcer le rôle des procureurs sur les officiers de police judiciaire.

Enfin, le gouvernement a prévu de poursuivre le programme de création des centres de placement immédiat (CPI) et des centres éducatifs renforcés (CER), décidé en 1999 : 40 CPI sont actuellement ouverts (contre 50 prévus d'ici à la fin 2001) et 42 CER sont en fonctionnement, pour un objectif initial de 100 avant la fin de l'année. Début avril, M^{me} Lebranchu avait estimé insuffisant le nombre de ces foyers, spécialisés dans un accueil d'urgence et de rupture pour les jeunes délinquants. Elle avait alors évoqué les difficultés pour trouver des lieux d'implantation dans les communes, relevant que « tout le monde estime qu'il en faut, mais pas chez eux ».

Pascal Ceaux et Cécile Prieur

Marie-Noëlle Lienemann veut éradiquer les « logements indignes »

LES MESURES que le gouvernement compte prendre en faveur du logement ne sont pas encore arrêtées dans le détail, mais une bonne partie d'entre elles sont dédiées aux « populations défavorisées ». Marie-Noëlle Lienemann, qui a succédé, le 27 mars, à Louis Besson au secrétariat d'Etat au logement, devrait en préciser le teneur lors d'une conférence de presse, mardi 24 avril.

L'annonce la plus spectaculaire, faite, jeudi 12 avril, par l'Hôtel Matignon concerne l'éradication « des logements indignes » – selon l'expression de M^{me} Lienemann, jointe par *Le Monde*, jeudi soir, au téléphone. Le gouvernement veut engager un programme « ambitieux » sur cinq ans pour « mettre fin aux bidonvilles, au saturnisme et à l'insalubrité », indique-t-on dans l'entourage de la secrétaire d'Etat au logement.

Dans les départements les plus touchés par ce type d'habitat seront engagées dès la première année des « actions peu nombreuses mais dures » : certains arrondissements de Paris, la Seine-Saint-

Denis, le Nord-Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône sont visés.

Le programme de réquisition de logements vacants constitue l'autre disposition forte du train de mesures en préparation. M^{me} Lienemann a indiqué qu'elle n'était pas encore en mesure d'en préciser l'ampleur. Elle a réuni, jeudi, les préfets de la région parisienne pour leur donner des « consignes ». « Il faut aller vite »,

a-t-elle dit, de manière à agir « avant l'hiver ». « Il faut que je trouve des locaux, j'ai fixé une date limite aux préfets », date que la secrétaire d'Etat au logement n'a pas souhaité préciser. « Ce qui a été fait sous Alain Juppé peut l'être sous Lionel Jospin », a-t-elle seulement affirmé, en faisant allusion au plan de Pierre-André Périssol, lancé au début du septennat de Jacques Chirac, qui prévoyait la

réquisition de quelque 1 200 logements. L'Île-de-France pourrait ne pas être la seule région concernée par ce dispositif.

Le gouvernement souhaite également « accélérer les cadences » en matière de renouvellement urbain. Les opérations de démolition-reconstruction dans les cités dégradées vont poursuivre leur montée en puissance : 6 000 logements ont été démolis en 1999, l'objectif est de tendre vers le chiffre de 10 000.

Enfin, l'accent sera aussi mis sur le traitement des copropriétés dégradées et le renforcement de la sécurité dans les quartiers d'habitat social. Les pouvoirs publics désirent augmenter le nombre de gardiens et encourager la mise en place d'équipements pour combattre le sentiment d'insécurité (boxes dans les parkings, digicodes...). Des conventions seront signées avec les organismes HLM. Ceux qui ne s'impliqueraient pas dans ce dispositif pourraient perdre le bénéfice d'exonérations de taxe foncière.

Bertrand Bissuel

SAXO BIC® à 52 900 F.* Cessez de vous faire du souci à propos de votre prochaine voiture.



Peinture métallisée

Système anti-dévers

Airbag conducteur

Direction assistée



CITROËN

Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous

www.citroen.fr
365 CITROËN (r.v.f.)

12

BRANDS
OFF-COMMERCIAL
CITROËN préfère TOTAL

*Saxo Bic 1.1i 3 portes, tarif Saxo Bic du 2/04/2001. Offre réservée aux particuliers, dans le réseau participant. Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

Offre exceptionnelle du réseau régional Citroën

Le gouvernement refuse de rouvrir des négociations avec les sages-femmes

Une nouvelle manifestation nationale est prévue le 27 avril

Deux mille sages-femmes ont manifesté, jeudi 12 avril, à Paris, tandis que d'autres rassemblements étaient organisés en province. Une délé-

gation a été reçue par des conseillers techniques des ministères de la santé et de l'emploi et de la solidarité. Aucune nouvelle négociation n'est

prévue. La fédération des coordinations régionales a décidé de poursuivre le mouvement et appelle à une nouvelle manifestation, le 27 avril.

« **KOUCHNER**, tu ne nous auras pas à l'usure ; l'usure, c'est notre quotidien. » Il est 17 h 30, jeudi 12 avril. Plusieurs centaines de sages-femmes, parmi les quelque deux mille qui défilaient depuis midi dans les rues de Paris, continuent de manifester devant le ministère de la santé. Depuis 15 h 30, une délégation de la nouvelle « fédération des coordinations régionales » est reçue par des conseillers techniques de Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, et d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Cinq heures plus tard, elle ressort les mains vides.

La coordination nationale s'était autodissoute, la veille, pour laisser la place à une fédération, « plus démocratique et plus représentative » compte tenu de l'« ampleur » et du « durcissement » du mouvement. Mais les neuf sages-femmes élues par leurs collègues à travers la France n'ont pas obtenu la tenue d'une réunion quadripartite (ministère, coordination, syndicats, employeurs du privé) sur la refonte des grilles indiciaires. « Les conseillers nous ont dit que des syndicats – sans nous citer lesquels – signataires du protocole du 14 mars n'étaient pas d'accord pour renégocier », raconte Chantal Birman, membre de la délégation. Dans la soirée, l'assemblée générale, sonnée par l'échec du rendez-vous ministériel, a voté pour la poursuite de la grève.

Les blouses roses étaient venues d'Ile-de-France, de Bretagne, d'Al-

sace, du Nord-Pas-de-Calais et de Normandie manifester pour la troisième fois à Paris, tandis que des rassemblements étaient organisés à Lyon, Toulouse et Bordeaux. « Les sages-femmes ont une qualité, la ténacité, surtout quand

« Nous sommes à un stade extrême. Les petites cliniques sont fermées et, dans le public, on est en surcharge. C'est trop risqué »

on se moque d'elles », prévient Carole, qui a fait le voyage depuis Lannion (Côtes-d'Armor). « Nous ne sommes pas une profession qui à l'habitude d'être revendicative. Pour une fois qu'on est dans la rue, nous sommes vraiment déterminées », assure Marie-Hélène, sage-femme à l'hôpital parisien Rothschild. Elles en ont « ras le bol d'être sages », elles ne sont « ni des nonnes ni des connes », mais « en grève » et surtout « en colère ». « On connaît l'attente : un accouchement, ça peut être long. Ce mouvement peut durer longtemps, on aura Kouchner aux forceps s'il le

faut », s'emporte Isabelle, sage-femme dans une clinique de Brive. « Les cigognes en ont marre d'être prises pour des pigeons », hurlent-elles. « Jospin, écoute ta mère » et « souviens-toi d'où tu viens », ont-elles écrit sur leurs banderoles. Elles dansent, elles sifflent, elles chantent parce qu'elles se sentent « exploitées » et « au bord de la crise de Kouchner ».

Elles sont environ deux mille mais elles assurent que, sur le terrain, la « base » est très « mobilisée ». De toute façon, une grève de sages-femmes ne peut pas être « une grève de cheminots ». « On ne peut pas bloquer les accouchements comme on bloque des trains », résume Véronique. La journée « sans sages-femmes » a ses limites, car elles peuvent être assignées ou réquisitionnées. « Nous sommes à un stade extrême. Les petites cliniques sont fermées et, dans le public, on est en surcharge. On ne peut pas travailler comme cela, c'est trop risqué », témoigne Christiane, du CHU de Montpellier. « Ce conflit est préoccupant, ça ne peut pas durer », a reconnu, le matin même, l'entourage de Mme Guigou.

Qu'elles soient du secteur public, privé ou libéral, toutes réclament une reconnaissance de leur statut médical. « On demande simplement que nos compétences soient vraiment reconnues, ainsi qu'un vrai statut », explique Anne, du CHU de Limoges. « Nous sommes une profession médicale à part entière mais nous sommes dans les

grilles de salaires des paramédicales », dénonce Céline, sage-femme hospitalière dans la banlieue parisienne. Cette reconnaissance est d'autant plus demandée que les sages-femmes redoutent, du fait de la technicité de plus en plus grande de leur profession, le « spectre du médico-légal ». Si le statut et les salaires sont en cœur des revendications, les blouses roses dénoncent aussi les « usines à bébé », où la sage-femme « devient davantage une technicienne qu'une accompagnatrice », regrette Carole. « On n'a plus le temps de s'occuper des femmes, constate-t-elle. J'en ai marre de cette politique de périnatalité qui ne se donne pas les moyens. »

A leur arrivée aux abords de l'hôtel Matignon, leurs espoirs d'être reçues par Lionel Jospin s'évanouissent très vite. Alors elles partent pour l'avenue de Ségur et le ministère de la santé en chantant qu'elles sont « motivées, motivées ». Les heures passent, elles ont le pressentiment que les négociations n'avanceront pas, tentent de forcer les barrages des forces de l'ordre en criant « Kouchner démission ». Leur pressentiment était juste. « On va continuer mais nous sommes épuisées », témoigne Marie-Blanche Riss, de l'hôpital de Colombes (Hauts-de-Seine). « Pourtant, on n'a pas l'impression de demander la lune », se désespère-t-elle. Une nouvelle manifestation est prévue le 27 avril.

Sandrine Blanchard

La règle du non-cumul pourrait conduire M. Jospin à être entendu par la justice

Un électeur de Saint-Dié a déposé plainte

DÉCIDÉMENT, la règle du non-cumul des fonctions de ministre et de maire vaut bien des désagréments au premier ministre. Après avoir peiné à la définir devant l'opinion publique, puis avoir eu quelques difficultés à l'imposer à ses ministres, c'est maintenant devant la justice que Lionel Jospin pourrait être appelé à s'expliquer. La « possibilité juridique » d'une convocation de M. Jospin existe, dans l'affaire de la plainte pour « détournement de suffrages électoraux » à l'encontre du ministre de l'industrie, Christian Pierret, a indiqué, jeudi 12 avril, le procureur de la République de Saint-Dié, André Ribes. « La logique judiciaire voudrait que, le cas échéant, le juge entende M. Jospin », a-t-il déclaré, en précisant que cette décision revient au juge d'instruction, Franck Walgenwitz, « maître de sa procédure ».

Ces déclarations font suite à l'ouverture d'une information judiciaire, jeudi 29 mars, par le parquet de Saint-Dié, pour « détournement de suffrages électoraux par fausses nouvelles ou autre manœuvre frauduleuse », après le dépôt d'une plainte par un électeur de Saint-Dié, Serge Baumgartner, en vertu de l'article 97 du code électoral (*Le Monde* daté 1^{er}-2 avril). A l'appui de sa plainte, M. Baumgartner citait notamment un extrait de la profession de foi de M. Pierret dans lequel ce dernier expliquait : « Si je suis élu, je serai maire complètement pendant six ans, quelle que soit ma situa-

tion ministérielle. » Contrainct de choisir entre ses deux fonctions, M. Pierret a finalement décidé de rester au gouvernement. Or, affirme le plaignant, qui se dit las des « promesses » et des « mensonges », si le maire actuel de Saint-Dié, Robert Bernard, s'était présenté comme tête de liste, « je suis sûr qu'il n'aurait pas été élu ».

Le procureur de Saint-Dié a souligné que, « pour toute comparaison [de M. Jospin], il faut l'autorisation du gouvernement, en vertu de l'article 652 du code de procédure pénale, selon lequel « le premier ministre et les autres membres du gouvernement ne peuvent comparaître comme témoins qu'après autorisation du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux ». A Matignon, on ne témoignait d'aucune inquiétude, jeudi 12 avril, à propos d'une éventuelle convocation de M. Jospin. Irait-il témoigner ? « Evidemment. Une procédure est prévue et on ne voit pas au nom de quoi le premier ministre ne se rendrait pas à une convocation de la justice... », assurait un conseiller. Dans un sourire, il ajoutait : « Tout de même, ce serait un peu l'affaire Crainquebille ! », du nom de cette nouvelle d'Anatole France qui contait l'histoire d'un marchand des quatre saisons victime d'une erreur judiciaire, pour avoir été accusé de tort d'avoir crié « Mort aux vaches ! » devant la maréchaussée.

Pascale Robert-Diard

► www.lemonde.fr/municipales

Le maire de Toulon découvre des finances plus dégradées que prévu

TOULON

de notre correspondant

« Nous nous attendions au pire... c'était encore être optimiste. » Hubert Falco, sénateur (DL) et nouveau maire de Toulon a dressé, jeudi 12 avril, un bilan provisoire de la situation économique de la ville lors d'un conseil municipal consacré quasi essentiellement au budget primitif. Durant la campagne des élections municipales, il était prévenu d'une dette équivalente au budget de la commune (1,9 milliard de francs, soit 289,65 millions d'euros), mais il n'envisageait pas qu'il lui faudrait, pour équilibrer celui de 2001, demander un emprunt de 145 millions de francs (22,11 millions d'euros). Moyennant quoi, ce budget a été adopté par les 50 élus de sa majorité, les 9 conseillers municipaux de l'opposition (4 PS, 3 PCF et 2 Verts) ayant voté contre, le considérant comme un mauvais héritage : « le dernier de l'ère Le Chevallier ».

Cela n'a pas irrité un maire qui se révèle très directif et parfois dédaigneux à l'égard d'une opposition dont il rappelle souvent qu'il peut se passer de leurs voix. Silence dans les rangs ! Y compris ceux de sa majorité. Après que les postes du budget ont été laborieusement détaillés par Jacques Gouallec, un adjoint aux finances visiblement peu rompu à ce type d'exercice, M. Falco a insisté, comme il l'avait dit lors du débat d'orientation budgétaire, sur sa volonté de « ne pas tomber dans la facilité consistant à laisser la Chambre régionale des comptes élaborer le budget de la ville ». Ce qui se traduirait inévitablement par une forte hausse de la fiscalité,

dont le taux est déjà très supérieur à la moyenne française : 19,35 % pour la taxe d'habitation (contre 13,50 % au niveau national), 23,9 % pour la taxe sur le foncier bâti (contre 17,23 %).

Globalement, le produit assuré par les quatre taxes diminue de 1,4 %, et celui de la taxe professionnelle baisse également de 11,68 millions (1,78 million d'euros). La situation est d'autant plus préoccupante dans cette ville en rade que son potentiel fiscal n'est que de 2 656 francs par habitant (contre 3 808 francs pour la moyenne nationale). Pour le maire, il est évident que le budget 2001 « se limite pour l'essentiel à des dépenses obligatoires ou à la poursuite d'opérations engagées (...) Il n'est pas satisfaisant car sa physionomie et ses tendances révèlent une dégradation financière très inquiétante de la commune », avec des recettes de fonctionnement qui régressent d'un exercice à l'autre et des dépenses de fonctionnement qui, elles, passent de 1,19 milliard de francs (181,41 millions d'euros) en 2000 à 1,22 milliard de francs (185,99 millions d'euros) en 2001.

DE GROS SACRIFICES EN PÉRIODE

Pour une meilleure lisibilité de ses finances, M. Falco a aussi décidé de faire réaliser trois audits. Le premier portera sur le personnel qui représente près de 60 % des dépenses de fonctionnement, avec une croissance de 31 % au cours des six ans de la mandature de M. Le Chevallier. Le deuxième sera consacré à la situation financière de la ville. Le troisième concernera la société d'économie mixte en charge de la réhabilitation de la vieille ville ; la municipalité FN a

octroyé à cette SEM 150 millions de francs (22,87 millions d'euros) de cautions d'emprunts qui seraient perdus en cas de liquidation de cette structure déficitaire et inefficace.

Toulon aura du mal à corriger les effets de l'attentisme frontiste en matière de travaux structurants et plus simplement d'entretien. Il lui sera difficile d'intervenir sur les réseaux pour lesquels 40 millions de francs (6,1 millions d'euros) seraient nécessaires, alors que moins de la moitié sont inscrits au budget ; pas plus de possibilité d'entretenir des écoles pour lesquelles 150 millions de francs (22,87 millions d'euros) seraient d'une grande nécessité.

La ville devra se refaire une santé au prix de gros sacrifices. Elle mise également sur des aides financières de l'Etat, de la région et du département pour préparer un futur... lesté par une inertie qui « n'est pas seulement l'héritage de la municipalité frontiste, mais de décennies de gestion de municipalités de droite l'ayant précédé », comme le soulignait Lorenzo Mateos, conseiller municipal communiste au cours du débat d'orientation budgétaire. Une manière de rappeler qu'avant Jean-Marie Le Chevallier, Maurice Arreckx s'était peu préoccupé du devenir de Toulon et que François Trucy, en grand bâtisseur, avait laissé la ville avec un endettement déjà équivalent au budget communal.

José Lenzini

► www.lemonde.fr/toulon

François Rebsamen (PS) élu président de la communauté d'agglomération de Dijon

DIJON

de notre correspondante

Sans surprise, François Rebsamen (PS) a été élu, jeudi 12 avril, président de la communauté d'agglomération dijonnaise. Le maire de Dijon l'a emporté au premier tour par 54 voix et 12 abstentions. Aucun élu de droite n'a fait acte de candidature à la présidence. Après le basculement de la ville-centre à gauche, le 18 mars, l'élection de M. Rebsamen ne faisait pas de doute, même si un soutien aussi massif était inattendu.

La ville de Dijon (150 000 habitants) dispose à elle seule, avec les deux tiers de la population de l'agglomération, de la moitié des 66 sièges du conseil de communauté. Avec 12 autres délégués de gauche issus des communes périphériques, M. Rebsamen disposait donc d'une marge de manœuvre confortable. Arithmétiquement, il pouvait sans risques proposer à la minorité municipale trois des sièges de délégués communautaires réservés à la ville de Dijon. Négoc-

ciées pour être « géopolitiquement et géographiquement représentatives », les trois vice-présidences de droite sont revenues à Gilbert Menuit, maire (UDF) de Talant, Patrick Chapuis, maire (RPR) de Fontaine-lès-Dijon, et Rémy Delatour, maire (DL) de Saint-Apollinaire, ce dernier recueillant 62 voix sur 66.

Jean Glavany à la tête de la communauté de Tarbes

Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, qui avait été élu en mars conseiller municipal de la commune d'Aureilhan (Hautes-Pyrénées) sur la liste conduite par le maire socialiste sortant, Pierre Dussert, a été élu, jeudi 12 avril, président de la communauté d'agglomération du grand Tarbes. Candidat de la gauche plurielle, M. Glavany a rassemblé 14 voix, contre 6 bulletins blancs et 1 bulletin nul. Le nouveau maire de Tarbes, Gérard Trémège (DL), ne s'est pas présenté. Malgré la chute, le 18 mars, de la citadelle de Tarbes, tenue depuis vingt-quatre ans par le PCF, la victoire de M. Glavany ne faisait aucun doute, la ville ne disposant à la communauté d'agglomération que de 7 des 21 sièges de délégués. Maire adjoint d'une autre commune du département, Maubourguet, depuis son entrée au gouvernement, en 1997, le ministre de l'agriculture s'était présenté à Aureilhan pour briguer la présidence de la structure intercommunale, qui rassemble huit communes et 75 000 habitants.

Certes, font remarquer les observateurs, le district qui a précédé jusqu'en janvier 2000 la communauté d'agglomérations n'était pas dépourvu d'« une certaine colégialité ». Robert Poujade, ancien maire (RPR) de Dijon, avait toujours tenu à accorder la première vice-présidence à Roland Carraz, le maire chevènementiste de Che-

nôve, une des plus grosses cités de l'agglomération. Mais le nouveau président a particulièrement cultivé l'art du consensus. M. Rebsamen ne cache pas que l'attribution d'une présidence au maire de Fontaine-lès-Dijon avait pour condition l'accueil de logements sociaux sur le territoire de cette commune bourgeoise de l'agglomération.

Au cours de ce premier conseil de communauté, le président a en revanche fait voter le renforcement de la représentativité de la ville de Dijon au sein du syndicat mixte du Dijonnais. On pourrait y voir aussi une mesure de rétorsion à la mise à l'écart de M. Rebsamen, le 9 avril, par la majorité RPR du conseil général de la Côte-d'Or, du conseil d'administration de l'office départemental de HLM, où il siégeait depuis 1998. Comme quoi le consensus a des limites.

Christiane Perruchot

► www.lemonde.fr/dijon

Le commerce extérieur s'est redressé au mois de février

LA FRANCE a enregistré, en février, un excédent commercial de 6,3 milliards de francs (963 millions d'euros), après un excédent de 1,2 milliard en janvier (chiffre révisé), selon les données corrigées des variations saisonnières publiées, vendredi 13 mars, par les douanes. Cette progression est essentiellement imputable aux biens d'équipement, et en particulier aux ventes aéronautiques et navales. Les ventes d'automobiles se maintiennent. En revanche, les exportations du secteur agroalimentaire, et surtout des biens intermédiaires, poursuivent la baisse amorcée en janvier. Les exportations s'élèvent à 183,2 milliards de francs (contre 179,3 milliards en janvier), tandis que les importations représentent 176,9 milliards de francs (contre 178,1 milliards).

DÉPÊCHES

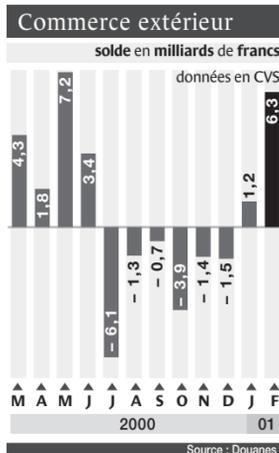
■ **AVIGNON** : Elisabeth Guigou a déclaré au quotidien *La Provence* du vendredi 13 avril qu'elle « ne [serait] plus candidate à la mairie d'Avignon ». La ministre de l'emploi et de la solidarité a été battue au second tour de l'élection municipale, le 18 mars, par Marie-José Roig (RPR). « Je n'ai pas réussi à conquérir une ville de droite. C'était un combat risqué, courageux, que je ne regrette pas d'avoir mené. Maintenant je fais autre chose. »

■ **CUMUL** : Jean-Louis Bianco, président (PS) du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, est finalement revenu sur sa décision d'abandonner son siège de député à la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat d'une circulaire du ministère de l'intérieur sur le cumul des mandats. Un arrêt, rendu le 6 avril par la haute juridiction administrative, « permet aux parlementaires dont les mandats locaux ont été reconduits de demeurer dans la même situation, et donc de ne pas mettre fin à leur mandat national avant la date de renouvellement de celui-ci », a observé M. Bianco, premier adjoint au maire de Digne, Serge Gloaguen.

■ **YONNE** : Henri Nallet (PS) a démissionné, mercredi 11 avril, du conseil municipal de Tonnerre (Yonne) et renoncé ainsi à son dernier mandat dans le département, après sa défaite aux élections cantonales du mois de mars. Dans un entretien à *L'Yonne républicaine*, l'ancien garde des sceaux confie que, pour lui, « les mandats locaux, c'est fini ». Elu député de l'Yonne en 1986 puis réélu en 1997, M. Nallet a également été conseiller général et maire de Tonnerre.

■ **LYON** : le député RPR du Rhône, Jean-Michel Dubernard, estime, dans *Le Point* (daté 13 avril), que la présidence de la Communauté urbaine de Lyon (Courly) « doit lui revenir ainsi qu'au centre ». M. Dubernard, battu aux élections municipales de Lyon, est un des trois candidats de droite déclarés, avec François-Noël Buffet et Jacques Meyer, respectivement maire (RPR) d'Oullins et conseiller municipal (RPR) de Neuville-sur-Saône. Des primaires seront organisées le 17 avril pour désigner l'élu qui sera opposé, le 20 avril, au nouveau maire (PS) de Lyon, Gérard Collomb.

■ **RÉUNION** : les responsables de la fédération socialiste de la Réunion ont été convoqués, jeudi 12 avril, par leur direction nationale pour déterminer « les conditions d'un redressement après les profondes divisions qui, depuis deux ans, ont affecté cette fédération », qui a perdu quatre maires de grandes villes aux élections municipales. Le bureau national du 24 avril « statuera sur la situation des membres du parti qui se sont présentés contre des listes officiellement investies par le PS ».



SANTÉ Dix ans après son entrée en vigueur, la loi Evin du 10 janvier 1991 contre le tabagisme et l'alcoolisme a modifié les rapports entre fumeurs et non-fumeurs. Inégale-

ment appliquée, elle pourrait être renforcée pour être plus dissuasive. ● SELON UNE ÉTUDE du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), une majorité de salariés, fumeurs

comme non-fumeurs, estiment que les zones non-fumeurs sont respectées sur les lieux de travail. ● DEPUIS 1997, le Comité national contre le tabagisme peut représenter devant

la justice les plaignants, qui peuvent ainsi conserver l'anonymat. ● LA DIRECTION régionale de La Poste de Rouen a été condamnée, jeudi 12 avril, pour l'absence de signalé-

tique antitabac dans l'établissement. ● CAROLINE, une salariée francilienne, a dû batailler pendant quatre ans pour faire respecter le droit des non-fumeurs dans son entreprise.

La justice est appelée à trancher des conflits sur le tabagisme au travail

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi Evin, la majorité des salariés estiment que les zones non-fumeurs sont respectées et les tribunaux se montrent de plus en plus réceptifs aux plaintes. Mais la légèreté des peines infligées pourrait inciter le gouvernement à durcir la législation

QUE RESTE-T-IL de la loi Evin, dix ans après son entrée en vigueur ? Comment s'applique aujourd'hui ce texte du 10 janvier 1991 qui ambitionnait à la fois de limiter la consommation du tabac tout en protégeant les non-fumeurs et de lutter contre l'alcoolisme en limitant la publicité ? Si ce dernier volet, concernant l'alcool, n'a pas eu tous les effets escomptés, celui concernant le tabac paraît moins mal appliqué.

Le sentiment majoritaire est que les zones non-fumeurs sont respectées sur les lieux de travail. Le constat est partagé aussi bien par les fumeurs (55,4 %) que par les non-fumeurs (61,4 %), selon les premiers résultats d'une étude nationale menée en 2000, publiés par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Pour les personnes interrogées, les lieux de travail sont ceux où l'interdiction est la mieux appliquée, devant les établissements scolaires, les restaurants et les lieux publics.

Cinq ans plus tôt, une autre enquête du CFES indiquait que plus du tiers des entreprises avaient pris des dispositions afin de faire respecter l'interdiction de fumer sur les lieux de travail en dehors des zones fumeurs. Un quart des entreprises avait alors apposé une signalisation rappelant l'interdiction de fumer et un

Une amende pour le président du conseil général de Gironde

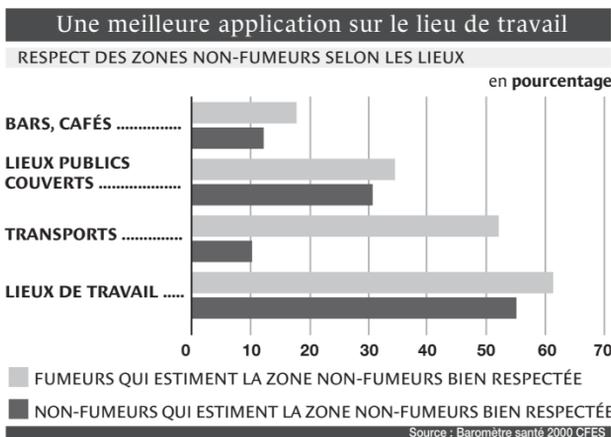
Le tribunal de police de Bordeaux a condamné, jeudi 5 avril, le président (PS) du conseil général de Gironde, Philippe Madrelle, en tant qu'employeur, à une amende de 5 000 francs pour non-respect des dispositions antitabac de la loi Evin dans les locaux de la collectivité. Une assistante sociale avait interpellé sa hiérarchie car elle affirmait, certificats médicaux à l'appui, être victime d'allergies après avoir inhalé des fumées de tabac sur son lieu de travail.

A l'automne 2000, elle avait assigné en justice le président du conseil général et avait fait procéder à des constats d'huissiers dans différents locaux. Ces constats ont permis de relever des défauts d'affichage du panneau « Interdiction de fumer » ou, lorsque cette interdiction était matérialisée, le fait qu'elle n'était pas respectée. Pour le porte-parole du conseil général, il « s'agit d'une affaire de mésentente entre collègues de travail ».

peu plus d'une sur dix avait totalement interdit de fumer dans ses bureaux. Au total, 59 % des établissements avaient pris des mesures pour limiter le tabagisme, 85,5 % des directions d'établissement reconnaissent l'intérêt de l'interdiction de fumer et 90 % des représentants du personnel jugeaient favorablement cette mesure.

« Dans l'ensemble, les zones non-fumeurs sont de mieux en mieux respectées, estime aujourd'hui Karina Oddoux, chargée d'études au CFES, même si les gens se plaignent de plus en plus de la gêne occasionnée par la fumée. »

Ces progrès n'ont pas toujours permis d'apaiser les rapports entre non-fumeurs et fumeurs. A moins d'effectuer une démarche collective – comme à France 2, où 200 salariés ont signé, à l'automne 2000, une pétition pour le respect de la loi Evin –, un protestataire isolé risque d'affronter à la fois l'animosité de ses collègues et celle d'une direction rechignant à faire appliquer la loi. « Quand règne une certaine paix sociale, il est fréquent que le chef d'entreprise n'ait pas envie d'ouvrir une guerre ou de créer des turbulences », note M^e Gérard Tcholakian, l'un des avocats du Comité national contre le tabagisme (CNCT). De même, les syndicats ne reprennent pas toujours à leur compte ces revendications qui divisent les salariés. Représentant de la CGT au Conseil supérieur de prévention des risques professionnels, Jean Hodebourg s'irrite même de l'accent



mis sur la question du tabac dans les entreprises : « Il y a une surestimation des dangers du tabagisme et une sous-estimation des risques liés aux fumées industrielles. Le fait que les ouvriers fassent trois fois plus de cancers du poumon que les cols blancs ne s'explique pas par le tabac. »

Dans la grande majorité des cas, les conflits liés au tabagisme sont résolus à l'amiable. Mais, lorsque les voies de recours internes sont épuisées, les salariés se tournent de plus en plus vers les tribunaux. La première procédure pénale visant à obtenir d'une entreprise le respect de la législation sur les lieux de travail date de 1999 et concernait un local de la RATP. Dans sa décision, le tribunal de grande instance de Paris a simplement

donné acte à la RATP « de son engagement de procéder, dans des délais raisonnables » au réaménagement de ses locaux.

« Un dixième des 750 cas dont nous avons été saisis depuis le vote de la loi donne finalement lieu à une procédure judiciaire », indique Christian Peschang, secrétaire général du CNCT et responsable de son service juridique. La reconnaissance par la justice – le conseil des prud'hommes de Paris en 1997, pour la première fois, puis le tribunal de police de Paris, en 1998 – du droit du CNCT à représenter des salariés d'une entreprise, y compris en maintenant leur anonymat, a grandement facilité les possibilités de recours. Dans l'ordonnance de référé de 1999 reconnaissant au comité cette qua-

lité, le tribunal de grande instance de Paris observait qu'il était « certainement difficile à un salarié intervenant à visage découvert de faire valoir ses droits ».

Les manquements à l'application de la loi Evin sont diversement jugés par les tribunaux. Alors que la justice sanctionne souvent lourdement les infractions aux dispositions concernant la publicité pour le tabac, les décisions en matière de non-respect des droits de non-fumeurs dans les lieux accueillant une collectivité restent peu dissuasives. Jugées par le tribunal de police, ces contraventions ne sont passibles que d'amendes de troisième classe (de 600 à 1 300 francs) et de cinquième classe (de 3 000 à 6 000 francs). Le 24 février 2000, le tribunal de police de Puteaux (Hauts-de-Seine) a condamné la société Facto France Heller et l'un de ses salariés à une peine d'amende de 5 000 francs pour « violation de l'interdiction de fumer dans un lieu de travail couvert et clos ». De même, le tribunal de police d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) a condamné le PDG d'Iberia à deux amendes de 5 000 francs pour l'absence d'un emplacement fumeur et le défaut de signalisation dans l'un de ses locaux d'Orly.

De plus, insiste M^e Tcholakian, « les parquets ne prennent pas l'initiative de poursuites, sans doute parce qu'ils ne considèrent pas la loi Evin comme fondamentale. Il n'y a d'ailleurs qu'à se promener dans certains palais de justice, comme celui de Bobigny, pour voir le peu de cas

qui en est fait dans les lieux où on est censés faire appliquer la loi ». C'est pourquoi le CNCT estime qu'il serait nécessaire de pouvoir poursuivre en correctionnelle les infractions afin de rendre les sanctions plus dissuasives.

Renforcer la loi Evin ? Certains y songent, y compris au gouvernement, où Bernard Kouchner s'est déjà prononcé en faveur de l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs de moins de seize ans.

« Il n'est pas possible de lutter contre des problèmes de comportement uniquement par des interdictions »

Claude Evin

« Avant de durcir la loi, il faudrait songer à la faire correctement appliquer », remarque, acerbe, le père de ce texte. L'ancien ministre de la santé Claude Evin estime aujourd'hui qu'« il n'est pas possible de lutter contre des problèmes de comportement uniquement par des interdictions ». « La politique de prévention et d'éducation sanitaire au cours des dernières années reste insuffisante », commente-t-il.

Le rapport Berger d'évaluation de la loi Evin, rendu public en octobre 1999 par le Commissariat général du Plan et le Conseil national de l'évaluation, soulignait que « les médecins du travail et les inspecteurs du travail n'avaient pas vraiment les moyens d'imposer aux partenaires sociaux le respect des droits des non-fumeurs ». Le document considérait en conséquence qu'il était nécessaire « d'intégrer définitivement dans le droit du travail ces dispositions » et de mettre en place des procédures « pour accéder au résultat recherché : le respect des non-fumeurs, l'élimination du tabagisme passif et la protection de la santé au travail ». Ce point de vue n'est pas unanimement partagé, mais, pour aider les salariés, Claude Evin, ainsi que le professeur Gérard Dubois, président du CNCT, jugent indispensable de « faciliter l'intervention du médecin du travail et les possibilités de saisir l'inspection du travail ».

P. Be.

Paul Benkimoun

La longue bataille de Caroline pour le respect des droits des salariés non fumeurs

ELLE EN PARLE ENCORE avec une voix faible. Salariée de la Centrale de règlement des titres (CRT), une entreprise de gestion de chèques-restaurants de la région parisienne employant environ 80 personnes, Caroline Galyaëff, quarante-quatre ans, a connu des arrêts de travail à répétition pour des épisodes dépressifs. L'une des raisons en est la bataille qu'elle a menée dans l'entreprise, où elle travaille depuis 1995, pour y faire appliquer la loi Evin. Car, si aujourd'hui, de l'avis des salariés comme de celui de la direction, les relations entre fumeurs et non-fumeurs sont relativement harmonieuses, cela n'a pas toujours été le cas. Elue en avril 1998 sur la liste CFDT au comité d'entreprise (CE), Carole Galyaëff a demandé, à la fin de l'année, le respect de la loi Evin. Invitée par la direction à produire des preuves écrites de la volonté de salariés de voir appliquer le texte, Carole Galyaëff recueillit 25 signatures. Cela ne suffit pas et les ennuis commencent.

Les relations, avec la direction comme avec les représentants de son syndicat, se tendent. Le procès-verbal de la réunion de fin d'année du comité d'entreprise indique, laconique :

« Tous les représentants du personnel et le délégué syndical CFDT, à une exception près, s'opposent à la division du personnel en deux groupes, fumeurs et non-fumeurs. »

« REGARDÉS D'UN SALE ŒIL »

Alerté par Carole Galyaëff, l'inspecteur du travail répond qu'« il n'est nulle part écrit qu'il devait intervenir pour faire appliquer la loi Evin ». Les lettres recommandées à la direction restent sans effet. Elue au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en mai 1999, et ayant changé d'affiliation syndicale au bénéfice de la CGT, M^{me} Galyaëff finit cependant par obtenir gain de cause. Car, entre-temps, la direction a changé et la nouvelle équipe se montre plus soucieuse de faire respecter les droits des non-fumeurs.

Actuellement, dans deux des trois services de l'établissement, on ne fume pas ; dans le troisième, le tabac est autorisé « parce que cela ne dérange personne », précise une élue du CE, qui s'avoue sans complexe fumeuse. Une salle pour les fumeurs, pourvue d'un extracteur de fumée, existe depuis un an et demi. « On peut difficilement

appeler cela une salle, tempère Hélène Corre, non-fumeuse qui travaille depuis dix-sept ans à la CRT. Il s'agit d'un espace d'environ 10 m², délimité par deux cloisons rajoutées dans un ancien vestiaire, et qui reste ouvert sur les espaces de travail... » Selon une autre salariée, il n'est pas rare d'y trouver quinze personnes fumant simultanément.

Les débuts ont été difficiles. « Quand la loi a commencé à être appliquée, cela a été plus dur pour les fumeurs, habitués jusque-là à fumer comme ils le voulaient », se souvient Hélène Corre. Bien que non fumeuse et « ravie qu'on ne fume plus dans son service », une autre employée regrette que les fumeurs soient « regardés d'un sale œil et s'attirent des remarques aussi bien de la part de leurs chefs que de leurs collègues, qui estiment que pendant qu'ils vont fumer ils ne travaillent pas ». Signe encourageant, néanmoins, pour les partisans de la loi Evin, même s'il n'y a pas d'affiches sur le tabagisme dans l'entreprise, les débats ont commencé à porter leurs fruits : déjà trois ou quatre personnes ont décidé d'arrêter de fumer.

En Seine-Maritime, La Poste est condamnée pour non-respect de l'obligation d'affichage

ROUEN de notre correspondant

Le directeur départemental de La Poste de Seine-Maritime, Pierre Cazeneuve, et son prédécesseur, Denis Waxweiller, ont été condamnés, jeudi 12 avril, par le tribunal de police de Rouen, à des amendes de 5 000 francs pour non-respect de la loi Evin dans les locaux de la direction départementale de La Poste à Rouen. Le tribunal a relevé le défaut d'affichage de l'interdiction de fumer dans les bureaux où travaillait Nadine Lefevre, cinquante ans, à l'origine de la plainte. En revanche, le tribunal n'a pas retenu, faute de preuves, l'absence d'un local fumeurs et le fait que des personnes fumaient en travaillant dans leurs bureaux, soulevés par la plaignante.

Les faits remontent à la fin 1999, après que Nadine Lefevre, alors employée à la direction départementale de La Poste en contrat emploi consolidé (CEC), eut été licenciée. Souffrant d'un cancer et ne supportant pas la fumée, elle avait, disait-elle, exigé sans succès

de ses supérieurs hiérarchiques le respect de la loi Evin. Excédée, elle avait fini par afficher un tract fustigeant les fumeurs qui l'entouraient et constaté amèrement que « seule contre tous, c'est une rude épreuve ».

LES CAUSES DU LICENCIEMENT

A la suite de ce différend, M^{me} Lefevre fut licenciée en octobre 1999. Elle avait alors fait constater par huissier les manquements à l'application de la loi Evin. Elle affirme aujourd'hui que son licenciement est la conséquence directe de la bataille au sein de La Poste pour obtenir le respect de la loi. La direction départementale conteste cette version. « Il ne faut pas tout mélanger », se défend-elle, faisant état de « propos injurieux envers ses supérieurs » et d'une décision prise « sans aucun rapport avec le tabac ».

Constat contre constat, La Poste a fourni celui d'un autre huissier réalisé quelques mois après celui de la plaignante, et les déclarations d'anciennes collègues de Nadine Lefevre. Le procès-verbal atteste

qu'il n'y avait pas de problèmes dans les bureaux du 4^e étage de la direction départementale et qu'il y avait bien un « coin fumeurs » au 5^e étage. « Aucun salarié ne prendrait le risque de s'opposer à sa hiérarchie en affirmant le contraire », réplique M^e Eric Baudeu, avocat de Nadine Lefevre.

Seul le défaut d'affichage a finalement été admis par le tribunal de police et le Comité de lutte contre le tabagisme, qui s'était constitué partie civile, recevra 10 000 francs de dommages et intérêts. En revanche, l'impossibilité de vérifier si les collègues de la plaignante fumaient en sa présence et si elle en a subi les nuisances a conduit le tribunal à la débouter de sa demande de dommages et intérêts, qu'elle avait chiffrée à 200 000 francs au total.

Le volet social de cette affaire sera examiné ultérieurement par le conseil des prud'hommes de Rouen, Nadine Lefevre considérant qu'elle a été victime d'un licenciement abusif.

Etienne Banzet

La loi de 1991 « contre le tabagisme et l'alcoolisme »

La loi du 10 janvier 1991 « relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme » comprend cinq types de mesures.

● **Protection des non-fumeurs.** La loi Evin renforce la loi Veil du 9 juillet 1976. Elle interdit « de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire, et dans les moyens de transport collectif, sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs ».

● **Limitation de la publicité et du parrainage.** A l'origine, la loi interdisait pour le tabac et encadrait pour l'alcool la publicité directe et indirecte ; elle interdisait aussi le parrainage. En 1994, des modifications du texte ont abouti à une libéralisation complète de la publicité pour l'alcool, les interdictions ne s'appliquant qu'au cinéma, à la télévision, ainsi qu'au parrainage. La publicité pour le tabac ne demeure autorisée que dans les revues spécialisées figurant dans le décret du 22 mars 1993. C'est ainsi que le groupe de presse Emap vient d'être condamné par le tribunal de grande instance de

Paris à payer 100 000 francs de dommages-intérêts au Comité national contre le tabagisme et 200 000 francs d'amende pour « publicité illicite en faveur des produits du tabac » pour la parution, dans *L'Auto-Journal*, de photographies de compétitions de formule 1 faisant apparaître le logo des sponsors (des marques de tabac) figurant sur les véhicules et les combinaisons des pilotes.

● **Amélioration de l'information du consommateur.** la loi renforce les dispositions relatives à l'étiquetage des conditionnements du tabac (messages sanitaires et indications de la composition des produits), ainsi que les mentions sanitaires sur les publicités autorisées (alcool, tabac).

● **Encadrement de l'offre des produits.** L'offre gratuite de tabac est interdite, tout comme la vente d'alcool aux mineurs et dans des lieux où se pratiquent les sports, ainsi que dans les points de vente de carburants ; l'offre d'alcool par distributeur automatique est

totale- ment prohibée. Cependant, l'amendement « buvettes », dans la loi de finances rectificative de 1998, a fortement assoupli l'interdiction de vente dans les installations sportives.

● **Politique des prix.** La sortie du prix du tabac de l'indice des prix a autorisé une augmentation des prix. La loi prévoit enfin « un jour sans tabac », que le décret du 26 avril 1991 a fixé au 31 mai de chaque année.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

La « rumeur d'Abbeville » sur les inondations est alimentée par un climat de suspicion

Le maire est persuadé que la pluie n'est qu'une des causes de la montée des eaux

La décrue de la Somme devrait prendre au minimum plusieurs semaines, et certains habitants pourraient avoir les pieds dans l'eau jusqu'en

juin compte tenu de la géologie particulière de cette vallée, selon l'avis de plusieurs spécialistes. A Abbeville, l'inondation provoque la détresse

de des habitants, pris en charge par une cellule de soutien psychologique, et continue de nourrir la rumeur sur l'origine de la catastrophe.

ABBEVILLE

de notre envoyé spécial

Dans les rues d'Abbeville où la Somme s'est installée durablement, la rumeur court comme l'eau vive. Rien ni personne ne l'arrêtera. Surtout pas le maire Joël Hart (RPR) désormais « persuadé que la brutale montée des eaux ne s'explique qu'à 70 % par la pluviométrie exceptionnelle de cette année ». Alors, d'où vient le reste ? Ses administrés ont une réponse toute prête qu'ils ont placardée dans les quartiers les plus touchés par la crue : « Pour préserver Paris, on nous a inondés », peut-on lire ici et là. Malgré les démentis énergiques des experts et les commentaires ironiques des médias, la thèse du complot est inlassablement ressassée par les sinistrés de la vallée de la Somme. L'air entendu, ils évoquent encore aujourd'hui les ordes « d'en haut ».

« C'est révélateur de l'état d'esprit de la région, explique Christian Pourquier, porte-parole départemental des Verts. Il y a dans les esprits une victimisation partiellement fondée car la Picardie connaît depuis longtemps un mal-développement. » Ici, on s'estime mal aimé, méprisé, oublié. « Heureusement que Jean-Pierre Pernaut a accepté de nous aider », dit Joël Hart, obligé de faire jouer ses amitiés picardes dans les médias au début des inondations « pour que les pouvoirs publics s'intéressent enfin à notre sort. »

L'eau a commencé à monter le 27 mars, la rumeur aussi. Dès le

30 mars, au cours d'une réunion organisée à la préfecture, un maire s'est écrié : « On parle, on parle et personne ne ferme le robinet », accablant ainsi l'idée que quel qu'un l'aurait ouvert. Ce jour-là, Daniel Cadoux, préfet de région, avait convoqué le ban et l'arrière-ban des spécialistes pour mieux informer les élus de la situation. Il reconnaît aujourd'hui son erreur : « Nous avons déversé trop d'arguments rationnels sur une population et des élus qui étaient dans l'émotion. »

« CES BRUITS RIDICULES »

Les rumeurs échappaient alors à tout contrôle. La plus insistante évoquait des déversements du canal du Nord dans la Somme. Dimanche 8 avril, le préfet tentait de l'endiguer en menaçant les élus de les poursuivre en diffamation s'ils colportaient « ces bruits ridicules ». La manière forte est restée aussi vaine que la pédagogie tentée une semaine plus tôt. Dès le lendemain, dans une lettre ouverte à Lionel Jospin, Maxime Gremetz déclarait : « Ne faut-il pas examiner sérieusement pourquoi, vendredi dernier, j'ai constaté que dans la journée, la Somme recevait de l'eau du canal du Nord ? Comme tous les Picards je me pose des questions. »

Pour de nombreux observateurs, la spontanéité et la persistance des rumeurs viendraient du caractère inédit de la catastrophe. « L'opinion constate un phénomène qu'elle ne peut expliquer, commente

M. Cadoux. Jamais la Somme n'était sortie aussi loin et aussi vite de son lit. » « C'est cette montée énigmatique qui fait s'interroger », dit Jean Piliński, délégué pour la Somme de Chasse, pêche, nature et tradition.

Les techniciens de la Direction départementale de l'équipement (DDE) ne cessent de répéter que les lâchers d'eau depuis le canal du Nord représentent un faible cubage et que cette eau irait de toute façon à la Somme. Incrédulés, des riverains diligent leur propre enquête. Ainsi Bernard Leleu, un retraité lensois qui possède une résidence secondaire à Abbeville, sillonne la région depuis quinze jours, Caméscope au poing, pour filmer les nombreuses écluses jalonnant le canal du Nord, celui de la Somme et de Saint-Quentin. Le 5 avril, il faisait part de ses doutes au *Courrier picard*, sur une pleine page. Le lendemain il était l'invité de France 3 Picardie. Aujourd'hui, il a acquis la certitude que des lâchers d'eau ont lieu entre le canal de Saint-Quentin et la Somme. « Rechercher la vérité, ce n'est pas provoquer des rumeurs », se défend-il.

Président du Comité de défense des riverains de la Somme, André Boulogne n'est pas non plus à l'origine de la rumeur. Mais ce retraité du Trésor public n'hésite pas à la relayer pour obtenir « des réponses rapides et précises » sur les déversements du canal du Nord. « Dans le but de protéger les voies sur berges et

Paris, vous avez pris la liberté d'inonder la vallée de la Somme », a-t-il écrit au directeur de la DDE, avant d'organiser une manifestation de un millier de personnes, le 11 avril, dans les rues d'Amiens.

« UN SCHMILBLICK QUELQUE PART »

L'ancien contrôleur des impôts est formel, « la pluie n'explique pas tout. Il y a un schmilblick quelque part ». Une telle suspicion est largement partagée dans la rue où l'on cite Tchernoïl, l'Erika, l'amiante, etc. Abondant dans ce sens, Gilles de Robien, maire UDF d'Amiens, a demandé une commission d'enquête. Et Joël Hart va créer une association pour « faire toute la lumière sur les causes réelles des inondations ».

Mercredi 11 avril, le maire d'Abbeville a fait constater par huissier que le déversoir d'Epenancourt, sur le canal du Nord, débitait dix mètres cubes à la seconde, soit, dit-il « le contenu de 10 000 camion-citernes déversé chaque jour dans la Somme ». Quant aux eaux qui proviendraient du bassin de la Seine, des experts en hydrographie lui ont promis des études gratuites. Mystérieux, il ajoute : « Des spécialistes de la Mairie de Paris parleront bientôt. »

A qui profite une rumeur aussi vivace ? Le préfet refuse de croire à son instrumentalisation politique. Néanmoins, avoue-t-il « je me sens bien seul pour la démentir ».

Jean-Jacques Bozonnet

Des infirmiers les pieds dans l'eau, pour aider à « mettre en mots la détresse »

ABBEVILLE

de notre envoyée spéciale

« Monsieur Damagnez ne va pas bien ! » insiste l'employé municipal qui vient chaque jour lui porter ses repas en barque. Les deux infir-

REPORTAGE

La plupart des habitants sont à bout de forces.

La nuit, ils font des cauchemars, ils rêvent qu'ils se noient

miers psychiatriques viennent de parcourir un kilomètre à bord du même bateau, escortés par huit pompiers, pour rencontrer Marcel Damagnez, trente-six ans, charpentier dans le quartier du Marais Saint-Paul, à Abbeville (Somme). Depuis une semaine, il n'a pas quitté ses « weders », ses longues cuissardes qui le protègent de l'eau jusqu'au thorax. Son chalet, construit de ses mains, baigne dans 70 centimètres d'eau. Mais il refuse de quitter sa maison. Par peur du pillage. Pendant plus d'une demi-heure, les infirmiers l'aident à « mettre en mots sa détresse ». « Surtout n'hésitez pas à nous appeler vingt-quatre heures sur vingt-quatre », répètent les infirmiers en remontant dans leur embarcation, à l'issue de la visite.

Depuis dimanche 8 avril, une quinzaine d'infirmiers psychiatriques sillonnent les rues inondées d'Abbeville pour endiguer le désarroi, éponger l'amertume qui frappe les habitants. Après trois semaines les jambes dans l'eau, les quelque 700 Abbeillois touchés par les inondations, parmi lesquels 400 ont dû quitter leur maison, se sont révélés épuisés et stressés. Une cer-

taine agressivité s'est fait jour dans les comportements. Et des élus, eux aussi éreintés, ont commencé à céder à la panique. La préfecture et la direction départementale de l'action sanitaire et sociale ont décidé d'activer la circulaire de 1997 qui prévoit la mise en place d'une cellule d'urgence médico-psychiatrique dans ce type de catastrophe. Installée au centre hospitalier d'Abbeville, la cellule a ouvert une antenne de consultation avec un psychologue. Et s'efforce de répondre à tous les maires qui signaleraient des cas difficiles dans les communes environnantes.

A Abbeville, les interventions sont d'autant plus délicates que les familles touchées sont dans des quartiers populaires où les habitants n'ont pas l'habitude de consulter un médecin. « Nous devons leur tendre la main et sans cesse aller au-devant d'eux », souligne Jean-Philippe Trouillet, infirmier psychiatrique et l'une des chevilles ouvrières du dispositif. Les animateurs de la cellule rencontrent trois types de symptômes. La plupart des habitants qui ont besoin de réconfort sont à bout de forces. Ceux-là sont en proie aux cauchemars. Ils rêvent qu'ils se noient. Ils ont des crises d'angoisse ou de larmes. Certains refusent de boire de l'eau...

« LA SERPILLIÈRE TOUTE LA JOURNÉE »

20 % des habitants touchés par les inondations présentent, par ailleurs, des pathologies qui se réveillent à l'occasion du drame. Certains se réfugient dans l'hyperactivité. « On voit des personnes obsédées par le ménage qui vont passer la serpillière toute la journée alors que l'eau boueuse s'infiltrait partout chez eux », explique Marie-Agnès Montarou, cadre infirmier psychiatrique. « Notre arrivée chez eux les oblige à interrompre leur activité et à prendre conscience

qu'ils doivent se reposer », remarque Patrice Gall, autre infirmier de la cellule. Certains préfèrent la fuite en avant. Ainsi ce ferrailleur, qui passe pour avoir un bon moral. De l'eau jusqu'aux cuisses dans sa maison au milieu des carcasses de voitures qui flottent, il plaisante de tout et offre le pastis aux pompiers. Mais après une demi-heure d'entretien avec lui, M. Trouillet livre son diagnostic : « L'inondation de sa maison lui fait revivre des traumatismes de son passé qu'il masque par la rigolade et... l'alcool. » Il vit chez lui avec une carabine et un pistolet. C'est un homme fragile que la cellule va surveiller de près. Car, pour l'instant, elle a réussi à éviter des suicides.

« Enfin, explique Cyrille Guillaumont, psychiatre coordinateur départemental de la cellule, on a découvert quelques cas de pathologie lourde qu'on aurait toujours ignorés du fait du repliement des gens sur eux. » Mais, jusqu'ici, seules quelques hospitalisations ont été jugées utiles et les infirmiers ne délivrent pas de médicaments. En cinq jours, ils ont rencontré quatre-vingts personnes. « Les infirmiers, tous volontaires, se plaignent du manque de moyens - Abbeville compte un seul psychiatre hospitalier pour 26 000 habitants. On se sent coupables de ne pas pouvoir intervenir partout », reconnaît Mme Montarou.

La cellule s'attend à travailler plusieurs semaines encore. Quand l'eau aura disparu, les habitants vont prendre conscience de leur perte de matériel. « Et là, ce sera terrible, assure M. Guillaumont. Une tempête est un choc violent, mais qui ne dure pas. Une inondation, c'est beaucoup plus pernicieux. C'est comme un cancer qui vous ronge. »

Béatrice Jérôme

Bernard Guillet, conseiller de M. Pasqua, mis en examen dans l'affaire Falcone

M. Marchiani interrogé sur des virements en espèces

APRÈS avoir exploré les rives de la Mitterrandie, l'enquête des juges Philippe Courroye et Isabelle Prévoost-Desprez sur les ventes d'armes au régime angolais s'oriente vers la « galaxie » Pasqua. Jeudi 12 avril, Bernard Guillet, conseiller diplomatique du président du conseil général des Hauts-de-Seine, s'est vu signifier à l'Hôtel Dieu - où il avait été admis au cours de sa garde à vue du fait d'une tension élevée - sa mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux ». M. Guillet, conseiller de M. Pasqua lors des deux séjours de ce dernier au ministère de l'intérieur (1986-1988 puis 1993-1995) a été laissé en liberté mais astreint à un contrôle judiciaire strict.

Les enquêteurs, qui s'intéressent aux nombreux bénéficiaires des largesses dispensées par Brenco, la société du marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone, sont intrigués par un virement de 1,5 million de francs effectué le 12 juillet 1996 au profit de l'association France-Afrique-Orient (AFAO). Ils semblent postuler que ces fonds, débités sur un compte détenu par Brenco dans une banque genevoise, la Cantrade Ormond Burrus, ont en fait eu pour objet d'alimenter le Rassemblement pour la France que préside Charles Pasqua. L'AFAO, dont M. Guillet fut l'un des animateurs jusqu'à sa dissolution, en octobre 2000, était domiciliée dans les mêmes locaux que Demain la France, le mouvement de M. Pasqua.

Interrogé par les juges le 22 mars sur les raisons de ce virement, Pierre-Joseph Falcone avait expliqué qu'« un ami angolais médecin » lui avait parlé d'AFAO. « Il voulait se faire des amis en France capables de les aider en matière médicale. J'ai pris des renseignements sur cette association auprès de M. Marchiani car j'ai pensé qu'il devait [la] connaître, à cause du nom de l'association. Il m'a dit qu'il connaissait très bien l'association et que c'était des amis », avait déclaré M. Falcone, avant d'ajouter : « Brenco a effectivement mis 1,5 million dans cette association pour le compte de l'association franco-angolaise de coopération. J'ai été remboursé en partie par le docteur Manuel Joao à Luanda ». « A ma connaissance, Jean-Charles Marchiani n'a aucun rôle dans cette association », avait-il conclu.

M. Guillet a également été questionné sur un cadeau fait en 1994 au président angolais, José Eduardo Dos Santos, sous la forme d'une Safrane blindée. Ce « présent », d'une valeur de 1,2 million de francs (Le Monde du 16 décembre 2000), avait été financé conjointement par Brenco et la Sofremi (société française d'exportation des

matériels et systèmes du ministère de l'intérieur). L'ancien directeur général de la Sofremi, Bernard Poussier, avait affirmé aux juges, le 16 janvier, avoir « eu l'idée » d'offrir la Safrane dans l'optique de « créer des liens avec l'Angola ». « Qui, au niveau politique, a donné l'autorisation [à] ce cadeau ? », avaient demandé les juges. « M. Dubois [ancien PDG de la Sofremi] a évoqué cette question au ministère de l'intérieur », avait répondu M. Poussier, précisant : « au ministère, ce ne peut être que Bernard Guillet, qui était conseiller diplomatique de M. Pasqua ». Lors de son interrogatoire de première comparution, le 15 décembre, consécutif à sa mise en examen, M. Poussier avait indiqué que M. Guillet avait « donné son aval » à ce cadeau. « Il a donné un accord verbal en signalant qu'il allait en parler au ministre ».

EN PETITES COUPURES

Autre proche de M. Pasqua à retenir toute l'attention des enquêteurs, Jean-Charles Marchiani. L'ancien préfet du Var a été longuement interrogé comme témoin, jeudi, dans les locaux de la brigade financière. Selon nos informations, le député européen (RPF) a été questionné sur certains mouvements de fonds détectés sur ses comptes et ceux de son entourage familial. Les enquêteurs ont récemment trouvé la trace d'importants dépôts en espèces - plusieurs centaines de milliers de francs - en 1997, 1998 et 1999. Les enquêteurs s'interrogent également sur des virements par chèques dont M. Marchiani et ses proches auraient été les bénéficiaires durant cette même période.

A la fin 2000, l'enquête avait déjà permis de trouver la trace de 80 000 francs en liquide, qui avaient été déposés, en petites coupures, en 1998 et 2000, sur les comptes de M. Marchiani, de son fils et de sa belle-mère. « Ces espèces viennent de ma belle-mère », avait indiqué aux juges, le 30 novembre, M. Marchiani. Des documents découverts au domicile de la secrétaire de M. Falcone semblent indiquer que M. Marchiani aurait bénéficié de versements - notamment une somme de 450 000 dollars - en marge du farfelu contrat d'armement passé par l'Angola via la société Brenco, ce que l'ancien préfet a toujours contesté. M. Marchiani avait alors affirmé aux juges : « A moi personnellement, ni le président Dos Santos ni Pierre-Joseph Falcone n'ont avancé la somme de 450 000 dollars. »

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

DCN : l'ancien délégué général à l'armement mis en examen

JEAN-YVES HELMER, ancien délégué général à l'armement, a été mis en examen, jeudi 12 avril, pour « complicité de prêt illégal de main-d'œuvre ». M. Helmer a annoncé lui-même cette décision à l'issue d'une audition de près de six heures dans le cabinet de la juge Françoise Issenjou, en charge d'une instruction ouverte en 1999 sur une vaste fraude commise à la Direction des constructions navales (DCN) à Toulon portant sur des marchés d'assistance technique. Cette mise en examen intervient quelques jours seulement après que le conseil des ministres a mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Helmer, à la tête de la DGA depuis mars 1996.

Une vingtaine de personnes, dont deux anciens inspecteurs généraux de l'armement, ainsi qu'un ancien directeur de la DCN et un ancien directeur du Centre technique des systèmes navals, ont déjà été mises en examen dans cette affaire. A l'issue de son audition, M. Helmer a assuré avoir donné « des instructions très claires pour éviter ce prêt illégal de main-d'œuvre » car « la situation était inacceptable ». - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : dans l'affaire du meurtre de Caroline Dickinson, en 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), six échantillons d'ADN ont été prélevés sur le suspect espagnol aux Etats-Unis, a indiqué, jeudi 12 avril, M^e Hervé Rouzaud Le Buf, l'avocat de la famille de la victime. Les gendarmes devraient les remettre samedi à deux laboratoires français, à Paris et Bordeaux.

■ **FAIT DIVERS** : un homme de trente-cinq ans, soupçonné du meurtre de deux personnes âgées, en mars et début avril, et de quatre agressions au couteau intervenues dans un même quartier de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) mercredi 11 avril, a été arrêté jeudi matin.

■ **ACCIDENT** : une femme et son bébé ont été heurtés par un motard sur la chaussée de l'autoroute A36 Mulhouse-Beaune à la hauteur de Losne (Côte-d'Or) dans la nuit de jeudi à vendredi. Tous les trois sont morts dans la collision.

Stéphanie Le Bars

Un instituteur du Bas-Rhin se suicide à l'arrivée des gendarmes venus l'interpeller

Il devait être entendu dans une enquête ouverte après une plainte pour attouchements sur une élève

UN PROFESSEUR des écoles de quarante-deux ans s'est donné la mort, jeudi 12 avril, en début d'après-midi dans le petit village de Zittersheim (Bas-Rhin), au moment où les gendarmes venaient l'interpeller. La justice souhaitait l'entendre dans le cadre d'une enquête ouverte après le dépôt d'une plainte de parents d'un élève faisant état de « problèmes relationnels » et d'attouchements sexuels envers une fillette de sa classe. « Plusieurs autres plaintes » ont aussi été déposées, évoquant une « affaire de mœurs », selon le procureur de Savernes, Madeleine Simoncello.

A l'arrivée des forces de l'ordre, l'enseignant a gagné sans un mot son logement de fonction situé au premier étage de l'école et s'est défenestré, succombant rapidement à ses blessures. L'enseignant n'igno-

rait rien des soupçons pesant contre lui. Dans la matinée, son inspecteur de circonscription était venu en discuter avec lui. Les élèves, qui, selon le procureur, « n'ont pas assisté au drame », ont immédiatement été pris en charge par une enseignante remplaçante, arrivée sur place avec les gendarmes et l'inspecteur d'académie. Les parents ont été informés des faits vers 14 heures et, dès le début de l'après-midi, deux psychologues scolaires étaient présents dans l'école pour dialoguer avec les élèves.

NIVEAU DE CRÉDIBILITÉ

La plainte déposée à l'inspection académique du Bas-Rhin, puis transmise au parquet, avait donné lieu, mardi, à des investigations complémentaires pour déterminer le niveau de crédibilité des déclarations de

l'enfant. A la suite d'un entretien de l'élève avec un psychologue, le procureur avait considéré que les éléments recueillis « justifiaient l'ouverture d'une enquête ».

Responsable d'une classe unique d'une vingtaine d'élèves, l'enseignant jouissait, dans ce village de 200 habitants, d'une bonne réputation. « Sur le plan professionnel, il était très apprécié et avait contribué à sauver la classe unique qui était quasiment en perdition à son arrivée il y a cinq ans », a indiqué M^{me} Simoncello. « Il était effectivement considéré comme un enseignant disposant d'un fort rayonnement pédagogique », a confirmé au Monde le rectorat de Strasbourg. A Zittersheim, « le choc est gigantesque ». « Le drame a déjà provoqué une fracture au sein du village, rapporte-t-on au rectorat. Il y a ceux qui estiment que l'enseignant a été

« poussé au suicide » et ceux qui rappellent les rumeurs de pédophilie surgies ces derniers temps à son encontre ». Dans les prochains jours, le rectorat devrait organiser une réunion avec les parents d'élèves, « afin que la rentrée se passe correctement » ; dans l'académie, le vendredi saint étant férié, les vacances de Pâques ont débuté le soir même du drame. Côté judiciaire, l'enquête concernant la plainte initiale va se poursuivre. « Nous n'allons pas refermer le dossier, assure M^{me} Simoncello. Nous allons recueillir les témoignages de tous les enfants pour faire la lumière sur les accusations portées contre l'instituteur. » Par ailleurs, une information judiciaire a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de la mort de l'enseignant.

Vaulx-en-Velin dans une dépression électorale

De nombreuses associations participent à la vie sociale de cette cité proche de Lyon. Pourtant, cette citoyenneté n'a pas eu de traduction dans les urnes. L'offre électorale était aussi assez réduite

LYON

de notre correspondante

Mercredi c'est jour de marché au Mas du Taureau. Sur les étals, au cœur de la ZUP de Vaulx-en-Velin, on vend de tout, endives et carottes, épices, sacs de cuir, ustensiles de cuisine, vêtements, mercerie, bricolage... Les allées sont bondées. Des enfants, des femmes et des hommes venus des cités alentour, du « Mas » bien sûr, mais aussi des Grolières et même de la Grapi-nière. Dans les allées, les langues s'entrechoquent. A Vaulx-en-Velin, commune de la banlieue lyonnaise, la vie est colorée.

Sur la place, le tabac est plein. C'est jour du Loto et du PMU. Ici, les clients aimeraient bien gagner au jeu de la chance. Saïd mise chaque semaine, en économisant un paquet de cigarettes - « ça fait moins de mal à la santé » -, et il se prend à rêver du « gros lot » : « Je partirais en vacances. » Depuis quinze ans, il n'a pas pris de congé, faute de travail. Quinze ans de chômage. Le 11 mars, il n'est pas allé voter. « A quoi ça aurait servi ? Les politiques ne s'intéressent pas à moi, je vois pas pourquoi je m'intéresserais à eux. »

Les sept bureaux de vote de la ZUP de Vaulx-en-Velin ont enregistré, au premier tour des élections municipales, les plus forts taux d'abstention de la commune : entre 53 % et 67 %. Les chiffres ont

surpris tout le monde. C'est ici que se concentrent les quartiers populaires et les logements sociaux. L'urbanisme est à l'image de toutes les banlieues, une forêt d'immeubles construits à la fin des années 1960 qui s'étend à perte de vue. Mais pas de grandes barres, plutôt des résidences à taille humaine, des allées plantées d'arbres en fleur, quelques commerces, peu encore, et quelques jeux d'enfants.

Au Mas du Taureau, le mur d'escalade recouvert d'une toile violette, accolé à la façade d'une tour, est toujours là. Inauguré en septembre 1990, il devait être le signal de la rénovation entreprise par le maire divers gauche, Maurice Charrier. Mais, le 6 octobre 1990, il devint le totem de la révolte après la mort du passager d'une moto qui tentait d'échapper à un contrôle de police. Pendant plusieurs semaines, le quartier s'enflamma, le centre commercial fut mis à sac, les magasins pillés et les divers lieux de réhabilitation détruits.

Vaulx-en-Velin, le laboratoire de la politique de la ville, devint en trois jours le symbole du mal des banlieues, de l'exclusion sociale, du racisme et des carences de l'action publique. Onze années ont passé. Les plaies ont été pansées. Autour de la mairie, un nouveau centre est en voie d'édification, et pourtant la ville peine à sortir de cette image de souffrance.

L'abstention a d'autant plus surpris que c'est ici aussi qu'est née une nouvelle forme de citoyenneté, avec un foisonnement d'associations, culturelles, sportives, cari-

tatives, à l'exemple de l'EPI, qui aide à l'émergence de projets, ou d'Agora, rebaptisée Divercité Agora, créée par des jeunes du comité Thomas-Claudio, du nom du jeune mort d'octobre 1990. Azaoum Boualam, l'un de ses animateurs, reconnaît à demi-mot que son association n'a pas réussi à traduire sa réflexion au niveau politique, faute d'espace. « Les gens ici sont dégoû-

Ceux qui restent ici sont les captifs, les délaissés de la croissance, éloignés depuis parfois plus de vingt ans du marché du travail

tés. On leur parle de croissance, mais eux sont encore au chômage. On leur parle de rénovation, mais ici c'est toujours une cité-dortoir, sans lieu de vie, cinéma, restaurant, commerces, services publics, transports en commun. » Pour lui, « l'abstention est un avertissement pour tout le monde, pour les politiques mais aussi pour nous. En 1995, nous avions lancé un slogan en direction des jeunes : "Vote, même si t'es pas d'accord !" Cette fois, nous avons été moins présents. C'est peut-être une erreur. » La MJC de Vaulx-en-

Velin ne s'est pas associée à la campagne lancée par les neuf maisons des jeunes du Grand Lyon pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter.

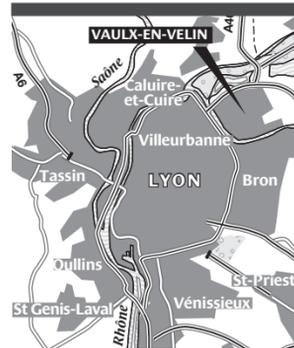
Jocelyne Béard, militante de l'association L'Usine sans fin, qui voudrait faire d'un centre hydraulique de Cusset un lieu ouvert de la mémoire industrielle de la ville, constate l'écart qui se creuse entre la sphère politique et le monde associatif : « Vaulx-en-Velin connaît une vie associative très forte qui ne se retrouve pas au plan politique. Le mouvement associatif est devenu une sorte de substitut, car les gens ont le sentiment que le débat politique élu de les questions de société. » Elle qui est chargée de mission à l'urbanisme dans la municipalité estime que « l'amélioration de l'aménagement urbain qui a été entreprise, et qui est une réalité, ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la situation sociale des habitants. Dans le contexte de la reprise générale enregistrée en France, ce décalage crée nécessairement des frustrations. »

La ZUP de Vaulx-en-Velin, on y vient pour trouver un logement pas cher, mais on en repart dès que les finances le permettent. Pour beaucoup, la ville reste un lieu de transit. Entre les deux recensements, la commune a perdu près de 5 000 habitants. Même si les chiffres s'expliquent en partie par une baisse du nombre d'enfants par ménage, ces départs accentuent la ségrégation sociale. Au yeux de Jocelyne Béard, « c'est ce qui rend toute tentative de vie associative précaire et aléatoire. La rota-

tion de la population réduit le mode d'investissement local ». Ceux qui restent sont les captifs, les délaissés de la croissance, éloignés depuis parfois plus de vingt ans du marché du travail, et qui ne parviennent pas retrouver un poste malgré la reprise économique. Le taux de chômage continue de stagner autour de 23 %. « Les gens disent : "Je ne vais pas voter car ça sert à rien." Ce message est inquiétant », explique Azaoum Boualam.

Au pied du Mas du Taureau, le constat est unanime : la campagne prémunicipale n'a donné lieu à aucun débat. « Maurice Charrier était sûr d'être réélu, j'avais pas envie de perdre mon dimanche à me déplacer », résume un habitant. Face au maire sortant, élu depuis 1985, la droite a jeté l'éponge. Elle s'est présentée désunie avec un candidat RPR ainsi qu'un RPF qui a tenté de reprendre les thèmes de l'extrême droite, mais sans succès. En 1995, le Front national, avec Thierry Derocles, avait réalisé là l'un de ses meilleurs scores (33,4 % au second tour), gagnant sept sièges au conseil municipal. Six ans après, le leader du FN, passé au MNR, a préféré investir Lyon. Dans ce contexte, M. Charrier a frôlé la réélection dès le premier tour, en totalisant 48,31 % des suffrages. Faible victoire au regard du nombre des voix qui se sont portées sur lui : 3 181, pour 15 347 inscrits et 39 128 habitants.

So. L.



Population totale	39 128 hab.
→ De 0 à 19 ans	32,05 %
→ 20 ans et plus	67,95 %
Taux de chômage	23,3 %

Mairie

- Ancien maire
Maurice Charrier (div. g.)
- Nouveau maire
Maurice Charrier (div. g.)

Abstentions

• Aux élections municipales (1 ^{er} tour)	
→ 2001	53,80 %
→ 1995	41,57 %

TROIS QUESTIONS À...

MAURICE CHARRIER

1 Vous êtes maire (divers gauche) de Vaulx-en-Velin depuis 1985. Quel enseignement tirez-vous du taux d'abstention dans votre commune ? Est-ce une remise en question de votre action ?

Le phénomène est marquant dans les quartiers populaires. Mais en même temps, quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que dans ces quartiers la gauche progresse par rapport au premier tour de 1995. Ce qui signifie que, malgré une tendance générale à l'abstention, la gauche mobilise dans ces quartiers où la mairie a engagé des projets importants de renouvellement urbain, quand la droite est totalement écrasée. Je

crois que, loin d'être une remise en question, c'est un encouragement à poursuivre l'action. Je reste confiant. D'autre part, il faut noter qu'il y a, ici, un renouvellement très important de la population, de l'ordre de 15 % par an.

2 Quelles implications cela a-t-il pour vous, qui vous êtes toujours réclamé de l'adhésion de la population pour changer la ville ?

Cela nous démontre que le travail ne peut jamais être relâché mais doit s'accomplir en permanence. Cela nous montre aussi que la citoyenneté évolue et qu'il appartient aux politiques de s'y adapter et de ne pas perdre le lien avec la population. Il existe d'autres formes d'engagement citoyen qui s'expriment dans les associations. On ne peut pas dissocier le

cas de Vaulx-en-Velin de l'ensemble des résultats nationaux. Les citoyens français expriment, de manière générale, leur désaffection à l'égard du politique, leur méfiance à la suite des affaires.

3 Quelles réponses pouvez-vous apporter à cette désaffection ?

Il faut permettre aux citoyens étrangers qui vivent depuis des années dans nos communes et qui participent pleinement à la vie de la collectivité de voter aux municipales. Le très fort taux d'abstention constaté au niveau national doit obliger les hommes politiques à ouvrir véritablement le débat, à ne plus priver ces populations de ce droit fondamental. J'avais inscrit cette question dans mon programme. Les maires doivent prendre l'initiative et dire au gouvernement qu'il est temps d'intervenir. En tant que membre du Conseil national des villes, je continuerai à défendre cette position. Le nouveau conseil municipal est largement ouvert à des citoyens issus de l'immigration.

Propos recueillis par
Sophie Landrin

Une Cité du voyage et des échanges pour les quarante nationalités de la commune

LYON

de notre correspondante

La fermeture, dans les années 1980, de l'usine TASE (Textile artificiel du Sud-Est), ancienne propriété du groupe Gillet, rachetée par Rhône-Poulenc, avait créé un véritable traumatisme à Vaulx-en-Velin et contribué à la fracture sociale encore sensible aujourd'hui. Depuis un siècle, cette usine de viscosse était à l'origine de l'arrivée de centaines d'immigrés qui ont façonné l'histoire de Vaulx-en-Velin, riche aujourd'hui de plus de quarante nationalités.

La famille Gillet, pour fixer sa main-d'œuvre, avait construit autour de l'usine une cité. Face à la difficulté de trouver de la main-d'œuvre, le groupe Gillet avait entrepris un campagne de recrutement, d'abord dans le Massif Central et dans les Alpes, débauchant des jeunes filles ou des familles de paysans, puis à l'étranger.

Des centaines d'Italiens, de Portugais, de Polonais, d'Arméniens, de Hongrois, de Maghrébins et de Yougoslaves vinrent s'installer à la Soie, nom de l'ancien quartier ouvrier situé au sud de la ville, à proximité de Décines et de Villeurbanne. Il est aujourd'hui l'un des plus déshérités de la ville. Comme dans la ZUP, le taux d'abstention y a été massif. Mais, contrairement à la ZUP, il n'a pas été classé en zone de redynamisation urbaine.

Le projet Escale, porté par plusieurs scientifiques, dont l'ethnologue Daniel Pelligra, pourrait trouver place dans une partie de l'ancienne usine désaffectée, et devenir la Cité du voyage et des échanges, un espace muséographique international consacré à l'histoire des peuplements et des migrations. Stéphane Bienvenue, géographe qui s'est installé depuis quelques années à deux pas du Mas du Taureau, et qui travaille sur le projet, estime qu'« on ne peut trouver lieu plus emblématique ». « A Vaulx-en-Velin, la population d'origine étrangère représente plus de 30 % des habitants, explique-t-il. La Cité du voyage et des échanges peut contribuer à donner du sens à cette société multiculturelle, montrer sa richesse. »

Ancré dans ce lieu de métissage, le projet a l'ambition de retracer « les incertitudes, les espoirs, les attentes, les nécessaires adaptations d'un mode de vie à un autre, les conditions matérielles, les époques et les destinations multiples, les causes et les conséquences, les recettes pour la survie, les conditions d'accueil ». La Cité du voyage et des échanges devrait occuper un hectare et demi sur les dix de l'ancienne usine.

So. L.

► www.lemonde.fr/abstention

Le marché aux agneaux des Hérolles a anticipé la levée de l'embargo

COMME PRÉVU, l'embargo européen sur l'exportation de viandes françaises a été levé dans la nuit du 12 au 13 avril et c'est une minuscule bourgade de la Vienne, les Hérolles, qui a donné le « la », jeudi 12 avril, à la reprise des foires aux bestiaux. Depuis un mois et demi en effet, pour cause de fièvre aphteuse, tout rassemblement ou transport d'animaux était interdit. Autant dire que les marchés aux bovins, ovins, caprins ou porcins, qui ont une importance irremplaçable dans l'économie de nombreuses régions rurales, avec leurs bétailières, leurs fortes odeurs et leurs transactions matinales, appartenaient au passé de la belle époque.

Mais jeudi à 8 heures, la vie des maquignons et des éleveurs a repris un sens dans ce petit coin du Montmorillonnais qui est aux agneaux ce que les Landes sont au foie gras. « Et ce fut un bien beau marché », se félicite son responsable Gilles Rousseau, éleveur et président de la Fédération française des marchés de bétail vif. 210 animaux ont été vendus, ce qui est peu par rapport à un jour de foire normal, mais malgré tout encourageant. Le prix du jeune mouton pascal s'est envolé :

43 francs le kilo. Pourtant, jusqu'à la dernière minute, vendeurs et acheteurs ont bien cru qu'ils ne pourraient pas occuper le foirail des Hérolles qui, depuis qu'en 1804 Napoléon fit fermer tous les marchés de la Vienne sauf celui-ci aux confins de la Marche et du Berry, sert de référence, avec d'autres des Deux-Sèvres ou de l'Aveyron.

UN ARRÊTÉ NON SIGNÉ

L'arrêté préparé par le ministère de l'agriculture autorisant à nouveau les rassemblements d'animaux (sous certaines condi-

tions) dans des centres agréés, c'est-à-dire des marchés, n'avait toujours pas été signé par Bercy, ni a fortiori publié au Journal officiel dans la nuit de mercredi à jeudi. Mais à la suite d'un véritable marathon téléphonique entre M. Rousseau et la Direction générale de l'alimentation, la directrice de cette administration envoyait à tous les directeurs des services vétérinaires (DSV) une instruction leur demandant d'appliquer par anticipation, dès le 11 avril, l'arrêté encore officieux.

« Optimisme et prudence » de Jean Glavany

« L'alerte concernant la fièvre aphteuse est derrière nous », déclare Jean Glavany dans une interview au quotidien *La Montagne* du vendredi 13 avril. Le ministre de l'agriculture se félicite de la levée de l'embargo européen contre les viandes françaises dans la nuit du 12 au 13 avril, ce qui va permettre la reprise progressive des exportations de bétail, notamment vers l'Italie, l'un de nos principaux clients. « Des signes d'optimisme réapparaissent » ajoute-t-il, en félicitant les éleveurs « qui ont su accompagner la mise en place des mesures fortes et immédiates prises par le gouvernement afin d'étouffer dans l'œuf tout foyer potentiel de fièvre aphteuse ». « Mais il faut rester prudent », précise-t-il dans *La Croix* du 13 avril : « A partir du moment où le Royaume-Uni compte encore 1 200 cas tout près de nos côtes et compte tenu de la volatilité du virus, il peut nous revenir sous les semelles d'un touriste ou les pneus d'un camion... », prévient-il.

« Victoire », a pensé M. Rousseau au soir du 11 avril. Mais c'était sans compter sur le formalisme ou le sens aigu du principe de précaution sanitaire et juridique du chef de la DSV de la Vienne qui ne voulait pas donner son accord à un rassemblement sans base réglementaire. Le marché des Hérolles s'est déroulé avec le feu vert officiel d'un haut fonctionnaire parisien, mais sans fondement légal réel puisque l'arrêté n'est paru que vendredi 13.

Gendarmes et inspecteurs vétérinaires, présents et attentifs, n'ont rien trouvé de répréhensible dans le déroulement du marché. La voie est donc maintenant ouverte pour que beuglements et bêlements ponctuent à nouveau les journées à la campagne. A Cholet (Maine-et-Loire), Rethel (Ardennes), Lezay (Deux-Sèvres), Saincoins (Cher), Château-Gonthier (Mayenne) ou Saugues (Haute-Loire), les bêtes reviendront sur les champs de foire et décocheront des coups de pied de l'âne à ce maudit embargo enfin levé...

François Grosrichard

► www.lemonde.fr/epizootie

Le Monde
ARGENT

Tous les week-ends
faites un bon
placement

Le Monde Argent, un supplément
du Monde
en vente chaque samedi
avec l'édition
datée dimanche-lundi

San-Antonio et ses « fans »

ETAGÈRE par étagère, les livres sont tous classés, numérotés, bichonnés comme autant de pièces de collection : cent soixante-quatorze San-Antonio garantis d'origine, couverture noire ou couverture couleur, selon les éditions, les « millésimes », devrait-on dire, tant certains exemplaires invitent à la dégustation. Au voyage, aussi... En route pour l'Italie avec *Remets ton slip gondolier* (n° 64) ! Et ensuite l'Iran, avec *Ma langue au chah* (n° 90) ! Ou encore, moins exotique mais plus sportif, un singulier *Baise-ball à la Baule* frappé du numéro « 102 » ! Nous ne sommes pourtant qu'à Durlinsdorf, un paisible village d'Alsace. Ici, pas de *Gueule d'enterrement* (n° 66), la famille Kauffmann aime le rire, les mots et San-Antonio. Surtout San-Antonio. Au point de lui avoir consacré un étage de sa maison, une bâtisse d'importance dont la façade bleue, repérable à bonne distance, est décorée d'une cigogne blanche. Trottoir de gauche, face à la mairie ; oui, c'est bien là : le Louvre des amoureux de « San-A » (avec un tiret, ils y tiennent).

Frédéric Dard, décédé le 6 juin 2000, n'a jamais mis les pieds dans cette maison alsacienne, ce qui laisse d'ailleurs bien des regrets aux époux Kauffmann ; Sandrine, caissière de profession, et Gérard, cuisinier de métier. Une fois gravi l'escalier conduisant au deuxième étage, l'écrivain aurait découvert un endroit unique en son genre, une exposition ouverte au public (accès gratuit, sur rendez-vous) et dédiée à son œuvre. A droite, à gauche, près du billard, le long des murs, Dard et son double policier sont partout : sur les livres jaunés, publiés sous divers pseudonymes, sur des ouvrages plus récents, sur des affiches de cinéma, des cartes postales, des porte-clés, une fête, des bouteilles, une boîte de chocolats, des revues érotiques... San-Antonio en bande dessinée, en film, San-Antonio traduit en tchèque, en japonais, en roumain (*Morpion circus*, n° 113)... Et enfin, derrière le canapé, la pièce-reine : un buste de l'auteur offert par sa veuve et ses enfants. « *Ce geste nous a beaucoup touchés*, confie Gérard Kauffmann. *Pour nous, Frédéric ne se limitait pas à San-Antonio et à sa magie... Il était comme un père.* »

Sacrée tribu que celle des amoureux de « San-A ». De Durlinsdorf à Paris, de Lausanne à Bruxelles, on y croise aussi bien des cadres que des chirurgiens, des avocats ou des infirmiers. Des jeunes, des vieux, quelques femmes, aussi, et même un commandant de police dont le physique évoquerait, à en croire les connaisseurs, celui d'Alexandre-Benoît Bérurier, le colossal adjoint du héros !

A l'évidence, l'auteur français le plus lu de la seconde moitié du XX^e siècle, l'écrivain aux trois cents romans vendus à deux cents millions d'exemplaires, bénéficie toujours d'une popularité hors norme, « énarque » aurait dit Bérurier : des sites Internet lui sont consacrés ; des collectionneurs sont signalés jusqu'en Italie et aux Etats-Unis ; l'association Les Amis de San-Antonio, qui édite un trimestriel de qualité et entretient les meilleures relations avec la famille Dard, revendique trois cent cinquante adhérents... Nombre d'entre eux passent leurs dimanches dans les marchés aux puces, fouillant les étals à la recherche d'éditions oubliées. Les prix, qui avaient flambé en juin 2000, se sont stabilisés, mais certaines pièces rares peuvent tout de même atteindre plusieurs milliers de francs ; voire bien davantage pour ce que les spécialistes considèrent comme « le Graal », à savoir *La Peuchère*, le premier livre de l'écrivain, publié à l'âge de dix-sept ans.

Ces fidèles aiment l'homme pour sa sensibilité, ses doutes, sa philosophie. Ils vénèrent sa plume truculente, son humour gaillard et cette manière, si particulière, d'entretenir avec chaque lecteur une relation intime. Dans la plupart des cas, cette passion ne doit rien à un quelconque effet de mode. Elle



PHOTOGRAPHIES OLIVIER ROLLER

2 SUR LES TRACES DE FRÉDÉRIC DARD

Certains lui consacrent une pièce. D'autres connaissent ses romans comme le fond de leur poche. Voyage parmi les passionnés de San-Antonio, dont « Le Monde » publie des extraits du dernier roman, « Céréales Killer », en librairie, le 3 mai au Fleuve noir

repose sur un attachement ancien, et quasi filial, à Frédéric Dard. Celui-ci a marqué leur vie, il s'est imposé à eux comme une révélation, une évidence littéraire et affective. Ils l'ont souvent découvert dès l'adolescence, auteur presque défendu, un rien « cochon » mais délicieusement talentueux, et ne l'ont plus quitté. A la lumière des lampes de chevet, dans leurs chambres de jeunesse, puis dans les trains qui les conduisaient vers la pension ou la caserne, « Il » était là, format poche, prix abordable, « San-A » dans toute sa gloire, insatiable séducteur jouant plus souvent qu'à son tour le *Concerto pour porte-jarretelles* (n° 52).

FRÉDÉRIC DARD, réputé timide, avait pour ces admirateurs une reconnaissance de patriarche. En septembre 1999, il écrivait ainsi aux Amis de San-Antonio : « *Al-je donc tant vécu pour connaître cette apothéose ? Merci à ma garde pratorienne, à mes disciples, à mes féaux, à vous tous, lecteurs d'élite. Je vous capte de mes bras pieuvres-ques pour vous transformer en cata- plasmé de tendresse.* » Deux membres de l'association, Pierre Creet et Thierry Gautier, lui retourneront bientôt cette tendresse en publiant, le 21 avril, un ouvrage simplement intitulé *J'aime Frédéric Dard dit San-Antonio* (éditions Cheminements).

Comme eux, Gérard Pouzol, cadre commercial au Crédit agricole Alpes-Provence, a grandi avec « San-A ». Son père le lisait, son grand-père en lit encore (« à cent un ans ! »), et lui, le méridional à l'accent chantant, a pris le relais. D'abord en simple curieux, puis en lecteur boulimique, et enfin, la cinquantaine approchant, en collectionneur. Tout ce qui a trait à

Frédéric Dard l'intéresse : les livres – même en braille et en espéranto – mais également les articles, les dessins, les poèmes, les recueils de blagues, les pièces de théâtre, les disques... Sa collection, parmi les plus complètes qui soient (1 800 pièces répertoriées), avait été exposée en Avignon, en 1999. Cent mètres carrés, rien que pour « *Saint-Antoine* », dans ce qui fut autrefois une résidence des papes : la consécration pour des ouvrages tels que *Les anges se font plumer* (n° 67) ou *Mon culte sur la commode* (n° 98).

Dans sa maison de Vedène (Vaucluse), M. Pouzol a consacré une pièce à sa passion. Une pièce à usage privé et non public. Rien ici n'est laissé au hasard, ni le « flingue » (noir, à long canon, façon James Bond) ni la paire de menottes (« *achetée dans un sex-shop* ») ou la cravate sale (« *café et jaune d'œuf* ») en hommage à Bérurier, alias « *Le Gravois* ». Sur le bureau, le visiteur remarque aussi une machine à écrire, offerte par Françoise Dard, la veuve de l'écrivain. « *Je n'ai jamais pu rencontrer Frédéric, regrette M. Pouzol, il est mort quelques jours avant que l'on se voie. Mais il m'a envoyé un mot très gentil. Regardez, le voilà...* » Les quelques lignes sont encadrées comme un diplôme d'excellence : « *Cher Gérard, Grâce à vos efforts incessants, vous finirez par me faire connaître ! Merci de mettre tant d'énergie dans cette rude tâche. Vous et vos amis constituez mon "armée de l'ombre".* Frédéric Dard. Oct. 1999. »

Cette « armée », portée sur la rigolade et le bon-vivre, accueille de singuliers fantassins. Un notaire, par exemple, M^r Jean-François Jouvent : « *Dard n'écrivait pas pour des lecteurs mais pour des amis, son per-*

sonnage me fascine, il faut essayer de le découvrir à travers les histoires. » Un restaurateur, Patrice Philibert, qui souligne évidemment le côté « *épicurien* » du commissaire. Ou encore Gaetan Monari, un jeune ingénieur : « *Lors de mes études, je prenais souvent le train. A chaque fois, j'en lisais un, et c'était le rêve, l'évasion.* » Daniel Sirach, cadre à France Télécom et président des

quelques-uns d'entre eux envisagent de jouer des scènes tirées de leurs livres préférés, voire de proposer des collés, à la manière de l'émission « Questions pour un champion ». Exemple : « *Dans quel roman apparaît Appollon-Jules, fils d'Alexandre-Benoît Bérurier et de Berthe, née Poilfout ?* » Dans *Alice au pays des merguez* (n° 126), bien sûr.

« Frédéric Dard a changé ma vie. Il est à jamais dans ma tête et dans mon corps, il m'a offert cinquante ans de vrai bonheur. Le jour de son enterrement, c'était terrible : il fallait que l'on pleure et que l'on rigole à la fois »

Raymond Milési,
professeur de français

Amis de San-Antonio, rejette le terme de « fans », négatif à ses yeux : « *Nous ne sommes pas des fans, au sens excessif du terme. Nous connaissons les limites à ne pas dépasser. Jamais nous n'avons empiété sur la vie privée de Frédéric. Notre objectif est avant tout de faire connaître l'œuvre et d'honorer la mémoire de l'homme. Pour moi, "San-A" est le héros par excellence. A une époque, j'avais d'ailleurs envisagé d'entrer dans la police mais j'ai compris qu'il y avait un décalage entre les livres et la réalité du métier...* »

Une fois l'an, ces lecteurs passionnés de Bacchanales chez la mère *Tazzi* (n° 121) se réunissent en assemblée générale. Pour la prochaine édition, les 8 et 9 juin, à Annemasse (Haute-Savoie),

Un homme, au moins, aura répondu à tout : Raymond Milési, écrivain de science-fiction et professeur de français à Thionville (Moselle). Auteur du livre *San-Antonio, premier flic de France* (DLM Editions, 1996), il a lu les cent soixante-quatorze exemplaires à plusieurs reprises – « *et toujours dans l'ordre* » –, tant par plaisir que pour en extraire des citations sur la mort, la religion ou, vaste sujet, les cons... Il connaît les textes mieux que personne, les a savourés un à un en technicien du verbe. « *Frédéric Dard a changé ma vie, estime-t-il. Il est à jamais dans ma tête et dans mon corps, il m'a offert cinquante ans de vrai bonheur. Le jour de son enterrement, c'était terrible : il fallait que l'on pleure et que l'on rigole à la fois.* »

Sandrine et Gérard Kauffmann ont consacré un étage entier de leur maison à l'œuvre de Frédéric Dard. Pour eux, il était un « père », un « patriarche ».

Mais la passion de San-Antonio ne se limite pas à un quarteron d'exégètes. Même s'il fut un temps où pareille littérature était jugée intellectuellement incorrecte – du moins en public –, Dard et son personnage se sont toujours joués des frontières sociales et politiques. Pour conquérir, par exemple, Jean Foyer, ancien ministre de la justice du général de Gaulle ; preuve que l'on peut être garde des sceaux et lire *Remouille-moi la compresse* (n° 114) ou *Galantine de volaille pour dames frivoles* (n° 133) ! Le dédicat Jean Cocteau lui-même affichait son admiration pour l'auteur de *J'ai bien l'honneur de vous buter* (n° 54). « *J'achète un San-Antonio, je l'ouvre, et voilà votre cœur qui saute sur le mien* », écrit-il un jour à Frédéric Dard. Citons encore le professeur Robert Escarpit, billetiste au *Monde* et grand amateur de « San-A ». En 1965, il lui avait d'ailleurs consacré un colloque à la faculté de Bordeaux. L'élite universitaire, appelée à plancher sur la question, avait conclu : « *La popularité de ces romans à tous les niveaux intellectuels, à tous les degrés d'éducation, dans toutes les catégories socioprofessionnelles, constitue un phénomène unique dans le comportement littéraire des Français.* »

AUJOURD'HUI encore, cette popularité touche des artistes (Patrick Sébastien, Charles Aznavour, Bernard Mabile...), des journalistes (Bernard Pivot, Bruno Masure, Jérôme Garcin...), un historien (Alain Decaux) ou des intellectuels de renom, comme Jean-Jacques Dupeyroux, agrégé des facultés de droit et directeur de la revue *Droit social*. En 1970, ce dernier avait écrit un livre sur le commissaire (*Tout San-Antonio*, Julliard). Plus de trente ans ont passé depuis la publication de cet ouvrage, mais M. Dupeyroux raffole toujours autant de ces histoires « *marquantes et bien ficelées* », emportées, selon lui, par une forme de « *délire* » : « *Je me souviens d'un passage sur un agent secret pygmée qui devait prendre la place du Manneken Pis, à Bruxelles, mais se révélait incapable de pisser parce qu'il avait des ennuis de prostate.* » M. Dupeyroux, auteur de textes fort sérieux – et plutôt austères – sur la corruption ou la protection sociale, s'amuse volontiers des acrobaties amoureuses (la « *bombardée moldave* », la « *bicyclette japonaise* ») revendiquées par son héros... « *Racine écrivait avec cent mots*, insiste-t-il, *les auteurs d'un dictionnaire San-Antonio en ont répertorié 15 000 !* »

Frédéric Dard n'était sans doute pas dupe de l'intérêt – souvent tardif – d'une partie du milieu littéraire. Conscient d'avancer à contre-courant, il écrivait : « *Les petits popes de la syntaxe réprouvent le langage de Bérurier et mon esprit libertin. C'est leur droit. Ce que je leur reproche, c'est de prétendre que c'est leur devoir !* » Quelques « *popes de la syntaxe* » ont pourtant rejoint, sur le tard, la confrérie des adeptes. M. Dupeyroux, qui fut l'un des amis de l'auteur, décède chez ces retardataires une « *forme de snobisme* », une volonté de « *s'encanailler* », un peu comme l'on assistait jadis aux combats de boxe au côté des voyous. Finalement, c'est peut-être avec ses admirateurs moins en vue que l'écrivain entretenait, en fin de vie, les relations les plus fortes. Pour eux, il prenait sa plume et griffonnait quelques lignes à sa façon, tendres et crues à la fois, comme celles adressées en 1999 à Raymond Milési, le professeur de français qui a tant décortiqué son œuvre : « *Dites à tous ceux qui m'enculent avec vous que je vous aimerai jusqu'à la fin du monde.* »

Philippe Broussard

PROCHAIN ARTICLE
(dans *Le Monde* du 21 avril) :
San-Antonio et les femmes

Europe : agriculture et communication, même combat

par Dominique Wolton

QUEL rapport entre la tragique crise de l'agriculture européenne qui, de la vache folle à la fièvre aphteuse, cause tant de drames, et l'expansion mondiale, presque insolente, des industries de la communication ? Le même enjeu : un progrès technique, allié à une logique économique, dépourvu de projet politique.

Résultat ? Après quelques décennies d'expansion, l'alliance technico-économique explose sur toutes les contradictions sociales et culturelles. Il a fallu trente ans pour que les dégâts d'une industrialisation excessive de l'agriculture éclatent. Faudra-t-il attendre une crise similaire dans la communication pour voir la même prise de conscience ? Mais si l'agriculture touche déjà à l'essentiel, l'alimentation et le rapport à la nature, les industries culturelles y touchent peut-être encore un peu plus : avec l'esprit, les langues, les connaissances... elles servent à penser la réalité.

Dans les deux cas, on retrouve la faiblesse d'un projet politique, la fascination pour les techniques et les profits. Au point que toute critique est identifiée au refus du progrès. Le problème, au-delà de l'éternelle bonne conscience technocrate ou de son supplément d'âme – le principe de précaution – concerne le statut du politique, face à la technique et à l'économie.

Pour le secteur de la communication, tout a volé en éclats depuis une vingtaine d'années, sous les coups du progrès technique et de la dérégulation, facilitant

tant la création de multinationales qui intègrent maintenant des activités aussi différentes que la presse, l'édition, la radio, les télécommunications, la télévision, le cinéma, le multimédia. Leur seul point commun est lié à une convergence technique des supports, et aux perspectives du profit.

Les Etats européens, pris de court par la vitesse du changement technique, la concurrence, et la frilosité à défendre les principes de services publics, ont finalement fait du suivism. Le progrès de l'humanité est identifié aujourd'hui à la puissance des industries de la communication, et à Internet ! Il n'y a pourtant pas beaucoup de rapport entre l'expansion du e-business, véritable enjeu de la mondialisation de l'économie, et la e-liberté (courrier électronique, forums...) qui est d'une autre nature, séduit tout le monde mais qui reste la

industriels d'Internet, ils en sont la meilleure vitrine.

Les différences entre les deux Internet sont pourtant radicales. Les marchés sont parfois en ligne, les hommes et les sociétés ne le sont jamais. L'interactivité n'est pas synonyme de communication. Plus les distances physiques disparaissent, plus les distances culturelles prennent de l'importance. Le plus compliqué dans la communication n'est pas le message mais la manière dont les hommes les reçoivent et les utilisent dans le temps. Plus le monde sera « petit », plus le décalage entre la vitesse des échanges et la lenteur de la communication sera grand.

L'urgence est de sortir de la fascination technique et rappeler que la question de la communication est politique avant d'être technique et économique. Les réseaux et l'abondance d'informa-

des pays du Sud par les réseaux d'informations. En un mot, mettre les systèmes techniques à leur place, et ne pas leur demander d'être le projet politique.

D'autant qu'avec l'information devenue une marchandise l'économie mondiale ne sera ni pacifique ni égalitaire. La rationalisation et l'information plus chère succéderont à la gratuité et à l'abondance actuelle. Sans oublier les dégâts de la spéculation : les mouvements de yoyo du Nasdaq devraient faire réfléchir ceux qui confondent spéculation et utopie politique. Au mythe des industries agroalimentaires qui devaient permettre de nourrir le monde a succédé celui de la « nouvelle économie » qui devrait apporter la culture pour tous. En réalité, la loi d'airain de toute économie s'imposera, avec des gagnants et des perdants. A ceci près que les industries culturelles sont différentes. Elles portent identités, valeurs, symboles, langues, c'est-à-dire finalement les conditions de la paix et de la guerre entre les pays et les cultures.

Car il faut le redire avec force : la communication, devenant une marchandise, après avoir longtemps été un facteur de progrès, constitue un redoutable facteur d'inégalité et de conflits. Demain, des guerres peuvent tout à fait naître à cause de la communication. L'hypocrisie est donc complète entre l'appel à la diversité culturelle et la réalité de la concentration mondiale des industries culturelles. Jusqu'où les salariés de ces industries accepteront-ils d'être rachetés, revendus et finalement licenciés, au nom des seules lois de la finance et de la mondialisation ? Quand les pouvoirs publics européens réagiront-ils ?

Parler de politique pour l'agriculture et la communication, c'est donc avant tout reconnaître la discontinuité entre les trois logiques de la technique, de l'économie et de la société. On le paie aujourd'hui pour l'agriculture, pour avoir confondu industrie et politique de la nature. On le paiera demain en croyant que les techniques liées à l'économie de l'information suffiront à créer une nouvelle société.

La même prévision a déjà été

faite il y a quarante ans, avec l'arrivée de l'informatique qui devait donner naissance à une nouvelle société. Où est la nouvelle société ? La mondialisation des techniques de communication, enjeu industriel, est peut-être la condition de la globalisation, enjeu économique, elle ne suffit nullement au projet politique de l'organisation pacifique de la communauté internationale. Six milliards d'individus connectés représentent peut-être un rêve industriel, pas un projet politique. Surtout, quand on sait comment les inégalités Nord-Sud se perpétueront, en dépit des discours sur le « partage » des cultures.

Attention donc aux discours. Par exemple celui sur la société de l'information. Ce n'est pas parce que l'information est au cœur de l'économie et de la société qu'il s'agit d'un projet politique. Les industriels de l'information

ses difficultés de l'Europe politique, dès que l'on sort de la stricte économie. Et pour cet enjeu, la technique est insuffisante, car les hommes, au bout des réseaux, ne sont ni meilleurs, ni plus altruistes que leurs prédécesseurs. Après la fascination pour l'efficacité technique, on retrouvera l'impérieuse nécessité des négociations humaines. Nier cette importance des différences culturelles conduirait à de grandes violences.

Il est donc urgent de réhabiliter la politique dans la communication, après vingt ans de suivism technique et économique. Les batailles qui se mènent au sein de l'OMC sur l'information, la culture, la communication, et demain la santé, l'éducation, la recherche, sont gigantesques. L'Europe, si elle veut, a tous les moyens pour gérer ces enjeux démocratiques, d'autant qu'elle sait, au travers de l'histoire

Quel rapport ?

Le même enjeu : un progrès technique, allié à une logique économique, dépourvu de projet politique

caution du premier. La e-liberté est en effet très importante pour relancer l'utopie de la solidarité, mais ses militants seront marginalisés comme l'ont été, hélas, les pionniers de toutes les techniques de communication précédentes, qui voulaient déjà changer le monde. Les libéraux d'Internet ne gênent nullement les

tion ne suffisent pas à réduire les inégalités et à communiquer : pour se comprendre, il faut du temps et des valeurs communes. Il faut aussi des projets et introduire le droit ; entreprendre des réformes politiques ; respecter la diversité culturelle au-delà des intérêts des multinationales ; critiquer le thème du « rattrapage »

Protocole de Kyoto : merci M. Bush !

par Robert Lion

EN jetant aux orties le protocole de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre, George W. Bush vient de déclencher une réprobation quasi universelle. On a versé beaucoup de larmes, parfois sincères, sur le sujet. Mais faut-il vraiment pleurer la décision américaine ?

Voici d'abord de l'eau au moulin de ceux qui contestent la manière forte avec laquelle les Etats-Unis se posent en prédateur et en prescripteur d'une morale planétaire. Le pays dont les émissions contribuent le plus à l'aggravation de l'effet de serre se trouve pris en délit de non-solidarité : peu lui importe si le phénomène affecte déjà une grande partie du monde, et particulièrement les populations défavorisées de pays peu développés. Peu lui importent, semble-t-il, ces générations futures que, d'avis presque unanime des scientifiques, le réchauffement climatique va pénaliser. Seul compte, M. Bush le proclame sans ambages, l'intérêt immédiat des Américains – et celui, plus spécifique, de quelques secteurs de leur économie.

En matière d'éthique, cette contre-performance devrait inviter l'Amérique à se faire un peu plus modeste.

Sur un mode positif, et en termes économiques cette fois, le reste du monde pourrait rapidement remercier M. Bush. La demande de biens et de services va, universellement et inexorablement, vers la production et les produits « propres », vers de moindres prélèvements sur les ressources naturelles, vers la limitation des rejets, vers le recyclage. Ces évolutions annoncent une nouvelle génération de gains de productivité. Elles appelleront quantité de sauts technologiques.

Mais la pression du marché ne suffira pas. Ces progrès ne se feront pas sans un niveau de contrainte. C'est servir l'économie que de soumettre toute production, à commencer par l'énergie, et tout service, à commencer par les transports, à des contraintes raisonnées de respect de l'environnement. Or, en récusant Kyoto, comme en allégeant diverses normes existantes, M. Bush va priver son pays d'utiles contraintes. Pendant que l'industrie américaine sera ainsi « libérée », ses concurrents, obligés de respecter des règles plus strictes, développeront les équipements ou moteurs à basse consommation, comme des matériaux ou process

respectueux de l'environnement. L'Amérique pourrait perdre du terrain sur des marchés promis à de vastes développements.

Le second sujet sur lequel on devrait bientôt rendre grâce au président américain, c'est le protocole de Kyoto lui-même. Six mois après l'échec de la conférence de La Haye, dû au refus européen d'accepter les échappatoires proposées par les Etats-Unis, M. Bush pourrait avoir – enfin ! – sorti de l'impasse la négociation pour la mise en œuvre de la convention de Rio sur les climats.

Depuis qu'il a rebattu les cartes, la lutte contre le réchauffement climatique devient une grande cause mondiale. Jamais les plaidoyers n'ont été aussi vigoureux, ni aussi convergents, qu'ils viennent du Nord ou du Sud. L'Union européenne ne parle plus sur ce sujet que d'une seule voix. La protestation vient aussi de la Chine, de l'Inde,

Dans ce cas de figure, l'attitude américaine aurait stimulé le processus de Kyoto et accéléré sa mise en œuvre.

Soit Kyoto a reçu le coup de grâce, et les négociations sur la base du protocole ne reprennent pas. Pour autant, le dossier ne sera pas refermé : posée à Rio, approfondie par des milliers d'experts, de diplomates et d'hommes politiques au cours de la dernière décennie, étayée par les travaux incontestés de la communauté scientifique, puissamment présente désormais sur la place publique, la question du réchauffement climatique ne peut plus être enterrée.

Il faudra inventer autre chose. Et ce sera à l'Europe de prendre une initiative, qui pourrait tenir en deux points : un engagement significatif de réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre ; la recherche, avec les pays du Sud, d'un mode d'association à un pro-

En récusant Kyoto, comme en allégeant diverses normes existantes, le président américain va priver son pays d'utiles contraintes

du Brésil ; plusieurs pays en développement se disent prêts à entrer, plus rapidement que ne le prévoit le texte de Kyoto, dans un scénario mondial de limitation de l'effet de serre.

La décision américaine pourrait donc être un boomerang. Soit Kyoto n'est pas mort et les Etats-Unis se retirent du jeu. En ce cas, les dérapages qu'ils voulaient nous imposer sont évacués de l'ordre du jour. On peut espérer, dès cet été, entre les pays de l'« Annexe I », c'est-à-dire les pays industrialisés, un accord convenable sur le protocole. On peut espérer encore que les gouvernements du Sud, face à des engagements sérieux de l'Europe et du Japon en matière de réduction de leur consommation d'énergie, se préparent à rejoindre le peloton des pays actifs dans la lutte contre l'effet de serre.

Le protocole de Kyoto serait alors soutenu, et ratifié, par la quasi-totalité du globe, Etats-Unis exceptés. C'est à peu près le schéma du traité sur les mines antipersonnel, que l'abstention américaine pénalise, mais ne paralyse pas.

gramme à long terme de limitation de ces émissions. L'Europe effacerait ainsi le point faible du projet de protocole : une fracture Nord-Sud. Elle lancerait un mouvement, que l'opinion publique pousserait nombre de gouvernements à suivre, au risque d'isoler les Etats-Unis. Elle ouvrirait un chantier historique.

Les Etats-Unis ont tracé des pistes pour la protection de l'environnement. Mais ils n'ont, sur ces sujets comme sur les autres, ni le monopole des idées, ni celui de la clairvoyance. Que l'Europe conduise la marche du monde sur la lutte contre l'effet de serre serait une juste réponse à la démission américaine.

On peut donc remercier M. Bush d'avoir mis cette nouvelle donne sur la table.

Robert Lion, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, est président de l'association Energy 21.

► www.lemonde.fr/climat

Au mythe des industries agroalimentaires qui devaient permettre de nourrir le monde a succédé celui de la « nouvelle économie » qui devrait apporter la culture pour tous

emploient ce terme car ils ont intérêt à en faire un concept politique. Pourquoi pas ? A condition que les hommes politiques, les élites et les médias en utilisent un autre, pour montrer la différence de perspective. Sinon c'est nier l'altérité de la politique, et penser « en ligne », technique, économie et société.

Le terme de société en réseau n'éclaire pas mieux l'enjeu politique. Si les réseaux techniques facilitent les liens entre ceux qui ont des intérêts communs, ils laissent entière l'autre question, beaucoup plus compliquée, de la gestion de l'hétérogénéité. Plus la société sera ouverte, interactive, plus on s'apercevra de sa profonde hétérogénéité et des limites à la communication. Les différences rendues visibles et légitimes seront difficiles à gérer, rappelant que l'enjeu de la communication est moins l'addition des ressemblances que la gestion des différences.

Il n'y a qu'à regarder les immen-

tragique du XX^e siècle, qu'il n'y a pas de lien direct entre le progrès des techniques et celui de l'homme. Le XX^e siècle a vu les plus grands progrès techniques en matière de communication : téléphone, radio, cinéma, télévision, télécommunications, informatique... mais aussi les plus grands totalitarismes et les plus grands massacres.

Donner un sens humaniste et démocratique aux systèmes d'information, c'est rappeler la prééminence de la politique sur l'hégémonie technico-économique. L'avoir oublié explique les dégâts qui frappent aujourd'hui l'agriculture et qui pourraient frapper demain la communication. S'il y a un « retard » aujourd'hui en Europe, c'est moins dans les équipements et leurs usages que dans la pensée politique et les projets de société.

Dominique Wolton est directeur de recherche au CNRS.

La presse turque saignée en silence

par Nora Seni

PLUS de 2 000 licenciements sont en train de purger la presse turque – écrite et télévisée – depuis le début du mois de mars, entraînant fermeture de journaux, renvois de chroniqueurs célèbres, d'humoristes dont le nom a fait la réputation des quotidiens les plus importants du pays, congés signifiés à des rédacteurs en chef, à des fondateurs de revues prestigieuses.

Il ne s'agit pas là de hoologans du journalisme mais de professionnels modérés, parfois universitaires, libéraux bon teint, occidentaux, laïques. Toutefois, dresser un portrait-robot du journaliste turc licencié reste difficile. Si certains sont connus pour leurs positions anti-étatistes et leur opposition, entre autres, à la ligne officielle qui exige des jeunes filles qu'elles enlèvent leur foulard à l'université, d'autres défendent le point de vue contraire. Certains ont fait le bonheur de colonnes plutôt populaires, d'autres ont animé des pages où s'exhibaient des débats intellectuels. La purge a respecté la parité : beaucoup de femmes parmi les congédiés, dont certaines incarnent l'image de l'émancipée.

Bien plus surprenant encore que la soudaineté avec laquelle le monde de l'information se sépare de ses éléments les plus éminents est certainement le silence gardé au sujet de ce remue-ménage par les pairs des journalistes remerciés. Une grande discrétion caractérise l'attitude des confrères qui continuent d'assurer le fonctionnement de la presse : pas d'indignation publique, pas d'expression de compassion ou de solidarité, même pas de réaction corporatis-

te. Pas de commentaire ! La presse reste muette sur cet événement qui l'atteint, qui ne peut que la blesser.

On reste d'autant plus incrédule qu'on la sait capable d'audaces politiques, d'ingéniosité dans sa façon de forcer ou de contourner les limites d'une liberté d'expression que les pouvoirs publics lui contestent parfois et que le gouvernement est amené à redéfinir aujourd'hui pour en établir la conformité avec la législation européenne. Alors comment comprendre ce silence ?

Bien qu'on puisse partiellement imputer cette saignée à la crise financière dans laquelle se trouve engluée l'économie turque, évoquer les tourments monétaires du pays n'aide en rien à comprendre les raisons pour lesquelles la presse elle-même omet de couvrir l'événement. Aucune nouvelle loi pourtant sur le droit d'expression n'explique ce silence. Non, il faut sans doute chercher des éléments d'explication du côté de la franche « monopolisation » qui règne dans la presse turque.

En fait, ce mouvement de « dégraissage » ne concerne que les membres des deux grands groupes qui contrôlent, à eux seuls, près de 80 % de l'ensemble de la presse. Les plus grands quotidiens nationaux comme le *Milliyet*, le *Sabah*, le *Hürriyet* etc., des chaînes de télévision importantes comme ATV ou CNN-Türk leur appartiennent. Les deux groupes sont également associés au sein d'une société de distribution.

Les rumeurs vont bon train sur un accord entre les deux directions pour qu'un journaliste licencié ne trouve pas à s'employer dans l'autre groupe. Un jeu de

chaises musicales entre journalistes des deux bords ne serait donc pas possible ? On renvoi signifierait-il quelque chose comme être tombé du radeau sans espoir d'y remonter jamais ? On imagine, dans ces circonstances, la force de l'autocensure qui se déploie pleinement. Capables de critiques envers le gouvernement ou l'Etat, ces chroniqueurs n'évaluent pas, n'analysent pas, ni n'interprètent les initiatives prises par leur employeur et qui transforment le paysage des médias turcs.

Le lecteur ne peut que constater la disparition de certaines chroniques, de certains noms ou encore le changement du rédacteur en chef. Aucune information ou commentaire n'accompagne la chose. C'est par courrier électronique que la fondatrice d'un mensuel d'art à grand tirage a pris congé des lecteurs de la revue qu'elle dirige depuis près de trente ans. Aucun journal ne l'a accueillie dans ses colonnes pour lui permettre d'accomplir le rituel des adieux et d'informer par la même occasion.

On le savait : liberté d'opinion et déontologie journalistique s'accroissent mal de la concentration extrême de la presse. La Turquie est en train de revoir ses lois sur la liberté d'expression pour les élargir selon les normes européennes. Il serait regrettable que les effets d'une législation réformée soient contrariés par la structure hypermonopolisée de la presse et par les contraintes économiques et de « loyauté » qui en résultent.

Nora Seni est maître de conférences à l'Institut français d'urbanisme (université Paris-VIII).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un éditeur insoumis

JÉRÔME LINDON n'avait pas fondé les Editions de Minuit, auxquelles son nom était attaché depuis plus d'un demi-siècle, mais, après en avoir pris la direction, en 1948, il avait donné à cette maison, créée sous l'Occupation par Vercors, un prestige immense. Ce prestige était d'abord fondé sur l'exceptionnel catalogue d'auteurs réunis sous sa discrète bannière. De Samuel Beckett à Claude Simon, ses deux Prix Nobel, en passant par Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute ou Marguerite Duras, les plus grands noms de la littérature figurent à son palmarès.

Marquée par les goûts personnels de Jérôme Lindon, cette littérature n'est pas toute la littérature, mais elle fut celle d'une époque et elle restera dans l'histoire - au-delà de la diversité des écrivains, rassemblés quelquefois sous des étiquettes commodes mais approximatives, telles que nouveau roman - comme le témoignage puissant d'une certaine idée de la littérature, qui relève autant d'une éthique que d'une esthétique. La même exigence prévalut dans le domaine de la philosophie et des sciences humaines, dont le développement des Editions de Minuit accompagna l'essor : de Roman Jakobson à Pierre Bourdieu, de Jacques Derrida à Gilles Deleuze, de la revue *Critique* à la revue *Arguments*, Jérôme Lindon accueillit une bonne partie de ce qui comptait alors et de ce qui continue de compter dans la pensée.

A travers ces personnalités, devenues aujourd'hui des

« vedettes » mais alors peu connues, c'est un combat pour une pensée libre et critique que Jérôme Lindon n'a cessé de mener. Combat intellectuel assurément. Combat politique aussi. Le directeur des Editions de Minuit fut en effet un homme engagé, qui fit de l'insoumission - aux modes, aux conformismes, aux pouvoirs - sa règle. Pendant la guerre d'Algérie, il fit face à la censure. La publication de *La Question* d'Henri Alleg et de *L'Affaire Audin* de Pierre Vidal-Naquet, en particulier, suscita de vives polémiques. Avec le « Manifeste des 121 », qui prônait explicitement l'insoumission, Jérôme Lindon fut encore au premier rang de la lutte.

Aujourd'hui, c'est sans doute la bataille de l'édition qui apparaît comme l'ultime héritage de Jérôme Lindon. Bataille pour une édition de qualité menacée par la concentration financière et l'apparition de ce qu'André Schiffrin, dans un petit livre paru il y a deux ans, a appelé « l'édition sans éditeurs ». Bataille pour une indépendance qui n'est jamais acquise.

Face à la constitution d'immenses groupes multimédias qui recherchent le profit immédiat au détriment de politiques à plus long terme, Jérôme Lindon incarnait la patience de l'artisan, qui sait que la culture est un long travail. S'il ne jugeait pas la diffusion du livre contradictoire avec la logique du marché, il refusait de s'y soumettre, comme il le montra en défendant le prix unique du livre. Cette leçon ne doit pas être oubliée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Al Brown, la « merveille noire », est mort

L'ANCIEN CHAMPION du monde des poids coq, le Panaméen Alfonso Brown, est mort jeudi soir à l'hôpital de Staten Island, à New York, où il était soigné depuis plusieurs années. Nul parent, nul ami, n'était au chevet de cet indigent qui fut un des plus prestigieux boxeurs de notre époque et qui s'est éteint, à quarante-cinq ans, de tuberculose et de misère.

Par une étrange fatalité, ses camarades de Harlem, tous joueurs de jazz, et que Jean Cocteau (que nous avons pu joindre à Saint-Jean-Cap-Ferrat, où il réside actuellement) avait chargés de s'occuper de lui, étaient absents, probablement en tournée quelque part en Amérique. « Je savais que sa vie ne tenait plus qu'à un fil, nous a confié Jean Cocteau. Il avait été admis dans un hôpital où son existence était relativement douce. Il n'était pas totalement abandon-

né. Nous pensions toujours à lui, et je suis navré. »

Cigale du sport, dira-t-on. Oui, c'est vrai. Mais Al Brown a été bien autre chose qu'un champion au palmarès brillant et qui n'a su prévoir que la précoce vieillesse des athlètes le rejeterait dans une obscurité d'autant plus cruelle qu'il avait gaspillé des fortunes aux temps heureux. Ce pugiliste était un artiste du ring, un personnage hors série, par sa morphologie, par une puissance de frappe qui fit de lui un combattant éclair, par son intelligence et aussi par sa fantaisie et une nonchalance qui lui valurent d'effectuer des combats lamentables au cours desquels il donnait l'impression d'une araignée noire empêtrée dans la toile des corps-à-corps.

André Chassaignon
(14 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La France face au bouclier antimissiles américain

LES ETATS-UNIS viennent de programmer deux nouveaux tests de leur système antimissiles. Le premier est prévu pour cet été, le second avant la fin 2001. Le nouveau tir de l'été s'inspire, à quelques changements près, des modalités de l'expérience de juillet 2000, qui s'était achevée par un échec. Ainsi le missile qui porte et libère l'intercepteur EKV (Exoatmospheric Kill Vehicle) sera quasiment identique au précédent : il aura deux étages de propulsion. En revanche, pour l'expérimentation qui suivra, le Pentagone veut essayer un missile à trois étages. Ce n'est pas un détail innocent. La différence tient à une ambition stratégique. Washington a l'intention, de l'aveu même des états-majors, de déployer un système d'interception à plus grande vitesse et à plus longue distance. De sorte que seraient accrues les chances de neutraliser des missiles offensifs en édifiant un bouclier protecteur le plus en avant possible du continent américain.

Rebaptisé Missile Defense System (MDS) au lieu de National Missile Defense (NMD), sans doute pour le rendre plus acceptable aux alliés des Etats-Unis en Europe, en Asie ou au Proche-Orient qui hésitent encore, le programme peut apparaître comme une ligne Maginot de l'espace. Aurait-il existé sous cette forme, à la fin de la seconde guerre mondiale, qu'il aurait épargné au Royaume-Uni tout ou partie des 3 000 V1 ou V2 allemands qui se sont écrasés sur plusieurs de ses villes, tuant 5 000 personnes et terrorisant la population. Mais le MDS n'est pas une nouvelle

ligne Maginot. Loin de là. Projet encore virtuel, voire mal défini, puisqu'il sous-entendrait aussi bien la protection du territoire américain que celle des alliés ou des GI servant à l'étranger, le MDS a déjà des conséquences politiques, militaires et technologiques.

Des conséquences politiques, d'abord. La logique de puissance qui est celle des Etats-Unis les conduit à vouloir se rendre invulnérables aux coups adverses et à donner à leurs partenaires le choix entre monter dans le train du MDS, en acceptant de se placer sous la tutelle du bouclier américain, ou rester sur le quai et faire bande à part.

LES ETATS VOYOUS

Mais, à ce stade de la réflexion, les alliés de Washington ont besoin de savoir si le MDS est un système de défense national, un système de défense de zone élargie, un système de défense antimissiles d'un théâtre d'opérations ponctuel ou s'il combine les trois caractéristiques. Le moins qu'on puisse constater est que le débat, à ce jour, est volontiers maintenu dans le flou aux Etats-Unis. Le seul fait de vouloir passer à un intercepteur porté par un missile à trois étages semble indiquer que les Américains n'ont pas renoncé à ériger un bouclier national, en dépit du changement de nom du système.

Des conséquences militaires, ensuite. Au risque d'alimenter la course aux armements, le programme incitera des puissances nucléaires, telles

que la Russie, la Chine, l'Inde ou le Pakistan, et les « rogue states » (les Etats voyous, pour Washington), comme l'Iran, l'Irak, la Corée du Nord ou la Libye, à perfectionner leur arsenal de destruction massive de façon à déjouer un bouclier qui n'est pas assuré d'être étanche à 100 %.

Des conséquences technologiques, enfin. Les Etats-Unis, en allouant à leur industrie de défense des investissements de recherche considérables au profit du MDS, vont créer des ruptures innovantes, dans les domaines balistiques, électroniques ou spatiaux, et creuser davantage le fossé avec les Européens s'ils se refusaient à devenir des sous-traitants. La crainte d'un écart irrattrapable peut justifier que des pays européens, comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, prennent le train du MDS en marche et cherchent à rester dans la course.

En France, le débat n'est pas réellement lancé, sauf par des instances spécialisées, mais pas décisives, comme les commissions de la défense et l'Assemblée nationale et au Sénat. Pourquoi ? Parce qu'il présuppose que soient levés deux préalables, outre la question générale de savoir quelle menace précise pèse sur la France. Premier préalable : la survie d'une dissuasion nationale est-elle ou non contrariée par l'existence d'un bouclier suffisant pour neutraliser les effets, si elle venait à être mise en œuvre ? Second préalable : une politique de désarmement universel, avec ses 6 000 missiles démantelés à ce jour dans le monde au titre des traités internationaux en vigueur, n'est-elle pas préférable à l'érection d'un rempart antimissiles par les seuls pays capables de se l'offrir ?

En coopération avec l'Italie, notamment, la France a, dans les cartons de ses ingénieurs, un projet de bouclier à partir de versions dérivées de l'intercepteur sol-air Aster, conçu essentiellement pour contrecarrer des attaques de missiles intermédiaires ou de missiles de croisière. Ce n'est pas un système de défense qui a l'ambition mondiale d'un MDS américain : plus modestement, il serait adapté à un théâtre local, voire régional des opérations. Dans une première version, orientée contre la menace d'avions ou de missiles à basse altitude, l'Aster doit équiper le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* et ses frégates d'escorte.

Pour passer à l'étape ultime, il manque à la France - c'est un lourd handicap - de détenir les moyens voués à l'alerte avancée qui accompagne un dispositif antimissiles et lui procure tout son sens. Rien ne sert, en effet, de déployer des missiles antimissiles si, dans le même temps, font défaut les « yeux » et les « oreilles » qui permettent de déceler la menace de façon suffisamment précoce. Faut-il rappeler que le MDS, en l'état actuel des plans échafaudés durant la présidence de Bill Clinton, a recours, outre une quinzaine de puissants radars au sol éparpillés à la surface du globe, au déploiement à terme de pas moins d'une trentaine de satellites de surveillance en orbite dans l'espace ?

Est-ce à la portée de la France si, isolée d'une façon ou d'une autre par ses propres analyses stratégiques de la situation, elle choisissait de faire cavalier seul ? C'est assez improbable. La seule interrogation sera alors de déterminer comment ne pas rester aveugle et sourd, dans l'identification des menaces, et selon quelle formule la France sera associée au dispositif spatial de pré-alerte, comme elle le fut en 1966, quand elle eut quitté l'OTAN, au réseau allié Nadge d'alerte aérienne en Europe. Nombre de militaires français ont tranché. Ils refusent de faire l'impasse et de pratiquer une politique préjudiciable de la chaise vide.

Jacques Isnard

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



L'Europe, moteur économique mondial

Suite de la première page

L'inquiétude paraît justifiée, puisque l'Europe a subi, au début des années 1980 puis au début des années 1990 des creux économiques partis des Etats-Unis - sans même remonter à 1929, la mère de toutes les crises.

Un autre scénario est cependant plausible, celui qui verrait l'Europe tenir bon et, pourquoi pas, être perçue à son tour comme une « locomotive ». Après tout, les Etats-Unis se sont fort bien portés tout seuls pendant les années 1990 - ce qui suggère que la locomotive avait omis d'accrocher les wagons... Possible en théorie, ce scénario suppose pour se réaliser un enchaînement vertueux dont certains éléments sont présents.

Le premier est l'euro, monnaie déjà utilisée par les entreprises et les marchés financiers. A la différence du début des années 1990, les pays d'Europe ne jouent plus et ne peuvent plus être joués les uns contre les autres dans des crises de change. L'Union européenne est une zone économique de plus en plus solidaire et assez fermée, au sens où 65 % de ses échanges commerciaux sont internes. Les exportations vers les Etats-Unis ne représentent que 8 % en moyenne du commerce européen et, depuis 1999, elles ne contribuent pratiquement plus à la croissance européenne.

Dans un premier temps, en réalité, l'« atterrissage » américain aura même des effets positifs pour l'Europe. Le choc pétrolier de septembre 2000, dont nous finissons d'essuyer les conséquences sur le pouvoir d'achat et les prix, a moins de chances de se reproduire.

L'Europe dispose de marges de manœuvre de politique économique infiniment meilleures qu'il y a dix ans. Les baisses d'impôts annoncées représentent en moyenne 1 % du produit intérieur brut redonné à la consommation en 2001. D'autre part l'inflation, en passe de revenir dans les normes, devrait permettre à la Banque centrale européenne d'envisager sans états d'âme une baisse des taux d'intérêt si la demande globale ralentit. Ce sont surtout les entreprises qui ont réagi depuis la fin 2000 à la dégradation du climat international. Il se peut très bien que, comme à l'automne 1998, elles finissent par s'ajuster à l'optimisme des ménages, et non pas l'inverse.

SE DESSERRER LA CEINTURE

La martingale de l'Europe s'appelle l'emploi. En 2000, l'Union européenne a créé deux millions et demi d'emplois nouveaux, une performance historique. La phase d'expansion 1998-2000, nettement moins rapide que celle de 1988-1990 (2,9 % de croissance moyenne contre 3,8 %) a été bien plus créatrice d'emplois (+1,9 % contre +1,5 %). La baisse du chômage a été spectaculaire, surtout en Espagne et en France. Voilà le socle de la confiance, qui incite les gens à consommer davantage, à épargner un peu moins. C'est l'enjeu capital des mois à venir ? car la consommation, achats de loge-

ments non compris, représente 60 % de l'économie. L'investissement, autre combustible de la croissance, devrait rester soutenu, tant pour répondre à la consommation que pour adapter les entreprises à la nouvelle économie. Selon Eric Chaney, directeur général de Morgan Stanley Dean Witter, la phase d'accumulation de capital en nouvelles technologies est terminée aux Etats-Unis. On découvre à cette occasion qu'elle est allée trop loin et que les entreprises peuvent réaliser les mêmes gains de productivité avec moins de capital. C'est d'un côté une bonne nouvelle pour l'Europe, puisque le rattrapage technologique se fera à moindre coût, mais de l'autre une mauvaise, car le secteur de la high-tech va souffrir : 100 milliards de dollars de ventes en moins cette année en Europe (où ces industries représentent 5 % du PIB) et autant en Amérique (10 % du PIB).

On constate depuis dix ans que la mondialisation financière facilite la transmission des crises entre les marchés dits émergents - en 1997, la crise s'est ainsi propagée de la Thaïlande au reste de l'Asie, et de là au Brésil et à la Russie. L'une des grandes questions soulevées par l'actuel ralentissement est de savoir si la transmission est également forte entre les économies développées. *The Economist* (24-30 mars) estime que la corrélation entre les Bourses américaine et européennes est deux fois plus grande aujourd'hui qu'il y a cinq ans, surtout au moment des crises et dans les secteurs des hautes technologies. Les performances de la Bourse concernent moins de gens en Europe qu'aux Etats-Unis, mais elles influent sur le moral des entre-

prises. Les firmes européennes, qui ont massivement investi en Amérique depuis trois ans, vont être pénalisées, là-bas, dans leur activité. En revanche, elles seront tentées de rapatrier des fonds vers la zone euro... ce qui y stimulera la croissance.

L'Amérique flanche ? Oui mais le Japon, récemment, semble avoir enfin pris les mesures susceptibles de secouer sa longue torpeur. Et en Europe, la France, avec 20 % environ de la production totale de l'Union et une croissance qui est depuis plusieurs mois la plus forte des grands pays développés, est devenue à sa façon un « moteur » qui tourne avec plus de régularité que l'Allemagne ou que l'Italie. Le plus dur sera peut-être de faire intégrer aux Européens leur nouveau rôle de « consommateur en dernier ressort ». Si nous voulons tirer l'économie mondiale, se desserrer la ceinture n'est plus seulement un plaisir, c'est un devoir !

Sophie Gherardi

RECTIFICATIFS

TRINH CÔNG SON

L'orthographe exacte du nom du poète et compositeur de chansons vietnamien, mort dimanche 1^{er} avril (*Le Monde* du 4 avril), est Trinh Công Sơn.

DANIEL CLAVAUD

Dans l'article consacré à la disparition de Jean-Pierre Quélin (nos éditions du 13 avril), le chef de service des informations générales du *Monde* en 1963 était Daniel Clavaud, et non Richard Clavaud, comme nous l'avons écrit par erreur.

RESTRUCTURATIONS Valeo, frappé par le ralentissement du marché automobile aux Etats-Unis, a prévu une vaste restructuration pour réduire ses capacités de produc-

tion. Il a provisionné 163 millions d'euros, ce qui a mis dans le rouge ses résultats du premier trimestre. ● **DANS UN CONTEXTE SOCIAL** agité en France, avec les suppressions de

postes récemment annoncées par Danone et Marks & Spencer, l'équipementier automobile français a précisé que pour réduire les sureffectifs, il dispose d'un « fort volant d'effec-

tifs temporaires en Europe, qui permet des adaptations rapides ». Il se refuse toutefois à dissiper les menaces de fermetures d'usines. ● **LE RISQUE** de ralentissement de la

conjoncture en Europe dans le secteur automobile se fait de plus en plus présents. ● **FILIALE DE L'AMÉRICAIN DELPHI**, l'usine De Carbon, dans l'Eure, va fermer ses portes.

Valeo « affronte sa crise la plus grave » dans un climat social agité

L'équipementier automobile, qui affiche des pertes au premier trimestre, va se restructurer en profondeur. Après l'éviction brutale de son PDG, la direction, réorganisée autour de son ancien patron, Noël Goutard, n'exclut pas des fermetures d'usines en Europe

VALEO est au cœur de la tempête. Quelques semaines après le départ forcé de son PDG, André Navarri, l'équipementier automobile a annoncé, jeudi 12 avril, des pertes pour le premier trimestre de 179 millions d'euros (1,174 milliard de francs). « Valeo traverse la crise la plus grave qu'il a connue depuis quinze ans », indique le groupe français dans un communiqué. Le ralentissement de la conjoncture américaine a servi de révélateur. Mais le mal semble plus grave qu'un simple trou d'air conjoncturel.

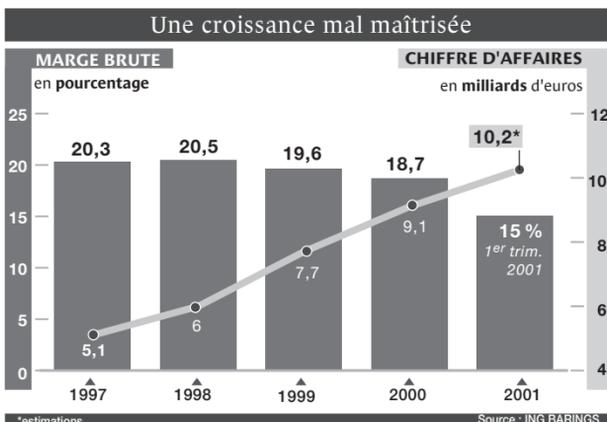
Pour y faire face, Valeo a annoncé jeudi une réorientation de sa stratégie. Hormis une provision de 163 millions d'euros, pour l'essentiel destinée à la restructuration de l'usine américaine de Rochester, le groupe n'est pas entré dans le détail des mesures, notamment sociales, qu'il comptait prendre. Valeo s'est contenté d'indiquer qu'il disposait d'un « fort volant d'intérimaires qui permettent des adaptations rapides ».

Le groupe emploie en effet près de 17 000 personnes en interim pour 75 000 salariés. « Je ne peux pas dire qu'il n'y aura pas de fermetures d'usines en Europe », déclare Thierry Morin, directeur général et futur président du directoire. Les usines de Vire (Calvados) et Cahors (Lot) seraient dans le collimateur. Mais le tollé soulevé par les plans sociaux de Danone et Marks and Spencer a, sans doute, incité le groupe à la prudence.

Le retournement de situation est spectaculaire. Quand Noël Goutard laisse les commandes du groupe à André Navarri, en mai 2000, Valeo semblait avoir fait le plus dur. L'ancien petit équipementier français était entré dans la cour des grands, occupant le sixième rang mondial. Dix mois après, il y a péril en la demeure. « La croissance a masqué un certain nombre de problèmes », confirme M. Goutard, qui s'apprête à prendre la présidence du conseil de surveillance. Les acquisitions ont ajouté de la complexité dans le pilotage de la société et ont créé des surcapacités qu'il faut aujourd'hui régler. Moi-même, j'ai pu céder un temps au mythe de la taille critique. Ce discours passe quand tout va bien ; en cas de récession, grand devient négatif. »

Il reconnaît volontiers s'être trompé dans le choix de son successeur : « Le problème c'est que la génération de jeunes managers qui arrivent aux commandes n'a pas une expérience réelle de la crise à ces postes. Certains ont du mal à faire la lecture adéquate des symptômes des problèmes. »

Aujourd'hui le groupe s'est résolu à faire un tri dans son portefeuille d'activités pour affronter sa crise de croissance. L'équipementier souhaite rester présent dans les transmissions et les embrayages qui constitue « le cœur historique de Valeo ». La nouvelle direction de l'équipementier est en revanche prête à « se dégager rapi-



Après des années de forte croissance de son activité, Valeo a vu ces derniers mois sa rentabilité décliner, ce qui contraint aujourd'hui l'équipementier à se restructurer.

dement des activités sans position de leadership qui pèsent sur ses marges et sa trésorerie ». Environ 10 % du chiffre d'affaires seraient concernés. « C'est nettement insuffisant, à moins que les foyers de pertes soient circonscrits à un petit nombre d'activités », note Ludovic Fava, analyste au Crédit Lyonnais Securities, qui s'attendait à des chiffres de cession de l'ordre de 25 %. Le problème, c'est que Valeo ne parle pas explicitement d'acquisitions, alors que par exemple dans l'électronique, il reste petit par rapport à ses concurrents. »

Au-delà des hésitations stratégi-

ques, la crise est profonde. En quelques mois, quelque 400 cadres ont quitté l'entreprise. Sur les douze branches d'activité, quatre n'ont plus de patron. « Ces postes devraient être pourvus d'ici mai », rassure M. Goutard. D'autres ont été rattrapés in extremis, comme l'ancien directeur des opérations financières, qui a accepté de revenir après un court passage chez Alcatel.

Mais globalement, la confiance sera difficile à rétablir. « Il fallait un électrochoc pour que l'entreprise prenne la mesure de l'urgence. Le départ de M. Navarri a joué ce

rôle », confesse M. Goutard. « Il semble difficile de tout imputer à André Navarri », remarque cependant un expert. Certains se demandent si le problème n'a pas surtout été de « faire du Goutard sans Goutard ». Le système Valeo, organisé autour de douze branches d'activités très indépendantes les unes des autres, réclamait un pilotage au plus près du terrain. « De fait M.

« Moi-même, j'ai pu céder au mythe de la taille critique » Noël Goutard, patron à nouveau de Valeo

Navarri n'était pas assez dans les usines », reproche un dirigeant du groupe. D'autres regrettent presque la poigne de son prédécesseur. « Lors des réunions avec Goutard, les cadres se faisaient remonter les bretelles, mais ils ressortaient de là gavanisés, ils savaient où ils allaient », ajoute un observateur. André Navarri n'a pas su ou pu imprimer sa marque. Il s'était attelé à donner plus de transversalité à l'entreprise. Il avait créé deux postes chargés d'avoir une vision plus globale de l'entreprise, l'un chargé de l'amélioration des relations avec les constructeurs, l'autre res-

ponsable du développement des nouvelles technologies. Sans grand succès. « Au total ces projets auraient coûté 200 millions d'euros sur deux ans, au moment où l'on doit redresser nos marges », explique-t-on en interne. « Pourtant, Valeo gagnerait à avoir une organisation matricielle, tournée vers les grands comptes clients. Les constructeurs se lassent d'avoir affaire à plusieurs interlocuteurs », argumente un consultant spécialisé en automobile. « Valeo doit désormais opérer toute une réflexion sur le concept de modules pour répondre aux demandes des constructeurs. Le système des branches indépendantes entre elles n'ont pas assez de cohérence sur un plan industriel », reproche un expert.

Mais il n'est pas sûr que Valeo ait le temps de bouleverser son organisation. Sous la pression du patron de la CGIP, Ernest Antoine Seillière, actionnaire principal de Valeo avec 20 % du capital, la priorité est au recentrage des activités. Après avoir voulu se désengager de l'équipementier, la CGIP a donné à la nouvelle direction deux à trois ans pour redresser la barre afin de valoriser sa participation. C'est court, d'autant que Valeo fait désormais l'objet de convoitises. Comme le fait remarquer un consultant, « une fois qu'une affaire a été mise sur le marché, ça lui colle à la peau. »

Stéphane Lauer

L'industrie automobile revoit ses prévisions à la baisse

LES NUAGES s'amoncellent au-dessus du secteur automobile. La question de savoir si le ralentissement américain risque de se propager à l'Europe est dans toutes les têtes. Alors que la plupart des observateurs tablaient sur une stagnation des ventes cette année, les discours se font plus pessimistes. « Nous tablons désormais sur une baisse comprise entre 4 % et 5 % », a affirmé, jeudi 12 avril, Roberto Testore, administrateur délégué de Fiat, de passage à Paris. Ces prévisions corroborent les chiffres des immatriculations du premier trimestre : depuis janvier, les ventes de voitures sont en baisse de 5,3 %, a annoncé jeudi l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). « Nous avons des raisons d'être préoccupés par la conjoncture européenne. Les risques de connaître un dérapage du marché en 2001 sont réels. Nous allons être très attentifs aux chiffres du deuxième trimestre, qui va constituer une période-clé », a expliqué au Monde Jose Maria Alapont, PDG

de Delphi Europe. « L'effet de basculement a commencé à se propager en Europe », renchérit Noël Goutard, dirigeant de Valeo.

Les équipementiers ont commencé à prendre des mesures drastiques. Delphi a récemment annoncé la suppression de 11 500 emplois. Son concurrent américain Visteon va supprimer 1 800 postes. Valeo, qui s'est refusé jeudi à annoncer des chiffres précis de restructuration pour le second semestre, avait déjà pris les devants en février en supprimant 1 000 postes en Amérique du Nord, après avoir annoncé la suppression de 1 450 emplois en septembre 2000. Pourtant, certains se veulent rassurants : « La chute a été très rapide aux Etats-Unis, mais je pense que le point bas est derrière nous », affirme Glenn Ernst, directeur financier de HBS Technologies, un petit équipementier spécialisé dans la protection de câblages électriques. En attendant, l'Europe s'apprête à faire le dos rond.

S. L.

Delphi tire un trait sur l'usine d'amortisseurs De Carbon

« SOYEZ ASSURÉS de notre solidarité à l'heure où une mesure brutale vous prive de votre travail sans tenir compte des personnes. » Le message de l'évêque d'Evreux, le mardi 10 avril en l'église de Bernay (Eure), à l'occasion de l'ouverture de la semaine pascale, avait des accents d'oraison funèbre pour les 275 salariés de l'usine De Carbon, située à Andé (Eure). Le fabricant d'amortisseurs doit définitivement fermer ses portes le 15 juin. La décision a été prise le 29 mars par l'équipementier américain Delphi, propriétaire de De Carbon. Le leader mondial du secteur a profité de l'annonce d'un plan international de restructuration concernant la fermeture de neuf usines et la suppression de 11 500 emplois pour tirer un trait sur cette encombrante filiale.

Cette annonce intervient dans un contexte de ralentissement de la conjoncture américaine. Pourtant le sort de l'usine d'Andé n'a pas grand-chose à voir avec la chute des ventes d'automobiles aux Etats-Unis. Delphi cherchait depuis plusieurs mois une porte de sortie dans ce dossier. Dernier épisode en date, la recherche d'un repreneur, lancée en février et qui a finalement avorté. « Les dés étaient pipés dès le départ, proteste Jean-Marie Nowack, secrétaire du comité central d'entreprise de De Carbon. Delphi n'a pris qu'une semaine pour étudier les dossiers, on savait qu'ils voulaient fermer. Ils n'ont recherché un

repreneur que pour donner le change aux pouvoirs publics. Et puis la cession de l'entreprise aurait coûté plus cher à Delphi que la fermeture du site. De toute façon, ils ne voulaient plus entendre parler de De Carbon », insiste-t-il.

De Carbon avait fini par prendre des allures de poil à gratter pour le géant américain. Le déclin de l'activité a conduit l'entreprise à procéder à deux plans sociaux en deux ans, en 1999 et en 2000, entraînant la suppression de 429 emplois. Depuis plusieurs mois l'entreprise doit affronter un climat social délétère, qui perturbe l'activité. Il y a tout juste un an, l'occupation de l'usine par les 275 salariés restants avait conduit la direction à déclarer le lock-out (Le Monde du 17 février 2000). Cette mesure, pour le moins désuète, s'était transformée en mauvaise publicité pour Delphi. Sous la pression d'une décision de justice, le groupe avait été obligé de rouvrir l'usine à ses salariés.

« TRANSFERT DE TECHNOLOGIE »

Mais, depuis, De Carbon est en sursis. L'entreprise, qui fabriquait près de 6 millions d'amortisseurs par an, en produit un peu moins d'un million aujourd'hui. « Nous avons examiné longuement nos activités d'Andé, et nous sommes arrivés à la conclusion qu'elles ne sont plus en ligne avec nos stratégies-produits à venir », avait expliqué Guy Hachey, président de la division énergie et châssis de Delphi.

Les difficultés économiques que rencontre aujourd'hui De Carbon sont en fait étroitement liées à un deuxième dossier qui empoisonne la vie de Delphi et qui concerne l'assignation en justice du groupe américain par la famille De Carbon (Le Monde du 17 mars 2000). Les héritiers de Christian De Carbon, inventeur en 1953 du célèbre amortisseur, reprochent à Delphi de s'être emparé de sa technologie pour la fabriquer aux Etats-Unis, sans l'accord de la famille. Selon cette dernière, ce transfert de savoir-faire aurait entraîné une concurrence « déloyale », qui serait largement à l'origine des difficultés que connaît aujourd'hui l'entreprise.

Hasard du calendrier ? Au moment où Delphi est en train de se séparer de l'usine, il semble que le groupe américain soit également sur le point de trouver un arrangement à l'amiable avec la famille De Carbon. La succession des reports d'audience à laquelle on assiste depuis six mois dans cette affaire incite en effet à penser que les deux parties discutent et pourraient être proches d'un accord sans que le procès aille à son terme.

En l'espace de quelques semaines, Delphi est donc sur le point de définitivement solder le dossier De Carbon. Un comité d'entreprise s'est tenu mercredi 11 avril, pour avaliser les modalités de cet ultime plan social.

S. L.

La CGT manifeste et tente de retarder le plan social de Danone

« MOTIVÉS, motivés, rester motivés... » C'est au son du Chant des partisans revu et corrigé par Zebda que s'est tenue, jeudi 12 avril, la première réunion du comité central d'entreprise de LU France, dans un hôtel parisien. Pendant que leurs représentants rencontraient la direction de la branche biscuits du groupe Danone, quelques centaines de salariés des usines touchées par le plan social avaient rallié dans l'après-midi l'avenue du Maine, après avoir manifesté le matin le long du boulevard Haussmann, en compagnie de salariés de Marks & Spencer eux aussi menacés. Un rassemblement majoritairement cégétiste : dans les rangs des manifestants Lu, on ne croissait ni cadres, ni autocollants FO ou CFDT, juste quelques fanions d'Attac, d'AC ! ou de SUD-PTT. Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, avait fait le déplacement. Il côtoyait plusieurs élus du PC, des militants de Lutte ouvrière emmenés par Arlette

Laguiller, et de la LCR, avec Alain Krivine. Le Groupe des Dix (qui rallie notamment les SUD) et le Syndicat de la magistrature défilaient aussi, « solidaires contre les licenciements ».

Avenue du Maine, en revanche, ne restait que les salariés, la plu-

LU propose « trois emplois permanents » par poste supprimé

Le « projet de réorganisation du pôle biscuit en Europe », présenté officiellement au comité central d'entreprise de LU France, jeudi 12 avril, prévoit que « 570 emplois seraient supprimés sur trois ans » et que « deux usines seraient fermées : Calais à mi-2003 et Evry (Ris-Orangis) en juin 2004 ». Trois usines françaises seront partiellement touchées, à Château-Thierry (une centaine d'emplois supprimés), Jussy (Aisne) et Champagnac-de-Belair (Gironde). En contrepartie, trois usines se verront transférer des productions, et un total de « 236 emplois » : Cestas (Gironde), La Haie-Fouassière (Loire-Atlantique), et Vervins (Aisne).

Le directeur général de LU France a précisé « qu'il s'engageait à proposer trois emplois permanents, dont un au sein du groupe, à chacun des salariés concernés ». Quatre types d'accompagnements sociaux sont proposés : « L'incitation à la mobilité interne en France ; le reclassement externe sur le bassin d'emploi ; un dispositif adapté au départ des salariés les plus âgés ; l'aide à la reconversion des sites industriels. »

part en casquettes rouges de la CGT. Les « Calais » arboraient tous un tee-shirt bleu et blanc sur lequel le logo Danone a été rayé de deux traits rageurs. La réunion du CCE, qui devait, selon la procédure légale, être consacrée à « l'analyse détaillée des motifs économiques et

industriels », a rapidement tourné au dialogue de sourds. « Pas question, disent les syndicats, d'ouvrir des négociations » sur un plan rejeté en bloc, même assorti de mesures d'accompagnement et d'engagements de reclassement (lire ci-contre). « Ils ont essayé de nous culpabiliser sur le boycottage, mais nous les avons renvoyé à leur propre honte », lance au micro l'un des élus au cours d'une interruption de séance.

« RIBOUD, IL EST DE GAUCHE, NON ? »

Comme chez Marks & Spencer, les syndicats de Danone ont décidé de tout entreprendre pour retarder au maximum la mise en œuvre du plan. Les élus du personnel ont demandé la nomination d'un expert pour examiner le plan social et ils envisagent de lancer une procédure judiciaire pour délit d'entrave. Ils ont aussi demandé à visiter trois usines de la branche biscuits, en Pologne, en République tchèque et en Italie, une requête accep-

tée par la direction. Marcel Pochet, secrétaire (CGT) du comité d'entreprise, est cependant sans illusion sur cette tactique de retardement : « A la fin de la procédure, même si elle prend plusieurs mois, c'est la direction qui aura gain de cause. C'est l'action des salariés dans les usines et dans les rues qui peut seule amener Danone à modifier son attitude. »

« Quand la droite est au pouvoir, vous ne faites pas tellement la grève », lance un passant, d'un ton de reproche, à un salarié de l'usine LU de Ris-Orangis, qui distribue des tracts précisant la liste des marques de Danone, en guise de vademecum du boycottage. « Mais on ne fait pas grève ! On défend notre travail et notre usine ! », réplique le salarié. « Et Franck Riboud, c'est bien un patron de gauche, non ? », ironise-t-il. La politisation du conflit semble être leur ultime ressource. Mais « au gouvernement, ils n'ont pas l'air de bouger du tout. Ils ont peur des grands groupes », s'ex-

clame Jo, un salarié de Calais. Certains émettent des réserves sur le principe du boycottage. « Faudrait pas que ça dure trop longtemps », glisse Mauricette, ouvrière « depuis trente-cinq ans » à l'usine de Château-Thierry, dans l'Aisne. Un site où 100 suppressions de postes sur 317 sont programmées. « En 1990, ils avaient déjà fermé l'une des deux usines. Y'a jamais de fin », s'exclame Gérard, quarante-quatre ans, dont douze chez LU.

Tous ont l'angoisse du retour à l'usine, où ce sera encore plus difficile de rester « motivés » pour travailler. A Château-Thierry, « les 10 % d'absentéisme ont été dépassés, ce n'était jamais arrivé ! », souligne Mauricette, qui se prend à regretter le paternalisme de l'ancien propriétaire, Belin. « Quand on allait à l'usine... on pensait même pas qu'on allait au travail. Maintenant, on y va le nœud au ventre. »

Pascal Galinier et Caroline Monnot

Le marasme boursier pourrait coûter entre 20 000 et 50 000 emplois à la City

Consultants et banquiers d'affaires londoniens sont contraints de réduire leur train de vie

D'après une étude du Centre for Economics and Business Research, la baisse du marché boursier, l'effondrement des émissions d'actions, le recul

des activités de conseil et, plus généralement, le ralentissement économique américain et européen a fait fléchir l'activité des banques d'affaires.

En attendant une éventuelle reprise ou une reconversion de leurs activités, elles réduisent leurs dépenses et préparent les licenciements.

LONDRES

de notre correspondant à la City

Alors que la Grande-Bretagne compte, depuis février, moins d'un million de demandeurs d'emploi, l'heure des restructurations a sonné pour la deuxième place financière mondiale. D'après une étude du Centre for Economics and Business Research, la baisse du marché boursier, le ralentissement économique américain et celui qui se profile en Europe pourraient entraîner entre 20 000 et 50 000 licenciements dans la City au cours des années 2001 et 2002. Selon la Confédération de l'industrie britannique, principale organisation patronale, la confiance des opérateurs de la Bourse de Londres a atteint son niveau le plus bas depuis deux ans.

Dans les banques d'affaires, les salariés attendent dans l'angoisse d'être convoqués par le chef du personnel pour recevoir le formulaire de licenciement P-45 et un sac-poubelle, destiné à ranger leurs effets personnels avant d'être escortés à l'extérieur du bâtiment par un vigile, à qui le malchanceux aura préalablement remis son passe. Goldman Sachs, Barclays Stockbrokers, Citigroup, Merrill Lynch, JP Morgan, Bear Stearns, pour ne citer que les grands noms, procèdent à des dégraissages. D'autres devraient rapidement les suivre en réduisant en moyenne leurs effectifs de 5 %.

ADIEU AUX PRIMES

Pour impressionner les actionnaires et investisseurs, les sociétés scrutent à la loupe les notes de frais et autres éléments du train de vie professionnel. Des restrictions toutes relatives : interdiction des voyages en première, resserre-

ment des conditions d'utilisation des limousines et des taxis, logement dans des quatre étoiles au lieu de palaces, augmentation des prix de la cantine ou de la souscription au gymnase maison... Le Crédit suisse First Boston a demandé à ses banquiers londoniens célébrant la conclusion d'un contrat de ne pas dépasser une addition de 10 000 dollars.

Plus grave pour les traders et autres banquiers d'affaires : ils

ment les chasseurs de tête. Le contraste est saisissant avec l'euphorie des deux dernières années, quand l'effet « dotcom » avait entraîné un formidable gonflement des effectifs et des rémunérations, en particulier dans les secteurs « TMT » (technologie-médias-télécoms).

La chute des Bourses mondiales a donné un coup de frein aux émissions d'actions et provoqué un ralentissement des activités de

retournements conjoncturels de 1984-1985 ou de 1991.

Pas question aujourd'hui de suivre l'exemple d'un Merrill Lynch qui, lors de la crise de 1998, s'était débarrassé de milliers de salariés pour finir par se retrouver à court de personnel de haut niveau lors de la reprise de l'activité, un an plus tard. Les clients n'aiment guère les financiers « de beau temps » qui retirent leurs billes dès que le ciel se couvre. Au royaume de la flexibilité du marché du travail, les équipes peuvent facilement être redéployées sur des domaines toujours porteurs : les restructurations en Allemagne, la banque-assurance, l'énergie...

D'autres parient sur une reprise des TMT. « Après la plongée de la nouvelle économie, l'évaluation plus réaliste des valeurs des entreprises du secteur ne peut qu'encourager les acquisitions, en particulier de compagnies européennes voulant se développer aux Etats-Unis », estime-t-on chez le banquier d'affaires N.M. Rothschild. Le contrôle des coûts variables, en particulier des primes et des avantages en nature, permet de supporter une baisse des recettes sans toucher au résultat final.

Paradoxalement, la nouvelle donne pourrait réduire l'âpre concurrence que se livrent les banques d'affaires pour obtenir des mandats au détriment de leurs marges bénéficiaires. Des intervenants de taille moyenne envisagent ou seront contraints de se retirer de certains créneaux du marché, au profit soit des mastodontes de la finance américains ou européens, soit de petits courtiers spécialisés.

Marc Roche

Un beau « cadeau » pour le PDG de Marks & Spencer

Selon la presse britannique du 12 avril, la rémunération du PDG de Marks & Spencer, Luc Vandeveld, devrait se situer autour de 1,4 million de livres (près de 15 millions de francs) lors de l'exercice fiscal 2000-2001 qui s'est terminé le 31 mars. Plusieurs grands fonds de pension ont condamné ce « cadeau » au vu de la grave crise que traverse « M & S ». D'après une note de service interne, dont le contenu a été divulgué par le quotidien *The Guardian*, les résultats pour l'exercice budgétaire 2000-2001 qui doivent être présentés le 28 mai devraient être en effet inférieurs aux prévisions les plus pessimistes. Ce document contredit aussi la version officielle sur les pertes encourues par les trente-huit magasins étrangers, dont la performance commerciale est jugée supérieure à ce qu'affirme la direction.

En vertu de son contrat de deux ans, l'ancien directeur général de Promodès reçoit, outre son salaire de 809 000 livres sur treize mois, une prime dite d'arrivée (*golden hello*) de 800 000 livres. — (Corresp.)

peuvent dire adieu à leurs rêves de primes de fin d'année, qui pouvaient constituer jusqu'aux deux tiers de la rémunération totale ! « Mon dilemme est le suivant : je paie des primes inférieures mais suffisamment pour garder les stars de la profession, et je dois alors licencier les moins bons ou les derniers arrivés ; ou bien je ne fais rien, mais alors le bonus de tous passe à la trappe », explique un responsable. Les salaires d'embauche ont chuté d'un quart en douze mois, affir-

conseil en entreprises. Dans le *trading*, principale source de revenus des nobles établissements londoniens, seules des activités secondaires, comme la restructuration de la dette ou la spéculation à la baisse (*stock picking*) tirent leur épingle du jeu. Résultat : les bénéfices des banques auraient chuté de 25 % lors du premier trimestre. Pourtant, les banquiers refusent de céder à la panique. Ils réfutent la comparaison, tentante, avec le krach de 1987, évoquant plutôt les

Forte augmentation de l'intérim et des CDD en dix ans

L'INTÉRIM a augmenté de 130 % et les contrats à durée déterminée (CDD) de 60 % entre 1990 et 2000, alors que les emplois stables, contrats à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel, ont progressé d'à peine 2 %, selon une étude de l'Insee publiée vendredi 13 avril. Les stages et les contrats aidés, destinés aux personnes ayant le plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, ont progressé de 65 %.

Que ce soit en 1990 ou en 2000, les jeunes sortis depuis moins de cinq ans du système éducatif occupent moins souvent que leurs aînés un emploi stable : ils sont deux fois plus nombreux au chômage et trois fois plus nombreux à avoir un contrat à durée limitée (intérim, CDD, stages ou contrats aidés). En revanche, en janvier 1999, si les adultes sont moins touchés que les jeunes par le chômage, ils ont plus de mal, passé un certain âge, pour retrouver un emploi stable ou temporaire rapidement en cas de chômage. Ils se trouvent plus fréquemment au chômage deux années consécutives.

Fusion géante dans l'acier japonais

LES GÉANTS JAPONAIS de l'acier NKK et Kawasaki Steel vont fusionner et créer le numéro un mondial du secteur, a annoncé, vendredi 13 avril, la presse japonaise. Cette fusion entre les numéro deux et trois de l'acier nippon donnerait naissance à un colosse qui dépasserait Nippon Steel en termes de chiffre d'affaires cumulé (au total 3 040 milliards de yens - près de 180 milliards de francs - pour les deux groupes, contre 2 690 milliards pour Nippon Steel).

Un mariage entre NKK et Kawasaki créerait un groupe capable de produire 30 millions de tonnes d'acier par an, supplantant, en tête du classement mondial, le géant sud-coréen Pohang Iron and Steel. Les deux groupes qui coopèrent dans la distribution, la réparation et les achats, avaient dû démentir en octobre des spéculations sur une fusion. Les sidérurgistes japonais, concurrencés fortement par les Sud-Coréens, souffrent d'une contraction des commandes des sociétés du bâtiment et de construction navale sur leur marché intérieur et d'une baisse des ventes aux Etats-Unis en raison d'une série de procédures anti-dumping lancées par Washington.

Fragilité des marchés émergents

LE MINISTRE DES FINANCES turc, Kemal Dervis, doit annoncer, samedi 14 avril, son nouveau programme économique sur fond de contestation sociale, alors que l'inquiétude des marchés financiers grandit. La « prime de risque » sur les emprunts de l'Etat turc est subitement montée à un niveau record, dépassant celui atteint en février, après l'abandon du programme de stabilisation demandé par le Fonds monétaire international (FMI).

En Argentine, le projet d'arrimer le peso à un panier de monnaies a momentanément relâché la pression. « C'est le plan de la dernière chance pour l'Argentine : si les mesures fiscales et monétaires ne marchent pas, un problème important se posera », prévient John Payne, gérant chez Barings. « Un réajustement de la dette paraît inévitable, mais il sera sans doute négocié à froid avec le FMI et le Trésor américain », pronostique Emmanuel Krage, économiste chez Exane. D'autres pays émergents ont montré dernièrement des signes de faiblesses, comme la Corée du Sud, où la banque centrale coréenne a dû intervenir pour soutenir le won.

COMMENT DIRE À UN MÉDECIN QUE VOUS SOUFFREZ DE TROUBLES DE L'ÉRECTION ?

Sachez qu'environ 1 homme sur 10 déclare avoir des troubles de l'érection fréquents. C'est un problème médical connu, dont les causes peuvent être multiples, et qui peut aujourd'hui être pris en charge. Quel que soit votre âge, les troubles de l'érection ne sont pas une fatalité.

Mais il n'est pas toujours facile de trouver les mots pour en parler à un médecin. Et pourtant, il est habitué à ce type de problème. Habitué à les écouter et à leur apporter une solution.

Alors qu'ils soient fréquents ou non, ne laissez plus vos troubles de l'érection affecter votre équilibre et celui de votre couple. Parlez-en à votre partenaire. Parlez-en à un médecin. Il saura vous apporter des réponses et vous proposer les solutions adaptées à votre cas.

Pour plus d'informations sur les troubles de l'érection et les solutions disponibles, contactez l'ADIRS :

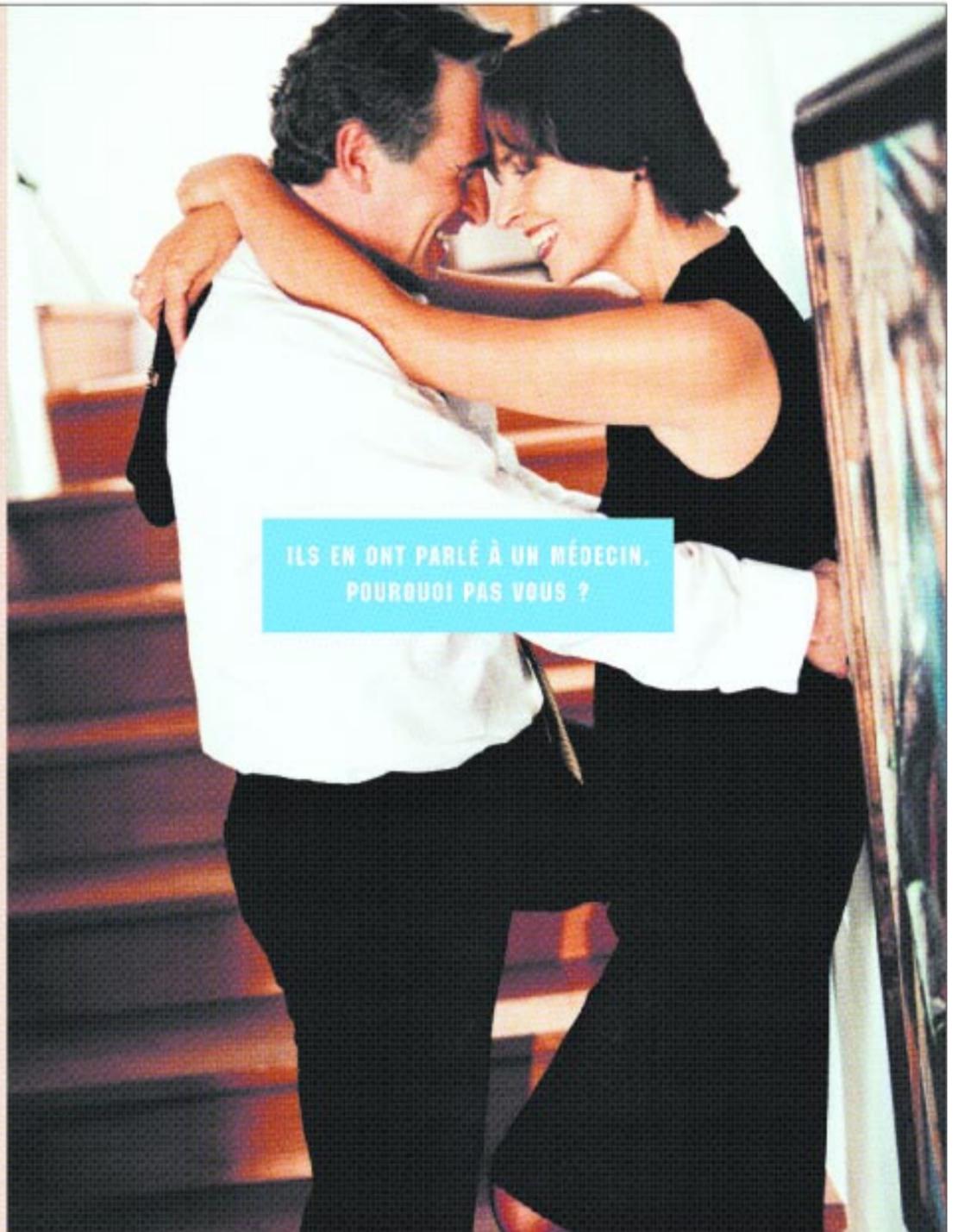
N° Indigo 0 825 00 00 10 Site ADIRS : www.adirs.org

ADIRS : BP 65 - 59003 Lille cedex



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA RECHERCHE SUR LA SEXUALITÉ

Association à but non lucratif (loi 1901), enregistrée le 8/01/2000 à la Préfecture de Lille sous le n° 1362.



La presse religieuse est condamnée à innover

Le public pratiquant et militant s'épuise. Les titres ne doivent plus seulement répondre à la demande de nourriture spirituelle, mais à une volonté de connaissance de l'histoire des religions et d'ouverture aux traditions non chrétiennes - islamique, juive, bouddhiste, mais aussi ésotérique

ON LA CROIT sinistrée, elle ressuscite comme à ses plus beaux jours. On la croit affaiblie, tentée par le repli, à l'image d'institutions religieuses vieillissantes, mais la presse confessionnelle garde un potentiel d'innovation et de création qui la classe parmi les plus performantes. Deux titres, deux des plus beaux fleurons de la presse chrétienne, *La Vie* (Le Monde du 11 avril) et *Témoignage chrétien*, font peau neuve. Si elle est dictée par le devoir de survie, cette nouvelle offre éditoriale cherche à atteindre un public moins pratiquant et militant, mais plus soucieux de nourriture spirituelle, d'approfondissement de sa propre identité religieuse et de connaissance des autres traditions. « Il y a dix

à quinze ans, je n'aurais jamais osé mettre un titre comme celui-là en kiosque », affirme Jean-Claude Petit, président de Malesherbes Publications, à propos du mensuel *Prier*, qui compte 60 000 abonnés et s'interroge sur une éventuelle présence en kiosques.

MÉDITATIONS

La « prière » n'est plus taboue, et, en proposant un éventail de lectures spirituelles - dont certaines puisées dans les traditions juive, musulmane ou bouddhiste -, cette revue rajoute son public. Dans la même veine, plus spectaculaire est la relance du mensuel *Panorama*, de Bayard Presse, dont le nombre d'abonnés, au milieu des années 1990, avait chuté à 30 000, et qui a

retrouvé son niveau de diffusion d'il y a vingt ans : 50 000 exemplaires.

Le secret de ce sauvetage engagé, en 1997, par Bertrand Révillon ? Des portraits-entretiens de figures spirituelles (Jean Vanier, Timothy Radcliffe...), des textes de méditation, des témoignages de croyants, des articles de formation biblique, des dossiers rappelant les exigences de la foi chrétienne (en mai, la place de l'homme dans l'économie mondialisée). Sans oublier une abondante iconographie. Le public est actif et pratiquant, majoritairement féminin, en lien avec les communautés nouvelles, charismatiques ou non, qui valorisent les expériences spirituelles fortes et les belles liturgies.

Cette soif spirituelle, que traduit la fréquentation des monastères ou le succès de tant de publications consacrées à l'« aventure intérieure », est aussi prise en compte dans les autres titres. Y compris chez les « généralistes » et des valeurs sûres comme *Pèlerin Magazine* (310 000 exemplaires), comme la traditionnelle *Famille chrétienne* (groupe Edifa ; 60 000 exemplaires), comme le quotidien *La Croix*, qui, depuis son passage au matin en janvier 1999, offre chaque week-end un copieux cahier de textes de méditation et de témoignages. Et la nouvelle formule de *La Vie* a déplacé ses programmes télé de son cahier central au profit d'un supplément original, *Les Essentiels*, qui regroupe des commentaires évangéliques, des textes de l'Ancien Testament et de littérature commentés par de grandes signatu-

res (Jean Daniel, Jean Lacouture, René Rémond).

L'autre créneau à succès de la presse confessionnelle est le service. *Prions en église*, le mensuel de Bayard Presse, vogue vers les 500 000 exemplaires diffusés. Ce n'est plus seulement « le missel du dimanche découpé en tranches » qui garnit les bancs des fidèles. Sa

ditions. C'est un choix qui répond à une volonté de rencontres inter-religieuses et à une demande d'informations sur l'histoire des confessions, en vue de pallier les défaillances de l'enseignement public et l'incompétence des parents. Autrefois revue spécialisée d'archéologie biblique, le mensuel *Le Monde de la Bible* a renouvelé sa

ressée par l'histoire des religions et « tout ce qui fait la dimension religieuse de notre culture », dit Jean-Luc Pouthier, son directeur.

A cet égard, le succès le plus spectaculaire est celui de *L'Actualité des religions*, héritière des *Informations catholiques internationales* des années 1960, devenue un mensuel « géo-religieux », selon son directeur, Jean-Paul Guetny. Quittant, sans rompre, le terrain de l'institution catholique, *L'Actualité des religions* aide les lecteurs à décrypter les événements, à connaître des traditions (kabbale, bouddhisme, etc.) longtemps suspectées dans les Eglises, et s'inscrit dans le « religieux hors pistes », avec des numéros à succès sur la franc-maçonnerie ou l'au-delà, mais aussi sur le corpus ésotérique qui attire tant les chercheurs d'absolu. « Ce qui monte, c'est la recherche d'une sagesse comme art de vivre », dit Jean-Paul Guetny. Si j'avais continué dans la ligne des Informations catholiques internationales, je serais mort. » La revue a doublé le nombre de ses abonnés (30 000) et est diffusée en kiosques.

Cette presse étonne par sa capacité à rebondir, à capter les demandes nouvelles, à refléter la diversité et les tâtonnements du public chrétien. Reste que, à part *Prions en église*, qui rapporte beaucoup d'argent à Bayard, ces titres sont d'une extrême fragilité, en raison d'une offre publicitaire qui s'obstine à voir dans une clientèle jugée « bon dieu » des réfractaires à la société de consommation.

Henri Tincq

Une multitude de titres

● **Bayard Presse.** Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs (en 1999) et une diffusion globale de 7,6 millions d'exemplaires, Bayard Presse est le cinquième groupe de presse français. Il emploie 1 600 salariés et compte une centaine de titres. C'est le leader sur le marché de la presse religieuse, de la presse éducative pour enfants, de la presse senior et de la presse nature. Ses principaux titres religieux sont *La Croix* (90 000, OJD 2000), *Pèlerin Magazine* (317 800 OJD 1999), *Prions en église* (470 000), *Points de repère* (44 000), *Panorama* (50 000). Le bimensuel *Croire aujourd'hui*, dernière acquisition du groupe

Bayard Presse en 1999, venu du groupe Assas, des jésuites, publie à partir du 1^{er} avril une nouvelle formule. Ce titre veut proposer « un regard chrétien sur l'actualité » et des rubriques pédagogiques capables d'« approfondir la foi » de ses lecteurs (10 000 abonnés en 1999). ● **Le groupe des Publications de la Vie catholique (PVC)** se situe à la septième place de la presse française, avec un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs (1999). Il emploie près de 1 700 salariés et compte 22 titres. Les plus importants sont l'hebdomadaire *Télérama* (668 000 exemplaires de diffusion totale) et *La Vie* (210 000 exemplaires).

« Tribune juive », la relance d'un journal « communautaire »

« Comme en Angleterre et aux Etats-Unis, il faut un organe de référence pour exprimer la vision juive de l'actualité. » Chargé de préparer la nouvelle formule de *Tribune juive* qui devrait paraître en juin, Olivier Guland, son directeur de la rédaction, en est convaincu : le bimensuel historique plutôt vieillissant, avec près de 10 000 exemplaires diffusés essentiellement par abonnement, doit pouvoir se transformer en magazine d'actualité, « fédérateur » de l'ensemble de la communauté juive, au-delà de ses origines et de ses courants, à l'image du *Jewish Chronicle* britannique, dont l'audience est dix fois supérieure.

Cette mutation s'est opérée à l'occasion du changement de propriété du titre. Jusqu'alors porté par Jacques Abergel, président de la radio BFM, *Tribune juive* a récemment été racheté par Jacob Abbou, éditeur du *Journal de l'Automobile*, mais aussi des annuaires Soleil. Son ambition : quadrupler l'audience du titre en s'adressant non seulement aux quelque 700 000 juifs de France, mais aussi aux 500 000 juifs

français installés en Israël pour leur proposer un « organe francophone » s'inscrivant dans une « démarche communautaire mais non communautariste », précise Olivier Guland.

VOCATION MILITANTE

« Nous sommes unis sur l'essentiel : défendre les juifs partout où ils se trouvent et défendre notre identité, nos valeurs millénaires dans le cadre républicain », écrivait-il dans un éditorial, le 1^{er} février, pour définir une ligne plutôt « libérale et tolérante, ni de droite, ni de gauche, mais ouverte à tous les courants d'expression ». La nouvelle formule de *Tribune juive* trouve aussi dans les événements actuels en Israël une occasion d'affirmer sa vocation militante et ses partis pris polémiques. Elle s'exprime dans une défense unilatérale de la politique du gouvernement israélien, y compris dans la présentation des positions de ses ministres les plus radicaux.

« On parle beaucoup des juifs et d'Israël dans les médias, mais, para-

doxalement, nous avons le sentiment d'être maltraités », affirme le directeur de la rédaction, qui n'hésite pas à s'en prendre à des confrères de la presse généraliste jugés trop modérés ou trop critiques à l'égard d'Israël. Lui rêve de faire revenir, dans les colonnes du magazine, les signatures prestigieuses de journalistes, d'intellectuels, d'économistes, de scientifiques et d'hommes politiques d'origine juive pour rompre « le sentiment d'isolement » ressenti dans la société française.

Cette volonté « d'unification », à travers le bimensuel, est encore loin d'être atteinte. Les dirigeants de *Tribune juive* souhaiteraient surmonter les divergences qui ont conduit quatre radios différentes à se partager la même fréquence sur la bande FM parisienne. Leur souhait serait même de créer un grand groupe multimédia présent dans la presse, la radio, la télévision et Internet pour faire entendre « une voix différente ».

M. De

Le nouveau « Témoignage chrétien » fidèle à ses origines

À LA VEILLE de la célébration du sixième anniversaire de sa création, en novembre 1941 par Pierre Chaillet, un jésuite lyonnais entré dans la Résistance, *Témoignage chrétien* opère une profonde transformation. L'hebdomadaire, qui a traversé un demi-siècle de fidélité constante à ses engagements dans la société et dans l'Eglise, doit aujourd'hui surmonter une crise qui menace son existence. Comme le reconnaît Michel Cool, président du directoire et directeur de la rédaction, la précédente rénovation, en 1998, n'a pas suffi à enrayer l'érosion d'une diffusion limitée à 10 000 exemplaires diffusés presque exclusivement par abonnement.

L'opération de relance engagée avec la nouvelle formule publiée jeudi 12 avril s'est appuyée sur la reconstitution du capital qui bénéficie de soutiens supplémentaires : l'association Pierre Chaillet (28 %), la société Henri Bizot (33 %), les Publications de la Vie catholique (11 %) avec le renfort du *Monde diplomatique* (groupe Le Monde) pour 11 %. D'un format tabloïd, l'hebdomadaire a adopté la version magazine d'un cahier de 40 pages, avec une maquette plutôt aérée. Ce changement vise à renforcer la mise en valeur d'une ligne éditoriale toujours animée par l'esprit de « résistance spirituelle » qui a inspiré les fondateurs.

« Faire entendre la voix des sans-voix de la mondialisation néo-libérale et des grands réseaux d'information ; mettre en relief le sens de nos vies dans un monde qui change à grande vitesse ; faire bouger les lignes dans la société et dans les Eglises. » Dans son éditorial,

Michel Cool définit les orientations d'un TC qui s'inscrit dans la tradition d'« une foi incarnée dans l'histoire, la vie et les combats quotidiens ». D'entrée de jeu, le journal donne la parole aux théologiens brésiliens de la Libération à la pointe de la résistance antilibérale qui s'est exprimée lors des rassemblements de Porto Allegre et de Sao Paulo.

« LIBRE PENSEUR DE L'ÉVANGILE »

Malgré les moyens limités d'une équipe d'une dizaine de personnes, le magazine veut aussi s'ancre dans la proximité pour « tenter de donner du sens aux événements quotidiens et à ce que vivent les gens ». Le dossier central, « Question de sens », est ainsi consacré au « pardon » à partir d'une rencontre avec Corinne Tanay, mère de la petite Emilie, victime d'un empoisonnement à la Josacine.

Le nouveau TC entend enfin relancer le débat dans l'Eglise pour en être « l'aiguillon », comme il le fut, en son temps, sous la direction de Georges Montaron, responsable du titre pendant quarante-huit ans, avec la collaboration de théologiens du renouveau. « *Vatican 3, chiche* », proclame la « une » à partir de l'idée « qu'un monde jeune ne peut pas être porté par un concile de vieux », affirme Jean-Marie Ploux, théologien de la Mission de France. Une manière de réaffirmer la vocation de « franc-tireur » et de « libre penseur de l'Évangile » dont TC s'est toujours prévalu.

Michel Delberghe

Le New York Times annonce des suppressions d'emplois

LE GROUPE New York Times a annoncé, jeudi 12 avril, qu'il allait supprimer un nombre indéterminé d'emplois dans toutes ses divisions, sur la base de départs volontaires. « En raison du ralentissement dans la publicité et les sombres perspectives économiques pour le reste de l'année, nous pensons qu'il est prudent d'accélérer notre programme de contrôle des coûts, y compris une réduction du niveau des emplois », a déclaré Russel T. Lewis, le président du groupe. L'annonce de ce plan est intervenue le même jour que celle de la réduction de 2 % des effectifs du groupe Dow Jones, éditeur du *Wall Street Journal*.

DÉPÊCHES

■ **PRODUCTION : le conseiller d'Etat Bruno Lasserre** a été chargé par le ministère de la culture et de la communication et celui de l'économie, des finances et de l'industrie, de superviser la privatisation de la Société française de production (SFP), annoncée le 30 mars par le gouvernement. Cet énarque de quarante-six ans, qui rencontrera les éventuels repreneurs et étudiera la faisabilité des dossiers, sera « la personnalité indépendante chargée de veiller à l'équité de la procédure », ont précisé, jeudi, les deux ministères.

■ **PRESSE : le groupe suisse Ringier va développer une collaboration éditoriale avec le groupe Express** (Vivendi Universal Publishing). Cet accord débouchera sur la création à l'automne d'un supplément commun à *L'Hebdo*, édité en Suisse romande, à *L'Express* en France et au *Vif Express* en Belgique. En outre, Ringier aidera le groupe Express à diffuser en Suisse ses magazines *Lire* et *Classica*.

■ **PUBLICITÉ : le groupe français de publicité Havas Advertising, numéro quatre mondial du secteur**, a annoncé, jeudi, le rachat de l'agence américaine McKinney and Silver, basée à Raleigh (Caroline du Nord), qui appartenait à marchFIRST.

Hachette obtient le soutien des éditeurs pour restructurer les NMPP

LA CONTRE-OFFENSIVE a été rondement menée. Moins d'une semaine après la publication d'une lettre ouverte dans laquelle l'éditeur Alain Ayache s'interrogeait sur le maintien d'Hachette (groupe Lagardère) comme opérateur des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), les responsables du groupe ont obtenu le renouvellement de la « confiance » auprès du conseil de gérance de l'entreprise. Lors d'une réunion exceptionnelle, jeudi 12 avril, provoquée à la demande d'Arnaud Lagardère, Jean-Louis Nachury, président d'Hachette Distribution Services (HDS) et de Gérard de Roquemaurel, président d'Hachette Filipacchi Médias, les responsables des cinq coopératives représentant les éditeurs, ont réaffirmé « leur pleine solidarité avec l'entreprise ». Dans une motion, ils ont manifesté « un accord unanime » à l'égard du plan de restructuration des NMPP engagé par l'opérateur, qui détient par ailleurs 49 % du capital de la messagerie. Toutefois, Arnaud Lagardère, dont la présen-

ce au conseil de gérance des NMPP est plutôt exceptionnelle, n'aurait pas obtenu un soutien plus ferme des éditeurs invités à se désolidariser « publiquement et sans équivoque » des positions de M. Ayache.

« PRENDRE EN MAIN LEUR DESTIN »

Pour la première fois, l'éditeur de *Meilleur*, par ailleurs président de la coopérative des publications parisiennes, avait remis en cause le rôle et la place d'Hachette dans les NMPP. « Les raisons qui ont pu justifier la présence d'un opérateur comme Hachette n'existent plus », écrivait-il en demandant à Yves de Chaisemartin, président du conseil supérieur des messageries, de soutenir « la légitime volonté des éditeurs de prendre en main leur destin » et de procéder à la nomination d'un directeur « indépendant ». Ce dernier lui a adressé une fin de non recevoir en indiquant « qu'il ne revenait pas au conseil supérieur d'intervenir directement dans l'organisation interne ou la restructuration de telle ou telle entreprise ».

M. De



Le Monde de l'éducation

numéro d'avril

30 F / 4,57 €

Entretien exclusif : Jack Lang, un an après Allègre

- Dossier : l'oral mal aimé
- Grand entretien : **Marc Augé**, ethnologue du présent
- Enseigner à deux, c'est deux fois mieux
- Les maths, reine déchue
- Pénurie de profs en Allemagne

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

DISPARITIONS

Graziella Sciutti

Une soprano à la technique impeccable

LA SOPRANO ITALIENNE Graziella Sciutti est morte d'un cancer, lundi 9 avril, à Genève, où elle demeurait. La plupart des dictionnaires la font naître le 17 avril 1932, mais, selon l'édition la plus récente du *New Grove Dictionary of Music and Musicians*, elle a en fait vu le jour le 17 avril 1927 à Turin.

Gabriella Sciutti fait sa première apparition professionnelle dans la partie de soprano de la *Passion selon saint Matthieu*, de Jean-Sébastien Bach, que dirige Herbert von Karajan à Rome. Mais elle se fait connaître du monde lyrique international lorsque Gabriel Dussurget, le fondateur du Festival d'Aix-en-Provence, la remarque et lui donne sa chance dans le monodrame *Le Téléphone*, de Gian-Carlo Menotti, en 1951, puis dans les rôles de Carolina, du *Mariage secret* de Cimarosa, et ceux des soubrettes mozartiennes Despina, de *Così fan tutte*, Susanna, des *Noces de Figaro*, et Zerlina, de *Don Giovanni*. En 1954, toujours au Festival d'Aix-en-Provence, elle participe à la création des *Caprices de Marianne*, de Henri Sauguet. Un autre important festival d'opéra, celui de Glyndebourne, en Grande-Bretagne, l'accueille la même année, dans le rôle de Rosine, du *Barbier de Séville*, de Rossini.

C'est dans les répertoires italiens et mozartiens que la soprano se fait connaître, dans lesquels sa technique impeccable et sa voix, peu ample mais admirablement projetée, font mouche. Le public et la presse chérissent son piquant, sa présence scénique, et son charme irrésistible. Presque un demi-siècle plus tard, loin des scènes, elle témoignait toujours de cette même présence et de ce

même charme, notamment dans le film que Pierre Jourdan consacrait au Festival d'Aix-en-Provence et à son créateur, où l'on voyait la soprano italienne venir rendre hommage à Gabriel Dussurget, en compagnie des autres chanteurs (dont Teresa Berganza) qu'il avait « lancés » à la même époque.

Après une carrière qui la fit entendre de la Scala de Milan au Staatsoper de Vienne, de Covent Garden au Metropolitan Opera de New York, Graziella Sciutti se consacra de plus en plus à la mise en scène, montant notamment des opéras-bouffes, sa spécialité, au festival d'été du Théâtre Massimo de Palerme. Si elle devait faire ses adieux à la scène, au Festival de Salzbourg, en 1972, dans le rôle de Norina, de *L'Élixir d'amour* de Donizetti, la cantatrice allait continuer de donner des récitals, jusqu'aux années 1980. La presse britannique devait louer sa technique, toujours irréprochable, lors de son récital de 1982 à la Wigmore Hall de Londres.

Graziella Sciutti devait consacrer ses dernières années professionnelles à l'enseignement, au Royal College of Music de Londres, à l'école de chant de l'Opéra de Chicago puis à l'université de Genève.

Ses disques la font entendre, entre autres rôles, dans ceux de Suzanne, dans la production des *Noces de Figaro*, à Glyndebourne, enregistrée en 1958 par Vittorio Gui, de Zerline, dans la version de *Don Giovanni* dirigée par Carlo Maria Giulini en 1959, de Marcelline, dans le *Fidelio*, de Beethoven, gravé par Lorin Maazel en 1964.

Renaud Machart

Dewang Mehta

L'apôtre de l'informatique indienne

IL ÉTAIT LA FIGURE la plus connue de l'informatique indienne et son inlassable apôtre : trouvé mort, jeudi 12 avril, dans un hôtel de Sydney, où il était venu avec une délégation, Dewang Mehta, trente-neuf ans, président de Nasscom (Association nationale des compagnies de logiciels et de services) avait consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle à la promotion de l'informatique indienne. Il avait fait de Nasscom, qui rassemble 800 compagnies représentant 95 % du chiffre d'affaires de l'industrie informatique indienne, une association incontournable et un puissant groupe de pression pour assurer une politique gouvernementale favorable à l'industrie informatique.

Mais Dewang Mehta ne s'arrêtait pas à l'Inde et il voyageait inlassablement pour faire connaître l'informatique indienne et lui assurer des parts de marché. Il avait ainsi organisé plus de 100 séminaires à travers le monde, contribuant à l'établissement d'environ 150 accords de partenariat et alliance stratégiques entre des multinationales et des firmes indiennes.

Personnage haut en couleur, volubile et à l'enthousiasme communicatif, Dewang Mehta, qui avait commencé sa carrière comme comptable avant de poursuivre à Londres des études de gra-

phisme sur ordinateur, avait joué un rôle important en attirant l'attention du gouvernement sur les lois sur le copyright, la nécessité d'une législation qui tienne compte des avancées de l'informatique, etc. Vice-président de la communauté des utilisateurs d'Internet, Dewang Mehta poursuivait son rêve de voir un ordinateur vendu au prix de 10 000 roupies (1 540 francs) pour permettre au milliard d'Indiens un accès plus grand à l'informatique et ainsi tenter de réduire le fossé entre ceux qui ont la connaissance et les autres.

Sélectionné en octobre 2000 par le Forum économique mondial de Davos comme un des cent leaders de demain, Mehta écrivait beaucoup dans la presse, comme il animait à la télévision deux émissions d'informatique.

Dans son message de condoléances à sa famille, le président K. R. Narayan souligne qu'*il était une des plus brillantes étoiles dans le firmament de la révolution informatique*. « *S'il y a une personne qui mérite le crédit pour avoir promu l'informatique comme une industrie en Inde, c'est définitivement Dewang Mehta* », a, pour sa part, affirmé le ministre des technologies de l'information, Pramod Mahajan, qui se trouvait à Sydney avec Mehta.

Françoise Chipaux

NOMINATION

DÉFENSE

Le contrôleur général des armées Brigitte Debernardy a été nommé secrétaire général du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), en remplacement de Jean-Robert Rebmeister, qui est devenu directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, Alain Richard.

[Admise dans le corps du contrôle général des armées en mai 1992, M^{me} Debernardy, âgée de quarante-cinq ans, a été notamment chargée de mission, puis affectée au groupe des contrôles spécialisés (affaires financières et économiques) et, ultérieurement, au groupe de contrôle du personnel, de la réglementation et du budget au sein du contrôle général des armées.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Croix. Bordeaux. Toulouse.

Chantal et Jean-François PANSARD, Jean-Claude et Marie-France DUPRAT sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Jeanne,

petite sœur de **Clémence,**

le 7 avril 2001,

chez

Isabelle et Romain DUPRAT.

Virginie et Erwan BARRE ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Maëlis,

à Paris, le 24 mars 2001.

11, rue Faraday,
75017 Paris.

Anniversaires de mariage

– Pour que tout *Le Monde* le sache, toute notre tendresse et notre affection à

Pierre et Mounette,

unis, il y a cinquante ans, pour notre plus grand bonheur.

Bruno, Nathalie, Sylvain.

Décès

– Le président. Et les membres du conseil d'administration de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Gabriel ALBICOCCO.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

Une messe à sa mémoire sera prononcée le mercredi 25 avril 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue de Montalembert, Paris-7^e.

(« *Le Monde* » du 12 avril.)

– Le président. Et les membres du conseil d'administration, Le secrétaire général, Et l'ensemble du personnel de l'Alliance française, ont la tristesse de faire part du décès de leur président honoraire,

M. Marc BLANCPAIN, commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, ancien secrétaire général (1944-1978), ancien président (1978-1993) de l'Alliance française.

(« *Le Monde* » du 12 avril.)

– Mme Jane Bouché et ses enfants ont la douleur d'annoncer le décès de

Gabriel BOUCHÉ,

professeur de mathématiques,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Paris, le 8 avril 2001.

– Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse). Paris.

M^{me} Colette Chaumeil, M^{me} Gabrielle Sack, Christelle et Olivier, ses enfants, Sarah, Marie et Emma, ses petites-filles, Jean-Claude et Liliane Chaumeil, Jeanine et Jacques Texier, Sa famille Et ses nombreux amis, ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de

Georges CHAUMEIL,

survenu le 11 avril 2001.

Ce fut un homme honnête et généreux.

La crémation a lieu dans la plus stricte intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, ce vendredi 13 avril, à Saint-Martin-Sainte-Catherine.

Pas de condoléances.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

– Aulnay-sous-Bois. Vénissieux. Clermont-Ferrand.

Jean-Claude et Claude Cuenat, Colette et Alfred Torra, Alain et Martine Cuenat, ses enfants, Nathalie et Marie-Laure, Eric et Emmanuelle, Nicolas et Anne-Cécile, ses petits-enfants,

Ainsi que toute sa famille, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre CUENAT,

ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques,

survenu le lundi 9 avril 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 13 avril.

Il a rejoint son épouse,

Claude,

décédée le 22 avril 1959.

20, rue Adolphe-Pétrement,
93600 Aulnay-sous-Bois.

– Mme Martine Floch, sa femme, Antoine et Pierre, ses fils, M. et M^{me} Robert Floch, ses parents, M^{me} Marcelle Bosqué, sa belle-mère, M. et M^{me} Christian Delestan et leurs enfants, M. et M^{me} Hervé Moulin et leurs enfants, M. Richard Bosqué et ses enfants, M. Manuel Bosqué et ses enfants, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces, Et toute la famille, ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Jean-Marie FLOCH,

survenu à Paris, le mardi 10 avril 2001.

La bénédiction aura lieu le mardi 17 avril 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

Nous adressons nos remerciements les plus vifs au docteur Duffau et au docteur Marie-Sylvie Richard.

43, rue Gabriel-Lamé,
75012 Paris.

– Chantal, née Laforest, sa femme, Patrick et Sylvia Fondanèche, Dominique et Gilles Leblond, Romain Fondanèche, Judith Fondanèche, ses enfants, M^{me} Fondanèche, sa mère, Son frère, sa sœur, ses neveux, ont la douleur de faire part du décès, le mercredi 11 avril 2001, du

professeur Pierre FONDANÈCHE,

agrégé de l'Université,

à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Eygalières (Bouches-du-Rhône).

146, avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris.

– Mme Louis Garaud, son épouse, MM. Jean-Yves et Christophe Garaud, ses fils,

Charlotte et Florent, ses petits-enfants, M. Christian Garaud, M^{me} Henri Perret, M. et M^{me} Jean Irigoien, ses frère, sœurs et beau-frère, M. et M^{me} Pierre Debest, sa belle-sœur et son beau-frère, Les familles Garaud, Irigoien, Perret, Texte et Debest, ont la douleur d'annoncer le décès subit de

Louis GARAUD,

avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat,

chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 avril 2001.

Une bénédiction a lieu le vendredi 13 avril, à 10 heures, en la chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las Cases, Paris-7^e.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, en l'église de Saint-Pompain (Deux-Sèvres), le lundi 16 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, quai Anatole-France,
75007 Paris.
Les Moulières,
79160 Saint-Pompain.

– Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, Les membres du bureau, L'ensemble de ses confrères, Et le personnel du Syndicat, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Jérôme LINDON,

président-directeur général des Editions de Minuit,

membre du bureau du Syndicat depuis treize ans,

président du groupe de Littérature,

survenu le lundi 9 avril 2001.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Tous s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Syndicat national de l'édition, 115, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Jérôme LINDON,

éditeur.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– La Sofia, Société française des intérêts des auteurs de l'écrit, a la tristesse de faire part de la disparition de

Jérôme LINDON,

éditeur.

Il en fut l'un des artisans.

Il était membre de son conseil d'administration.

Il y sera irremplaçable.

Les membres du conseil d'administration et le personnel de la Sofia s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs sincères condoléances.

(Lire page 25.)

– Marseille.

Claude Loufrani a la grande douleur d'annoncer le décès accidentel de son épouse,

Suzanne LOUFRANI,

professeur des écoles,

survenu le 3 avril 2001.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière d'Allauch (Bouches-du-Rhône).

51, boulevard Gavoty,
13012 Marseille.

– Ses amis de l'atelier de préparation du journal *Le Monde* ont le regret de faire part du décès, à l'âge de soixante et un ans, de leur ancien collègue,

Serge MATHEY.

L'inhumation aura lieu mardi 17 avril 2001, à 11 h 45, au cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

– Les enfants de M. Pierre Matisse (†), M^{me} Jacqueline Monnier, M. et M^{me} Paul Matisse, M. et M^{me} Pierre N. Matisse et leurs enfants, M. et M^{me} Claude Duthuit, M. et M^{me} Gérard Matisse et leurs enfants, ses neveux et petits-neveux, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Pierre MATISSE,

née **Maria-Gaetana von SPRETI,**

survenu à New York le 7 avril 2001.

Une messe sera célébrée le 19 avril, à 18 heures, en l'église de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Ni fleurs ni couronnes.

Selon son désir, un don peut être envoyé au Centre d'accueil pour enfants Sok Sabay, compte n° 300603190, Foreign Trade Bank of Cambodia n° 24, boulevard Preah Norodom, Phnom Penh (Royaume du Cambodge).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mehdi

nous a quittés.

Pierrette Amiel, sa mère, Houda Ounis, son épouse, Khalil Jomni, son fils, Sophia Jomni, sa sœur, ont l'immense douleur d'en faire part.

Les obsèques se dérouleront à Tunis.

16, passage privé Parc-Victor-Hugo,
93500 Pantin.

– Mme Elisabeth Quélin, sa mère, M^{me} Zakey Quélin, son épouse, Justine et Edouard, ses enfants, Valentine, sa petite-fille, MM. Guy et Claude Quélin, ses frères, M^{me} Dominique Quélin, sa belle-sœur, M^{me} Florence Quélin, sa belle-fille, M. Christophe Gaudé, son gendre, M. et M^{me} Jean-Pierre Hays, son beau-frère et sa belle-sœur, Antoine Hays, son neveu, Vincent et Charlotte Quélin, ses neveu et nièce, ont l'immense tristesse de faire part de la disparition subite de

M. Jean-Pierre QUÉLIN,

journaliste chroniqueur au journal *Le Monde,*

survenue le mardi 10 avril 2001, à l'âge de soixante ans.

Une lumière intense est venue inonder ta géole, te voilà libre.

Nous t'aimons tous infiniment, pour toujours...

La cérémonie religieuse se déroulera en l'église Saint-Nicolas, 43, rue Fossé, à Maisons-Laffitte, le mercredi 18 avril, à 14 h 30.

16, avenue Montaigne,
78600 Maisons-Laffitte.

(« *Le Monde* » du 13 avril.)

– Son époux, Et sa famille ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean de SAINT VAAST,

née **Jacqueline CAMPAGNE,**

survenu le lundi 26 mars 2001, à Toulon, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Jean de Saint Vaast,
298, boulevard du Docteur-Cuneo,
83000 Toulon.

La fenêtre ouverte du côté de la vie,

Helen SCHOENTJES,

née **COMMINS,**

nous a quittés le mardi 10 avril 2001.

L'incinération a eu lieu à Angers, dans l'intimité.

Michel Schoentjes, Bruno, Olivier et Emmanuelle, Daniel Commins et Lia Kiladis, Eli et Evi,

Philippe et Huguette Schoentjes, Denis Schoentjes,

4, rue des Bois,
92410 Ville-d'Avray.

Rectificatifs

– La date des obsèques de

M. Fernand GENDROT

était le mercredi 11 avril 2001, et non le 18 avril, comme indiqué par erreur.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-sept ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOU.

Les années s'allongent et le temps passe..., mais la ferveur du souvenir reste intacte et immense.

M^{me} F.N. Mouloud,
38 bis, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Le 14 avril 2000,

Maurice PRÉVERT

nous quittait.

Sa famille et ses amis ne l'oublient pas.

Commémorations

YOM HASHOA 5761

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

nous prie d'assister à

la lecture publique ininterrompue des noms des déportés juifs de France

sous le haut patronage de **M. Jacques CHIRAC,** président de la République,

et sous la présidence effective de **M^{me} Catherine TASCIA,** ministre de la culture et de la communication.

Mercredi 18 avril 2001, à 19 h 30

Place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver
Métro Bir-Hakeim

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA

Tous les lundis datés mardis TARIFS 2001

► PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**

- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**

121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**

SPORTS La formule 1 est de retour en Europe. Le Grand Prix de Saint-Marin, quatrième épreuve de la saison, aura lieu, dimanche 15 avril, sur le circuit d'Imola. ● FER-

RARI, devant ses supporters, cherchera à faire oublier le revers enregistré début avril au Brésil, où la victoire était revenue à l'Écossais David Coulthard, au volant d'une McLaren.

● MICHAEL SCHUMACHER, pilote vedette de la Scuderia et actuel leader du championnat du monde, aura à cœur de reléguer au rang des mauvais souvenirs un week-end brési-

lien marqué à la fois par son dépassement par le Colombien Juan-Pablo Montoya (BMW-Williams) et par ses propres erreurs. ● LE TRACÉ du circuit d'Imola avait été modifié après

les décès de Roland Ratzenberg et d'Ayrton Senna, en 1994. Depuis l'introduction de chicanes, les freins y sont mis à rude épreuve et pourraient être la clé de la victoire.

Sur ses terres, Ferrari veut rétablir sa suprématie écornée

Dépassé par le Colombien Juan-Pablo Montoya et victime d'erreurs de conduite au Grand Prix du Brésil, le leader de la Scuderia, l'Allemand Michael Schumacher, doit faire oublier ces faux pas sur le circuit d'Imola, premier rendez-vous européen de la saison de la formule 1

IMOLA

de notre envoyé spécial

Après l'Australie, la Malaisie et le Brésil, le Grand Prix de Saint-Marin, qui doit se courir dimanche 15 avril sur le circuit d'Imola, à une quarantaine de kilomètres de Bologne (Italie), marque le retour en Europe du « grand cirque » de la formule 1. Le rendez-vous a lieu sur les terres de Ferrari, champion du monde en titre et actuel leader de la saison, grâce à son pilote allemand, Michael Schumacher. On pourrait croire la tâche facile pour la Scuderia, qui n'a jamais lésiné sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs et qui pourra compter sur le déchaînement de quelque 250 000 tifosi, corps et âme voués à sa cause. Les choses pourraient pourtant être tout autres.

S'il est vrai que, sur le papier, les pronostics jouent en faveur de l'écurie italienne, il est au moins deux concurrents capables de jouer les empêcheuses de tourner en rond. Au premier rang de celles-là, McLaren, motorisée par Mercedes, reste le véritable challenger de Ferrari : David Coulthard occupe la deuxième place au championnat provisoire des pilotes, à six points de Michael Schumacher. Forte du succès de l'Écossais sur le circuit d'Interlagos, à Sao Paulo, le 1^{er} avril (*Le Monde* du 3 avril), l'écurie anglaise, qui dispose d'un des palmarès les plus enviables du plateau, a introduit le doute dans les

rouages bien huilés de l'équipe italienne.

Comme toujours en F1, et comme dans toute discipline à forte valeur ajoutée technologique, un petit rien suffit à créer de grandes différences. Alors que l'épreuve brésilienne se courait sous la pluie, élément que l'on dit favorable à Michael Schumacher, ce dernier n'a jamais pu tenir la cadence imprimée par la concurrence, et, contre toute attente, l'Allemand a effectué deux fausses manœuvres qui auraient pu le contraindre à abandonner la course.

Un choix de réglages mal adapté aux conditions de la piste serait à l'origine de la contre-performance de Michael Schumacher ; l'autre Ferrari, celle du Brésilien Rubens Barrichello, avait été contrainte à l'abandon à la suite d'un accrochage dès les premiers tours de piste. La victoire de David Coulthard a mis un terme à une série de six succès consécutifs de l'Allemand, qui lorgnait jusqu'alors sur le record établi, sur Ferrari aussi, par l'Italien Alberto Ascari avec neuf victoires d'affilée durant les saisons 1952 et 1953.

DES WILLIAMS À FORT POTENTIEL

BMW-Williams est, à l'heure actuelle, l'autre écurie capable de menacer l'hégémonie de Ferrari. L'audacieux dépassement effectué par le Colombien Juan-Pablo Montoya sur Michael Schumacher, alors en tête de la course de ce sin-



ANTONIO SCORZA/AP

Avec son dépassement audacieux sur Michael Schumacher au Grand Prix du Brésil, Juan Pablo Montoya (premier plan) a fortement impressionné le milieu de la formule 1.

gulier Grand Prix du Brésil, a donné comme un souffle nouveau au championnat. Un seul dépassement ne suffit certes pas à remet-

tre radicalement en question des équilibres depuis longtemps installés et ne fait pas à coup sûr de son auteur le champion de demain, a

tenu à rappeler Michael Schumacher. D'autant que rien ne prouve que Juan-Pablo Montoya aurait pu conserver la tête de la course à

Interlagos, compte tenu des changements de météo survenus ensuite et des réglages qu'il avait adoptés sur sa voiture.

C'est plutôt la conjonction et la complémentarité de cette réussite avec celle de son équipier Ralf Schumacher, frère cadet du triple champion du monde, deuxième temps des qualifications et meilleur temps en course à Interlagos, qui laissent à penser que les Williams, propulsées par le moteur BMW et chaussées de pneus Michelin en plein développement, ont un réel potentiel de gagnuses. C'est ce qu'a prédit Michael Schumacher à son frère, lui d'habitude si avare de compliments pour le reste du paddock.

L'IMPORTANCE DES FREINS

Paradoxalement, depuis le début de la saison, aucune Williams n'a terminé une course. Sur un total de six sorties, elles ont été à quatre reprises contraintes à l'abandon après avoir été percutées à l'arrière à l'entrée d'un virage : une coïncidence qui justifie que l'on s'interroge sur la nature particulière des freinages des voitures britanniques. Officiellement, rien d'anormal à ce jour ne semble avoir été décelé.

Depuis les décès de Roland Ratzenberg et d'Ayrton Senna, à Imola en 1994, des modifications ont été apportées au tracé de cette piste, en particulier sur les courbes de Tamburello et de Villeneuve. L'introduction de chicanes implique, notamment, qu'avec des décélérations de l'ordre de 4 G (la pression de quatre fois son propre poids), les freins seront soumis à très rude épreuve et seront même, selon certains, la clé de la victoire sur le tracé italien.

De grand prix en grand prix, Michael Schumacher est devenu une sorte de guide Guinness des records en puissance. Il est parvenu à un point de sa carrière où chacune de ses réussites vient rappeler la somme des précédentes. Ainsi, s'il gagne dimanche à Imola, il sera aussi le premier à y avoir été sacré quatre fois, dont trois fois consécutivement.

J.-J. L.

Jean-Jacques Larrochelle

Le profane et le sacré s'accrochent sur la piste d'Imola

IMOLA

de notre envoyé spécial

La plupart des journaux de la région en ont fait leurs gros titres : il ne sera pas organisé de messe dans l'enceinte du circuit d'Imola, dimanche 15 avril, à l'occasion du vingt et unième Grand Prix de Saint-Marin. Le 4 avril, lors de la présentation de l'épreuve, Gianfranco Tomassoli, responsable de la section bolognaise de l'Automobile Club italien et de la Sagis, la société qui gère la piste du circuit Enzo et Dino Ferrari, avait cru bon de proposer la tenue d'une messe sur les lieux du Grand Prix, cela en réponse au mécontentement de l'évêque Giuseppe Fabiani, qui déplorait la concomitance

entre l'épreuve automobile et les fêtes de Pâques, traditionnellement consacrées à la liturgie.

L'enfer étant pavé de bonnes intentions, Gianfranco Tomassoli avait même prévu que cette messe exceptionnelle serait diffusée sur des écrans géants le long de la piste, du côté des courbes de la Tosa et de Rivazza, et qu'elle serait célébrée par don Alberto Bernardoni, le prêtre de Maranello, fief de Ferrari, qui, à chaque victoire des « rouges », fait sonner les cloches de sa paroisse... On imaginait pourtant mal la foule bigarrée des tifosi, entre drapeaux rouges frappés aux couleurs de la Scuderia, panini, sodas et chianti, gonflés à bloc par le titre

acquis la saison dernière, adopter une attitude propice au recueillement et à la prière.

Cette confusion des genres entre profane et sacré n'a bien évidemment pas échappé à l'évêché. Et la réponse – ou plutôt la riposte – ne s'est pas fait attendre. « *Tous ceux qui désirent sanctifier la solennité de Pâques pourront connaître les horaires et lieux communiqués par voie de presse et d'affiches* », a déclaré laconiquement le vicaire général, monseigneur Francesco Giacometti, sans vouloir entrer plus avant dans la polémique. L'épisode a mis en évidence les problèmes « diplomatiques » entre l'évêque d'Imola, la direction du circuit et le prêtre de Maranello.

Selon le maire d'Imola, Massimo Marchignoli, il ne serait pas exclu, toutefois, qu'une messe soit organisée pour tous les professionnels qui seront mobilisés dimanche sur le circuit et ne peuvent quitter leurs postes de travail un jour de grand prix. Les années précédentes, une messe avait été organisée pour les pilotes. Peu d'entre eux s'y étaient rendus, mais de nombreux supporters fidèles s'étaient pressés à l'office, certes dans le but de communier avec les champions, mais surtout pour les approcher. Comme on aime ses saints, on les honore.

Le Stade-Vélodrome s'appête à plébisciter Bernard Tapie pour son retour à l'OM

L'avenir du club, qui reçoit Sedan samedi, dépend de la capacité de son ancien président à relever plusieurs défis délicats

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Le spectre de la D2 plane plus que jamais sur l'Olympique de Marseille. Deux jours ont suffi pour intensifier la menace. Première équipe non reléguée du championnat, suite à la victoire de Metz à Strasbourg (0-1), mercredi 11 avril, le club phocéen a appris jeudi que l'AS Saint-Etienne, la première formation reléguable, pourrait revenir à un point suite à l'avis donné par le Comité national olympique et sportif dans un des volets de l'affaire des faux passeports.

Plus que jamais, le match de samedi face à Sedan apparaît donc capital pour l'OM. Cette rencontre aura un parfum singulier, puisqu'elle consacrerait le retour de Bernard Tapie aux affaires. Le Stade-Vélodrome devrait lui réserver un accueil digne de l'engouement ayant suivi l'annonce de sa nomination à la tête du club. La plupart des associations de supporters ont confectionné des banderoles célébrant les retrouvailles avec celui qui fut le président de l'OM entre 1986 et 1994.

L'ancien député n'a retrouvé Marseille que mercredi soir, soit deux jours après la conférence de presse officialisant son retour. Au cours de celle-ci, Bernard Tapie avait indiqué que l'une de ses premières missions consisterait à « dégraisser » la section professionnelle en vue de la saison prochaine (*Le Monde* du 12 avril). Le match

contre Sedan ne lui donnera qu'un petit aperçu de la tâche qui l'attend. Avec son effectif d'une quarantaine de joueurs, l'OM se trouve dans une situation ubuesque. Alors que la masse salariale du club s'élève à 11 millions de francs par mois (1,68 million d'euros) – George Weah, avec 1,2 million de

francs mensuels, étant le joueur le mieux payé –, la cote de l'effectif phocéen est au plus bas. L'OM aura des difficultés à se séparer de joueurs ne valant plus grand-chose sur le marché des transferts, à l'instar d'un Cyril Pougnet, aujourd'hui prêté à un club de deuxième division suisse (Bellinzo-

Faux passeports : les sanctions remises en cause

La commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a rendu, jeudi 12 avril, son avis dans l'affaire des faux passeports. Le CNOSF a proposé de rendre trois points à Toulouse et de supprimer les sept points de pénalité infligés à Saint-Etienne, c'est-à-dire exactement le contraire de la décision prise le 2 mars par la commission d'appel de la Fédération française de football (FFF). Le CNOSF a estimé que le club du Forez se trouvait « à l'évidence placé en situation d'iniquité sportive à l'égard des autres clubs auxquels des imprudences ou négligences comparables ont été reprochées sans pour autant avoir été sanctionnées ». Monaco, Metz et Nice sont en effet sortis indemnes de l'affaire, bien qu'ils aient aligné des joueurs munis de faux passeports. Le Conseil fédéral de la FFF doit décider vendredi s'il accepte les propositions du CNOSF. Si c'était le cas, l'Olympique de Marseille, qui ne compterait plus qu'un point d'avance sur le premier reléguable, Saint-Etienne, a annoncé qu'il réclamerait les trois points de la victoire pour son match perdu contre les Verts. D'autres clubs pourraient s'engager dans la brèche.

na) et dont le salaire est de 450 000 francs par mois. Il est fort probable que l'OM n'ait d'autre choix que d'ouvrir un « guichet » à destination de ses salariés. Le club a déjà dû procéder ainsi. Lors du mercato de la saison 1999-2000, le défenseur argentin Eduardo Berizzo avait quitté Marseille en

injecté 728 millions de francs. Dans *La Provence*, cette semaine, l'actionnaire majoritaire de l'OM a indiqué qu'il ne mettrait plus rien de sa poche. Cette décision a jeté un froid au sein du club, d'autant que se profile, le 17 mai, la traditionnelle convocation devant la direction nationale de contrôle et de gestion. Chaque année, Robert Louis-Dreyfus donnait à cette dernière sa « lettre d'engagement » servant de caution en cas de problèmes financiers. Le fera-t-il encore cette année ?

DES COMPÉTENCES ÉTENDUES Il semble acquis que l'avenir immédiat du club dépendra de la capacité de Bernard Tapie à lever des capitaux. Reste à savoir si les ennuis judiciaires de l'ancien homme d'affaires ne constitueront pas un frein. « Non », assure Laurent Thieule, PDG d'Havas Adertising Sports, l'agence chargée du marketing de l'OM. « *Quand un partenaire s'engage dans un club, il prend en compte l'histoire de ce club ainsi que sa couverture médiatique. Depuis le retour de Bernard Tapie, il y a de l'OM partout dans les journaux* », ajoute-t-il, tout en démentant la rumeur selon laquelle la société Orange (filiale de France Télécom), pressentie pour remplacer la marque suédoise Ericsson sur le maillot de l'OM, aurait stoppé toute négociation en apprenant le retour de Bernard Tapie.

DES COMPÉTENCES ÉTENDUES

D'autres dossiers attendent le

nouveau patron de l'OM. Un des plus sensibles est celui des associations de supporters. Sur TF 1, le 9 avril, Bernard Tapie a vanté le système espagnol des *socios*, ces supporters détenteurs d'actions. Si la transposition d'un tel dispositif est juridiquement impossible en France, ses propos ont été particulièrement bien perçus à Marseille. Regroupés au sein d'une fédération récemment créée, sept des huit principaux groupes de supporters (Amis de l'OM, CCS, Dodgers, Fanatics, Ultras, Winners, Yankees) pourraient prochainement demander à être représentés au sein du conseil d'administration de l'OM, « à titre consultatif ».

Il est certain, enfin, que Bernard Tapie étendra ses compétences au-delà du domaine sportif, secteur pour lequel il a été nommé. Comme tous ceux qui lui ont succédé, l'ancien ministre de la ville rêve d'établir une passerelle entre l'OM et les quartiers défavorisés de Marseille, grands pourvoyeurs de joueurs de talent. A cette fin, Bernard Tapie a demandé à Jamel Sandjak, directeur sportif de l'Olympique de Noisy-le-Sec (club de Seine-Saint-Denis qui évolue en National) de le rejoindre. Les deux hommes ont milité au sein du Mouvement des radicaux de gauche avant de se retrouver, fin 1998, derrière un projet de club résident pour le Stade de France.

Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : l'Agence mondiale antidopage a estimé, jeudi 12 avril, que les contrôles sanguins et urinaires de l'EPO devaient être étendus afin d'avoir un « impact maximal ». Cette déclaration faisait suite à une réunion avec cinq des fédérations internationales les plus concernées par le problème de l'EPO, celles de cyclisme, de ski, de biathlon, de triathlon et d'athlétisme.

■ **CYCLISME** : le Britannique David Millard (Cofidis), vainqueur du contre-la-montre du circuit de la Sarthe et des Pays-de-Loire, jeudi 12 avril à Angers (Maine-et-Loire), a pris la tête du classement général aux dépens du Français Laurent Brochard, victime d'une chute. L'Estonien Jaan Kirispuu (Groupe AG2R) s'était imposé au sprint dans la troisième étape, disputée le matin entre Tiersch (Maine-et-Loire) et Angers. Au Tour du Pays basque, le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank) occupait, jeudi, la tête du classement général.

■ **RUGBY** : l'équipe de France disputera la finale du championnat du monde juniors de rugby, dimanche 15 avril à Santiago (Chili), face à la Nouvelle-Zélande. Les Français, tenants du titre, se sont imposés jeudi en demi-finale face au pays de Galles par 28 points à 13. La Nouvelle-Zélande a de son côté battu l'Australie 35-18.

■ **TENNIS** : la Française Amélie Mauresmo s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi d'Amelia Island (Etats-Unis) en battant au troisième tour, jeudi 12 avril, l'Américaine Lisa Raymond (7-6 [7-3], 4-6, 6-3).

Ni femmes ni enfants, les préados s'habillent comme elles veulent

Nouvelle cible des chaînes de prêt-à-porter, les filles de dix à treize ans s'émancipent de plus en plus tôt des panoplies enfantines et développent leurs propres codes vestimentaires. Les marques ont bien compris l'importance de ce marché

PENDANT QUE la mode des adultes cultive une naïveté enfantine (parfum de Castelbajac inspiré de l'odeur d'amande de la colle blanche lancé fin mai, broderies Mickey de Bernhard Willhelm, etc.), les fillettes de dix à treize ans se transforment en femmes miniatures, à l'affût de toutes les nouveautés « trop classe ». « *La pré-adolescence se situe aujourd'hui entre neuf et onze ans. Elle marque le début du processus d'autonomie au sein du foyer et à l'extérieur* », constate Gérard Mermet dans *Francoscopie 2001* (éd. Larousse), devant les comportements induits par une puberté précoce.

Avec un budget vestimentaire global de 5,6 milliards de francs en France (source CTCOE), les filles de neuf à quinze ans sont courtisées par les chaînes de prêt-à-porter. Les Américains ont baptisé *tweenagers* (« entre deux âges ») cette génération qui use déjà du *pester power* (« pouvoir de harcèlement ») pour convaincre des parents de plus en plus en retrait dans les décisions d'achat. « *Le pouvoir d'achat des tweenagers augmente plus vite que celui de tous les autres segments du marché jeune* », remarque le quotidien britannique *The Times* (16 août 2000) devant leur boulimie d'achat. Aux Etats-Unis, ils ont même leur parfum : Brandon, créé par un garçonnet de douze ans...

Pimkie-Orsay se concentre sur les envies des 10-15 ans avec son concept NoBoys, lancé en Allemagne et en France, au centre commercial Créteil-Soleil. « *Nous avons dû créer des tailles adaptées pour ces préadolescentes qui ne veulent pas être considérées comme des petites filles* », explique Christelle Géhanne, responsable marketing de l'enseigne. Alors que les tailles 14 et 16 ans disparaissent dans les boutiques pour enfants, NoBoys propose du XS ou du XXS, du 30 ou du 32 (l'équivalent du 10 et du 12 ans) avec des coupes longues au niveau des jambes et moins marquées à la taille. « *On lui offre le pantalon de sa grande sœur mais adapté à sa morphologie* ».

La clientèle du magasin se recrute avant tout sur les bancs du collège, où le regard des pairs devient impitoyable. « *Un jour, elle veut jouer à la Britney Spears avec de petits pantalons trompette ; un autre, elle accepte mal les transformations de son corps et elle se blottit dans des vêtements passe-muraille* », remarque Christelle Géhanne. Jeune elle aussi, l'équipe de vente doit jongler entre le tutoiement et le vouvoiement : « *Le tutoiement doit être complice, sinon elle peut penser qu'on la prend pour un bébé* ». Tout est fait pour mettre à l'aise les petites dépendantes, de la musique à l'éclairage changeant (spots verts, jaunes, roses), en passant par les allées suffisamment larges pour que les filles puissent circuler en bande. A l'entrée du magasin, elles se



retrouvent sur une rangée de gradins, « *parce qu'elles s'assoient toujours sur des marches pour être vues* ».

Même souci du décor et de l'ambiance dans les espaces Tammy d'Etam, où les cabines sont conçues pour accueillir au minimum deux personnes pendant qu'une centaine de clips musicaux sont diffusés en boucle sur des écrans.



Britney Spears, égérie des préados et modèle pour la marque américaine de baskets Sketchers

Alors que Phard - marque-culte des lolitas italiennes - annonce une boutique de 400 mètres carrés à Paris, Etam compte bien transformer les petites Françaises en « Tammy girls ». Créée en 1975 en Grande-Bretagne, la marque Tammy by Etam est aujourd'hui leader sur le segment des 9-16 ans, avec plus de 10 % de parts de marché outre-Manche et un chiffre d'affaires européen de 900 millions de francs (137,2 millions d'euros).

Elle commence son implantation en France depuis juillet 2000 avec sept points de vente (Forum des Halles, Val d'Europe, etc.) et un étage de 400 mètres carrés dans le futur mégastore de la rue de Rivoli, qui sera inauguré le 27 avril. « *Les cycles de mode sont encore plus marqués que chez les adultes. On ne peut pas se permettre d'avoir un mois de retard* », explique Michel Cohen, directeur marketing Europe d'Etam. Lorsqu'une microtendance est détectée, trois semaines suffisent entre le dessin du modèle et la mise en boutique.

« *On va bientôt faire appel à des stylistes de seize ou dix-sept ans* », prévoit Gérard Pariente, PDG et fondateur de Naf Naf. Si la marque s'est repositionnée sur la cible

Après avoir conquis la Grande-Bretagne, où elle est leader sur le segment des 9-16 ans, la marque Tammy by Etam se développe en France.

des 18-25 ans, elle soigne aussi « *les petites clientes à fort potentiel* », dont le panier moyen d'achat augmente chaque année. Ce printemps, Naf Naf leur propo-

« Un jour, la collégienne veut jouer à la Britney Spears ; un autre, elle se blottit dans des vêtements passe-muraille »

se des tee-shirts sérigraphiés, des jeans traversés d'épingles à nourrice, des imprimés hawaïens, des pantalons à la taille placée 4 centi-

mètres sous le nombril. « *Aujourd'hui, elles sont prêtes à porter des vêtements moins confortables pour répondre à un code de mode* », insiste Fabien Tuil, directeur des ventes de la marque Cimarron, qui affiche des progressions de 15 % à 20 % sur le créneau des 10-16 ans.

En octobre 2000, le Printemps Haussmann a inauguré Miss Code, un espace de 3 000 mètres carrés destiné aux 12-25 ans. « *Les adolescentes ne venaient plus tellement dans les grands magasins. Avec cet étage, nous avons voulu répondre à leur demande, extrêmement mouvante et codifiée* », explique Isabelle Salomon, directrice marketing du Printemps. Elles y retrouvent les marques de leur enfance, comme Kickers et Petit Bateau, au milieu de griffes pour lolitas (Lulu Castagnette, Miss Sixty, Morgan, etc.) La préado « *hésite entre jeux de petite fille et envie de séduction, sensualité et gourmandise. Elle craque sur des bonbons et manie parfaitement son tube de mascara* », remarque la directrice marketing du grand magasin, où, au même étage, le rayon My Beautiful Superette résume les contradictions des midinettes. A partir de 5 francs, on y vend des vernis à ongles Debby bleu layette, des soutiens-gorge Replay en tulle - destinés à décorer plus qu'à supporter des poitrines à peine formées - au milieu de peluches et de gadgets Hello Kitty. A quelques présentoirs de là, on s'arrache la copie du Stetson de Madonna.

Pour cette cible encore sous influence, la musique reste la référence la plus récupérée par les marques. Aussi, le fabricant de baskets Sketchers s'est offert les services de la « Queen of the Teen », la chanteuse Britney Spears, pour les besoins de sa dernière campagne publicitaire. D'après le quotidien *Women's Wear Daily*, la compagnie américaine MEFI (Music Entertainment Fashion Inc.) pourrait également développer une ligne de sportswears à son nom. Sur son site Internet, Pimkie propose d'imiter les panoplies sexy de Christina Aguilera ou de la jeune Alizée, qui a vendu son disque *Moi Lolita* à plus d'un million d'exemplaires.

« *La transparence reste taboue, car nous ne voulons pas transformer les jeunes filles en objets de désir* », insiste Michel Cohen, directeur marketing Europe d'Etam. Mais, par-delà les excès d'une panoplie vestimentaire, la confusion des âges conduit à une absence de repères, dont la violence juvénile est la manifestation la plus préoccupante. Devant le nombre croissant d'interventions de chirurgie esthétique sur les adolescentes, le *Sunday Times* du 7 janvier s'alarmait : « *Les filles ne veulent plus seulement s'amuser, elles veulent des implants mammaires, la pilule du lendemain, et la célébrité, le tout avant seize ans. Sont-elles vieilles avant l'âge ?* »

Anne-Laure Quilleriet



Dior courtise les bimbos en herbe avec les lunettes « Aviator » pour enfants.

Guide

- **Jennyfer.** Dédiées aux lolitas, les boutiques Jennyfer proposent des tee-shirts à 29 F (4,42 €) ou des jupes à 69 F (10,52 €). Renseignements au 01-41-83-56-56.
- **NoBoys.** Centre commercial Créteil Soleil (Val-de-Marne). Pantalon à partir de 89 F (13,57 €) et débardeurs à partir de 39 F (5,95 €). Tél. : 01-41-94-17-53.
- **Pimkie.** Une robe à fleurs en polyamide bordée de dentelle comme Alizée, 185 F (28,20 €). Tél. : 0-800-37-29-25.
- **Naf Naf.** Mini-short en jean, 149 F (22,71 €). Tél. : 0 800-623-623.
- **Cop Copine.** Jean évasé en denim surpiqué, 579 F (88,27 €). Points de vente au 01-40-28-93-93.
- **Tammy by Etam.** 199 F (30,34 €) le jean paillété et 99 F (15,09 €) le débardeur en coton à motif étoile. Tél. : 0-825-003-826.
- **Morgan.** Inspiré par Madonna, un tee-shirt Rodeo Girl, 245 F (37,35 €). Points de vente au 01-43-11-40-60.
- **Mango.** Jean délavé taille basse maculé de taches de peinture, 329 F (50,16 €). Points de vente au 01-53-30-82-70.



Les présentoirs de NoBoys proposent à la fois vêtements et peluches aux 10-15 ans.

Thierry Peltrault, designer de la transparence juste et des couleurs gaies

IL EST ARCHITECTE. Et lorsqu'il dessine des meubles, cela disparaît. Dans l'appréciation qu'il a des volumes, dans l'équilibre qu'il réalise entre espaces

PORTRAIT

De sa formation d'architecte, il a gardé le goût d'être d'abord un constructeur

vides et pleins, dans cette volonté de capter la lumière et d'en jouer, Thierry Peltrault est un constructeur. Dès ses premières gammes de mobilier, il a imposé des géométries inattendues et soumis des matériaux actuels à ses propres aspirations et références.

Aujourd'hui, pour sa collection, intitulée K-tar, ce designer d'une quarantaine d'années a choisi l'Altuglas transparent, qui fait rayonner la couleur et impose des lignes droites, sans jamais tomber dans cette rigidité de bon ton que crée souvent l'effet minimaliste. Son secret ? Un art de la composition maniée avec justesse, sans excès ni maniérisme. Un goût pour la simplicité qui s'autorise la gaieté. Thierry Peltrault est vif, curieux,

franc. Cela aussi se sent dans sa création.

Née parce qu'il en avait « *ras le bol du blanc et du bon goût* », la collection K-tar réussit le mariage des formes nettes, incisives et de la légèreté. Sa bibliothèque mobile, en Altuglas rouge, accueille ainsi des compartiments transparents où se rangent les livres. Le canapé blanc, aux arêtes directes et franches, est illuminé, à chaque extrémité, par deux tiroirs translucides rouges. Le bar orange rassemble des casiers à verres coulissants et des réceptacles à bouteilles.

Le vase Baobab est une colonne transparente dans laquelle viennent s'imbriquer des soliflores bleues, la table basse (une épure en Altuglas rouge agrémentée de cylindres transparents sur lesquels on peut poser des coupelles pour fleurs ou cacahuètes), le plateau réalisé comme un pliage, la table en médium laqué, Altuglas et acier brossé, le lampadaire conçu comme une lanterne magique, etc. composent un ensemble cohérent où chaque élément se renvoie des signes communs. Les jeux de couleurs et de volumes façonnent chaque pièce comme une sculpture dont on a envie de faire le tour. Une constante esthétique que



A droite, bibliothèque en Altuglas, 23 000 F (3 506 €).

A gauche, bar en Altuglas, 27 500 F (4 192 €).

A droite, table basse en Altuglas et cristal, 14 000 F (2 134 €).

Thierry Peltrault doit probablement à sa passion pour l'art contemporain. Mais aussi à ce souci qu'il a d'éviter l'ennui.

Lorsqu'il prend conscience qu'un projet ou une aventure professionnels ne lui correspond pas, il change de route. Car Thierry Peltrault n'est pas homme à se satisfaire des petits compromis et des « *à-peu-près* » qui consistent trop souvent à dire comme tout le monde. Il est sérieux et aime s'amuser. Son parcours le prouve. Après une enfance et une adolescence passées à l'étranger, des études supérieures à Toulouse (où il obtient en 1983 une maîtrise d'histoire de l'art et un diplôme d'architecte), Thierry Peltrault s'installe à Paris.

DE MULTIPLES COLLABORATIONS

Il participe aux grands travaux présidentiels, à l'Opéra Bastille, au Grand Louvre et au Carrefour international de la communication. Puis, de 1986 à 1988, il parcourt le monde, à la recherche d'artistes contemporains pour une galerie à laquelle il est associé. En 1989, il est lauréat de l'EuroPAN (programme architecture nouvelle), concours destiné à découvrir les jeunes talents de l'architecture

européenne. L'année suivante, il crée son propre studio de créations et une agence d'architecture en association avec son coéquipier de l'EuroPAN.

Son studio, orienté vers le design industriel, la scénographie et les arts décoratifs, lui vaut des collaborations avec Legrand, Pechiney Bâtiment, Technal, la Réunion des musées nationaux, Avant-Scène, Lancôme ou les Cristalleries Saint-Louis. Depuis 1994, Thierry Peltrault a orienté son activité vers les métiers du luxe. Directeur de création consultant, il signe désormais diverses conceptions de boutiques, de défilés de mode, de vitrines, des mises en scène, du design produit. Il collabore avec les parfums Christian Dior, Jean Paul Gaultier, Yves Saint Laurent, Nina Ricci, Vacheron Constantin, Technomarine... Pour Cartier, il vient de dessiner le flacon Must, pour homme. Un flacon vert et rouge, aux formes arrondies. Moderne et à légèrement à contre-courant des schémas attendus.

Véronique Cauhapé

★ La collection K-tar est vendue chez Edifice, 27 bis, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. : 01-45-48-53-60.

Des experts s'opposent au recyclage des farines animales dans le béton

L'innocuité de cette solution n'est pas avérée

COMMENT se débarrasser des stocks de farines carnées interdites dans l'alimentation animale depuis le 14 novembre 2000 en raison des risques de contamination par le prion de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ? La mission interministérielle pour l'élimination des farines animales n'espère pas arriver avant 2006 à un équilibre entre production et élimination par combustion. Elle table sur des stocks dépassant encore 400 000 tonnes fin 2001 et 600 000 tonnes un an plus tard. La mission a lancé un appel à propositions, qui court jusqu'au 7 mai, pour recueillir divers projets de mode d'élimination des farines et des déchets crus d'abattage.

Certains industriels ont déjà imaginé d'introduire les farines dans les bétons phénoliques, des matériaux qui permettent d'obtenir des parpaings à coût réduit. Cette solution a été récemment proposée par la société luxembourgeoise Aédis. Mais elle est loin de faire l'unanimité parmi les experts du bâtiment. « Son innocuité vis-à-vis des occupants et des ouvriers du bâtiment qui la mettent en œuvre » n'est pas avérée, soutiennent la Fédération française du bâtiment et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Son président, Alain Maugard, a mis les pouvoirs publics en garde, mardi 10 avril, contre un tel recyclage des farines animales. « C'est une fausse piste que de recycler dans le bâtiment des matériaux nocifs qui posent des problèmes de stockage en déchetterie », affirme-t-il.

Robert Copé, directeur de la recherche et du développement du centre CSTB de Grenoble, souligne les incertitudes existantes en matière d'usage des farines animales dans les bétons utilisant des résines phénoliques comme liant. « Dans ce projet, un mélange de 85 % de farine animale et de 15 % de résine phénolique, tout reste à faire : de l'examen des performances techniques au cahier des charges du produit. » Avant même d'en arri-

ver là, Robert Copé souligne l'absence de résultats expérimentaux sur la durabilité des bétons phénoliques eux-mêmes et sur la résistance des résines à la dégradation par l'eau. Concernant l'utilisation de farines animales, il s'interroge sur le devenir de tels bétons en fin de vie : « Faudra-t-il créer de nouveaux centres d'enfouissement de classe 1 réservés aux déchets dangereux ? » Et de s'inquiéter du possible relargage des prions dans l'environnement.

LE PRION TRÈS RÉSISTANT

A cet égard, le Syndicat français de l'industrie cimentière a sollicité l'avis de Jeanne Brugère-Picoux, de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (Val-de-Marne), sur l'impact du formol et du phénol sur le prion. « Leur action désinfectante pour les agents infectieux n'a aucune efficacité sur les prions, répond Mme Brugère-Picoux. Bien au contraire, le formol renforce la résistance du prion à la chaleur. » En cas de relargage, la chercheuse note cependant qu'aucune infection par inhalation du prion n'a jusqu'ici été enregistrée. Pour sa part, la mission interministérielle assure qu'elle ne retiendra pas de modes de recyclage qui ne garantiraient pas une neutralisation définitive du prion.

Fernand Ortega, inventeur du béton phénolique au début des années 1990, estime quant à lui que l'incorporation de farines animales dans ce matériau n'est pas souhaitable avant la fin de l'épizootie. Vice-président de la société Aédis, il s'en est dissocié, affirme-t-il, car il n'est « pas d'accord avec l'emploi des farines dans l'habitat », même s'il pense qu'elles pourraient être utilisées pour la construction de murs antibruit. Mais il redoute que la mise en garde du CSTB touche, par ricochet, le béton phénolique, un matériau économique adapté, selon lui, aux pays en voie de développement.

Hervé Morin

Le Musée des arts et métiers veut raviver l'intérêt pour la science et la technologie

« **OUVRIR** davantage le Musée des arts et métiers à la société et aux atteintes du public. Donner vie à l'ensemble des collections pour augmenter l'intérêt des gens pour la science et la technologie. » Tel est l'objectif de Daniel Thoulouze, le nouveau directeur du Musée des Arts et métiers, qui a succédé, en janvier, à Dominique Ferriot. Certes, depuis sa réouverture, en mars 2000, après huit ans de travaux et une rénovation qui a coûté 300 millions de francs, le Musée a trouvé un public puisqu'il a accueilli 200 000 personnes.

Les visiteurs ont ainsi pu apprécier la mise en valeur de 3 000 objets dans les murs de l'antique abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Ils ont été sélectionnés sur un ensemble de 80 000 pièces entreposées dans une zone de stockage située à Saint-Denis. Depuis la réouverture du musée, les curieux ont aussi pu visiter deux expositions temporaires, l'une dédiée aux mesures de l'atmosphère et l'autre à Alessandro Volta, le génial inventeur italien de la pile électrique. Cette dernière, prolongée jusqu'au 17 juin, sera ensuite présentée à Rennes et à Côme, en Italie.

DÉVELOPPER L'INTERACTIVITÉ

« On peut faire mieux », estime pourtant Daniel Thoulouze. Pour ce physicien de formation, qui a dirigé le département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, la culture scientifique et technique fait partie intégrante de la culture au sens large, et doit être développée pour que le grand public puisse comprendre les technologies qui nous entourent à partir de leur histoire, afin de mieux appréhender certaines des questions qui se posent à notre société. Pour atteindre cet objectif, il

faut « marier l'ancien et le moderne » et faire davantage vivre les collections existantes. Cela implique de mettre en valeur certains objets parmi les plus importants ou les plus symboliques, de présenter des panneaux exposant l'évolution des technologies ou encore de montrer des machines en mouvement, tels les automates. Pour intéresser les jeunes à la technique, il faut augmenter le nombre des bornes interactives ainsi que celui des ateliers pédagogiques. Et il est également prévu d'installer un Café des techniques dans l'enceinte du musée, qui devrait ouvrir ses portes en mai, destiné à des discussions sur de grands thèmes d'actualité (énergies nouvelles ou sécurité dans l'aviation, par exemple).

Le nouveau directeur imagine également d'autres pistes. Il souhaite mettre en place davantage d'expositions temporaires, les prochaines prévues devant avoir pour thème les technologies médicales et le livre. Par ailleurs, il est prévu d'instaurer des relations entre le musée et les centres de culture scientifique et technique installés en France et d'améliorer le site Internet du musée. Reste à trouver les fonds pour ce programme. Car le budget annuel de 30 millions de francs hors salaires alloué à l'établissement ne lui permet pas de mener une politique aussi ambitieuse.

Christiane Galus

★ Musée des Arts et métiers, Conservatoire national des Arts et métiers, 60, rue Réaumur, 75003 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le lundi et les jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Nocturne le jeudi jusqu'à 21 h 30. Entrée : 35 F (5,34 €). Tél. : 01-53-01-82-20 et 01-53-01-82-93.

Deux chercheurs pensent avoir prouvé la validité du concept freudien de refoulement

Des psychologues ont mis en évidence la possibilité pour l'homme d'oublier volontairement

Plus d'un siècle après la naissance de la psychanalyse, les psychologues expérimentaux s'efforcent à tester en laboratoire les concepts de

Freud. Deux chercheurs de l'université de l'Oregon viennent de mettre en évidence l'existence d'un phénomène d'oubli volontaire qui, selon

eux, prouverait la validité du concept de refoulement, c'est-à-dire du rejet dans l'inconscient de traumatismes ou de certaines pulsions.

UN DES CONCEPTS centraux de la théorie psychanalytique aurait-il enfin reçu une onction « scientifique » ? Michael Anderson et Collin Green, du département de psychologie de l'université de l'Oregon, viennent de mettre en évidence un phénomène d'oubli volontaire qui pourrait bien, assuraient-ils récemment dans la revue *Nature*, « fournir un modèle viable pour le refoulement ». Selon Freud, le refoulement est – très sommairement – le mécanisme psychique par lequel seraient rejetés dans l'inconscient des événements traumatisants ou des pulsions inavouables. Mais depuis plus d'un siècle, « l'existence du refoulement est sujet de controverse, écrivent Anderson et Green, en partie à cause de ses liens forts avec le trauma, et des difficultés pratiques et éthiques à étudier de tels processus dans des expériences contrôlées ».

Ils ont donc astucieusement contourné l'obstacle, en demandant à des sujets ayant appris une liste de paires de mots sans liens entre eux, comme « épreuve » et

« blatte », de les « désapprendre » dans une seconde phase : lors de la présentation de l'un des termes, on leur demandait soit de nommer le second mot, soit de s'efforcer de ne pas y penser. Dans une troisième phase, les expérimentateurs demandaient aux sujets de se souvenir du second terme en leur présentant le premier. On avait fait croire aux sujets qu'ils mémoriseraient mieux les mots qu'ils s'efforceraient d'occulter.

UNE CONCLUSION CONTESTÉE

Mais sans surprise, le « taux de rappel » fut meilleur pour les couples de mots qui avaient été le plus répétés, et à l'inverse, il était d'autant plus médiocre que les sujets s'étaient efforcés d'oublier le second terme. Et cet oubli sélectif persistait alors même que les cobayes pouvaient compter sur des primes pour chaque bonne réponse !

Dans un article de commentaire, Martin Conway, du département de psychologie expérimentale de l'université de Bristol, fait l'éloge de l'« élégante » démonstration de

ses collègues américains. « Elle montre sans ambiguïté l'existence d'une inhibition de la mémoire volontaire et consciente » et souligne l'« ubiquité des phénomènes d'inhibition dans la mémoire humaine ». Il rappelle que 20 % à 25 % des cellules du cortex pourraient avoir des fonctions inhibitrices, et que « de tels réseaux neuronaux pourraient donner lieu au type de refoulement proposé par Freud comme fondement des névroses ». Pour Juan Seguí, directeur du Laboratoire de psychologie expérimentale (LPE), à Boulogne-Billancourt (CNRS-Paris-V), « la notion d'inhibition est extrêmement courante en neurobiologie, mais dans le domaine de la mémoire, c'est tout à fait nouveau ». L'expérience d'Anderson et de Green a le grand mérite de montrer qu'une information a pu être mémorisée, mais que l'accès à cette information peut ensuite être inhibé, de façon consciente.

Anderson a aussi étudié l'amnésie chez les enfants maltraités, pour constater que ceux qui avaient été victimes de personnes proches étaient plus susceptibles

d'oublier ce traumatisme que ceux qui avaient été abusés par des étrangers. Comme si, face au tourmenteur dont la présence quotidienne constitue un rappel « inévitable » de l'événement traumatique, « la seule solution était d'éviter délibérément de penser à ces souvenirs », avance Conway. Littéralement, de les pousser hors de la conscience, pour reprendre la définition de Freud.

Le psychanalyste Roger Perron juge pour sa part que l'oubli selon Anderson et Green n'a que peu de choses à voir avec le refoulement freudien, qui est un « processus non délibéré ». Si le dispositif expérimental est « assez joli », il lui semble que l'interprétation qu'en font les psychologues témoigne d'une représentation « extrêmement simple » de la psychanalyse. Comment trancher ? Juan Seguí s'en tire par une pirouette, proposant de soumettre les sujets d'Anderson à une psychanalyse, pour voir si celle-ci fera resurgir de l'inconscient la « blatte » refoulée...

Hervé Morin



MARLBORO CLASSICS
FITS THE MAN™
AS LONG AS MEN EXIST™

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ APPELER LE 01 43 12 36 50

*Habille l'homme
**Tout qu'il y aura des hommes

Plus ensoleillé mais frais

SAMEDI. Une perturbation pluvieuse circule sur les îles Britanniques. Elle abordera les régions du nord-ouest, où le ciel deviendra progressivement très nuageux. Sur le reste du pays, la journée sera bien ensoleillée mais avec un vent orienté au nord. Les températures resteront très fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après une matinée bien ensoleillée, les nuages envahiront progressivement le ciel. Les températures atteindront 10 à 12 degrés au meilleur moment de la journée.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le matin, le temps sera largement ensoleillé. L'après-midi, le ciel se chargera par le nord et quelques pluies faibles se produiront sur le Nord - Pas-de-Calais. Les températures maximales seront comprises entre 9 et 11 degrés.

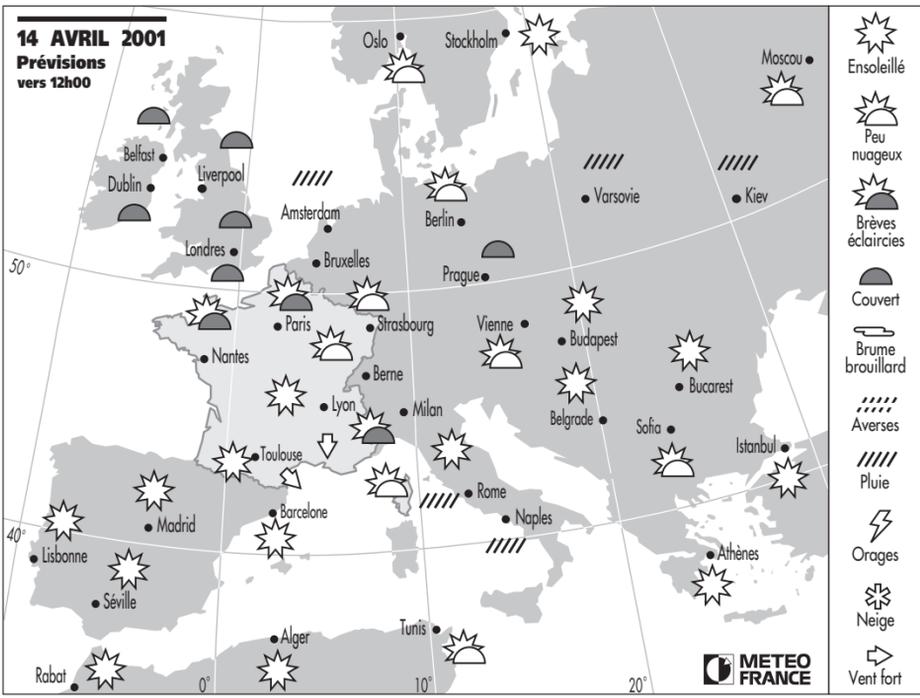
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Malgré quelques passages de nuages

d'altitude, la journée sera bien ensoleillée. Les températures au petit matin seront négatives. Elles atteindront 9 ou 10 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Les températures, voisines de 2 ou 3 degrés, au lever du jour atteindront 12 à 15 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré un ciel parfois voilé sur les régions les plus au nord, la journée sera bien ensoleillée. Les températures seront basses pour la saison avec des petites gelées en fin de nuit et des maximales comprises entre 9 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur les Alpes-Maritimes et la Corse, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Ailleurs, le soleil s'imposera mais mistral et tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales le matin. Les températures atteindront 16 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** British Airways a ouvert une ligne Nice-Rome (2 vols quotidiens et directs), opérée par National Jet Italia, avec des BAe 146-300 de 94 sièges, en deux classes, « Club Europe » (affaires : bagages en cabine, service de limousine à l'arrivée à Rome jusqu'au 31 mai) et « Euro Traveller » (classe économique, repas, journaux). Possibilité de poursuivre le voyage vers Athènes. Tarifs de lancement : 1 021 F (156 €) Nice-Rome A/R (ou 3 619 F, 552 €, en classe affaires) et 1 775 F (271 €) Nice-Athènes (5 225 F, 797 €, en affaires). Réservation au 0825-825-400 et www.britishairways.fr.

■ **NORVÈGE.** Trois cents refuges et auberges sont à la disposition des randonneurs. Il suffit de prendre une cotisation auprès du Club alpin norvégien (DNT) qui organise des balades accompagnées. Renseignements au 01-53-23-00-50 et www.visitnorway.com.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

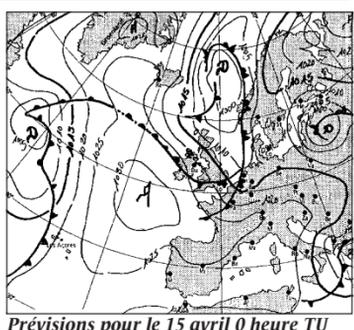
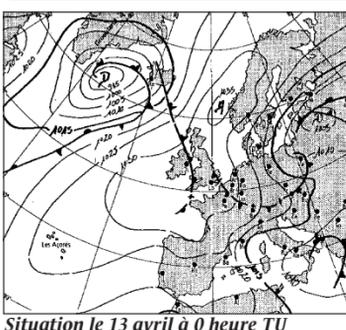
FRANCE métropole	NANCY	-3/8 S	
AJACCIO	5/14 S	NANTES	2/12 S
BIARRITZ	6/13 S	NICE	8/13 N
BORDEAUX	5/13 S	PARIS	-1/10 S
BOURGES	-2/9 S	PAU	3/13 S
BREST	5/10 S	PERPIGNAN	9/16 S
CAEN	4/10 N	RENNES	1/13 N
CHERBOURG	5/10 N	ST-ETIENNE	-1/9 S
CLERMONT-F.	0/10 S	STRASBOURG	-2/8 S
DIJON	-1/9 S	TOULOUSE	4/13 S
GRENOBLE	-2/11 S	TOURS	-1/10 S
LILLE	-2/9 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	0/10 S	CAYENNE	24/29 S
LYON	1/10 S	FORT-DE-FR.	24/29 S
MARSEILLE	8/13 S	NOUMEA	20/24 S

PAPETE	24/30 S
POINTE-A-PIT.	21/30 S
ST-DENIS-RE.	24/28 S
EUROPE	
AMSTERDAM	0/8 P
ATHENES	11/17 S
BARCELONE	8/16 S
BELFAST	7/12 C
BELGRADE	2/8 S
BERLIN	-3/5 S
BERNE	-3/6 S
BRUXELLES	-1/8 C
BUCAREST	3/14 S
BUDAPEST	1/8 S
COPENHAGUE	-4/5 S
DUBLIN	7/14 C
FRANCFORT	-2/9 S
GENEVE	3/7 S
HELSINKI	24/29 S
ISTANBUL	9/12 S

KIEV	3/8 P
LISBONNE	12/23 S
LIVERPOOL	6/12 C
LONDRES	4/12 C
LUXEMBOURG	-3/8 S
MADRID	2/19 S
MILAN	1/13 S
MOSCOU	6/15 S
MUSCOU	-3/5 S
NAPLES	4/12 P
OSLO	-7/3 S
PALMA DE M.	7/18 S
PRAGUE	-4/3 C
ROME	2/11 P
SEVILLE	10/25 S
SOFIA	3/9 S
ST-PETERSB.	-1/6 P
STOCKHOLM	-6/4 S
STERCKE	17/22 S
TORONTO	-1/2 P
VARSOVIE	

VENISE	4/10 S
Vienne	1/7 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	17/22 P
BUENOS AIR.	16/24 P
CARACAS	22/27 S
CHICAGO	7/14 S
LIMA	19/25 S
LOS ANGELES	11/19 S
MEXICO	12/27 S
MONTREAL	-2/7 S
NEW YORK	6/13 S
SAN FRANCIS.	6/14 S
SANTIAGO/CHI	9/23 S
TORONTO	1/12 S
WASHINGTON	7/18 S
AFRIQUE	
ALGER	8/18 S
DAKAR	18/24 S
KINSHASA	21/30 P

LE CAIRE	16/25 S
NAIROBI	17/27 S
PRETORIA	15/28 S
RABAT	11/22 S
TUNIS	11/20 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	26/37 S
BEYROUTH	17/22 S
BOMBAY	24/31 S
DJAKARTA	27/30 P
DUBAI	21/29 S
HONGKONG	20/24 C
JERUSALEM	15/25 S
NEW DEHLI	23/33 S
PEKIN	8/22 S
SEOUL	9/15 S
SINGAPOUR	26/30 C
SYDNEY	16/24 S
TOKYO	10/21 S



TENDANCES

Les bébés « bo-bo » se promènent en poussette tout-terrain

EXPÉDITION. Everest, Jog Walker, drôles de noms pour des poussettes. Des poussettes ? Oui, mais des modèles tout-terrain que l'on reconnaît de loin, avec leurs trois grosses roues (une à l'avant, deux à l'arrière). Ce nouveau mode de locomotion urbain est distribué depuis peu par les hypermarchés, mais sa carrière a débuté dans les magasins spécialisés dans l'outdoor, au milieu des planches de surf, des skateboards, des rollers et des VTT.

Trois grandes roues (12 pouces, soit 60 centimètres de diamètre), est la taille standard mais on peut aller jusqu'à 18 pouces, soit 90 centimètres) chaussées de pneus semblables à ceux d'un tracteur, un frein à main et, en option, un klaxon lui permettent de s'adresser aux « amateurs de jogging, coureurs de marathon et autres pratiquants du roller ». Ceux-ci « pourront maintenir leur forme avec leur enfant » proclame la très chic marque néerlandaise EasyWalker dont les poussettes se destinent à affronter « tous les terrains, plats ou escarpés (terre, sable, gravier, neige) ».

Avant d'empoigner la barre doublée de mousse, le géniteur est prié d'attacher à son poignet le « lien de sécurité » qui, relié à un frein méca-

nique, le rendra solidaire de la poussette en cas de chute. Il faut être prêt à tout.

Venue de la Côte ouest des Etats-Unis via l'Europe du Nord, la poussette de course fit une première tentative d'implantation en France, au début des années 1990. Echech total : les parents la comparaient à un fauteuil roulant. Le deuxième essai, il y a trois ans, fut le bon. « Les ventes ont d'abord décollé dans les magasins du centre de Paris, du côté de Saint-Germain-des-Prés. Indiscutablement, ce sont les "bo-bo" (bourgeois bohèmes) qui ont lancé le mouvement », témoigne Marc Kelman, directeur général de Natalys, qui devrait réaliser cette année près de 20 % de ses ventes avec des modèles tout-terrain.

Le dimanche, la promenade de bébé « bo-bo » sur les quais de la Seine s'effectue à bonne allure, poussé par papa jogger ou maman en rollers. « Nos clients sont des couples urbains et sportifs qui considèrent que l'arrivée d'un enfant ne doit pas les empêcher de rester actifs » confirme Tristan, de la boutique Hawai Surf, d'Ivry-sur-Seine.

La poussette tout-terrain, qui se négocie entre un peu moins de 1 000 F, 150 €, et plus de 11 000 F,



La toute dernière poussette passe-partout est branchée technologie.

1 700 € (comptez quelque 2 000 F, 300 €, pour une version de milieu de gamme, à peine plus chère qu'un modèle classique), est branchée technologie. La structure tubulaire est le plus souvent en aluminium, le système de freinage évoque l'univers du VTT et la suspension peut être très sophistiquée. « On peut courir avec nos poussettes. Elles sont aussi très à l'aise sur le sable d'une plage et sont très appréciées pour partir en randonnée dans la montagne », s'exclame Trudy Van Der

Wansem, qui importe en France la marque EasyWalker dont le Traveler est facturé 2 695 F, 410 €.

Imposante, la variante tout-terrain offre davantage d'espace à son occupant, et ses grandes roues facilitent le franchissement des trottoirs. En revanche, l'engin est encombrant et plus lourd que la moyenne. Impossible à diriger d'une seule main, il n'est pas non plus très facile à replier (il faut ôter les deux roues arrière) et occupe du volume dans le coffre de la voiture. Son maniement est très aisé tant que l'on se dirige en ligne droite mais sa roue avant fixe engendre un rayon de braquage digne de celui d'un camion. « Essayez donc de faire demi-tour dans un bus ou dans une petite boulangerie bondée et vous m'en direz des nouvelles », perifle un fabricant qui souhaite garder l'anonymat. Même si l'on peut moduler la pression des pneus en fonction du terrain et opter pour un châssis à quatre roues, le berceau-cheval de course n'est pas non plus ce qui se fait de plus confortable pour un jeune enfant...

Heureusement, le berceau tout-terrain n'a rien d'un accessoire pour parents indigènes. Il semble que ses acheteurs en font un usage de bon père de famille. « Personne ou pres-

que ne court avec ces poussettes. Franchement, qui pourrait imaginer entamer un jogging en sous-bois en poussant son bébé ? », demande Marc Kelman. « Les parents, poursuit le directeur général de Natalys, achètent ce genre de produit uniquement pour le look - faire jeune et actif - mais aussi pour ne pas ressembler aux autres. » Dans l'univers un peu gnan-gnan de la puériculture, où les

« Les parents achètent ce produit uniquement pour le look - faire jeune et actif - et pour ne pas ressembler aux autres »

innovations sont plutôt rares, les modèles tout-terrain apportent une bouffée de nouveauté. Le recul de l'inévitable poussette à petites roues avec son habillage écossais bleu marine de rigueur laisse un peu

d'espace à des teintes plus « fun », mais pas encore fluo.

Quant à la dimension technologique des dernières nouveautés, elle n'a pas échappé aux jeunes pères, qui, semble-t-il, ont été les premiers conquis. « Dans 80 % des cas, ce sont eux qui décident de l'achat d'un modèle à trois roues. Au rayon petite enfance, ils testent le matériel comme s'ils faisaient un tour avec une nouvelle auto, observe Fred Lopez, importateur de la marque espagnole Play. La mode des poussettes tout-terrain est identique à celle des grosses voitures 4 x 4 que l'on voit proliférer en ville. Dans les deux cas, elles ne toucheront jamais un caillou ! » Le parallèle avec l'automobile semble s'imposer. Lors du dernier salon de Detroit, DaimlerChrysler a présenté une poussette Jeep, propre à faire fureur dans un pays où les gros 4 x 4 représentent plus de la moitié des immatriculations. Le modèle Grand Cherokee - le même nom que la Jeep la plus huppée aux Etats-Unis - dispose de quatre roues indépendantes faussement chromées, de rétroviseurs, d'un volant factice et, comme il se doit outre-Atlantique, de plusieurs porte-gobelets.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 089

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Vaut mieux qu'un parachutage sur le plan local. - II. Parfum de princesse. Taquinait la muse pendant qu'Auguste taillait le marbre. - III. L'anglaise n'est pas plate. Attention de ne pas la perdre, surtout si c'est la dernière. - IV. Religieux. Un fleuve, une ville... une dépêche. Base de départ. - V. Soulèvent le cœur. Mauvaise mine pour la mine. - VI. Roule en piste une fois lancé. Bousculée. - VII. Ouvre-boîte. Franchit le pas. - VIII. Mi-août. Pour l'entendre, il faut le frapper. Donne de la fermeté à

l'affirmation. - IX. Un rien les habille. Réponse référendaire. - X. Alimentation à la source. Débris.

VERTICALEMENT

1. Il y a beaucoup de chances qu'il aille voir ailleurs. - 2. En chantant, elle eut une envie de glace, de fruits et de chantilly. Ce ne sont pas les scrupules qui l'embarassent. - 3. Le temps de se mettre dans le ton. Sur le départ. - 4. Saint. Évite les microbes. - 5. Mis en page. Sans aucune difficulté. - 6. Le Blanc reçoit le Bleu avant de

se jeter en Méditerranée. Dada puis surréaliste. - 7. Porte atteinte. Grand jour au Vietnam. - 8. Dans la gerbe de la mariée. Ses traits ont disparu... ses points aussi. - 9. Pour travailler, il lui faut un métier. - 10. Coule en Chine. Bien arrivée. Travaille à la chaîne. - 11. Finit par être plaqué. Petit ensemble. - 12. Refus chez Molière. Avantage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 088

Horizontalement

I. Espagnolette. - II. Nourrice. Rat. - III. Tuyauté. Aïma. - IV. Ris. Grains. - V. Ol. Jeannette. - VI. Ulve. Terre. - VII. Vésuve. Ai. Dé. - VIII. Es. Ness. Eton. - IX. Sel. Un. Est. - X. Thésaurisées. Verticalement
1. Entrouvert. - 2. Souilles. - 3. Puys. Vs. Se. - 4. Ara. Jeûnes. - 5. Grugé. Vêla. - 6. Nitrates. - 7. Océane. Sûr. - 8. Le. INRA. Ni. - 9. Anergie. - 10. Triste. Tee. - 11. Tam. Dose. - 12. Etalements

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PHILATÉLIE

L'hôtel des chevaliers de saint Jean de Jérusalem à Toulouse

FLEURS DE LYS, anges, motifs géométriques et un personnage identifié comme étant saint Jacques de Compostelle entrent dans la composition d'un timbre à 6,70 francs (1,02 €) que La Poste propose en vente générale, le lundi 23 avril, et qui met indirectement à l'honneur l'ordre de Malte. En effet, il représente un détail d'une peinture du XIII^e siècle qui recouvre un tombeau conservé à l'hôtel des chevaliers de saint Jean de Jérusalem, aujourd'hui siège de la direction régionale des affaires culturelles, à Toulouse.

L'origine de l'ordre souverain militaire et hospitalier de saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte remonte à la fin du XI^e siècle, mais ce n'est qu'en 1113 que son fondateur, le moine français Gérard Tenque, originaire de Martignes, obtint du pape Pascal II une bulle de constitution. Les membres de l'ordre se

dédient au service du Christ et des pauvres et à la protection des Lieux saints. Aujourd'hui, les buts de l'ordre de Malte - dont le grand magistère se trouve à Rome, 68, via Condotti - sont tournés vers la charité... à laquelle les philatélistes contribuent financièrement : car l'ordre émet ses propres timbres depuis 1966, des conventions particulières organisant les relations postales qu'il entretient avec une cinquantaine de pays.

Le timbre, au format horizontal 48 x 36,85 mm, conçu par Nadine Le Quentrec, gravé par André Lavergne, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente exemplaires. Sa vente anticipée se déroulera les 21 et 22 avril, à Toulouse, à la chapelle des carmélites, 1, rue du Périgord, et à Vannes, au Palais des arts et des congrès, place de Bretagne (oblitération sans mention « premier jour »).

Pierre Jullien

★ Pour se procurer les timbres de l'ordre de Malte : Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, 92, rue du Ranelagh, 75787 Paris Cedex 16 (tél. : 01 45-20-80-20).



EN FILIGRANE

■ **PUBLICATIONS.** En vente en kiosques, *Timbres magazine* d'avril proclame « Entrez dans l'univers merveilleux des carnets », et propose quatre pages bien documentées sur la naissance de ce conditionnement de timbres apparu en France en 1902. *L'Echo de la timbrologie* rend hommage, un an après sa mort, au peintre Hundertwasser, dont les œuvres sont reproduites sur une vingtaine de timbres d'Autriche, du Sénégal, des Nations unies et de... France. *Philinfo*, mensuel édité par La Poste (en vente par abonnement, renseignements au 01-40-61-52-00), dresse le portrait d'Eve Luquet, créatrice du timbre courant actuel, et s'intéresse aux boîtes à timbres.

DISPARITION L'éditeur Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, est mort lundi 9 avril à Paris, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quinze ans. Son décès n'a

été rendu public qu'après son enterrement, qui a eu lieu, dans la plus stricte intimité, au cimetière Montparnasse, le 12 avril. ● **ENGAGÉ** très tôt dans la Résistance, Jérôme Lindon entre, en

1946, aux Editions de Minuit, fondées par Vercors quatre ans plus tôt. ● **DIRECTEUR** de la maison d'édition dès 1948, il publie dans les années 1950 les livres de Blanchot, Bataille,

puis ceux de Beckett, bientôt rejoint par Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Robert Pinget, Nathalie Sarraute. Le Nouveau Roman est né. ● **SA MORT** a suscité de nombreuses réac-

tions dans les sphères politique et artistique. Les écrivains Alain Robbe-Grillet, Christian Oster, Jean Rouaud et François Bon lui rendent ici hommage. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

Jérôme Lindon, cinquante ans de résistance sous l'étoile de Minuit

Le directeur des Editions de Minuit est mort lundi 9 avril à Paris, des suites d'un cancer, et a été inhumé dans la plus stricte intimité au cimetière Montparnasse. Fortement engagé dans le combat littéraire, il avait publié Bataille, Beckett et les écrivains du Nouveau Roman

JÉRÔME LINDON, c'était d'abord une longue silhouette et un regard clair, très droit. C'était surtout une présence d'autant plus forte que l'homme cultivait, mais sans aucune ostentation, l'art de la discrétion et de l'effacement. Il y avait chez lui quelque chose de presque intemporel qui se manifestait par une résistance sereine à l'air du temps. Il répétait certaines évidences sur la production culturelle, le rôle de l'édition, la place à faire à la littérature et ne voyait aucune raison de les remettre à la mode ou d'en inventer d'autres. A l'image de sa maison, il préférait la solide permanence des choses à la course au changement et à la pseudo-logique de l'expansion. Ce n'était d'ailleurs pas une vue de l'esprit ou un choix esthétique et moral : la réussite exemplaire – et donc pas seulement économique – des Editions de Minuit démontre que son calcul était raisonnable. Dans le paysage intellectuel français, soumis aux bourrasques violentes et aux renversements de toutes les tendances, Lindon maintenait ainsi l'étoile de Minuit qui était apparue dans les temps difficiles de la Résistance.

Jérôme Lindon, comme il le précisa lui-même à Anne Simonin, historienne de sa maison (*Les Editions de Minuit 1942-1955*, IMEC éditions, 1994), appartenait à « une classe d'âge très particulière ». Né le 9 juin 1925, il était « trop jeune pour être mobilisé en 1939 » et pas « assez âgé pour faire la guerre en 1944 ». « Ma génération est, je crois, la seule à n'avoir jamais fait son service militaire. Je n'ai jamais fait un jour de caserne », ajoutait celui qui s'était engagé, avec toute l'imprudence de son âge, dans le mouvement Combat à Aix-en-Provence et parmi les Eclaireurs israélites de France. Avec cette volonté de minorer sans cesse son rôle, il soulignait qu'ensuite sa présence dans le maquis avait été somme toute confortable, puisqu'il y était pris en charge comme par sa famille...

Fils de l'avocat et juriste Raymond Lindon, lui-même neveu de l'industriel André Citroën, apparenté par les mariages aux familles Bergson et Dreyfus, Jérôme Lindon appartenait à la grande bourgeoisie juive et laïque : « J'ai appris l'hébreu et fait ma bar-mitsva – mais ce qui dominait incontestablement était le côté très, très français. » Au sortir de la guerre, il effectue quelques stages dans l'imprimerie et l'édition. Fin 1946, il devient sous-chef de



Jérôme Lindon à son domicile, en 1985.

fabrication stagiaire aux Editions de Minuit. Il ne sera salarié que quelques mois plus tard. Auréolée de son action durant l'Occupation, l'ancienne maison clandestine est dirigée par Jean Bruller, dit Vercors, qui en est aussi le principal auteur.

Mais les éditions vont mal. La famille Lindon apporte des fonds en novembre 1947, puis en mars 1948. Georges Lambichs dirige alors le comité de lecture. Sous le règne de Jérôme Lindon, cette institution qui vise à faire d'une maison une sorte d'éditeur collectif disparaît : « Je lis et je décide. Je suis

comme le commun des mortels qui entre dans une librairie et qui feuillette des livres. Moi, j'ouvre un manuscrit et je décide », dira-t-il dans un entretien au *Point* en 1989. Dès cette époque, la production est prestigieuse, même si elle n'est pas encore rentable : Maurice Blanchot, Pierre Klossowski, Georges Bataille... En 1950, ce dernier fait entrer la revue *Critique* qu'il a créée quatre ans plus tôt dans le giron de Minuit. En 1950, le manuscrit de *Molloy*, refusé par plusieurs éditeurs, arrive sur le bureau de Jérôme Lindon. Il le publie l'année suivante. Sans

Samuel Beckett, qui restera toujours son grand ami, les Editions de Minuit n'auraient pas existé, disait-il toujours à qui voulait l'entendre. En 1951 également, il publie la *Lettre aux directeurs de la Résistance*, de Jean Paulhan, violente attaque contre l'attitude du Comité national des écrivains et la politique d'épuration.

Entre-temps, Jérôme Lindon est devenu l'actionnaire principal. Un conflit éclate alors avec Vercors qui démissionne, ainsi que deux autres membres de la direction. Désormais, Lindon est le seul maître à bord d'une embarcation encore très précaire. Elle le restera jusqu'en 1962, malgré le succès de *La Modification*, de Michel Butor (90 000 exemplaires en 1957). Mais la vente des ouvrages de Jacques Hillairet sur le vieux Paris apporte de la trésorerie. Avant de reprendre souffle financièrement, Minuit avait lancé, au milieu des années 1950, ce qu'on allait très vite appeler le nouveau roman. Robert Pinget, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon viennent se joindre à Beckett et à Butor. Mais tous ces romanciers, tous différents, parfois esthétiquement éloignés, ne forment qu'une école de circonstance. Il est évident que ce regroupement, que Lindon n'avait pas lui-même inventé, avait, à ses

yeux, une fonction surtout stratégique. Reconnaissons qu'il existe des opérations commerciales beaucoup plus indignes !

Puis ce fut la période de la guerre d'Algérie. Germaine Tillon, Henri Alleg (*La Question*, en 1958), Jacques Vergès et Georges Arnaud, Pierre Vidal-Naquet (*L'Affaire Audin*, 1959)... Bien d'autres titres verront le jour, dont plusieurs seront poursuivis par les tribunaux de la République. En 1960, c'est lui qui imprime le « Manifeste des 121 » en faveur de l'insoumission. Homme de gauche, Lindon garda sur les questions politiques une indépendance d'esprit et d'action totale. En 1965, par exemple, il pouvait appeler à voter De Gaulle : « Liberté de dire non, défense des valeurs vivantes de la culture, c'est là pour moi la vraie grandeur », écrivait-il dans *Le Monde*. Quatre ans plus tard, on lui fait violemment grief d'avoir signé la préface au livre de Jacques Vergès, *Pour les fidayine*.

Mais, comme le précise Anne Simonin, l'engagement de Lindon passe avant tout par la littérature – selon la conception qu'il s'en faisait. C'est le style qui traduit une position morale, c'est la forme qui fait l'éthique. Le catalogue des Editions de Minuit est en soi une œuvre qui témoigne de cette vision. La place de la politique n'a jamais entamé, entravé ou dicté celle de la littérature d'un côté, celle de la philosophie et des sciences humaines de l'autre, avec Pierre Bourdieu et Kostas Axelos, notamment.

Après les années 1970, marquées par la flambée de la théorie et des pensées dissidentes – Deleuze et Guattari, Marcuse... –, la décennie suivante va marquer la consécration. Au prix Nobel de Beckett en 1969 va succéder celui de Claude Simon en 1985, et dans le périmètre français, le prix Goncourt à Marguerite Duras pour *L'Amant* en 1984. N'ayant jamais participé à la fièvre des prix, ni aux manœuvres qui ont cours, Lindon peut recevoir ces récompenses avec le plus grand calme et une souriante modestie. Ses couronnements – jusqu'au double Jean Echenoz-Christian Oster de 1999 pour le Goncourt et le Médicis – ne viennent que confirmer le bien-fondé de sa méthode.

Mais le combat du PDG de Minuit a aussi eu lieu sur le terrain de la politique culturelle. Personnalité très écoutée et crainte dans les cabinets des différents ministères

de la culture, Lindon a su mener les batailles incontestables : dès 1978, en faveur du prix unique du livre (qui l'avait amené à s'élever contre la politique inconsiderée de remise de la FNAC), puis pour le droit d'auteur, à travers l'instauration d'un droit de prêt en bibliothèque, et enfin pour la librairie indépendante lorsqu'il créa l'Association pour la défense de la librairie de création (Adelc).

Son engagement passe avant tout par la littérature. C'est le style qui traduit une position morale, c'est la forme qui fait l'éthique

Jérôme Lindon parlait plus volontiers au présent qu'au passé et n'éprouvait pas le besoin de se prévaloir de ses états de service, pourtant prestigieux. Il pensait que la vraie raison d'être d'un éditeur, c'est de publier des auteurs inconnus, de chercher « les livres que personne n'attend ». Lui-même n'écrivait pas. Il avait simplement publié, en 1955, à 343 exemplaires et anonymement, une traduction et un commentaire du *Livre de Jonas*. Il avait réimprimé discrètement ce volume en octobre 1990, sous son nom cette fois. Dans sa très belle préface, il s'expliquait sur son identité juive.

Parfois, sans prévenir, souvent le samedi, il passait au siège de notre journal pour s'entretenir avec l'un ou l'autre des journalistes du « Monde des livres » qui pouvait se trouver là. Il était alors préoccupé, inquiet, habité par une conviction qu'il lui semblait urgent de faire partager... Pas de confiance, aucune volonté de se mettre en avant. Qu'il s'agisse du prix unique, des problèmes de la librairie ou de la place de la critique littéraire, la hauteur de ses vues, la finesse de ses analyses, frappaient son interlocuteur. Il y a quarante ans, dans un entretien accordé à *Combat*, il appelait cela « une aventure inintelligible ».

Patrick Kéchichian

Hommages respectueux du monde politique, émotion chez les écrivains

DE NOMBREUSES personnalités des mondes politique et artistique ont manifesté leur émotion après l'annonce de la mort de Jérôme Lindon. Ainsi le président de la République, Jacques Chirac, a salué cette « grande figure de l'édition. Son immense modestie, sa discrétion et son refus des honneurs ne doivent pas faire oublier l'homme de conviction et d'engagement, celui qui, très jeune, avait fait le choix de la Résistance ». Le premier ministre, Lionel Jospin, a évoqué l'homme « profondément engagé » qui « aura pendant un demi-siècle dominé le monde de l'édition et influencé profondément la vie politique et intellectuelle de notre pays », et Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, « l'esprit sans concession dont le nom est lié à l'aventure du nouveau roman ». Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a rappelé que « Jérôme Lindon a été notre principal inspirateur de la loi sur le prix unique du livre ».

Plusieurs auteurs des Editions de Minuit ont voulu témoigner de leur respect et de leur chagrin, certains, comme Christian Gailly ou Antoine Volodine, se déclarant trop bouleversés pour répondre à nos questions.

● **Alain Robbe-Grillet** (dernier livre paru : *Les Derniers Jours de Corinthe*, 1994) :

« J'avais écrit *Un régicide et Gallimard l'avait refusé*. Dominique Aury m'a mis en relation avec Georges Lambichs, le conseiller littéraire des Editions de Minuit. C'est à lui que j'ai apporté le livre que j'étais en train d'écrire, *Les Gommies* [1953]. Georges l'a feuilleté et transmis aussitôt à Jérôme qui l'a lu en une heure et m'a tout de suite signé un contrat. La maison était chroniquement en faillite et il a convaincu le Club français du livre de prendre le roman en coédition, si bien qu'il n'y avait plus qu'à le photocopier. On a tout de suite sympathisé, et par nos conversations, nous avons formé nos goûts littéraires. J'ai remplacé Lambichs et je suis resté pendant vingt-cinq ans le « conseiller littéraire » de la maison – pas directeur littéraire car Jérôme n'aurait laissé à personne le soin de signer les contrats. Mais j'avais mon œuvre à faire, j'ai commencé à voyager, faire des films, à donner des conférences et à enseigner aux Etats-Unis, si bien que nous avons fini par mettre fin à cette activité fantôme. Cela correspond au changement de génération : on est passé de Duras et Claude Simon à Echenoz et Tournier, qu'il a publiés après mon départ. Une littérature plus légère : on peut reprocher ce qu'on veut au nouveau roman, mais certes pas la légèreté. »

● **Christian Oster** (*Une femme de ménage*, 2001) :

« Je ne le voyais qu'au moment de la signature des contrats et lorsqu'il recevait mes manuscrits. Il était très attentif. Il n'hésitait pas à dire son enthousiasme, mais en trois mots brefs, marquants, qui d'ailleurs me suffisaient. Ensuite, on parlait des problèmes... Il m'arrivait de le croiser dans les escaliers ; c'est lui qui faisait la conversation, moi j'étais pétrifié. Lorsque Jean [Echenoz] et moi avons eu ce succès [en 1999, les Médicis et Goncourt], il a dit : « Il faut encore que les livres se vendent... » Il n'avait pas de rejet, mais des refus, des colères. Un jour, j'étais dans son bureau, il s'est levé brusquement et s'est précipité vers la fenêtre pour chasser des pigeons en s'écriant, très en colère : « Saleté de pigeons ! ». Je me suis dit : « Heureusement, ce n'est pas moi qu'il chasse ainsi... » mais j'étais bouleversé... On peut concevoir que dans trente ans j'aurais peut-être pu lui parler normalement... »

● **Jean Rouaud** (*Sur la scène comme au ciel*, 1999) :

« C'est lui qui m'a sauvé. J'avais écrit un petit texte – Préhistoire – qui s'essayait à la modernité. Il m'a convoqué et m'a reçu deux fois pour pointer ce qui n'allait pas. Il m'a dit : « Vous n'êtes pas un penseur, ni un philosophe, ni un essayiste, vous êtes un romancier. » Sans

lui, j'aurais continué mes expériences hasardeuses. J'avais devant moi l'éditeur de Beckett et je m'attendais à ce qu'il autorise une certaine imprécision, mais il m'a fait remarquer qu'on ne comprenait pas le lien de parenté entre tel ou tel personnage... Il était attentif à la forme mais aussi à l'histoire. Je lui ai raconté mon projet littéraire et il m'a dit : « Vous en faites un roman et vous revenez me voir. »

● **François Bon** (*Autoroute*, 2000, Seuil) :

« Il regardait tout. Vous convoquant dans son bureau toujours au surlendemain de l'envoi, comme ça, très vite. Vous assénant quarante minutes de reproches, où tout y passait, le titre, les formes, la grammaire. Et puis passant dans la pièce à côté : « Vous avez trois minutes pour réfléchir, le contrat est prêt. » Ou bien parlant presque naïvement de son incompréhension, vous engueulant parce que vous deveniez père de famille et puis vous envoyant le lendemain un chèque qualifié de « prime » sans préciser prime à quoi... Et puis le deuxième manuscrit systématiquement refusé, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il nous a à tous fait le coup, par principe. Qu'il salue Deleuze, Pinget et Beckett. »

Propos recueillis par Martine Silber

KASSAV

vendredi 4 & samedi 5 mai

PARIS ZENITH 20 h.

Partners: ALIBABA, RFO, FranceSoir, BFM, DCM, AFRIKA.

Locations: PARIS, VILLENEUVE, CANNES, AGASSA, FRANCE, BELLEVILLE, BAZERON, LAPOSTOLLE, 3015 BILLETTEL, 2015 TICKETNET. TEL: 01 03 02 040 01 ET 01 25 54 02 01. WWW.FRANCESOIR.COM ET WWW.TICKETNET.FR.

Fonds de soutien subventionné par la Mairie de Paris.

Kenny Werner, au bonheur du jazz

Le pianiste américain, à l'aise dans tous les registres, publie « Form and Fantasy », témoignage de concerts donnés au Sunside, à Paris

DEUX bonnes nouvelles pour l'amateur de jazz. D'abord, *Form and Fantasy*, nouvel enregistrement du compositeur, pianiste et pédagogue Kenny Werner, amène la musique – toute la musique – à un haut niveau de beauté, d'intelligence, de sensibilité. Ceux qui savent la valeur et le talent du pianiste américain, né le 19 novembre 1951 dans le quartier de Brooklyn, à New York, seront ravis. Les autres, qui le découvriront, le seront aussi dès la première écoute. Ensuite, c'est grâce à Jean-Jacques Pussiau que ce bonheur du jazz arrive aujourd'hui. Le producteur français, qui avait déjà travaillé avec Werner pour RCA, vient de fonder la compagnie phonographique Night Bird Music. On souhaite d'emblée à Pussiau d'y trouver les mêmes éblouissements qu'avec Owl Records, qu'il avait créé en 1975. Pour Night Bird Music, ce premier disque est un signe, comme l'avait été la première production Owl, *African Nite*, de Randy Weston.

Au Sunside, premier niveau du club de la rue des Lombards, à Paris, le trio de Kenny Werner a joué les 23, 24 et 25 novembre 2000. Trois sets chaque soir, tous enregistrés par Gérard de Haro, artiste qui a su transcrire l'équilibre acoustique de la formation, sa densité. Les disques en public, les *recorded live* at sont des exercices périlleux. Beaucoup, en particulier dans le rock ou la variété, aident à terminer un contrat avec une maison de disques, empiètent des thèmes fétiches à la manière d'une compilation ou servent à rentabiliser une tournée. Le jazz connaît moins ce type de dérives. Il faut un lieu, un moment précis où la relation entre les musiciens, le public

s'établit. Les musiciens de jazz ne savent pas refaire deux fois la même chose. Si un disque en public est le décalque d'un enregistrement studio, ils n'y trouvent pas leur compte.

Form and Fantasy débute par une composition de Kenny Werner, *Amonkst*. Le nom de Thelonious Monk y apparaît, sa possible parenté avec le jeu de Werner aussi. Il y a là des esquisses, les évidences les moins attendues, une manière de détacher les notes à la main droite, d'utiliser la gauche non comme un appui mais pour annoncer un élan, des suspensions. Werner a débuté en jouant du piano *stride*, l'héritage du ragtime, des temps anciens du jazz. Monk venait de là aussi. Ni l'un ni l'autre n'en ont fait démonstration.

MAÎTRE DU TRIO

Werner est de ces pianistes qui peuvent tout jouer, son bagage, son parcours depuis vingt-cinq ans – la connaissance des grands standards, les temps avec Archie Shepp, le big band de Mel Lewis, son goût pour le trio mais aussi pour une écriture concertante – le laissent entendre. Son tempérament ne l'incite pas à n'être que virtuose. Il y a chez Kenny Werner une élégance, une délicatesse, une intimité avec la musique qui sont au-dessus de cela.

Suit la *Sicilienne*, tirée d'une sonate pour flûte et clavecin de Jean-Sébastien Bach. Attention, danger ! L'époque est aux pianistes qui, au prétexte de ne pas être « que » des jazzmen, étalent à l'envi, et dans un complet désordre, les références « classiques ». Rarement probant, souvent à côté. Werner, lui, joue Bach com-

me il joue plus loin une ballade d'Eric Clapton (*Tears from Heaven*), pour la mélodie, pour ce qu'elle peut apporter d'émotion, tout autant que pour le balancement rythmique dont il pourra tirer des inventions, un imaginaire. Kenny Werner est intensément un homme du jazz.

C'est aussi un maître. Comme tel, il sait s'entourer. Pour qu'un trio soit digne de ce nom, on ne peut pas se satisfaire d'un support rythmique. Il faut des réponses, des propositions de la contrebasse et de la batterie, un style. Après sa belle relation avec Ratzon Harris et Tom Rainey durant près d'une quinzaine d'années, des rencontres essentielles avec Dave Holland et Jack DeJohnette ou Marc Johnson et Joey Baron, Kenny Werner trouve avec les jeunes Johannes Weidenmueller et Ari Hoenig l'interaction dont le jazz ne peut se passer. Pour le percevoir au plus près, il faut écouter les quinze minutes de *Time Remembered*, de Bill Evans – Werner se souvient là de son album *Introducing the Trio*, paru chez Sunnyside en 1989 –, enchaîné avec *Lonnie's Lament*, de John Coltrane. Toute l'attention partagée, toute la connivence, toute l'envie de se dépasser des grands trios est là. Sans compromis, sans défaillance.

Avec Owl Records, Jean-Jacques Pussiau avait établi une exigence de qualité, tant dans l'enregistrement que dans la présentation. Ne sachant pas, parce qu'il aime profondément les musiciens, concevoir son rôle de producteur autrement, Pussiau poursuit dans cette voie : pochette, mise en page, lettrage et mise en scène des images du graphiste et photographe Bernard Amiard, l'autre artisan de



Kenny Werner s'empare aussi bien d'une sicilienne de Bach, d'une ballade d'Eric Clapton que de thèmes de Bill Evans et de John Coltrane.

l'histoire du hibou (Owl) et de celle à venir de l'oiseau de nuit (Night Bird). Kenny Werner peut avancer en confiance. Un deuxième volume de ces concerts devrait paraître. Owl Records, après un passage douloureux chez la major EMI, qui n'a pas su valoriser ce catalogue précieux, a été racheté par Universal Jazz. Les dix premières rééditions – et notamment *Hommage to Carla*, de Paul Bley,

Dreamdrops, de Michel Gaillier, *Toot Sweet*, de Lee Konitz et Michel Petrucci, ou *After Hours*, de Jeanne Lee et Mal Waldron – laissent penser que le hibou y est bien accueilli.

Sylvain Siclier

★ *Form and Fantasy*, vol. 1, 1 CD Night Bird Music NBM 1001-2. Distribué par Night & Day.

SÉLECTION DISQUES

AU COMMENCEMENT MONTEVERDI

Cœuvres de Claudio Monteverdi, György Kurtag, Luciano Berio, Pascal Dusapin, Henri Dutilleux et Franco Donatoni
Sonia Wieder-Atherton et Natalia Shakhovskaia (violoncelle)

Ces parcours original de solos contemporains reliés par des transcriptions de Monteverdi symbolise l'itinéraire personnel de Sonia Wieder-Atherton (*Le Monde* du 1^{er} avril) dans le domaine de l'interprétation (les duos baroques l'associent à son professeur moscovite Natalia Shakhovskaia) et de la création (une pièce de Pascal Dusapin lui est dédiée). Il en résulte un superbe disque aux allures de main tendue à l'auditeur, où figurent les lignes de vie de la jeune violoncelliste. Lignes entrelacées pour un Monteverdi caressant à sept reprises. Lignes solitaires, appuyées jusqu'à l'éclatement pour Kurtag (*Pilinsky Janos : Gérard de Nerval*), ou multipliées à l'infini avec Berio (*Les mots sont allés...*). Lignes à haute tension dans le cas de Dusapin, alternativement électrifiées et démagnétisées dans *Immer*, mais furieusement spasmodiques dans *Invece*. Lignes picturales enfin, minutieusement brouillées par Dutilleux (*Trois strophes sur le nom de Sacher*), ou librement dessinées par Donatoni (*Lame*).

Pierre Gervasoni
★ 1 CD RCA « Red Seal » 74321843552. Distribué par BMG.

CLAUDE DEBUSSY

Estampes - Children's Corner - Premier livre des images - Images oubliées - Pour le piano
François Chaplin (piano)

Ancien élève de Ventsislav Yan-koff et de la regrettée Catherine Collard, François Chaplin est un coloriste qui sait dessiner, un talent rare en ce qu'il recherche l'ineffable, le presque rien, si chers au philosophe Vladimir Jankelevitch. Son piano est d'une profondeur de sonorité, d'une sensualité nocturne qu'une génération d'interprètes de Debussy aura rejetée au profit du rythme, beaucoup plus souple ici, sans aller jusqu'à la vraie licence. Le jeu de Chaplin évoque parfois l'art d'Alfred Cortot jusque dans la façon que le jeune pianiste, né en 1963, a de ne pas articuler trop nettement ce qui ne doit être que résonance du chant. Un reproche ? Les grands accords qui précèdent le glissant

du « Prélude » de *Pour le piano* auraient gagné à être joués plus vertical, plus hautain, moins expressif. Mais quelle poésie nocturne et désenchantée dans les *Estampes* et les *Images* si immobiles dans leurs frémissements ! Cela doit être ça, l'impressionnisme au piano : les couleurs s'élèvent et vibrent d'un dessin ferme. De *Children's Corner*, le pianiste n'accroche pas le côté descriptif, mais il plonge au cœur de cette mystérieuse musique dédiée par Debussy à sa fille Chouchou avec la connivence de ton et l'émotion d'un devin. La prise de son est très réverbérée, un peu trop sans doute, espérons que les prochains volumes pallieront ce problème, moins grave cependant que la tendance qui consiste à mettre les micros au ras des cordes.

Alain Lompech
★ 1 CD Verany/Arion 452 589. Distribué par Night and Day.

CONLON NANCARROW ET GEORGES ANTHEIL

Cœuvres pour piano
Herbert Henck (piano)

Référence dans l'interprétation de la musique du XX^e siècle, Herbert Henck affiche une prédilection pour les œuvres d'un abord problématique, notamment sur le plan éditorial. Les notices de ses disques retracent de manière captivante le parcours du combattant que doit accomplir le musicologue pour préparer le terrain au pianiste. Aussi lumineux dans ses propos que dans son jeu, Herbert Henck rapproche ici deux iconoclastes américains des années 1920 et 1930, dont le point commun, outre la tentation du jazz, réside dans la saturation du langage au moyen d'une virtuosité surhumaine. Le premier l'obtiendra par le biais du piano mécanique et ne sera reconnu sur le tard que pour avoir influencé Ligeti. Le second l'envisagera à travers diverses expressions dadaïstes, qui lui vaudront, comme à Henry Cowell et Leo Ornstein, le titre anecdotique de *Bad Boy* (« mauvais garçon »). Henck traduit les complexes exigences de l'un et de l'autre avec une stupéfiante lisibilité. Qu'il s'agisse de *Ragtime* et de *Blues* disloqués par Nancarrow, ou bien du jeu de massacre réglé par Antheil dans la *Jazz Sonata*, l'*Airplane Sonata* ou la *Sonata sauvage*. P. Gi
★ 1 CD ECM New Series 1726 465 829-2. Distribué par Universal Music.

HUBERT MOUNIER Le Grand Huit

Des nouvelles de l'ancien chanteur de l'Affaire Louis Trio – groupe des années 1980 et 1990, auteur en son temps d'un excellent album de pop à la française, *Mobilis in Mobile* – qui, pour ce premier essai sous ses propres couleurs, a repris son nom de l'état civil. Après quatre ans d'absence, de déprime et de remise en question, le souvenir de Cleet Boris, grand échelas aux cravates bariolées évoluant dans un décor de BD, est désormais lointain. Hubert Mounier, toujours crooner à l'houpette, est un quadra en crise. Son album cultive gravité, nonchalance triste, et romantisme désenchanté au long de ces variations claustrophobiques autour du désamour. Pourtant, les nostalgiques de l'Affaire Louis Trio ne seront pas déçus, car Mounier reste un amoureux des mélodies soignées (*Le Même Ciel*, avec ses cuivres, aurait pu figurer dans le répertoire beatlemanique du groupe lyonnais). Benjamin Biolay, orchestrateur à succès (Henri Salvador, Keren Ann), mais qui œuvrait déjà pour l'Affaire Louis Trio, tresse des tapis de cordes soyeux à partir d'un piano conducteur. Si les premiers titres diffusent une séduction mélancolique immédiate (*Nelson, La Rivière, La Vue sur la mer*), d'autres se révèlent plus anecdotiques et assez attendus (la boucle rythmique du *Grand Huit*, les langoureux bossa d'*Une Fée, La Dernière Chanson*, un peu trop Joe Dassin). Cela n'empêche pas Mounier de signer un disque malade mais pudique, au désespoir poli et élégant. Bruno Lesprit

★ 1 CD Trema. Distribué par Sony Music.

TIM BUCKLEY

Morning Glory
The Tim Buckley Anthology

Avec Tim Hardin et Nick Drake, Tim Buckley partage le statut de troubadour maudit, mort trop jeune, dont la musique, petit à petit redécouverte, s'est imposée comme influence majeure de l'avant-garde rock contemporaine. En trente-trois morceaux et un livret de trente pages, ce double CD, compilé par le méticuleux label Rhino, concentre idéalement neuf albums, enregistrés entre 1966 et 1974, et une carrière à l'évolution souvent déroutante. Né à New York en 1947, grandi à Los Angeles, ce chanteur-guitariste aurait pu se contenter de l'orthodoxie folk. Très vite, il choisira de s'en éloigner, guidé sur des terres

inconnues par une voix d'exception. Si les titres d'un premier album éponyme souffrent des tics rock de l'époque, ceux tirés de *Goodbye and Hello* et des magnifiques *Happy Sad* et *Blue Afternoon* explorent la substance de rêves romantiques épris de liberté. Le jeu impressionniste du vibrapone David Friedman l'entraîne vers le jazz. D'une pureté angélique, sa voix de ténor miroite entre extase et mélancolie, portée par sa propre étrangeté.

On trouvera aussi là des extraits d'un double album live posthume, l'impressionnant *Dream Letter*, enregistré en 1968, qui mérite d'être possédé pour lui-même. En quête des mystères de ce timbre singulier, Tim Buckley s'aventura jusqu'à la déstructuration et à l'improvisation atonale. Cette *Anthology* tire le meilleur – *Monterey*, le fascinant *Song To The Siren*, repris en 1983 par Liz Fraser, la chanteuse des Cocteau Twins – de disques parfois éprouvants (*Lorca, Starsailor*). Au début des années 1970, ne rencontrant aucun succès, il tente de se métamorphoser en chanteur funk (*Greetings from L.A.*), réussit de belles reprises (*Sally Go Round The Roses*, des Jay-nets) dans l'album *Sefronia*, avant de rater son ultime enregistrement. *Look At The Fool*, et de mourir d'une surdose d'héroïne en 1975. On ne pourra s'empêcher de penser à la voix et au destin de son fils, Jeff Buckley, décédé, lui, à l'âge de trente ans, dont la musique était manifestement hantée par cette figure paternelle qu'il avait très peu connue.

Stéphane Davet
★ 2 CD Rhino 8122-76722-2. Distribué par Elektra/WEA.

RADIO TARIFA

Cruzando el Rio

Ville fortifiée d'Andalousie, Tarifa est située sur le détroit de Gibraltar, en face du Maroc. Elle regarde vers l'Afrique. Pour Fain S. Duenas (gumbri, oud, bouzouki, percussions...), Benjamin Escoriza (chant) et Vincent Molino (vents, claviers), elle a valeur de symbole. De par sa position géographique, de par son histoire aussi. C'est à Tarifa la Blanche que la conquête arabe commençait en l'an 710, pour former ce qui allait devenir le royaume d'Al Andalus. C'est un peu le pont de la Méditerranée, dit le trio madrilène, un endroit où l'on pourrait allumer une radio diffusant à la fois des musiques arabes et d'autres d'Europe. Dans le propos musical de Radio Tarifa, il y a des raccourcis,

des rêves d'une Espagne multiple, des mélanges heureux à profusion. La citation d'une nouba andalouse (*Nuba de Granada el Hsin*), les zapateados d'un danseur flamenco y côtoient une flûte *ney*, un traditionnel castillan et le compositeur franco-flamand du XV^e siècle Josquin Des Prés, tout cela sans que l'oreille soit un moindre instant choquée. Même la présence d'un traditionnel japonais (*Gujo Bushi*) ne paraît pas incongrue dans cette mosaïque où dominent les couleurs de toutes les circulations méditerranéennes. C'est un art que de déceler des cousinages, de provoquer des affinités. Radio Tarifa y excelle (ici bien davantage que dans son décevant album précédent, *Temporal*).

Patrick Labesse
★ 1 CD Ariola 74321 829622. Distribué par BMG.

BOSSACUCANOVA AND ROBERTO MENESCAL Brasilidade

Déjà auteurs, en 1999, d'un premier album, *Revisited Classics*, assez savoureux, les trois DJ brésiliens Alexandre Moreira, Marcelinho Dalua et Marcio Menescal avancent d'un pas dans leur volonté de marier les machines rythmiques, les samples et les scratches à la volupté dansante de la bossa-nova et aux percussions des orchestres de samba. Dans *Brasilidade*, le trio ne se repose plus uniquement sur les grands classiques de la bossa et trouve sa propre voix. L'aide précieuse du guitariste et chanteur Roberto Menescal l'explique en partie. Roberto Menescal (père de Marcio) a composé nombre de classiques (*O Barquinho, Voce, Bye-Bye Brasil*) avant de devenir directeur artistique de l'antenne brésilienne de Polygram dans les années 1960 et 1970 et d'accompagner les carrières de Caetano Veloso, Gal Costa ou Jorge Ben. Si Menescal père met sa voix, son talent de guitariste subtil et son écriture au service de ses trois cadets, ces derniers savent trouver leur place avec finesse, tant comme instrumentistes (claviers aériens, syncopes à la basse) que dans les manipulations, superpositions de rythmes et d'ambiances (des flûtes, des sifflets). Cela donne un album frais et vif, traversé de quelques perles (*Telefone, Guanabara, Brasilidade*), où la tradition et la modernité n'ont aucune peine à se retrouver. S. Si
★ 1 CD Crammed Discs 8573-86997-2. Distribué par WEA.

Menace de boycottage à l'Olympia

PLUSIEURS producteurs de spectacles, de nombreux artistes et éditeurs de musique viennent de se déclarer inquiets après l'annonce de la mise à la retraite du directeur artistique de l'Olympia, Jean-Michel Boris, soixante-huit ans, décidée par la codirectrice de la salle parisienne, Patricia Coquatrix. Une pétition circule actuellement, à l'initiative du Syndicat national de l'édition musicale (SNEP), des producteurs, artistes et musiciens, qui rappelle l'attachement du milieu professionnel à Jean-Michel Boris, neveu du fondateur Bruno Coquatrix, et demande « à la direction de l'Olympia de bien vouloir revenir sur sa décision ».

Le producteur Jean-Claude Camus, qui précise que cette mise à la retraite s'est faite contre l'avis de Paulette Coquatrix, mère de Patricia Coquatrix avec qui elle partage à égalité le capital de la société gérante Music-Hall Paris Capucines, résume ainsi la situation : « C'est une honte. Jean-Michel Boris est l'âme de l'Olympia avec Paulette Coquatrix. L'Olympia existe toujours parce que la profession s'était mobilisée pour sauver la salle. » Le producteur de Johnny Hallyday a par ailleurs indiqué que le chanteur avait décidé, en accord avec lui, d'annuler ses concerts prévus à l'été 2003 si Jean-Michel Boris n'était plus là. D'autres artistes et producteurs pourraient, dans les jours à venir, prendre la même décision. Le directeur artistique de l'Olympia, unanimement apprécié pour sa capacité à être autant à l'écoute des grandes stars et de jeunes talents que pour sa volonté de présenter l'ensemble des musiques populaires dans le célèbre music-hall (le jazz y a fait un grand retour cette saison), travaille à l'Olympia depuis quarante-six ans. D'abord machiniste, il avait pris la responsabilité de la programmation à la mort du fondateur de la salle en 1979. Jean-Michel Boris n'a, pour le moment, pas souhaité commenter cette affaire.

S. Si.

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES : au classement de la semaine du 1^{er} au 7 avril** (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), le collectif d'artistes réunis sous le nom des Enfoirés dont les bénéfices de l'album *2001, L'Odyssée des enfoirés*, iront aux Restos du cœur est toujours en tête, suivi de *Seul*, de Garou. Les disques enregistrés en public ont aussi la cote puisque Ben Harper est au troisième rang avec *Live From Mars* et que Bruce Springsteen entre directement à la dixième place avec *Live at New York City*.
■ **MUSIQUES DU MONDE : le distributeur Night & Day** a publié *Bossa Nova at Carnegie Hall*, enregistré dans la célèbre salle new-yorkaise le 21 novembre 1962, alors que le genre était naissant. Il permet d'entendre des voix célèbres de la bossa, celle de Joao Gilberto, de Miucha et d'autres oubliées depuis (Agostinho dos Santos, Sergio Ricardo, Chico Feitosa...). Il est aussi l'occasion de montrer les relations entre la bossa et le jazz avec les formations de Sergio Mendes et Oscar Castro-Neves.
■ **CHANSON : le triple champion de France de boxe thaïlandaise** (1985, 1986 et 1987), King Jaid, a réuni une quinzaine de chanteurs et groupes de rap et de raï pour *Sur un air positif*, publié par Virgin, dont les bénéfices d'exploitation iront à l'association de lutte contre le sida Aides. Y figurent notamment Cheb Aïssa, Faudel, Cheb Mami pour le raï, Akhenaton (IAM), 113, Disiz la Peste ou l'Américain Ice T pour la partie rap. Chaque participant a enregistré une composition inédite sur le thème du sida ou de sa prévention.
■ **ROCK : le groupe américain Eagles** vient de ravir aux Britanniques Pink Floyd la cinquième place des groupes ayant vendu le plus de disques aux Etats-Unis, selon l'Association américaine de l'industrie phonographique (Recording Industry Association of America). La formation de rock californienne a vendu 83,5 millions d'albums aux Etats-Unis, derrière Elvis Presley (85,5 millions d'albums), Garth Brooks (101 millions), Led Zeppelin (103,5 millions) et les Beatles (163,5 millions).

Sans leçon ni morale, la chorégraphe Robyn Orlin part à la conquête d'une authentique fraternité

A Paris, le ballet subversif de la Sud-Africaine est présenté pour la première fois dans sa version intégrale

DADDY, I'VE SEEN THE PIECE SIX TIMES BEFORE AND I STILL DON'T KNOW WHY THEY ARE HURTING EACH OTHER, de Robyn Orlin. Théâtre de la Ville, le 10 avril. Jusqu'au 21 avril, 21 heures. 2, place du Châtelet, Paris-4. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F (10,67 €). Tournée : les 25 et 26 avril, Quartz, Brest. Du 9 au 11 mai, Pôle sud, Strasbourg. Le 14 mai, Centre Renoir, Dieppe. Les 17 et 18 mai, Le Chorégraphique, Tours. Durée : 1 h 10.

A la fois, il y a ce que l'on sait de Robyn Orlin - son malaise d'être sud-africaine, née à Johannesburg en 1955, sa peur de la violence (et ce n'est pas les quarante-sept morts survenus ce 12 avril au stade Ellis Park qui la démentiront) - et l'unique œuvre qu'on connaît d'elle : *Daddy, I've seen this piece six times before and I still don't know why they're hurting each other* (« Papa, j'ai déjà vu cette pièce six fois, et je ne sais toujours pas pourquoi ils se font du mal... »), éclatante de fraîcheur, de tensions feintes, de curiosités visuelles. Appétit à dynamiser, force à se moquer, détermination à imposer contre les racistes une compagnie formée de Noirs et de Blancs. Bref, une énergie de guerrière zoulou.

Filiforme, les cheveux blonds coupés à l'Aiglon, la chorégraphe n'a rien d'une débutante, comme le laissait présager la maîtrise de *Daddy, I've seen...*, et un goût pour les titres qui annoncent la couleur d'un humour plus ravageur qu'un coup de batte... Avec beaucoup d'intelligence, Robyn Orlin choisit le symbole du ballet, fer de lance de la culture blanche face aux danses de « sauvages » (l'artiste a été nourrie aux arabesques, avant de partir à Londres, puis à Chicago étudier la danse contemporaine), pour dénoncer tout ce qui lui donne de l'urticaire. Citons la scène, déjà anthropologique, au cours de laquelle la superbe Neli Xaba, en tutu blanc,

saupoudre le sol de farine à l'aide d'une large passoire, dessinant des espèces de fleurs de givre, puis recouvre intégralement chaque centimètre de sa peau noire. C'est *Le Lac des cygnes*, version Orlin, le cygne blanc et le cygne noir réunis en une même femme. Dispositif scénique, lumières, tout concourt à cette magie symboliquement « cannibale ».

Outrance, audace à jouer sur les clichés de l'inconscient, Robyn Orlin prend tous les chemins pour éviter les bons sentiments de ce qu'on appelle un peu trop facilement le post-apartheid. La pièce démarre sur une immense danseuse (elle est juchée sur un tabouret que camoufle sa robe longue), hiératique, portant sur la tête une cruche en forme de cygne, puis une bouteille d'Evian, enfin... un régime de bananes. Sorte de Joséphine Baker à l'envers, elle effeuille son corps, mais à chaque fois fait apparaître une autre robe. Pour finir, elle retrouse en paréo son dernier fourreau jaune, laissant voir basquets et socquettes blanches. Mi-Afrique, mi-Occident, elle affiche le style *fashion victim* !

CHAOS SUR LE RING

L'hystérie règne en reine. Cris des ordres d'une mise en scène qui s'invente dans la minute sous nos yeux. Voix à la Myriam Makeba pour la chair de poule. Crooners américains pour l'amour, et sambas-mambos pour la lascivité. Des saynètes de chansonniers font irruption dans des parodies de comédies musicales. Le public, environ deux cents personnes, est placé sur le plateau du Théâtre de la Ville. Il entoure une estrade d'où les protagonistes s'échappent en permanence, portant l'intrigue derrière des rideaux de papier blanc, déchirés à grand bruit. Quatre vidéos relaient l'action filmée en plongée.

Ces vues du ciel, comme autant de mises à plat, réduisent à rien la taille des chaos qui envahissent le



Neli Xaba dans « Le Lac des Cygnes », version Robyn Orlin, le cygne blanc et le cygne noir réunis en une même femme.

ring. Tout est mouvement, affolement. Tout est visuel aussi. Couleur rouge de piles d'assiettes, alignées patiemment au sol avant d'être envoyées au diable d'un coup de pied indifférent. Blanc de la farine passée au tamis, comme au village. Jaune des canards électriques qui singent les cygnes du ballet classique. Tissus tachetés de léopard avec figures de lions. Combinettes à motifs coquelicots. Bon goût, mauvais goût ? Là n'est pas la question. Tout participe à la vie, qui fait et défait. Aux histoires toujours bonnes à rappeler : le Sénégal, l'esclavage. Et aussi au petit rajout, bien envoyé, adapté à la situation française, sur le sort inique de nos sans-papiers. Mais, attention, pas de morale, pas de leçon.

Daddy, I've seen... (présenté sous

forme d'extraits) est arrivée troisième au Concours de Bagnolet 2000, gagnant aussi le Prix Jan-Fabre de l'œuvre la plus subversive. Elle a été également montrée, à Paris, au Centre national de la danse. C'est la première fois que le public parisien voyait la pièce *in extenso* : on y lit beaucoup mieux la construction, le sens de la narration. Sous forme d'extraits, la forme générale nous avait paru user du collage comme d'une facilité. Il n'en est rien. On rit toujours autant, mais on comprend mieux où Robyn Orlin veut nous emmener : dans un monde d'authentique fraternité. *Please, my Darling, tell me you like me too*, comme le dit si bien la dernière chanson.

Dominique Fréret

« L'Eveil du printemps » ou l'adolescence contagieuse

L'ÉVEIL DU PRINTEMPS, de Frank Wedekind. Mise en scène : Paul Desveaux. Avec Serge Bian, Céline Bodis, Fabrice Cals, Maxime Desmons, Véronique Dossetto, Pierre Laneyrie, Anne Lévy, Adrien Michau, Julie Reoing. **CARTOUCHERIE - THÉÂTRE DE L'AQUARIUM**, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. Tél. : 01-43-74-99-61. De 50 F (7,62 €) à 130 F (19,82 €). Durée : 2 h 30. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 29 avril.

L'Eveil du printemps (1891) a eu la malchance d'intéresser Freud. Depuis, la première pièce de Frank Wedekind traîne derrière elle sa petite phrase blessante : « Ce n'est pas une grande œuvre d'art, mais elle restera comme un document. » Bien des lustres plus tard, le document s'est si bien fondu dans l'œuvre qu'il faudrait faire fi du théâtre pour tenter de les séparer. Leur commune patine est prête à s'effacer au premier soupçon d'intérêt, pourvu qu'on lui accorde les égards traditionnellement consentis à leur contemporain Ibsen, par exemple. Alors, même les porteparole directs de l'auteur, prompts à débattre des devoirs et des libertés, deviennent des figures bien présentes et non de lointains idéologues.

Le printemps met les sens dessus dessous. Même les garçons qui optent pour des soins expéditifs, en ligne, comme à l'armée, aiguissent leur imaginaire. Tout poème suscite une lecture nouvelle, toute gravure découvre sa part de chair. Approcher le corps féminin, c'est risquer la perte (de Dieu), frôler l'athéisme. Délices et souffrances s'enchantent à tourmenter les filles devant un continent nouveau, voilé de brumes suggestives.

Avant que les familles ne les cadennassent devant « la chose humaine entre toutes », parce qu'elles n'ont pas les mots pour la dire. Cette absence de mots, ce vide, appelle la mort dans sa fosse, et envoie tourner la jeunesse dans

l'unique jardin offert au désir : le cimetière.

Une difficulté de *L'Eveil du printemps* tient à sa distribution. L'adolescent est une espèce délicate à acclimater sur scène. Revêtir un jeune homme de pantalons courts ne suffit pas à le rappeler aux devoirs des quinze ans. L'ingratitude prêtée à l'âge charge le comédien de ridicule à la première évocation de l'école. Dans ces conditions, les sirènes provocantes de la psychologie ne cachent que des

écueils, dont s'est avisé le jeune metteur en scène Paul Desveaux. Avec le chorégraphe Yano Iatrédès, il fait parler les corps autrement, portant la gestuelle vers l'épure et sa répétition. Les comédiens ne jouent pas les adolescents, mais jouent aux adolescents. Un moyen de mettre les spectateurs de leur côté, dans un sage partage des conventions.

Le décor a été laissé aux soins de quelques praticables inégaux, qui font retentir violemment les pas

comme un besoin offensif des corps, un plaisir, choquant, une indécence peut-être, évacuée par les talons et la raideur cultivée des mères (Anne Lévy). Paul Desveaux a traité à l'énergie une troupe de jeunes gens et de jeunes filles assez égaux pour emporter la conviction, et un peu plus avec la contagieuse Julie Reoing (Wendla) : « J'ai tant de bonheur d'être une fille. »

Jean-Louis Perrier

L'ITALIE... ET DEMAIN

Trois semaines avant les élections législatives le sort de l'Italie et aussi de l'Europe risque d'être modifié.

Sur France Culture, 10 jours d'émissions, 30 heures de programmes.

Politique, de Machiavel à Berlusconi.

Rendez-vous à Milan, Trieste, Rome, Villa Médicis.

Paroles du siècle : Chirico, Twombly, Balthus, Erri de Luca, Claudio Magris, Jacqueline Risset, Joseph Kossuth, Enzo Cucchi, Dominique Fernandez, Hervé Guibert, Thiphaine Samoyault, Leonardo Sciascia...

du samedi 14 au mercredi 25 avril 2001

Prenez le temps...

www.franceculture.com

France Culture

SORTIR

PARIS

François Moullignat

Depuis des années, François Moullignat travaille du châssis : la géométrie de ses tableaux est déterminée par l'architecture dissymétrique des cadres de bois sur lesquels il tend sa toile. D'une rectitude absolue là où elle s'appuie sur un angle du bois, la tension lui fait prendre une courbure douce aux endroits où elle ne trouve aucun support. Autrefois parés de toutes les nuances du blanc, ses tableaux-objets ont pris des couleurs, certaines franchement pétantes, d'autres plus douces. L'artiste havrais s'inspire, selon Mounira Khemir, sa préfacière, du désert algérien. Grand bien lui fait. On remarquera en particulier deux grandes stèles, dont la base forme une niche, qui, ni minimales ni trop complexes, sont d'une justesse et d'une beauté surprenantes.

Galerie Claude-Samuel, Le Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris-12^e. M^e Gare de Lyon. Tél. : 01-53-17-01-11. Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

Chantal Taïba

Depuis que Kassav' y a posé pour la première fois les pieds (1985), l'Afrique s'est entichée du zouk, et de nombreux musiciens du continent en ont fait avec succès leur ordinaire. Ainsi la chanteuse ivoirienne Chantal Taïba, qui, à l'instar de ses compatriotes Mathey et Monique Seka, joue la carte d'un « afro-zouk » consensuel n'ayant d'autre prétention que de faire danser. En première partie de la soirée, la chanteuse malienne Fantani Touré. Un programme présenté dans le cadre du cycle « L'Afrique en marche », décliné à travers musique, théâtre, danse et mode, présenté au Divan du monde jusqu'à la fin du mois.

Le Divan du monde, 75, rue des

Martyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. Le 14, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

No' Jazz

De toutes les formations qui s'essaient aux croisements entre le jazz et la sphère des musiques électroniques, No' Jazz est l'une des plus dansantes, des plus joyeuses, sans que cela serve à masquer des facilités musicales. Le saxophoniste Philippe Sellam et le trompettiste Nicolas Folmer ont la précision des grands duos de cuivres, des idées à la pelle. Le batteur et chanteur Pascal Reva sait être souple, tandis que Philippe Balatier aux samples et DJ Mike aux platines savent faire swinguer les machines. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Les 14 et 15, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.

MONACO

Jean-Christophe Maillot

Pour la troisième fois de sa carrière, le chorégraphe Jean-Christophe Maillot décide de tendre un piège à sa danse en la confrontant à la création d'un polar chorégraphique. Sur un livret de l'écrivain Jean-Marie Laclavetine, ce spectacle intitulé *Ceil pour œil* met aux prises des créatures issues d'un singulier bestiaire. Dans un environnement d'images vidéo très dans l'air du temps (façon caméra de surveillance, webcams et écrans de contrôle), le nœud de ce polar se resserre autour du regard, de l'observation de l'autre saisi dans le filet de la virtualité. Epier ou être épié, c'est une des questions de cet *Ceil pour œil* que le chorégraphe et Jean-Marie Laclavetine posent au croisement de la fable et du roman noir. Le polar étant selon les deux complices « une vision nocturne des contes de fées ». *Monte-Carlo* (98). Grimaldi Forum. 20 h 30, les 14, 17 et 18 ; 16 heures, les 15 et 16. De 50 F à 170 F.

GUIDE

REPRISE CINÉMA

King Kong

de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoed-sack, avec Fay Wray, Bruce Cabot, Robert Armstrong. *Américain*, 1933, noir et blanc (1 h 40). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^e Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.

FESTIVALS CINÉMA

Ciné-club

Claude-Jean Philippe

Un si doux visage (Otto Preminger, 1952) : le 14, 11 h 30 ; *Indiscrétions* (George Cukor, 1940) : le 15, 11 h.

Jim Jarmusch

Down by Law (1985) : le 14, 21 h 45 ; *Night on Earth* (1991) : le 15, 21 h 45 ; *Stranger than Paradise* (1984) : le 16, 21 h 45 ; *Dead Man* (1995) : le 17, 21 h 30.

Le Quartier latin, Paris-5^e. Tél. : 01-43-26-84-65.

Kenji Mizoguchi

Le Héros sacrilège (1958) : le 14, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Les Contes de la lune vague après la pluie* (1953) : le 15, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Miss Oyu* (1951) : le 16, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Indigent Sansho* (1954) : le 17, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Action Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Nicholas Ray

Johnny Guitar (1953) : le 14, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Traquenard* (1958) : le 15, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Ardente Gitane* (1956) : le 16, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Born to be Bad* (1950) : le 17, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Action Christine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

Satyajit Ray

Des jours et des nuits dans la forêt (1970) : le 14, 19 h 45 ; *Le Monde d'Apu* (1959) : le 15, 19 h 45 ; *Le Salon de musique* (1958) : le 16, 19 h 45 ; *La Déesse* (1960) : le 17, 19 h 45.

Le Quartier latin, Paris-5^e. Tél. : 01-43-26-84-65.

Palmarès Côté court 2001

Le 14, à 20 heures (en présence des réalisateurs).

Le République, Paris-11^e. Tél. : 01-48-05-51-33.

Séance jeune public

Capitaine téméraire / Le monde lui appartient, de Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952). A partir de 8 ans.

Cinémathèque française, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. Le 14, 14 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

Orson Welles

La Dame de Shanghai (1947) : le 14, 18 h 10 ; *Falstaff* (1966) : le 15, 18 h 10 ; *Vérité et mensonges* (1973) : le 16, 18 h 10 ; *Othello* (1952) : le 17, 18 h 10.

Le Champ - Espace Jacques-Tati, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-51-60.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Africa

Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11^e. M^e Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures, du 14 au 23 juin. Fermé dimanche et lundi.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Chris Cody Quartet

7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. 21 h 30, le 14. Tél. : 01-48-87-08-97.

Solid Water

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 14. Tél. : 01-56-29-10-00. 60 F.

Chris Spedding

La Scène, 2 bis, rue des Taillandiers, Paris-11^e. M^e Bastille. 22 heures, le 14. Tél. : 01-48-06-50-70.

Garou

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Madeleine. 20 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 240 F.

New Bled Vibrations

avec Chabab Artistes (raï funk) et Kween Kahina (reggae-raggae-chouai au féminin).

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. 23 h 30, le 14. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

DERNIERS JOURS

15 avril :

Le Cercle de craie caucasien de Bertolt Brecht, mise en scène de Benno Besson.

Médée

de Hans Henny Jahnn, d'après Euripide, mise en scène d'Anita Picchiari. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

16 avril :

Alberto Giacometti : l'œuvre dessiné Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, Paris-4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F et 40 F.

John Soane (1753-1837)

Centre historique des Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieilledu-Temple, Paris-3^e. Tél. : 01-40-27-60-09. 30 F.

22 avril :

Démons aux anges d'Elsa Solal, mise en scène de Philip Boulay.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

13^e Bourse d'art monumental d'Ivry Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine (94). Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

24 avril :

Fabrice Luchini dit « L'Arrivé à New York »

d'après *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline.

Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris-14^e. Tél. : 01-43-22-16-18.

De 120 F à 190 F.

Le gouvernement congolais veut « supprimer » les hôpitaux psychiatriques

Dans un pays où les rares centres spécialisés dans l'accueil des malades mentaux sont déjà submergés, « Le Potentiel », un quotidien de Kinshasa, rend compte de la décision de l'Etat et propose six règles d'autoguérison

C'EST AVEC quelques jours de retard mais, du coup, en y consacrant deux articles dans une même édition que *Le Potentiel*, l'un des quotidiens les plus lus à Kinshasa, rend compte d'une décision prise par le gouvernement congolais : la suppression des hôpitaux psychiatriques sur tout le territoire. Le 10 avril, le journal répercute l'annonce faite par le ministre de la santé, Mashako Mamba, « pour que les malades mentaux ne se sentent plus exclus ou marginalisés, mais qu'ils soient plutôt amenés dans des structures où ils doivent bénéficier des mêmes



soins que les autres ». Le ministre a fait état de cette louable intention à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril et placée, cette année, sous le thème

« Non à l'exclusion, oui aux soins ». S'abstenant de commentaire, *Le Potentiel* donne la parole au ministre qui estime que « toutes les conditions sont réunies pour attirer l'attention des gouvernants et des gouvernés sur les risques que court la population face à la maladie mentale ». C'est une litote. Car, en République démocratique du Congo (RDC) ou, du moins, dans les tiers de son territoire que contrôle encore le gouvernement de Kinshasa, contesté par deux mouvements rebelles soutenus par l'Ouganda et le Rwanda, les rares centres d'accueil pour des mala-

des mentaux sont submergés de patients et dépourvus de moyens pour les soigner. Aussi, la « suppression » des hôpitaux psychiatriques, si elle devait intervenir, reviendrait-elle à fermer des mouiroirs.

« SAINS DE CORPS ET D'ESPRIT »

La décision annoncée est d'autant plus surprenante qu'elle a été prise par un ministre démissionnaire, nommé par feu le président Laurent-Désiré Kabila, victime d'un assassinat le 16 janvier. Or le fils et successeur au pouvoir, Joseph Kabila, a demandé au cabi-

net de se borner à l'expédition des affaires courantes, dans l'attente de la formation – imminente – d'un nouveau gouvernement.

L'actuel ministre de la santé cherchait-il seulement à se rappeler au souvenir de l'opinion publique à la veille du remaniement ministériel ? *Le Potentiel* ne se pose pas la question. Dans son premier article, il rapporte simplement que le directeur du programme national de la santé mentale, le professeur Mampunza, visiblement peu effrayé par la perspective de se retrouver au chômage, a déclaré, à la même

occasion, que « l'objectif principal poursuivi consistait toujours à améliorer la santé mentale dans le monde et, plus particulièrement, en RDC ».

Comment y parvenir ? C'est le problème auquel est consacré le second article, sous une autre signature. Partant du constat que « la maladie mentale constitue la condition la plus humiliante qui puisse exister », parce que « sa victime se voit abandonnée, méprisée par ceux qui, hier, la traitaient sur le même pied d'égalité », l'auteur propose « six règles à observer pour une société des êtres humains sains de corps et d'esprit ».

Ce vade-mecum est dû à la science de « l'administrateur-secrétaire général de l'œuvre médico-sociale Mammen (Mutualité des amis des malades mentaux) », M. N'komo Ndotoni Kia Mazowa. Lequel recommande de « 1) ne jamais poser un acte avant d'avoir mûrement réfléchi ; 2) prévoir les conséquences pouvant découler de l'acte ; 3) défendre sa cause (...); 4) résoudre ses problèmes (...); 5) être fidèle à ses engagements pour autant que ceux-ci ne portent pas atteinte aux intérêts du prochain ; et, 6) être conscient et jaloux de sa valeur humaine ». Au passage, il livre un conseil opérationnel qu'il devrait peut-être s'appliquer à lui-même : « En cas d'échecs répétés, solliciter l'intervention du psychiatre de la Mammen. »

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/rdc

DANS LA PRESSE

VALEURS ACTUELLES

François d'Orcival

Ils sont vraiment incorrigibles. L'affaire de l'usine Renault de Vilvorde n'est pourtant pas si ancienne : c'était il y a quatre ans. Ils recommencent avec Danone. Cette fois, aux grands coups de colère médiatiques, ils ont ajouté une campagne pour le boycottage des produits Danone. Gros succès d'opinion. Mais cela n'aura pas plus d'effet que les défilés pour Vilvorde. Parce que les faits économiques sont têtus, parce que nos entreprises ne vivent pas en autarcie mais sous la pression de la concurrence mondiale. Il y a une réponse et une seule aux licenciements, c'est la création d'emplois, la création d'autres emplois capables de résister à la concurrence. Le chômage français est passé au-dessous de la barre des 10 %, il est

maintenant tout près des 9 % parce que l'an dernier les Français ont su créer 580 000 emplois, c'est-à-dire exactement mille fois plus que ceux qui seront supprimés dans les deux usines que Danone a décidé de fermer en France. Pourquoi les responsables politiques, à gauche mais aussi à droite, ne le diraient-ils pas ?

L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

En parlant d'ajustements », Lionel Jospin avait écarté par avance toute réorientation sérieuse de la politique gouvernementale. Avec les mesures annoncées hier, on est servi. Il faut même constater que le menu se situe dans la fourchette basse de ce qu'on pouvait espérer. Le premier ministre n'a-t-il rien entendu du message des urnes, relayé depuis par la colère des salariés licenciés ? Manifestement pas, puisque

dans le catalogue énoncé hier à Matignon, toutes les têtes de chapitre sont les bonnes : salaires, licenciements, exclusion, sécurité, qualité de vie, efficacité de proximité... C'est effectivement sur ces questions que le gouvernement est attendu par les Français. Mais derrière les problèmes pointés, quel manque d'ambition ! Si aucune des mesures ne va dans le mauvais sens, elles se contentent de compléter l'actuel dispositif gouvernemental sans le corriger.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

Le séminaire gouvernemental, réuni avec une grande publicité sous la houlette du professeur Jospin, a accouché d'un devoir qui mérite une triple notation. C'est un honnête travail technique. Sa conception ne manque ni de pertinence ni de cohérence. Les ajustements voulus par le premier minis-

tre vont tous dans le même sens. Tous entendent contribuer à promouvoir ou à sauvegarder l'emploi. Lionel Jospin doit être loué pour sa constance. Mais le produit de ce séminaire ministériel est aussi un chef-d'œuvre de « jargonage » technocratique ! Sa présentation est caricaturale. Elle suscite la dérision. Pour une « priorité », les Français ont droit à trois « orientations », six « axes » et une quarantaine de mesures sont prises, quelques-unes le seront ultérieurement, quand d'autres ne sont qu'au début. Enfin, cette dissertation est un summum de vacuité politique ! Dans ce catalogue de La Redoute, il n'est aucun souffle, aucune aspérité, aucune grande ambition, aucune claire vision politique susceptible de mobiliser, d'engendrer l'enthousiasme des uns ou de provoquer la franche critique des autres. L'essentiel lui fait défaut. Ce que l'on

attendait pourtant. L'étincelle politique.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

Le « minuit » des Editions du même nom appartient à cette nuit où l'on fourbit les armes d'un juste combat. Née de la Résistance, la maison de Jérôme Lindon a poursuivi cette dernière par d'autres moyens et jusqu'à aujourd'hui. Le monde qu'a incarné Jérôme Lindon est menacé dans son existence même. De New York à Paris, l'heure est aux Jean-Marie Messier (dont Lindon est en quelque sorte le négatif exemplaire) et aux fusions-concentrations. Le vertige de l'Internet est là aussi, dont on sait qu'il bouleversera toute la diffusion de l'écrit sans deviner déjà comment il le fera. Il ne reste qu'à espérer que ces temps nouveaux trouveront aussi les Lindon que réclame le bien public.

es.altavista.com, fr.altavista.com

Effectuer ses recherches sur le Web en galicien, en basque, et bientôt en breton



que Jean-Luc Benjamin, directeur d'Alta Vista pour la France, l'Espagne et le Portugal, « mais après réflexion, ils se sont enthousiasmés pour le projet. La tâche était encore plus complexe que pour les grandes langues nationales, car pour choisir les mots-clés, il a fallu tenir compte

des variantes linguistiques qui persistent d'une zone à l'autre à l'intérieur de la Bretagne, de la Galice et du Pays basque ».

Les motivations de M. Benjamin pour lancer sa société dans cette aventure ne sont pas seulement commerciales : « Je suis bre-

ton... Je comprends le breton, même si je le parle mal, car je n'ai pas eu la chance de l'apprendre à l'école – mais c'est une autre histoire... Aujourd'hui, il y a quelques milliers de pages web en breton. Grâce à notre service, elles seront plus visibles, ce qui incitera d'autres créateurs. De toutes façons, s'il n'existe pas de site correspondant à la demande de l'internaute dans la langue voulue, le moteur ira chercher dans l'index national (français ou espagnol), puis dans le grand index mondial. »

En fait, M. Benjamin est convaincu que ses préférences personnelles sont en harmonie avec les intérêts de l'entreprise : « Certains collègues disent parfois que cette opération est ma danseuse, mais ce n'est pas vrai. Internet est en train de devenir, entre autres, un vrai média de proximité. La stratégie d'Alta Vista, de l'Irlande à la Corée, consiste à se rapprocher au maximum de chaque communauté. »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

RENOMMAGE

Tomer Krissi, un Israélien de vingt-cinq ans, a décidé de changer officiellement de nom, pour s'appeler désormais Tomer.com. Le ministère de l'intérieur israélien avait dans un premier temps rejeté cette demande, mais Tomer.com a prouvé que la loi était de son côté. Lors d'un entretien accordé à l'agence Reuters, il a déclaré : « Mon site, qui est mon nom, est devenu mon identité pour le monde entier. Il suffit que quelqu'un connaisse mon nom pour savoir que j'ai un site. »

PIRATAGE D'ÉTAT

Selon un article publié sur le site de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le ministre de l'intérieur allemand, Otto Schily, aurait évoqué à plusieurs reprises la possibilité d'utiliser des méthodes illégales mises au point par les hackers pour détruire des sites néo-nazis hébergés sur des serveurs étrangers, notamment aux Etats-Unis. M. Schily envisagerait de mener des attaques dites de DOS (denial of service), consistant à saturer les serveurs avec d'énormes volumes de données. De nombreux professionnels d'Internet, en Allemagne et aux Etats-Unis, ont condamné ce projet.

www.spiegel.de

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue : _____			
Code postal : [] [] [] [] Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue : _____			
Code postal : [] [] [] [] Ville : _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Triste soirée

par Dominique Dhombres

MAUVAISE PIOCHE, jeudi soir, sur Arte. Puisque c'était le jeu de saint, pourquoi ne pas regarder la soirée thématique consacrée par cette chaîne au lien entre nourriture et religion ? Grave erreur ! Les auteurs du documentaire franco-autrichien intitulé « Manger Dieu » ont apparemment de la saute blanche à la place de cervelle. Difficile de faire plus confus et plus répétitif sur le sujet.

L'idée d'ensemble est que l'homme consomme des symboles en même temps que des aliments. On voyage donc en permanence entre une tribu africaine, un repas de mariage en Europe et un dîner-buffet au sommet d'un gratte-ciel new-yorkais. Entre-temps, on a vu un prêtre célébrer l'eucharistie, une famille juive prendre le traditionnel repas de la Pâque, des musulmans abattre rituellement un mouton. Pour un oui, pour un non, les Bochimans portant au bout de leur bâton les quartiers de

l'antilope qu'ils viennent de tuer réapparaissent à l'écran. Un Israélien contemporain qui joue au ballon avec son fils, puis l'emmène en autocar dans un lieu désertique, est censé évoquer le sacrifice d'Abraham.

René Girard explique que le récit biblique, dans lequel un bélier est substitué au dernier moment au fils d'Abraham, signifie la prohibition des sacrifices humains et constitue une étape décisive dans l'histoire de l'humanité. Il déplore par ailleurs la disparition progressive des repas pris en famille. Le fast-food, où la nourriture n'a plus de signification symbolique, pousse selon lui à la boulimie, comme on le voit avec le développement de l'obésité aux Etats-Unis. Ces propos sont un des rares moments cohérents de l'émission. Mais pour quoi diable ce philosophe français, qui vit certes depuis de longues années en Californie, est-il interviewé en anglais sur une chaîne

franco-allemande ? Lorsque les Bochimans eurent fini leur antilope, il était trop tard pour prendre en route le dernier épisode de Julie Lescaut sur TF 1.

Le combat contre la Mafia s'achevait dans « Envoyé spécial » sur France 2. Un peu désemparé, et resté sur sa faim, l'auteur de ces lignes plaçait ses derniers espoirs dans « Toutes les télé », l'émission de M6 qui passe en revue les séquences les plus cocasses des télévisions du monde entier. Ce n'était pas ça non plus, hormis la présentatrice météo d'une chaîne de TV tchèque, qui, pour parler du temps à venir, promenait allégrement ses gambettes sur une carte de l'Europe et racontait gaiement ce qui allait se produire sous ses pieds. Le record de la tombée de dominos filmé par la télévision chinoise, avec ses trois millions de dominos, dûment posés pendant trois semaines et qui s'effondrent les uns sur les autres concluait bien tristement la soirée.

VENDREDI 13 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Loteries et jeux de hasard. **Forum**
- 22.00** Pourquoi les voyous fascinent-ils ? **Forum**
- 23.00** Traduction littéraire, fidélité ou trahison ? **Forum**

MAGAZINES

- 18.30** Nulle part ailleurs. Invité : Gérard Jugnot. **Canal +**
- 19.00** Tracks. **Arte**
- 19.30** et 0.45 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.40** Thalassa. La baie de la chance. **France 3**
- 21.00** Rock Press Club. David Bowie. Invités : Eric Dahan ; Stéphane Davet ; Florence Tredez ; Philippe Barbot ; Jérôme Soligny ; Yann Zitouni. **Canal Jimmy**
- 21.00** Recto Verso. Invité : Smaïn. **Paris Première**
- 22.50** Bouillon de culture. Spéciale Vendredi saint. Invités : Timothy Radcliffe ; Robert Hossein ; Jean-Denis Bredin ; René Rémond ; Jean-Louis Fournier. **France 2**
- 23.10** Dites-moi. Invitée : Isabelle Autissier. **RTBF 1**
- 23.15** C'est quoi l'amour ? Aimer malgré un corps brisé. **TF 1**
- 23.20** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 2

21.45 Les Enquêtes d'Eloïse Rome
La soirée du vendredi de France 2 s'enrichit d'un nouveau personnage : le capitaine Eloïse Rome, interprété par Christine Citti. Se démarquant de la tendance actuelle, l'héroïne travaille en solitaire. Le scénario n'est pas sans rappeler la série « Columbo », où le criminel est connu dès le début et la suspense n'existe qu'à travers la découverte des indices ou du mobile.

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. L'école des singes. **Arte**
- 20.30** Paris à tout prix. [1/2]. **Canal +**
- 20.45** Le bébé est un combat. [2/3]. Ces mères que l'on oublie. **Odyssee**
- 20.50** Les Mystères de la Bible. [2/3]. Qui a écrit la Bible ? **La Chaîne Histoire**
- 21.45** Enfants esclaves de Birmanie. **Planète**
- 21.45** Le bébé est un combat. [3/3]. Des bébés bien entourés. **Odyssee**
- 22.15** Grand Format. Porte à porte : La fleur de la ménagerie. **Arte**
- 22.20** La Grande Dépression. Le raz de marée. **La Chaîne Histoire**
- 22.45** A la mémoire d'Anne Frank. **Odyssee**
- 23.05** Les Rues des autres villes. [2/3]. Le tramway d'Asunción. **Planète**
- 23.45** A la rencontre du ciel et de la terre. **Histoire**
- 23.50** Behind the Music. Iggy Pop. **Canal Jimmy**
- 0.25** L'Appel de la forêt. **Planète**
- 0.45** Le Musée d'Orsay. [4/6]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Football. D 2 (35^e journée) : Nancy - Lorient. **Eurosport**

MUSIQUE

- 19.30** Soirée Blue Note. Jazz Open 1996. **21.00** Dianne Reeves. **22.20** Jacky Terrasson Trio au New Morning. **Muzzik**

ARTE

22.15 Porte à porte : La fleur de la ménagerie
Avec humour et poésie ce documentaire allemand va à la rencontre de VRP écumant les cités. Porte à porte, la caméra de Dominik Wessely pénètre chez les clients, mais surtout dans la vie de ces commis. Ce document est à la hauteur de sa présentation, celle d'un film de fiction nous rappelant par instants *Vendeur de bibles*, d'Albert Maysles, un des maîtres du cinéma-vérité.

- 21.00** La Passion selon saint Jean, de Bach. Au Théâtre de la Fenice, à Venise, en 1984. **Mezzo**
- 22.00** David Bowie. A l'Entertainment Center de Sydney, en novembre 1987. **Canal Jimmy**
- 23.10** Vêpres opus 37, n° 6, de Rachmaninov. Par le Chœur Svetoslav Obretenov, dir. Georgi Robev. **Mezzo**
- 23.20** Papa John Creach Quartet. En 1998. **Muzzik**

THÉÂTRE

- 20.30** Rendez-vous. Pièce de Neil Simon. Avec Valérie Mairesse. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45** La Tresse d'Aminata. Dominique Baron. **Arte**
- 21.00** Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [1/5] O. **Histoire**
- 22.25** L'Obsession d'Amy Fisher. Andy Tennant O. **RTL 9**

SÉRIES

- 19.20** Hill Street Blues. Le père Noël O. **Monte-Carlo TMC**
- 20.50** P.J. Inceste. **France 2**
- 20.50** Stargate SG-1. Diviser pour conquérir O. Un jour sans fin O. **M 6**
- 21.45** Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Le prix d'un homme. **France 2**
- 22.50** Ally McBeal. Without a Net (v.o.) O. **Téva**
- 0.20** The Practice. Etat d'esprit O. **M 6**

CINÉ CINÉMAS 3

22.45 L'Homme sans visage
Adaptation d'un roman d'Isabelle Holland, paru en 1972, *L'Homme sans visage*, réalisé par Mel Gibson, retrace l'initiation à l'état d'adulte d'un garçon sans père, grâce à un homme mûr défiguré et rejeté par la société. Mel Gibson s'est résolu à interpréter ce rôle où la profondeur humaine fait oublier le handicap esthétique. Ce film gomme l'aspect homosexuel, au profit de l'émotion et de l'étrange (v.o.).

FILMS

- 16.15** L'Héritier ■ ■ Philippe Labro (France, 1972, 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.30** Les Fiancés ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1962, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 21.00** Il était une fois en Amérique ■ ■ Sergio Leone (Etats-Unis, 1984, 220 min) O. **Cinéfaz**
- 21.00** La Valse de l'empereur ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 21.00** La Truite ■ ■ Joseph Losey (France, 1982, 100 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.45** L'Homme sans visage ■ ■ Mel Gibson (Etats-Unis, 1993, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.10** La Poursuite implacable ■ ■ Sergio Sollima (France - Italie, 1973, 110 min) O. **Canal + Vert**
- 22.50** Le Privé ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min). **13^{ème} Rue**



- 23.20** Dracula ■ ■ Tod Browning. Avec Bela Lugosi, Helen Chandler, David Manners (Etats-Unis, 1931, v.o., 70 min) O. **Ciné Classics**
- 23.50** Happy Together ■ ■ Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, v.o., 90 min) O. **Arte**
- 0.15** Laura ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, v.o., 85 min) O. **Cinétoilette**
- 0.20** La Rivière ■ ■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 1.05** La Peau douce ■ ■ François Truffaut (France, 1964, 110 min) O. **Ciné Classics**
- 1.40** Ville sans loi ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1935, v.o., 85 min) O. **Cinétoilette**
- 2.05** Beau fixe ■ ■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. **Cinéstar 2**

SAMEDI 14 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. La Palestine en exil. Invité : Elias Sanbar. **LCI**
- 22.00** Liban, les conflits identitaires. **Forum**
- 23.00** Pollution, la loi du plus riche. **Forum**

MAGAZINES

- 14.15** Bouillon de culture. Spéciale Vendredi saint. Invités : Timothy Radcliffe ; Robert Hossein ; Jean-Denis Bredin ; René Rémond. **TV 5**
- 18.00** Courts particuliers. Invité : Dieudonné. **Paris Première**
- 18.15** Des racines et des ailes. Ados et déjà milliardaires. Dunkerque à la folie. Budapest : La belle du Danube. **TV 5**
- 18.55** Union libre. Invité : Patrick Sébastien. **France 2**
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 14 avril 1951 : MacArthur est limogé. Invité : Jean Heffer. **Arte**
- 19.55** - de zapping. **Canal +**
- 20.30** Le Club. Invitée : Claude Jade. **Ciné Classics**
- 21.40** Metropolis. George Steiner (4) : totalitarisme et création. Michel Waldberg. A vos musées. Derrière la page. **Arte**
- 22.15** Envoyé spécial. Les renifleurs d'avenir. Sicile : Des patrons contre la Mafia. L'eau qui tue. **TV 5**
- 22.30** La Route. Invités : Christophe Malavoy ; Philippe Faure-Brac. **Canal Jimmy**
- 23.05** Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.15** Rock Press Club. David Bowie. Invités : Eric Dahan ; Stéphane Davet ; Florence Tredez ; Philippe Barbot ; Jérôme Soligny ; Yann Zitouni. **Canal Jimmy**
- 0.25** Saga-Cités. Zebda, acte II. **France 3**
- 0.55** Sorties de nuit. Capercaille au Festival interceltique de Lorient 2000. Invités : Julien Clerc ; Jocelyn Quivrin. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.05** Les Réalisateurs. Steven Spielberg. **CinéCinéma**
- 17.30** Sur les chemins du monde. Gaïa. Les chapeaux de Sapone. **La Cinquième**
- 18.10** La Cité internationale des arts. **Planète**
- 19.50** Danger réel. Police fédérale, au cœur de Los Angeles. **13^{ème} RUE**
- 20.15** Architectures. L'école de Siza. **Arte**

Le Monde
TELEVISION

CANAL J

10.10 Le héros des préaux
Titeuf est un dessin animé réalisé par Duda, écrit par Claire Paoletti et Jérôme Richemont, inspiré d'un héros de BD de Zep (Philippe Chapuis). Il parle et vit comme un enfant d'aujourd'hui. Coproduit par France Animation, Canal J et plusieurs chaînes francophones, ce dessin animé est la réminiscence de la propre enfance de Zep. Le succès de *Titeuf* est dû à l'effet miroir qu'il joue sur ses jeunes fans.

RÉGIONS

21.00 Des dames comme tout le monde
Réunies le temps d'un week-end dans une maison à la campagne pour le bien de la réalisation de ce documentaire, huit femmes parlent avec beaucoup de pudeur du travail, de la précarité, de la famille, de la vie... Avec des mots simples, justes, émouvants, elles disent l'humiliation de l'exclusion, l'injustice de ce monde où le travail est un privilège.

MUSIQUE

- 19.30** Les Planètes, de Holst. Lors du festival des Prom's de la BBC, par le Philharmonia Orchestra, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**
- 21.00** La Passion selon saint Matthieu, de Bach. Par le Chœur et l'Orchestre Bach de Munich, dir. Karl Richter. **Mezzo**
- 23.00** Gil Evans et son orchestre. En 1983. **Muzzik**
- 23.55** Marciac Sweet 2000. Avec Jean-Baptiste Thielmans ; Denis Leloup ; François Bonhomme. **Muzzik**
- 0.30** Classic Archive. Au Free Trade Hall de Manchester, en 1962. Avec André Navarra, violoncelle. Par le Hallé Orchestra, dir. John Barbirolli. **Mezzo**
- 0.40** Lo Fidelity Allstars. Lors de la Route du Rock, en 1998. **Paris Première**
- 0.55** David Bowie. En novembre 1987. **Canal Jimmy**
- 1.00** Guitars Legends. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 18.40** L'Affaire Oliver North. Mike Robe O. **CinéCinéma**
- 20.30** Belpégor. C. Barma. [2/4]. **Festival**
- 20.35** Jean Galmot, aventurier. Alain Maline. [1/2] O. **CinéCinéma**
- 20.40** La Baie de l'archange. David Delrieux. **France 3**
- 20.45** Il était une fois l'amour. Michael Miller. **TF 6**
- 20.50** Album de famille. Jack Bender. [1 et 2/2] O. **Téva**
- 20.50** Kindred, le clan des maudits. Peter Medak O. **Série Club**
- 21.45** La Bicyclette bleue. Thierry Binisti. [2/3]. **Festival**
- 22.40** Le Passager clandestin. Agustí Villaronga. **Arte**

SÉRIES

- 18.10** Amicalement vôtre. Les pièces d'or O. **M 6**
- 19.30** Les Simpson. Missionnaire impossible O. **Canal +**
- 20.00** Ally McBeal. Without a Net (v.o.) O. **Téva**
- 22.30** OZ. Identités secrètes (v.o.) O. Compte à rebours (v.o.) O. **Série Club**
- 22.35** Roswell. Retour vers l'enfance O. **M 6**
- 22.55** Derrick. Le cœur à ses raisons. **RTL 9**
- 23.30** Au-delà du réel, l'aventure continue. Le passage O. Hors-jeu O. **M 6**
- 23.35** Les Envahisseurs. L'innocent. **France 3**
- 23.50** Les Chroniques de San Francisco. [7/12] (v.o.) O. **Téva**
- 1.15** Twin Peaks. Episode n°26 (v.o.). **13^{ème} RUE**

CINÉTOILE

0.45 Un pitre au pensionnat ■ ■ Norman Taurog. Avec Dean Martin, Jerry Lewis (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**

1.05 Les Fiancés ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1962, v.o., 75 min) O. **Ciné Classics**

2.15 Cours privé ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1986, 95 min) O. **Ciné Cinémas 3**

2.20 A l'est d'Eden ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinémas 1**

4.00 La Nuit de San Lorenzo ■ ■ Vittorio et Paolo Taviani (Italie, 1981, v.o., 100 min) O. **Cinéstar 1**

4.50 Le jour où l'on dévalisa la Banque d'Angleterre ■ ■ John Guillermin (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 90 min). **TCM**

FILMS

- 13.10** Vénus Beauté (Institut) ■ ■ Tonie Marshall (France, 1999, 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 13.20** La ville qui chante ■ ■ Carmine Gallone (Allemagne, 1930, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
- 13.20** Rocky 5 ■ ■ John G. Avildsen (Etats-Unis, 1990, 100 min) O. **Cinéstar 2**
- 13.40** Les Razmoket, le film ■ ■ Igor Kovalyov et Norton Virajen (Etats-Unis, 1998, 80 min) O. **Cinéstar 1**
- 14.00** Drame de la jalousie ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1970, 120 min). **TCM**
- 14.55** Dracula ■ ■ Tod Browning (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 16.00** Les Géants du ciel ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1948, 100 min). **TCM**
- 16.15** La Peau douce ■ ■ François Truffaut (France, 1964, 115 min) O. **Ciné Classics**
- 17.40** Les Girls ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1957, 110 min). **TCM**



- 23.00** La Rivière ■ ■ Mark Rydell. Avec Mel Gibson, Sissy Spacek (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 23.00** Possession ■ ■ Andrzej Zulawski (France - Allemagne, 1981, 125 min) O. **Cinéfaz**
- 23.10** Le Vandale ■ ■ Howard Hawks, William Wyler et Richard Rosson (Etats-Unis, 1936, 95 min) O. **Cinétoilette**
- 0.45** Zanzibar ■ ■ Christine Pascal (France - Suisse, 1988, 95 min) O. **Ciné Cinémas 2**



- 0.45** Un pitre au pensionnat ■ ■ Norman Taurog. Avec Dean Martin, Jerry Lewis (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**
- 1.05** Les Fiancés ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1962, v.o., 75 min) O. **Ciné Classics**
- 2.15** Cours privé ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1986, 95 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 2.20** A l'est d'Eden ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 4.00** La Nuit de San Lorenzo ■ ■ Vittorio et Paolo Taviani (Italie, 1981, v.o., 100 min) O. **Cinéstar 1**
- 4.50** Le jour où l'on dévalisa la Banque d'Angleterre ■ ■ John Guillermin (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 90 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35** Sunset Beach. 18.25 et 1.10 Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic info. **20.55** Succès. **23.15** C'est quoi l'amour ? **0.35** Les Coups d'humour. **1.40** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.30** Viper O. **18.15** Tutti frutti. **19.05** Qui est qui ? **19.40** Un gars, une fille. **19.50** Super Loto du vendredi 13. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.50** Une soirée, deux polars. P.J. Inceste. **21.45** Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Le prix d'un homme. **22.50** Bouillon de culture. **0.10** Journal, Météo. **0.35** Histoires courtes. Un jumeau singulier : Un portrait de Donald Westlake. Christophe Derouet O. **1.05** Looking For Larry : Un portrait de Lawrence Block. Christophe Derouet O.

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Mezrahi et ses amis. **20.40** Thalassa. La baie de la chance. **22.00** Faut pas rêver. **23.00** Météo, Soir 3. **23.20** On ne peut pas plaire à tout le monde. **1.10** La Vipère noire. Beuverie.

CANAL +

- 17.35** Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 19.00 **18.00** Downtown. **18.30** Nulle part ailleurs. **20.30** Paris à tout prix. [1/2]. Dans les coulisses d'une élection O. **21.45** Là-bas, mon pays Film. Alexandre Arcady O. **23.35** La Momie ■ Film. Stephen Sommers O. **1.35** Des choses que je ne t'ai jamais dites ■ Film. Isabel Coixet (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** MacGyver. **14.50** Alerte à Malibu. **15.40** Flipper. **16.35** Will & Grace. **17.10** Dawson. **18.00** Sous le soleil. **19.00** et **20.50** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Tierscé, Météo. **20.40** 20 ans de la FM, 20 ans d'émotions. **21.50** Drôle de zapping. **0.10** Téléfilm explosif. Téléfilm. Master Per O. **1.55** Formule F 1.

FRANCE 2

- 13.45** Les Documents santé. **14.45** Tierscé. **15.00** Les Steenfort, maîtres de l'orge. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. [1 et 2/2] O. **18.55** et **1.55** Union libre. **19.55** et **20.45** Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Nos années 70. **23.05** Tout le monde en parle. **1.25** Journal, Météo. **1.50** CD' aujourd'hui.

FRANCE 3

- 13.30** C'est mon choix pour le week-end. **14.50** Côté jardins. Spéciale Louisiana. **15.20** Keno. **15.25** Côté maison. **15.55** La Vie d'ici. **18.10** Expression directe. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.15** Tout le sport. **20.25** Mezrahi et ses amis. **20.40** La Baie de l'archange. Téléfilm. David Delrieux. **22.20** Météo, Soir 3. **22.45** Paroles d'amour. Amour toujours. **23.35** Les Envahisseurs. L'innocent. **0.25** Saga-Cités. **0.55** Sorties de nuit. Capercaille au Festival interceltique de Lorient 2000.

CANAL +

- En clair jusqu'à 13.00 **13.55** Rugby. Elite 1 : Narbonne - Bastia. **16.05** Eddy Time. **17.00** Football. Championnat D 1 : Nantes - Bastia. ► En clair jusqu'à 20.40 **19.20** Le Journal. **19.30** Les Simpson O. **19.55** + de zapping. **20.40** Samedi comédie. La Cape et l'Épée. **21.00** H. Une histoire de collection O. **21.30** Mes pires potes. A cause d'une différence d'âge O. **21.55** Samedi sport. **23.55** Le 13^e Guerrier ■ Film. John McTiernan O. **1.35** L'Anglais ■ Film. Steven Soderbergh (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. L'École des singes. **20.45** La Tresse d'Aminata. Téléfilm. Dominique Baron. **22.15** Grand format. Porte à porte : La Fleur de la ménagerie. Documentaire. Dominik Wessely. **23.50** Happy Together ■ ■ Film. Wong Kar-wai (v.o.) O. **1.20** Le Dessous des cartes. Tibet. **1.35** Corpus Christi. Christos.

M 6

- 17.25** Rintintin junior O. **17.55** Highlander O. **18.55** Buffy contre les vampires O. **19.50** I-minute. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Une nounou d'enfer O. **20.39** Météo du week-end. **20.40** Cinésix. **20.50** Les Aventures du vendredi. Stargate SG-1. Diviser pour conquérir O. **21.45** Un jour sans fin O. **22.35** Sliders, les mondes parallèles. Un monde de pyramides O. **23.30** Un monde d'éternelle jeunesse O. **0.20** The Practice. Etat d'esprit O. **1.05** Texas. Live in Germany.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black & Blue. Hommage à Jay Jay Johnson. **21.30** Cultures d'Islam. Invité : Houari Touati. **22.12** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. La techno au féminin. **0.05** Du jour au lendemain. **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05** Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Paavo Järvi. Œuvres de Tüür, Elgar, Prokofiev. **22.30** Alla breve. Œuvres de Markeas. **22.45** Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Bizet et son temps (

A la fin était le verbe

par Pierre Georges

AVEC TOUTE l'habileté d'un porte-parole faisant ses gammes, le nouveau secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, a déclaré, jeudi, dans un entretien à *France-Soir* : « Jospin se balladurise ». Raccourci évidemment assassin et de nature à faire infiniment plaisir au référent plus encore qu'au comparé. D'ailleurs, Edouard Balladur ne s'y est pas trompé qui, selon *Le Parisien*, aurait fait savoir à Michèle Alliot-Marie qu'elle devrait mieux s'entourer et ne pas nécessairement promouvoir pareil inspiré : « Avoir Gaston Lagaffe comme numéro deux, ce n'est pas très porteur ! ».

Au-delà de ce drame de famille hilarant, retenons ce phénomène linguistique effectivement fort courant, commun même et absolument inéluctable : ce moment où tout homme politique finit par, si l'on peut dire, « s'iser ». Cette étrange bascule du nom propre vers le verbe plus ou moins dépréciatif.

Quel qu'il soit, quoi qu'il fasse, aussi grands soient ses mérites et sa popularité, tout politique est ainsi rattrapé et dépassé par lui-même un jour ou l'autre, tombant comme nom mûr dans ce qu'on ne saurait appeler la verbalisation de son patronyme, vu que seuls sont autorisés à verbaliser les agents assermentés de la force publique.

Mais même sans nom, sauf si un linguiste obligeant nous sort ici de la panade, le phénomène existe et exerce ses ravages. La France fut pompidolisée, et, même, pompidolienne, pom pom pidou. La France fut giscardisée, ce que ses adversaires dans une rime riche n'hésitèrent pas à faire valser avec ringardisée. La France fut mitterrandisée, autant dire mithridatisée.

La France, après Paris, fut chiraquisée, ce qui dans l'association d'idées malicieuses, fait parfois penser à hussardisée. Et ainsi de suite, jusqu'à la fin des temps électifs. Jospin, jospiniser. Chevènement, chevènementiser. Juppé, juppéiser.

La langue politique fournit ainsi à la langue codifiée son contingent inépuisable de produits de saison, tout juste sortis des serres et palais. Et ce n'est pas un phénomène strictement à usage interne. On en sait même de fameux qui donnent deux verbes pour le prix d'un seul nom propre. Exemple staliniser et déstaliniser, poison et contre-poison, pouvoir et démolition du pouvoir. Comme maïser ou démaïser.

Encore faut-il, pour accéder à cette caste fermée des hommes à nom de verbe, disposer d'un patronyme qui se prête à des sauts périlleux phonétiques et politiques. Ainsi notre bon et vertueux maire de Paris, soupçonné par la rumeur picarde d'avoir pour ainsi dire voulu par transmutation des flots faire de la capitale son arche Delanoë. Mais nous nous égarons. Donc avant que Paris soit véritablement delanoëisé, il faudra du temps et de l'entraînement.

Autre cas délicat, celui de Robert Hue. Pour huéiser la place du Colonel-Fabien, ce n'est pas gagné ! Comme ce ne fut pas gagné en Avignon qui se refusa à se laisser guigoiser. Et pas facile à Lille pas si enthousiaste que cela à se réveiller martineaubryisé.

Bref, retenons de cette chronique sans rime ni raison que tout candidat à une haute fonction devrait avoir un patronyme à forte et verbeuse valeur ajoutée !

Un stock de munitions détériorées entraîne l'évacuation partielle d'une localité près d'Arras

La rumeur d'un « incident majeur » à la centrale nucléaire de Gravelines avait couru toute la soirée de jeudi

LILLE

de notre correspondant régional

La rumeur a couru toute la soirée, jeudi 12 avril : les services médicaux du Nord et du Pas-de-Calais avaient été mis en alerte, « on » réquisitionnait des autocars en nombre suffisant pour évacuer quelque 9 000 personnes ; des « cellules de crise » comportant des « experts parisiens » étaient réunies aux préfectures du Pas-de-Calais et du Nord. Dans la confusion, certains parlaient même d'un « incident majeur » à la centrale nucléaire de Gravelines, près de Dunkerque !

Comme pour accroître encore la confusion, les préfectures concernées et, plus généralement, tous les services officiels, observaient un mutisme total, se contentant de démentir l'existence d'un risque nucléaire quelconque. Les différents hôpitaux de la région étaient bien, pourtant, « en état de préalerte », submergés de questions. « C'est n'importe quoi, se plaingnait, sous réserve d'anonymat, un responsable hospitalier furieux. Nous devons demander à

notre personnel de se tenir prêt à intervenir, de ne pas partir en week-end et d'annuler ses vacances, mais nous ne pouvons pas dire pourquoi. Les autorités nous l'interdisent. Ils ont visiblement une trouille bleue. »

DES GAZ DE COMBAT

De multiples « fuites » ont, heureusement, permis de localiser très vite l'origine de cette « trouille », coupant court aux spéculations sur un incident nucléaire caché. Il s'agissait d'un important dépôt de munitions datant essentiellement de la première guerre mondiale situé à Vimy, entre Lens et Arras (Pas-de-Calais). Ce site à ciel ouvert – qui ne fut longtemps protégé que par un simple grillage en mauvais état – a abrité jusqu'à 650 tonnes d'obus, mines et autres bombes découvertes sur les champs de bataille des environs. En 1997 et 1998, à l'instigation de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, il avait été partiellement déménagé. Deux démineurs avaient été tués en 1998 lors d'une explosion survenue au cours de

ces opérations. Il ne resterait aujourd'hui qu'environ 150 tonnes d'armes particulièrement détériorées, parmi lesquelles des obus contenant des gaz de combat. Des experts de la sécurité civile avaient été vus sur les lieux récemment et un déménagement éventuel de ces objets particulièrement dangereux était, apparemment, à l'étude depuis plusieurs jours.

Vendredi 13 avril, alors que le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant était attendu à Arras dans la matinée, ses services ont publié, enfin, un communiqué pour confirmer cette opération, que la presse locale annonçait déjà au conditionnel. Une « étude récente » ayant fourni « des informations très préoccupantes sur la détérioration des conditions de stockage », une partie des munitions chimiques, « qui représentent un potentiel toxique important en cas d'accident », vont être transférées et des travaux de réaménagement entrepris sur le dépôt. Des mesures de protection seront prises jusqu'à l'achè-

vement de ces opérations. « Dans un premier temps, annonce le ministère, les populations situées au plus près de la zone dangereuse, dans un rayon de 3 kilomètres », seront évacuées dans les vingt-quatre heures.

Elles « devraient demeurer éloignées de la zone pour une durée d'environ dix jours ». Il n'est pas exclu « d'élargir ultérieurement ce périmètre d'évacuation, si la situation l'exige », ajoute le ministère, qui précise que « les biens et les habitations évacuées seront surveillés par les forces de l'ordre ». Les munitions, elles, « seront transférées, par convoi spécial, pendant le prochain week-end, après avoir été rendues inertes par réfrigération. Elles seront conservées en sécurité dans une zone militaire protégée. »

Vendredi vers 10 heures, alors que le ministre de l'intérieur exposait aux élus les détails de cette opération, de nombreux cars de CRS prenaient position sur la place du village de Vimy, sous les yeux des habitants stupéfaits.

Jean-Paul Dufour

Trafic quasi normal sur les grandes lignes SNCF

LA SNCF prévoyait, vendredi 13 avril dans la matinée, encore quelques perturbations pour la journée, en dépit de la sortie de crise qui se dessinait avec la reprise du travail votée dans une dizaine de dépôts jeudi. Mais les départs seront assurés normalement pour la pointe du week-end de Pâques. La SNCF annonce un trafic normal sur les TGV et les trains Corail, de jour comme de nuit, à l'exception de l'axe Paris-Mulhouse-Bâle et du Paris-Amiens. Seulement deux trains sur trois sur Bordeaux-Vintimille, et trois trains sur quatre sur Calais-Bâle et Bâle-Bruxelles.

Le trafic était normal sur plus de la moitié des régions. En revanche, seuls trois trains sur quatre devaient circuler en Alsace, deux trains sur trois dans le Nord - Pas-de-Calais, en Auvergne, Lorraine, PACA et Haute-Normandie, et un train sur deux en Picardie. En Ile-de-France, les relations devaient être assurées normalement sur les dessertes de Saint-Lazare, Montparnasse et gare de Lyon, et sur les lignes A, B et C du RER. La ligne D devait revenir à la normale « progressivement ». Des perturbations, moins importantes que ces derniers jours, subsistent sur la gare du Nord et la gare de l'Est, ainsi que sur le RER E. Renseignements au 08-36-67-68-69 et 08-00-15-24-24 (gratuit) pour l'Ile-de-France.

Par ailleurs, après le succès de leur journée d'action, jeudi 12 avril, dans les métropoles régionales, les fédérations syndicales du transport, qui veulent obtenir des négociations sur un départ anticipé à 55 ans pour les conducteurs, ont annoncé une nouvelle grève nationale pour le lundi 23 avril.

Le « Rainbow-Warrior » aux îles Marshall inquiète les Etats-Unis

MAJURO. Le département d'Etat américain a demandé des garanties au gouvernement des îles Marshall afin d'empêcher les militants de Greenpeace à bord du *Rainbow-Warrior* de perturber leurs prochains tests de missiles de défense sur l'île de Kwajalein. Ile de l'archipel des Marshall dans le Pacifique central, Kwajalein a été louée par l'armée américaine, qui l'utilise comme cible pour tester des missiles balistiques tirés depuis les Etats-Unis. L'ambassadeur des Etats-Unis aux Marshall, Mike Senko, a indiqué que les déplacements du bateau de l'organisation écologiste dans des zones non contrôlées par l'armée étaient « de la responsabilité des îles Marshall ». Le *Rainbow-Warrior* se trouve actuellement à Ebeye, où vivent la majorité des 50 000 habitants de l'archipel, à environ 6 kilomètres du quartier général du centre d'essai des missiles. – (AFP).

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : un immigrant sans papiers est mort jeudi 12 avril au terminal du tunnel sous la Manche à Coquelles (Pas-de-Calais). Selon la direction d'Eurotunnel, « après avoir forcé les enceintes de protection du site, il a très probablement été électrocuté par la caténaire alors qu'il tentait d'accéder à une navette poids lourds à quai ».

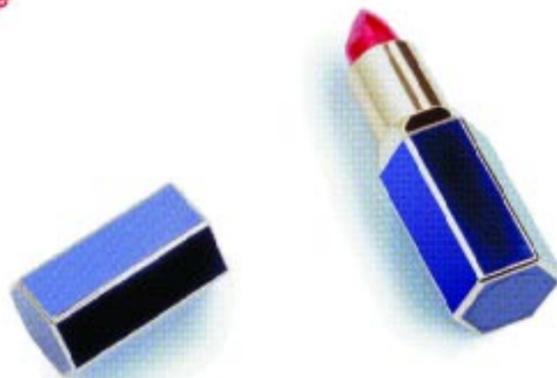
■ **JUSTICE** : la cour d'assises de Lyon a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt ans Jean-Pascal Aldrovandi, braqueur récidiviste corse, jugé notamment pour le meurtre d'un policier, Patrick Fillon, à Lyon, le 19 février 1997.

zebank

Aujourd'hui, se poser des questions sur sa banque, c'est normal...

Pourquoi avez-vous choisi votre banque ? Pourquoi y restez-vous encore ? Les produits qu'elle vous propose répondent-ils vraiment à vos besoins ? Utilisez-vous tout ce que vous payez ? En fin de compte, votre banque sert-elle vos intérêts ? Aujourd'hui, les banques ne sont plus toutes les mêmes et vous avez le choix. Les services s'améliorent, les tarifs baissent, votre argent vous rapporte plus, les dates de valeurs disparaissent et remettre sa banque en question, c'est normal...

Est-ce que
je compte
vraiment
pour toi ?



Appelez au numéro vert
0800 800 200
ou connectez-vous sur
zebank.com